

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITÉS n° 520  
Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité  
(EA 3094)

THÈSE présentée par :

**Nejia JEBABI**

soutenue le : **28 février 2019**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sciences de l'Antiquité - Langues et littératures  
anciennes

**Montesquieu et le monde romain.  
Étude politique et morale.**

THÈSE dirigée par :

**Monsieur Yves LEHMANN**

Professeur émérite, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

**Madame Hédia KHADHAR**

Professeur à l'Université de Tunis

**Madame Lucienne DESCHAMPS**

Professeur à l'Université de Bordeaux Montaigne

---

AUTRE MEMBRE DU JURY :

**Madame Béatrice VAXELAIRE**

Professeur à l'Université de Strasbourg

*À Khaled*

*À Fadila*

## *Remerciements*

**En premier lieu, je tiens à remercier Monsieur Yves LEHMANN, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, pour son aide et ses conseils précieux. En tant que directeur de cette thèse, il m'a guidée dans mes travaux de recherche avec beaucoup de patience. Qu'il trouve ici le témoignage de mon respect le plus sincère.**

**Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers Madame Béatrice VAXELAIRE-SOCK, professeur à l'Université de Strasbourg, pour son soutien moral et intellectuel et pour sa disponibilité qui ont contribué à mener à bien mon étude.**

**Je souhaite adresser mes remerciements aux membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.**

**Je remercie également tout le personnel de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg qui m'a fourni une riche documentation et les outils nécessaires pour l'élaboration de cette thèse.**

**J'adresse toute ma gratitude à ma famille et mes amis pour leur confiance et leurs encouragements.**

## Table des matières

### Introduction générale. Retour et recours à l'Antiquité romaine

7

### Première partie.

#### L'analyse par Montesquieu des fondements

19

#### de la morale romaine et son jugement sur le système politique des Romains

24

### Chapitre I : Contribution à une sociologie des mœurs romaines

27

#### (Coutumes, habitudes, genres de vie...)

36

1) La mentalité des Romains

2) Les traits spécifiques de la société romaine selon Montesquieu

51

### Chapitre II : Essai de définition du génie romain

53

1) Rome. Vie privée et vie politique

64

2) Politique et religion chez les Romains

85

### Chapitre III : Montesquieu et le système politique des Romains

87

1) Montesquieu et les rois de Rome

87

a) Montesquieu et les commencements de Rome, entre légende et réalité

90

b) Montesquieu et les premiers rois de Rome

95

c) Montesquieu et Tarquin le Superbe

100

2) L'excellence des institutions romaines et leurs limites

101

a) Les institutions royales et leurs limites

110

b) Les institutions romaines sous la République

110

b-1/ La démarche analytique de Montesquieu pour étudier l'histoire romaine

122

b-2/ Les institutions de la République et l'évolution vers un régime impérial

## Deuxième partie.

### Montesquieu, philosophe de l'histoire romaine

<b>Chapitre I : Les grands hommes du monde antique. Modèles et contre-modèles</b>	<b>144</b>
1) Sylla et sa dictature	148
a) Sylla et les critiques	149
a-1/ Le portrait de Sylla fait par les Anciens	150
a-2/ Le portrait de Sylla fait par les modernes	154
b) Sylla aux yeux de Montesquieu	159
b-1/ Sylla, homme de guerre et diplomate	160
b-2/ Sylla aux yeux du philosophe : Le défenseur des principes républicains	167
2) César et Pompée, Auguste et Tibère	176
a) César et Pompée	176
b) Auguste et Tibère	182
b-1/ Auguste	182
b-2/ Tibère	187
3) Cicéron et Caton	192
<b>Chapitre II : L'impérialisme romain et ses leçons</b>	<b>198</b>
1) Montesquieu et le genre historique	202
a) L'histoire : une source d'apprentissage ?	202
b) Montesquieu et l'historiographie antique	211
b-1/ Montesquieu et l'historiographie romaine	211
b-2/ L'historiographie grecque : Polybe et Montesquieu	216

2) Montesquieu et ses prédécesseurs modernes: Bossuet et Machiavel	221
a) Sur la décadence des Romains : Bossuet et Montesquieu.	221
b) Montesquieu et Machiavel	227
3) Montesquieu et ses contemporains (Voltaire)	231
<b>Chapitre III :</b>	
<b>Montesquieu et l'art militaire des Romains : de la grandeur à la décadence</b>	<b>258</b>
1) Les ennemis de Rome les plus redoutables	261
a) Les Gaulois et Pyrrhus dans leurs guerres avec les Romains	262
b) Rome et Carthage	265
c) Mithridate	271
d) Attila	276
2) Le soldat romain	
a) Le soldat romain vecteur de la grandeur de Rome	282
b) Le soldat romain responsable de la chute de Rome	282
<b>Conclusion générale</b>	<b>291</b>
	<b>297</b>
<b>Bibliographie sélective</b>	<b>303</b>
<b>Sitographie</b>	<b>312</b>

## Introduction générale. Retour et recours à l'Antiquité romaine

Montesquieu (1689-1755), grand penseur de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, capitalise sur sa personne tous les contraires. Il est à la fois un conservateur très attaché aux institutions de son époque comme aux privilèges de l'aristocratie, et un progressiste qui réclame des réformes souvent avec hardiesse n'hésitant pas à critiquer le système politique de son pays, à le comparer aux institutions anciennes (des Grecs et des Romains) et modernes (celles de l'Angleterre en particulier), à signaler ses défauts et à proposer des solutions inédites (la distinction entre les pouvoirs). Son style d'écriture oscille entre la satire et le sérieux, ses œuvres s'adressent à un public très large : philosophes, historiens, théologiens, législateurs, hommes de science, gouvernants de tous les pays... Ses ouvrages varient entre des écrits très courts (*Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* [1716], *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* [1722], *Discours sur Cicéron*) et d'autres de dimension imposante tel son *Esprit des lois* composé de trente et un livres et publié en 1748. À bien des égards, Montesquieu ressemble à ses contemporains, c'est le fils de son siècle, mais il est loin de plaire à tout le monde et son *Esprit des lois* est l'une des rares œuvres qui aient suscité autant d'admiration que de critiques chez ses lecteurs. Auparavant, Montesquieu a étonné ses contemporains par ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (publiées en 1734), puisque, dans un écrit très court qui ne dépasse pas 23 chapitres plus ou moins développés, Charles de Secondat revisite l'histoire des Romains et expose aussi bien les raisons de leur grandeur que les causes de leur déclin.

Eu égard aux aspects contradictoires du message de Montesquieu, l'œuvre de cet écrivain est sujette à des interprétations divergentes. Jusqu'à nos jours il est impossible de trouver une critique qui vise un ou plusieurs aspects de l'œuvre de cet écrivain sans trouver son contraire dans une autre critique formulée par un autre lecteur. Par exemple dans la préface des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, tout en parlant de cet ouvrage Catherine VOLPILHAC-AUGER écrit en italique: «*l'histoire n'y sert que de champ d'exercice à la réflexion politique, elle en fournit la matière ou les exemples ; jamais chez Montesquieu elle n'est traitée pour elle-même, pour le plaisir et l'utilité de la narration, [...] Il s'agit de fournir les moyen de comprendre le monde*

contemporain<sup>1</sup>. » Alors que pour Catherine VOLPILHAC-AUGER les *Considérations* de Montesquieu ne constituent pas un ouvrage historique, dans son *Montesquieu historien de Rome*, Vanessa DE SENARCLENS développe le point de vue contraire tout en signalant chez Montesquieu « l'originalité et la singularité de sa conception de l'histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. » De surcroît, nous pouvons trouver chez Christian CHEMINAD la remarque suivante : « Dubos, comme Montesquieu, Boulainvilliers, Fongemagne ou Nivernais, utilisait l'histoire pour fonder une légitimité politique<sup>3</sup>... » Dès lors, force est de constater que, là où certains entrevoient une singularité chez Montesquieu, d'autres ne peuvent constater que la marque d'un écrivain fils de son siècle et semblable à ses contemporains. En outre, vu la diversité de ses lecteurs et la multiplicité de leurs domaines d'étude, il arrive souvent qu'une même idée trouvée chez Montesquieu soit analysée, d'une étude à l'autre, de manière très différente au point que l'œuvre de cet écrivain ressemble à un kaléidoscope proposant bien des choses à admirer, à découvrir ou à étudier, et dont la bonne exégèse n'est pas garantie et au sujet de laquelle on ne saurait parvenir à une conclusion définitive. Peut-être, l'opinion de Frank HERDMANN : « On se servait de l'*Esprit des Lois* comme d'une encyclopédie, dans laquelle on cherchait ce dont on avait besoin<sup>4</sup>. » explique-t-elle bien ce que nous ressentons à la lecture de l'œuvre de Montesquieu. En effet, l'œuvre de ce dernier, et surtout son *Esprit des lois*, a fait couler beaucoup d'encre et cela depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. La question qui se pose ici est de savoir, après tant de choses dites sur Charles-Louis de Secondat, sous quel angle il convient d'aborder l'œuvre de Montesquieu ?

Avant de retenir tel aspect spécifique de la pensée de Montesquieu, il faut préciser que parmi les nombreuses études (qui se contredisent souvent), nous prenons le parti de ne pas déterminer qui a raison et qui a tort, mais nous considérons plutôt ces analyses comme des informations complémentaires qui visent à éclairer la démarche de Montesquieu. D'ailleurs, dans ses écrits, Montesquieu lui-même « ne juge pas, il veut comprendre la société et ses lois, il ne veut pas condamner mais expliquer<sup>5</sup>. » C'est un écrivain qui a rédigé des *Considérations*, des dialogues, qui a médité sur l'esprit des institutions : pourquoi donc juger celui qui se

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, préface de Catherine VOLPILHAC-AUGER, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2008, p.8 (Folio classique)

<sup>2</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome*, Genève, Droz, 2003, p.17

<sup>3</sup> Christian CHEMINADE, *Histoire et politique dans l'Esprit des lois : Montesquieu, Dubos et saint Rémi*, in *Le temps de Montesquieu*, p.356.

<sup>4</sup> Frank HERDMANN, *Prolégomènes à une histoire de la réception de Montesquieu en Allemagne*, in *Lectures de Montesquieu, Lectures de Montesquieu*, Actes du colloque de Wolfenbuttel (26-28 octobre 1989), Paris, Voltaire Foundation, 1993, p. 111.

<sup>5</sup> Lorenzo BIANCHI, *La religion dans l'Esprit des lois*, in *Le temps de Montesquieu*, Actes du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998), Genève, Librairie Droz, 2002, p.297.

refuse à juger, pourquoi ne pas se contenter d'expliquer ce qu'il a écrit, d'éclairer son point de vue pour pouvoir construire une image plus ou moins fidèle de cet écrivain, de sa relation avec ses contemporains et de son regard critique sur les êtres et les choses, de son intérêt tantôt pour le passé (les Romains), tantôt pour le présent (la société de son époque) et même pour l'avenir (l'Europe) ? Ce regard toujours en mouvement et peu conformiste vaut à Montesquieu la gloire d'être « cet “homme d'esprit” qui pratique des “chemins cachés” et marche “là où personne n'a encore été”.<sup>1</sup> » D'ailleurs, Montesquieu était conscient de son originalité, et une très rapide lecture de la préface de son *Esprit des lois* le prouve clairement. N'écrit-il pas : « Et moi aussi, je suis peintre, ai-je dit avec le Corrège<sup>2</sup>. » ? Dès lors, et comme l'a bien montré Denis DE CASABIANCA « l'*Esprit des lois* ne doit pas être considéré comme une compilation, un recueil de cas, d'observations, de maximes, mais comme une œuvre<sup>3</sup>. » Au surplus, à travers l'expression « Ed io anche son pittore » Montesquieu met en avant « la nouveauté de son propos<sup>4</sup> ». Dans la préface de l'*Esprit des lois*, figure encore cette déclaration : « Si cet ouvrage a du succès, je le devrai beaucoup à la majesté de mon sujet ; cependant je ne crois pas avoir totalement manqué de génie<sup>5</sup>. » Il insiste sur sa singularité et son originalité et fait de cela le dernier mot de son *Esprit des lois* : « Italiam, Italiam ... Je finis le traité des fiefs où la plupart des auteurs l'ont commencé<sup>6</sup>. »

Et de fait, l'originalité de Montesquieu saute aux yeux de ses lecteurs. A maintes reprises, il avance des idées totalement nouvelles qui ont la force de susciter l'étonnement du public, qui poussent ce dernier à la réflexion et à regarder le monde autrement. A ce sujet, les exemples sont faciles à trouver car la théorie du climat est une nouveauté purement propre à Montesquieu : « Plusieurs choses gouvernent les hommes, le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières, d'où il se forme un esprit général qui en résulte<sup>7</sup>. » En outre, cet écrivain ne donne-t-il pas au terme *lois* toute une explication nouvelle en affirmant qu'elles doivent être relatives au *physique* du pays, au climat glacé, brûlant ou tempéré ; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur ; au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs, ou pasteurs : elles

<sup>1</sup> Charles EISENMANN, *L'Esprit des lois et la séparation des pouvoirs*, in *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUASIA, 1985, p.84.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2010, ((folio essais), T.I, édition établie par Laurent VERSINI, préface, p. 84.

<sup>3</sup> Denis DE CASABIANCA, « Ed io anche son pittore » : poétique du regard et politique dans l'*Esprit des lois*, in *Du goût à l'esthétique. Montesquieu*, p.225.

<sup>4</sup> Denis DE CASABIANCA, *op. cit.*, p.225.

<sup>5</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, préface, *op.cit.*, p. 84.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit.*, II, livre XXXI, ch.XXXIV, p. 1196.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, livre XIX, ch. IV, p. 567.

doivent se rapporter au degré de liberté, que la constitution peut souffrir ; à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Enfin, elles ont des rapports entre elles ; elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer<sup>1</sup>. » ? D'ailleurs, dès le chapitre I du premier livre de son *Esprit des lois*, il déclare : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois, la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois<sup>2</sup>. » Que veut-il dire par l'expression « la nature des choses » ? Et le fait de définir les lois à travers le terme « rapport » n'est-il pas une nouveauté propre à Montesquieu ? Avant tout cela, dès le titre de son chef d'œuvre, l'*Esprit des lois*, Montesquieu étonne ses lecteurs avec cette association entre deux termes si différents l'un de l'autre. Par surcroît, notre philosophe décide de donner une nouvelle définition au mot « vertu » en lui associant l'adjectif « politique » :

« [...] mais la vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très-pénible.

On peut définir cette vertu, l'amour des lois et de la patrie. Cet amour, demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières : elles ne sont que cette préférence<sup>3</sup>. »

Afin d'expliquer cet emploi, Montesquieu avertit ses lecteurs : « J'ai eu des idées nouvelles ; il a bien fallu trouver de nouveaux mots ou donner aux anciens de nouvelles acceptions<sup>4</sup>. »

En tout état de cause, la pensée de Montesquieu est marquée par la force de ses convictions. A maintes reprises il nous avance des maximes et des considérations si nouvelles. Par exemple quand il dit : « Examinez toutes les nations, et vous verrez que, dans la plupart, la gravité, l'orgueil et la paresse marchent du même pas<sup>5</sup>. » n'a-t-il pas raison ? Et même si ce n'est pas le cas, le fait d'utiliser l'impératif « Examinez », associe le lecteur au propos de l'écrivain et écarte toute forme de critique de sa part. Le choix du futur simple « verrez » et l'utilisation du présent historique « marchent » parent d'avance à toute forme d'objection et imposent une vérité générale à ne pas réfuter.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, livre I, ch. III, p. 95.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, livre I, ch. I, p.87.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, livre IV, ch. V, p.137.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, avertissement de l'auteur, p.79.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, livre XIX, ch. IX, pp. 571-572.

Dans le livre XXI de son *Esprit des lois*, Montesquieu constate qu' « il est heureux pour les hommes d'être dans une situation où pendant que leurs passions leur inspirent la pensée d'être méchants, ils ont pourtant intérêt de ne pas l'être<sup>1</sup>. » Si Montesquieu était encore vivant, pourrait-il s'empêcher de ne pas dire la même chose à propos des hommes du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Et voilà une autre caractéristique de la philosophie de cet écrivain. Ses propos sont toujours modernes, les lecteurs de chaque époque trouvent des leçons de sagesse dans ses idées. C'est un écrivain de l'avant-garde, de la modernité, et c'est là que réside son génie. Par ses idées nouvelles et à contre-courant, il devient le précurseur des économistes, des sociologues, des historiens et de la littérature d'idée de nos jours. Par exemple, si nous esquissons une comparaison entre les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu et le *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur* de l'écrivain franco-tunisien Albert Memmi, nous constatons plusieurs ressemblances. Les deux ouvrages sont des écrits historico-philosophiques dont chacun est constitué de deux parties qui relatent deux réalités étroitement liées l'une à l'autre. Comme Montesquieu qui tout en voulant comprendre les raisons du déclin des Romains s'est trouvé obligé d'examiner tout d'abord leur grandeur, Memmi a compris que pour mieux dresser le portrait du colonisé, il fallait commencer plutôt par le portrait du colonisateur.

Si nous disons que les œuvres de Montesquieu sont riches de nouveauté et d'originalité, cela ne veut pas dire que tout ce qu'il avance est nouveau, loin de là. Seulement, même quant il traite un sujet récurrent, déjà étudié par la majorité de ses contemporains, notre philosophe a toujours une explication supplémentaire à fournir. Par exemple, afin de montrer la forte présence de la religion dans la vie quotidienne des hommes de toutes les sociétés, voici ce qu'il écrit : « L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion ; l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce qu'il craint<sup>2</sup>. » Avec concision et clarté, il résume toute une réalité de la vie humaine. C'est surtout cela qui distingue le style de Montesquieu de n'importe quel autre écrivain. Un autre exemple très célèbre : « Il faut éclairer l'histoire par les lois, et les lois par l'histoire<sup>3</sup>. » Là, non seulement il étonne son lecteur par ce nouveau rapport qu'il crée entre deux termes jamais associés l'un à l'autre, mais il se permet de donner aux législateurs une nouvelle méthode pour comprendre les lois (et implicitement pour donner des lois nouvelles) et d'offrir aux historiens un nouveau terrain d'étude. Dès lors, les choses deviennent de plus en plus compliquées et notre écrivain joue le rôle à la fois d'un législateur,

---

<sup>1</sup> *Esprit des lois*, livre XXI, ch. XX, p. 690.

<sup>2</sup> *Esprit des lois*, livre XXV, ch. I, p. 828.

<sup>3</sup> *Esprit des lois*, livre XXXI, ch. II, p. 1124.

d'un historien, d'un philosophe, d'un sociologue voire d'un poète (l'invocation aux Muses au livre XX de l'*Esprit des lois*, «Ed io anche son pittore<sup>1</sup>»). De ce fait, le dessein de Montesquieu devient un vrai mystère et son *Esprit des lois* «est un des livres les plus importants et les plus intelligents de la littérature universelles<sup>2</sup>. » En somme, le vers d'Ovide que Montesquieu cite en exergue à son chef d'œuvre montre bien que selon cet écrivain, l'*Esprit des lois* est un ouvrage sans précédent<sup>3</sup> : «...Prolem sine matre creatam. » (Ovide, *Métamorphoses*, II, v. 553 : « Enfant né sans mère »).

« J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, il n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies<sup>4</sup>. » Cette phrase célèbre de Montesquieu illustre admirablement le regard attentif que porte l'écrivain sur l'être humain et sa volonté de remonter aux origines des choses afin de trouver les raisons des changements et des mutations qui ont marqué l'histoire humaine. L'écho de cette déclaration figure dans l'ensemble des ouvrages de Montesquieu et son regard analytique, critique et explicatif est un constant va et vient entre le passé et le présent, et il essaie même d'entrevoir l'avenir. C'est justement sur ce regard que portera notre thème d'étude. Toutefois, nos recherches ne s'intéresseront qu'au regard de l'écrivain porté sur le monde romain, sa politique et son système des valeurs. Dès lors nos travaux auront pour titre : « **Montesquieu et le monde romain. Étude politique et morale.** »

En effet, Montesquieu s'intéresse aux Romains dans un grand nombre de ses écrits, à savoir :

- *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.* (1716)
- *Lettres persanes.* (publiées en 1721)
- *Dialogue de Sylla et d'Eucrate.* (lu entre 1722-1725 et publié en 1745)
- *Discours sur Cicéron.*
- *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.* (publiées en 1734)
- *Réflexions sur la monarchie universelle.* (« [...] un opuscule sans doute contemporain des *Considérations*<sup>5</sup>. »)

---

<sup>1</sup> *Esprit des lois*, préface, p. 84, note c. de l'auteur.

<sup>2</sup> Laurent VERSINI, dans l'introduction de *De l'esprit des lois*, I, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 1995, p. 10.

<sup>3</sup> Laurent VERSINI, op.cit, t. II, p. 1269.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, préface, p. 81.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Voltaire Foundation Ltd, Saint-Amand (Cher), Gallimard, Edition de Catherine VOLPILHAC-AUGER avec la collaboration de Catherine DE LARRERE, P. 9.

- *L'Esprit des lois*. (publié en 1748)
- *Mes pensées*.
- *Tibère et Louis XI*.

## Problématique générale et corpus de travail

Nos travaux de recherche consistent à déterminer et à définir la nature du regard que porte Montesquieu sur le monde romain. S'agit-il d'un regard critique, historique, philosophique, économique, sociologique, politique ou le tout à la fois ? Ce regard, qu'a-t-il de spécifique chez Montesquieu, car ce philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est pas le seul qui se soit intéressé de près à la politique des Romains et à leur morale ? Pour répondre à ces questions, le corpus sur lequel nous travaillerons comporte tous les ouvrages cités ci-dessus. Pour ce qui concerne les *Pensées* de Montesquieu, nous les étudierons, le cas échéant, tout en prenant en considération l'avertissement de l'écrivain : « Ce sont des idées que je n'ai point approfondies, et que je garde pour y penser dans l'occasion<sup>1</sup>. » En outre, la présence des Romains dans les *Lettres persanes* se résume à de rares clichés auxquels nous ferons référence circonstancielle.

A la lecture de l'ensemble des ouvrages qui forment notre corpus de travail, nous constatons que, dans ces écrits, la présence des Romains varie d'une œuvre à l'autre<sup>2</sup>. En effet, Montesquieu y traite l'histoire des Romains de quatre manières aussi différentes l'une des autres. Le tableau suivant expliquera ce point de vue.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1949, T. I, avertissement, p. 974. (Texte présenté et annoté par Roger Caillois.)

<sup>2</sup> Pour une étude meilleure de notre corpus de travail, nous avons consulté plusieurs éditions, toutefois les citations que nous avons choisies de mentionner renvoient aux éditions suivantes :

- Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, préface de Catherine VOLPILHAC-AUGER, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2008. (Folio classique)
- Montesquieu, *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, in *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, présentation de Catherine LARRERE, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2008.
- Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2010, ((folio essais), T.I et T. II, édition établie par Laurent VERSINI.

Pour le reste du corpus (*Lettres persanes*, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *Discours sur Cicéron*, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, *Mes pensées*), voir Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1949, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS.

<p><b>Œuvres dans lesquelles l'écrivain s'occupe du passé intégral (l'histoire romaine).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.</i></li> <li>• <i>Dialogue de Sylla et d'Eucrate.</i></li> </ul>
<p><b>Œuvre qui traite surtout le passé des Romains tout en évoquant <i>passim</i> le présent de l'auteur.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.</i></li> </ul>
<p><b>Œuvre qui explique le présent et entrevoit le futur de l'Europe à travers l'histoire des Romains.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Réflexions sur la monarchie universelle en Europe.</i></li> </ul>
<p><b>Œuvre qui analyse la vie de l'homme dans son état de nature puis dans la société à travers un raisonnement qui s'appuie entre autres sur l'histoire romaine.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'Esprit des lois.</i></li> </ul>

Si nous cherchons la date de composition de ces ouvrages, nous constatons qu'ils sont rédigés dans l'ordre figurant dans le tableau, de telle sorte que *L'Esprit des lois* constitue le dernier écrit dans lequel Montesquieu s'intéresse à l'histoire romaine. Cette réalité nous pousse à remarquer deux faits : l'existence d'une continuité entre ces différentes œuvres d'une part, et la grande importance que donne l'écrivain aux Romains même là où l'écrivain traite un sujet plus noble et un thème plus large : *L'Esprit des lois*. Dès lors, dans notre étude, les références à notre corpus de travail s'ordonnent en fonction de la présence du monde romain dans telle ou telle œuvre et en fonction du regard de l'écrivain porté sur la politique des Romains et sur leur système des valeurs.

## **Axes de travail**

Afin de mieux saisir l'ampleur de l'étude par Montesquieu du monde romain et afin de comprendre la nature de son regard, nous orientons nos recherches dans deux grandes directions. Dans un premier volet, nous nous attarderons à l'analyse des fondements de la morale romaine faite par Montesquieu. En outre, nous examinerons son jugement sur le système politique des Romains pendant les trois moments phares de l'histoire romaine : la Royauté, la République, l'Empire.

Dans le deuxième volet de notre travail et sur la base des deux champs d'étude mentionnés (étude morale et étude politique), nous essaierons de dégager les traits de la philosophie de Montesquieu en matière d'histoire romaine. Nous tenterons de déterminer jusqu'à quel point Montesquieu peut être considéré comme un historien de Rome. Nos travaux de recherche consistent à souligner combien cet écrivain cherche à revisiter l'histoire romaine en se focalisant sur la politique militaire du sénat et sur la discipline et le comportement du soldat romain.

### **I. Première partie. L'analyse par Montesquieu des fondements de la morale romaine et son jugement sur le système politique des Romains**

L'univers romain est riche de faits historiques, de récits légendaires, de splendides monuments architecturaux, de grands guerriers et d'une abondante littérature touchant tous les domaines et à tous les genres d'écriture. Chaque élément constitue un champ d'étude et une matière de réflexion. Néanmoins, c'est plutôt la société romaine qui intéresse Montesquieu. Ainsi, lorsque cet écrivain nous raconte un événement historique de la Rome antique, il vise à déterminer son impact sur la société romaine. En outre, les grands responsables politiques romains et les généraux sont évoqués en tant que des simples individus vivant au sein d'une société qui a permis, à un certain moment de son histoire, aux hommes ambitieux de s'emparer du pouvoir et de priver le peuple de sa liberté. L'œil de Montesquieu scrute l'évolution de cette société d'un régime politique à l'autre. Il cherche à comprendre la nature de ce lien entre le pouvoir politique et la mentalité des Romains, dans un système d'influences réciproques. Il y a-t-il une société propre à chaque forme de gouvernement ? Les Romains sous la Royauté ont-ils le même état d'esprit que ceux de la République et de l'Empire ? Selon Montesquieu, quelle est la différence entre la décadence des Romains et la décadence de Rome ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons décidé d'analyser la mentalité romaine telle qu'elle est vue par Montesquieu. En fait, il s'agit d'une mentalité qui évolue au sein d'une société ayant des traits spécifiques sur lesquels l'auteur attire notre attention. Il est primordial donc de cerner ces traits afin de comprendre le monde romain sous l'angle des ouvrages de Montesquieu. Au cours de son analyse et tout en se focalisant sur les caractéristiques propres de la société romaine, Montesquieu vise à identifier l'ensemble des causes sociales qui ont contribué à faire grandir les Romains et celles qui ont entraîné le peuple vers sa décadence. En effet, dans sa démarche, notre écrivain prête une attention exclusive à deux aspects singuliers du monde romain, à savoir le génie romain ainsi que les institutions civiles et politiques de Rome et leur développement au fil du temps. Il s'agit d'un génie reconnu par tous les historiens qui s'intéressent à l'histoire romaine. La particularité de Montesquieu, c'est qu'il cherche à déterminer le génie des Romains en se fondant sur une analyse sociologique et sur plusieurs données logiques – rompant ainsi avec la tradition historiographique qui fait des Romains des êtres hors normes, voire surhumains.

Dans son étude, Montesquieu examine les Romains vivant dans un cadre politico-religieux qui exalte un certain nombre de valeurs morales et politiques. Cette réalité le pousse à s'intéresser à la relation très étroite entre politique et religion chez les Romains tout au long de leur histoire. Il a compris qu'à Rome tout est contrôlé et organisé sur un plan politique par plusieurs institutions qui veillent sur les croyances religieuses, les mœurs et les coutumes des Romains. Cette donnée a incité notre écrivain à porter un intérêt tout particulier au système politique romain afin de définir la nature des différents pouvoirs politiques qu'a connus Rome. Chaque régime politique met en place des institutions dont Montesquieu essaie de souligner l'excellence ainsi que les limites. Dans son enquête, notre écrivain s'attarde sur la politique de plusieurs grandes personnalités romaines telles que Sylla, César et Pompée. Cette réalité donne à ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* l'aspect d'un ouvrage historique. Toutefois, faut-il considérer Montesquieu comme un authentique historien de Rome ? C'est ce que nous proposons d'étudier dans le deuxième volet de nos travaux de recherche.

## **II. Deuxième partie. Montesquieu, philosophe de l'histoire romaine**

Les ouvrages de Montesquieu, surtout ses *Considérations* sont riches de plusieurs faits historiques ou pseudo-historiques qui ont marqué les Romains. L'auteur est préoccupé par la destinée de Rome depuis sa fondation par Romulus jusqu'à sa chute. Il examine attentivement

la politique des Romains face à leurs ennemis. Il considère que la politique militaire des Romains est l'une des causes fondamentales qui ont pu assurer la suprématie absolue et universelle de Rome. Il s'agit d'une ville célèbre par les noms des grands hommes souvent pris comme des modèles ou des contre-modèles par les Anciens ainsi que par plusieurs penseurs modernes. Pour ce qui concerne Montesquieu, il se positionne tout autrement. Il refuse l'idée de suivre l'exemple de ces hommes, tout en ayant la conviction que le monde antique peut nous fournir des leçons précieuses de vie et de sagesse. D'ailleurs, les écrits de Montesquieu sur le monde romain sont à la fois un retour et un recours à l'Antiquité pour mieux comprendre l'histoire de sa propre époque. C'est pour cette raison que les *Considérations* contiennent plusieurs parallèles entre l'Antiquité et les États modernes (l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Italie, le Mexique...) Selon Montesquieu, c'est à la lumière du passé que nous pouvons mieux comprendre l'histoire contemporaine.

En outre, les écrits de ce philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle nous invitent à regarder autrement certains hauts responsables romains. Ainsi selon Montesquieu, Sylla n'est pas du tout un tyran mais plutôt un grand défenseur de la République qui a consacré sa vie politique pour sauver les Romains. Au surplus, d'après lui, la politique pacifique de Numa n'a pas contribué à faire grandir Rome. En outre, selon lui, ce ne sont pas les hommes ambitieux tels que César et Pompée qui ont achevé la République en crise mais plutôt la société romaine qui s'est apparentée à celle d'un régime absolu et corrompu. Il s'agit d'une société dont les membres acceptent la soumission et la privation de liberté. De plus, ce qui renforce la dégradation des Romains c'est la corruption des soldats qui ont fait de la guerre un moyen pour s'enrichir personnellement et non pas pour défendre leur nation et assurer sa grandeur.

Par surcroît, dans ses *Considérations*, Montesquieu donne une grande importance aux ennemis les plus redoutables de Rome, à savoir les Gaulois, Pyrrhus, Hannibal, Mithridate et Attila. A travers ces grands hommes de l'histoire antique, Montesquieu essaie de prouver que les Romains n'étaient pas des hommes extraordinaires. S'ils ont pu soumettre tout l'univers, c'est plutôt grâce à la force de leurs institutions politiques et de l'ingéniosité du sénat qui a veillé à ce que l'armée romaine soit bien équipée et formée par des soldats dûment entraînés.

Toutes ces caractéristiques de l'œuvre de Montesquieu sur le monde romain nous donnent à penser que cet écrivain n'est pas du tout un simple historien de Rome. Nous ne pouvons pas qualifier ses *Considérations* d'ouvrage historique à part entière. L'analyse de Montesquieu ressortit plutôt à une philosophie de l'histoire qui nous présente un penseur à la fois novateur et influencé par ses prédécesseurs, à savoir Machiavel et Bossuet. L'originalité

de ses réflexions et de sa méthode d'analyse nous invitent à étudier l'opinion de ses contemporains, en particulier le point de vue de Voltaire.

Pour mieux élaborer notre travail, nous nous basons sur une riche documentation afférente à Montesquieu et à son siècle, aux écrivains modernes et à l'Antiquité. Nous essaierons de compléter notre approche sur Montesquieu et le monde romain en appuyant notre développement par des tableaux récapitulatifs, des citations mises en relief, des toiles dont les peintres représentent l'histoire antique, des portraits de grands hommes des mondes ancien ainsi que moderne, et par un schéma graphique susceptible de rendre notre analyse aussi claire et précise que possible.

**Première partie.**  
**L'analyse par Montesquieu des  
fondements de la morale romaine et son  
jugement sur le système politique des  
Romains**

## Montesquieu et la préface de son *Esprit des lois*

**« J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, il n'étaient pas uniquement conduits par leur fantaisies. »**

**(*Esprit des lois*, Préface)**



**Montesquieu<sup>1</sup>**

**« Quand j'ai été rappelé à l'antiquité, j'ai cherché à en prendre l'esprit, pour ne pas regarder comme semblables des cas réellement différents, et ne pas manquer les différences de ceux qui paraissent semblables. » (*Esprit des lois*, Préface)**

<sup>1</sup> Montesquieu, [https://www.babelio.com/users/AVT\\_Montesquieu\\_1322.jpg](https://www.babelio.com/users/AVT_Montesquieu_1322.jpg)

Soucieuses d'étudier la rémanence des idées romaines dans la littérature française des temps modernes, et vue l'ampleur de l'intérêt que Montesquieu a porté aux Romains et l'omniprésence de Rome dans ses écrits, nous allons étudier le tableau du monde romain dressé par ce philosophe. Notre objectif est de définir l'analyse par Montesquieu des fondements de la morale romaine ainsi que son jugement sur le système politique des Romains. En effet, quelle que soit la nature de l'étude de notre écrivain (politique ou morale), il s'agit surtout d'une analyse fondée sur trois principes fondamentaux, à savoir :

- 1) l'émerveillement de l'écrivain face au monde romain et à sa grandeur.
- 2) Le refus d'imiter les Romains et de considérer les Anciens comme des exemples à suivre.
- 3) L'objectif de son étude est de comprendre les faits historiques et leurs acteurs et non pas de les juger ou de les condamner.

Pour mieux comprendre l'ampleur de son étude, nous avons fait une comparaison entre l'œuvre de Montesquieu et celle de plusieurs autres écrivains, historiens, philosophes voire des théologiens tels que Machiavel et Bossuet. Nous avons surtout remarqué la grande influence de ce dernier sur notre philosophe.

En effet, Bossuet (1627-1704), auquel Montesquieu est souvent comparé, a étudié lui aussi les mœurs romaines dans son *Discours sur l'histoire universelle* (1681). Il s'agit d'un ouvrage qui s'intéresse à l'histoire humaine depuis la Création jusqu'au règne de Charlemagne. Il se compose de trois parties intitulées successivement : *Les époques*, *La suite de la religion* et *Les empires*. Dans cette dernière partie, Bossuet signale l'effet de la Providence sur les empires de l'Antiquité y compris les Romains et, à travers le regard d'un théologien, il explique les causes de leur déclin. Sur ce point, nous pouvons considérer Bossuet comme le précurseur de Montesquieu malgré l'existence de tant de différences entre les deux. Dans le cours de notre travail, nous signalerons les lieux de cette différence. Pour le moment, il faut retenir que le fait d'étudier les raisons du déclin des Romains n'est pas une nouveauté propre à Montesquieu. Pour ce qui concerne ce dernier, « son interprétation du déclin de Rome met l'accent sur le poids des mœurs et des traditions, ainsi que leur rôle dans le fonctionnement, puis dans le dysfonctionnement des institutions romaines<sup>1</sup>. »

Tout en décrivant les œuvres des historiens romains et grecs qui se sont intéressés à l'histoire romaine, Vanessa de SENARCLENS remarque que « leurs œuvres, en dépit de leurs différentes orientations politiques, ont en commun une vision de la grandeur romaine fondée

---

<sup>1</sup> Vanessa de SENARCLENS, *op.cit*, p. 12.

sur une certaine simplicité de mœurs, sur une probité morale et sur une noblesse de sentiments<sup>1</sup>. » A propos de Bossuet, elle souligne « son admiration pour les vertus républicaines fondées sur l'abnégation personnelle et l'amour de la patrie<sup>2</sup>. » Même Bossuet, qui explique le déclin des Romains par la volonté de la Providence et par la cruauté des empereurs à l'égard du christianisme, explique la grandeur de Rome par le système des valeurs romaines caractérisé par l'amour de la patrie, la discipline militaire, la frugalité et le rejet du luxe. En effet, lorsqu'il s'agit de parler des mœurs romaines, que ce soit par les Anciens (les Grecs et les Romains), les prédécesseurs de Montesquieu (Machiavel, Bossuet...) ou ses contemporains (Voltaire) la coutume voulait nostalgie et louange pour cette époque. Néanmoins, selon De SENARCLENS, « Montesquieu n'éprouva aucun regret pour l'époque romaine<sup>3</sup>. » Loin de faire l'éloge des mœurs romaines, Montesquieu se veut objectif et refuse toute sorte de préjugé. Cette objectivité et ce choix d'établir une large distance entre lui et son sujet afin de mieux comprendre l'histoire sont bien exprimés par l'auteur dans la préface de son *Esprit des lois* : « Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses. Ici, bien des vérités ne se feront sentir qu'après qu'on aura vu la chaîne qui les lie à d'autres<sup>4</sup>. » D'ailleurs, il choisit d'étudier l'histoire romaine dans un ouvrage très court ce qui est contraire à la norme : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Pire encore, cet ouvrage qui se veut historique ne comprend aucune date et aucune forme de référence temporelle. Le nom de Romulus, fondateur de Rome est évoqué seulement deux fois et cela d'une manière très brève, quant à son frère Rémus, il n'est mentionné nulle part. De même pour Brutus fondateur de la République, même si Montesquieu fait allusion au viol de Lucrece et à son effet sur la chute de la royauté. La distinction entre les trois grandes étapes de l'histoire romaine (Royauté, République et République) n'est pas bien déterminée et on passe d'une période à une autre d'une manière très rapide et étonnante, sans toutefois perdre la souplesse et l'harmonie entre les différents chapitre qui forment l'ouvrage. En outre, au commencement de son histoire, Montesquieu décide d'entamer ses *Considérations* par un tableau très sombre de la ville de Rome. Cette *Vrbs* qui a suscité l'admiration de tous ses prédécesseurs est présentée dans sa petitesse : « Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, [...] La ville n'avait même pas de rue, si l'on appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient. Les maisons étaient placées sans

---

<sup>1</sup> Vanessa de SENARCLENS, *op.cit*, p. 25.

<sup>2</sup> Vanessa de SENARCLENS, *op.cit*, p. 36.

<sup>3</sup> Vanessa de SENARCLENS, *op.cit*, p. 11.

<sup>4</sup> *Esprit des lois*, Préface, *op.cit*, p. 82.

ordre, et très petites, car les hommes toujours au travail ou dans la place publique ne se tenaient guère dans les maisons<sup>1</sup>. » Drôle d'explication !

En effet, afin de comprendre les secrets de la grandeur des Romains tout au long de plusieurs siècles, puis de leur déclin, Montesquieu décide de porter son regard sur le système des valeurs romaines ainsi que sur leur système politique. Nous suivrons sa double étude pas à pas pour dégager, selon cet écrivain, les raisons fondamentales de l'histoire lumineuses des Romains et pour déterminer lequel des deux systèmes (politique et morale) a contribué le plus à la grandeur des Romains et finalement qui a entraîné leur chute. C'est justement la réponse à cette question qui nous aidera à faire une distinction très claire entre Montesquieu et Bossuet.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, p. 63.

## **Chapitre I**

**Contribution à une sociologie des mœurs romaines (coutumes,  
habitudes, genres de vie...)**

Comme nous l'avons déjà signalé, l'intérêt que porte Montesquieu aux Romains n'est ni une nouveauté propre à cet écrivain, ni une caractéristique de XVIII<sup>ème</sup> siècle. Nous retrouvons, chez les penseurs de ce siècle les tendances de ceux de leurs prédécesseurs, surtout ceux de XVII<sup>ème</sup> siècle. D'ailleurs, il est très compliqué de déterminer avec exactitude les limites entre le XVII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Néanmoins, au siècle de Montesquieu, la cour perd sa force d'attraction et cela au profit des salons qui deviennent très puissants et attirent à la fois les aristocrates et les penseurs. Les rencontres se font autour de thèmes politiques, économiques, scientifiques, sociologiques... Montesquieu, en tant qu'aristocrate et bel esprit à la fois, a connu ces salons et il s'y est fait autant d'amis que d'ennemis (Voltaire). Entre la grande importance que donne Louis XIV à l'activité littéraire et l'indifférence de Louis XV, il y a un très grand décalage. Toutefois, dans ces deux époques de l'histoire littéraire française, le respect et la nostalgie pour les Anciens persistent et cela même après la querelle des anciens et des modernes. Toutefois, tout en admirant la grandeur des Romains, chacun essaie de comprendre ce qui a causé leur chute. Et c'est surtout en cela que Montesquieu diffère de ceux qui l'ont précédé. Par exemple : « Pour Bossuet, pour Fénelon, la prospérité d'un État est l'œuvre d'un bon roi ; sa décadence, celle d'un monarque méchant, incapable ou négligent<sup>1</sup>. » Avec Montesquieu, nous assistons à une analyse qui dépasse les grands hommes pour se consacrer aux différents types de systèmes qui maintiennent l'État. En cela il se distingue aussi de Machiavel : « En citoyen de la petite république florentine et en homme de la Renaissance, Machiavel accorde peut-être plus d'importance à l'action des individus que ne le fait Montesquieu<sup>2</sup>. » Au surplus, face à la querelle des anciens et des modernes, Montesquieu prône la recherche d'un juste milieu : « Il ne se prononce ni pour La Motte, ni pour Mme Dacier. A son avis, il n'y ni progrès ni décadence en matière d'art mais il s'est produit, au cours de l'histoire, un changement des conditions sociales, qui aboutit à un changement du goût<sup>3</sup>. » Au surplus, Montesquieu n'hésite pas à semer le doute chez ses lecteurs face à la gloire des Anciens, l'infériorité supposée des modernes et il attire leur attention sur le fait que « les hommes ont toujours été portés à avoir mauvaise opinion d'eux-mêmes pour cerner d'une auréole de sainteté les gens du passé<sup>4</sup>. » Par ailleurs, ce philosophe n'écrit-il pas dans ses *Pensées* : « Horace et Aristote nous ont déjà parlé des vertus de leurs

---

<sup>1</sup> Badreddine KASSEM, *Décadence et absolutisme dans l'œuvre de Montesquieu*, Genève, librairie Droz, 1960, p. 200.

<sup>2</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, P. 198.

<sup>3</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, P. 19.

<sup>4</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, P. 16.

pères et des vices de leur temps, et les auteurs, de siècle en siècle, ont parlé de même<sup>1</sup>. » Dès lors, nous pouvons constater que notre philosophe est hostile au fait de noircir le passé pour embellir le présent ou de considérer les Anciens comme des modèles parfaits à regretter et à imiter. Son regard se veut neutre, objectif, clairvoyant et réaliste. En outre, Machiavel, écrivain de XVI<sup>ème</sup> siècle, explique la décadence des Romains par l'impossibilité de l'existence d'un gouvernement éternel, tout État finissant par disparaître même s'il s'agit de Rome. Il explique cela par le fait que tout empire, bon ou mauvais, contient dans son système des valeurs les raisons de sa décadence<sup>2</sup>. Sur ce point, Montesquieu ressemble beaucoup à Machiavel et il ajoute l'idée que c'est non seulement la corruption des vertus qui cause la fin d'un gouvernement mais aussi l'évolution de son système politique. D'ailleurs il écrit dans la préface de son *Esprit des lois* : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leur fantaisies<sup>3</sup>. » Il existe donc des causes et des faits extérieurs à la volonté des hommes qui font qu'un État grandit et atteint son apogée et d'autres qui entraînent automatiquement et d'une façon irréparable sa fin. Avec ces faits, le retour en arrière est une illusion et une fois que le mal est fait, il est impossible d'éviter le déclin même si on peut le retarder le plus longtemps possible. C'est justement le cas des Romains et les raisons de leur chute se trouvent bien avant la date de la fin de leur empire. Donc, selon ces deux écrivains, la décadence des Romains était inévitable, sauf que, contrairement à Bossuet qui explique cela par la volonté divine et les faits de la Providence, Machiavel explique cette chute par la corruption des vertus, et à quoi Montesquieu ajoute la corruption du système politique romain et même le changement de sa nature (monarchique, républicain, puis despotique). Ce qui distingue l'un de l'autre c'est que comme nous l'avons déjà signalé, l'attention de Machiavel est portée surtout sur les individus qui forment telle ou telle société alors que Montesquieu reste au niveau des systèmes et ne regarde l'individu que dans l'ensemble de la foule au service du groupe et de l'État. Dès lors, « la doctrine morale de notre philosophe est l'harmonisation de la vie individuelle avec la société<sup>4</sup> » et non le contraire. Par ailleurs, c'est surtout cette entente et cette harmonisation entre le peuple romain et le Sénat qui ont fait sa gloire et c'est l'atteinte à cette orchestration entre peuple et gouverneurs romains qui ont conduit à leur défaite. En effet, à travers le retour vers l'antiquité et l'intérêt donné aux Romains, « Montesquieu se

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Pensées*, n° 1464, p. 1349.

<sup>2</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, P. 195.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, préface, p. 81.

<sup>4</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, P. 62.

propose d'établir à l'aide de l'histoire une science politique, uniquement basée sur les faits et sans aucune attache métaphysique, différent en cela de Bossuet et de saint Augustin<sup>1</sup>. »

## 1) La mentalité des Romains

Pour comprendre la grandeur mystérieuse de Rome, Montesquieu, dans ses *Considérations*, suit les Romains de leurs origines jusqu'à leur chute en s'attardant sur les valeurs de la Républicaine. Tout cela afin de dégager et de déterminer l'esprit général des Romains pour comprendre ce qui les a distingués de toutes les autres nations quelles soient anciennes ou modernes. Dans cette recherche, nous avons l'impression que Montesquieu estime qu'à travers les caractéristiques de la société romaine et la culture et les normes que partagent ses individus, il pourra définir les raisons et les moyens qui ont favorisé la gloire de Rome et sa célébrité.

L'ère romaine commence avec la fondation de Rome en 753 av. J. -C. N'importe quel ouvrage historique qui prend l'histoire romaine comme sa matière s'attardera sur ce commencement. En outre, force est de signaler le mélange très intense entre légende et histoire, entre l'histoire de Rome racontée par les poètes, et celle décrite par les philosophes et les historiens romains. Elle est fondée par qui ? Par Romulus et Rémus, petits-fils d'un roi d'Albe-la-Longue, Numitor. Où est-elle fondée ? Sur le Palatin. Parmi toutes ces informations que quiconque connaît et qui s'imposent dès que nous abordons le sujet de la fondation de Rome, nombreux sont les détails omis dans les *Considérations* de Montesquieu. Ce fait est une grande surprise non seulement pour les érudits qui prônent l'acribie et qui s'attardent beaucoup sur les détails, mais aussi pour n'importe quel autre penseur et pour les simples lecteurs. Le premier chapitre de des *Considérations* renferme deux centres d'intérêt :

1. *Commencements de Rome*, 2. *Ses guerres*. Il s'agit bel et bien d'une fausse distinction puisque les deux sujets sont traités pêle-mêle et d'une façon très rapide. Du commencement de Rome, Montesquieu ne retient que le nom de Romulus. Aucune date n'est évoquée et même si l'écrivain avance le nom de Romulus, il ne signale nulle part que c'est lui le fondateur de Rome. Il s'intéresse à lui seulement à deux reprises. La première fois pour informer les lecteurs que : « Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins<sup>2</sup>... », la deuxième fois : « les forces des Romains s'accrurent beaucoup par son union avec les Sabins, peuple belliqueux<sup>3</sup>. » Parmi les sept rois Romains (Romulus,

---

<sup>1</sup> Badreddine KASSEM, *op.cit*, p. 199.

<sup>2</sup> *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 63.

<sup>3</sup> *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 64.

Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, Servius Tullius et Tarquin le Superbe) Montesquieu n'évoque que quatre (Romulus, Numa, Servius Tullius et Tarquin le Superbe) En outre, tous les rois annoncés par Montesquieu, sont présentés d'une façon peu habituelle et d'une manière très étrange. Par exemple, à propos de Numa Pompilius, connu comme un roi pacifique d'origine sabine et qui a eu le mérite de fonder les institutions religieuses de Rome, de construire le temple de Janus et de créer le collège des pontifes, Montesquieu voit en lui un obstacle à la grandeur des Romains : « Le règne de Numa, long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité ; et si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné, et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais<sup>1</sup>. » Par contre, dans Tarquin le superbe qui est l'image de la tyrannie et de la cruauté et qui finit par être chassé par le peuple, Montesquieu voit des mérites et n'hésite pas à exprimer ce point de vue: « Le portrait de Tarquin n'a point été flatté ; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie ; mais sa conduite avant son malheur que l'on voit qu'il prévoyait, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de vingt ans qu'il fit ou fit faire au peuple romains, sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était pas un homme méprisable<sup>2</sup>. » Il s'agit d'un portrait positif auquel il ajoute : « Les places que la postérité donne sont sujettes comme les autres aux caprices de la fortune : malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit<sup>3</sup>. » Avec de tels propos, Montesquieu essaie de rétablir la réputation de Tarquin le Superbe et d'effacer de la mémoire des gens sa cruauté. Pourquoi cette prise de position peu habituelle ? Pourquoi notre écrivain noircit-il le portrait de celui qui n'est jamais critiqué (Numa) ? Pourquoi cherche t-il des explications au mépris des Romains à l'égard de Tarquin le Superbe et dans quel but vise t-il à embellir la carrière de ce roi ? La réponse à ces questions est très simple. Tout en cherchant les raisons de la grandeur des Romains, de leur succès au fil des siècles et le secret de leur histoire miraculeuse, Montesquieu comprend que la grande gloire de ce peuple repose sur son esprit belliqueux et sa volonté de soumettre tous ses voisins. Les Romains construisent leur histoire nécessairement par les guerres. Dès lors, selon Montesquieu, Numa en tant que roi pacifique n'a pas contribué à la construction de Rome, et cela contrairement à Tarquin le

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 64.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, pp. 65-66.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

Superbe. De ce fait, au premier, Montesquieu réserve critique et satire, au deuxième respect et louange. Néanmoins, Montesquieu choisit de présenter Tarquin le Superbe également à travers le viol de Lucrèce par son fils: « Sextus, fils de Tarquin, en violant Lucrèce fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans des villes où ils ont commandé<sup>1</sup>. » Cela s'explique par le fait qu'outre l'esprit guerrier des Romains, leur grandeur réside dans cet accord entre le peuple et ceux qui les gouvernent. Il ne s'agit pas d'une entente absolue sans aucune forme de désaccord: « Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs, il ne sait pas s'il ne retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande: mais quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles<sup>2</sup>. » La faute de Sextus, fils de Tarquin le Superbe est donc dans le fait de détourner les yeux du peuple de l'intérêt de l'État pour lui infliger une douleur qui porte atteinte à sa conception des mœurs et de la vertu. Dès lors, et face à une telle situation, le peuple romain s'est trouvé face à un choix, changer son statut de peuple obéissant au service de son roi, ou changer son système de valeurs. Les Romains, trop attachés à leurs mœurs et très vigilants à tout ce qui porte atteinte à la vertu romaine ont préféré se révolter et mettre terme à la Royauté. Toutefois, selon Montesquieu, dès le début le destin des Romains est voué à ce résultat et le viol de Lucrèce n'a fait qu'accélérer les choses, car, comme le dit notre écrivain: « un peuple fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des murailles doit nécessairement secouer le joug, ou adoucir ses mœurs<sup>3</sup>. » Comme nous pouvons le remarquer, à travers les termes « renfermé », « murailles » et le mot « joug » qui peut désigner toute forme de contraintes matérielles et morales qui pèsent lourdement sur le peuple romain et qui le contraignent à accepter la tyrannie en le privant de sa liberté, Montesquieu nous rappelle encore une fois la petitesse de la ville de Rome à ses commencements: « La ville n'avait même pas de rue, si l'on appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient. Les maisons étaient placées sans ordre, et très petites<sup>4</sup>. » C'est comme si Montesquieu essayait de nous dire que les Romains ne respirent qu'au dehors de leurs frontières. C'est un peuple qui ne peut vivre qu'avec les guerres; tant qu'il a un ennemi à battre et tant que son esprit est en accord avec cette réalité, Rome grandit et atteint son apogée. La paix est une chose néfaste pour ce peuple car les caractères de ses citoyens sont contraires à toutes formes de stagnation qu'elle soit une stagnation des frontières ou même des gouvernants. C'est pour cette raison que la Royauté n'a pas duré longtemps et que les

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 64.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, pp. 64-65.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 65.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 63.

Romains sont parvenus au sommet de leur gloire sous la République, avec l'élection annuelle de deux consuls qui se partagent le pouvoir d'une manière égale et cela pour une période très limitée (une année) : « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels : c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition après quoi d'autres passions et l'oisiveté même succèdent ; mais la république ayant des chefs qui changeaient tous les ans, et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelle, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition ; il engageait le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis<sup>1</sup>. » De ce fait, le problème de l'immobilité du pouvoir est résolu avec la substitution au pouvoir à vie exercé pendant un an du consulat et avec la conquête de l'Italie, Rome pousse de plus en plus ses frontières : « Rome, née dans la petitesse pour aller à la grandeur<sup>2</sup>. » Cette grandeur est obtenue grâce au système politique romain qui connaît un changement annuel et grâce au système de valeurs basé sur la fierté des Romain et sur l'esprit de concurrence entre les consuls. En effet, les guerres romaines n'étaient pas seulement un moyen pour marquer une année de consulat, mais aussi pour distraire le peuple et lui faire oublier les soucis de la vie quotidienne. Les guerres étaient la seule solution pour maîtriser la férocité des mœurs romaines ou plutôt pour transformer la cruauté des citoyens en une arme contre leurs voisins. Les magistrats ont très bien compris que cela est plus facile et plus vraisemblable que de tenter d'adoucir l'esprit sanguinaire et impitoyable des Romains. De ce fait, selon Montesquieu, c'est l'inhumanité des Romains et leur esprit offensif qui ont construit leur grandeur et qui entraîneront forcément leur chute. Par surcroît, ce qui a favorisé la domination romaine sur tout l'univers, c'est l'intelligence des Romains qui refusent d'être fidèles à leurs usages quand la nécessité le demande. Leur esprit si ouvert à l'extérieur de la Ville encourage le progrès militaire : « [...] et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leur usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs<sup>3</sup>. » De ce fait, nous remarquons que les Romains ont un sens très fort de l'utile et n'hésitent pas à changer leurs traditions quand cela devient la garantie de leur puissance. Cette souplesse n'est pas limitée au domaine militaire mais englobe la totalité des institutions romaines tant que cela ne porte pas atteinte au corps religieux du pays : « La sagesse des Romains leur fit prendre un meilleur parti en établissant de nouvelles lois. Les institutions

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

<sup>2</sup> *Esprit des Lois, op.cit*, livre II, ch. II, p. 99.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 64.

humaines peuvent bien changer, mais les divines doivent être immuables comme les dieux mêmes<sup>1</sup>. » La religion est le seul moyen avec lequel le sénat pouvait maîtriser la cruauté des Romains et leur férocité. Donc, la grandeur de Rome est fort liée à la sagesse du sénat qui, tout en comprenant très bien les mœurs des citoyens, belliqueux par nature, il n'a pas cherché à les modifier, mais il a orienté cette férocité vers l'extérieur avec la multiplication des guerres et il les a atténué par la création des dieux : « Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale ; ils ne voulurent point gêner des gens qui ne connaissaient pas encore les engagements d'une société dans laquelle ils venaient d'entrer. Ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple qui ne craignait rien, la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie<sup>2</sup>. » A travers cette citation, nous remarquons que selon Montesquieu, ce n'est pas l'esprit romain qui a fait la grandeur de Rome, cet esprit n'est qu'un simple élément qui a contribué bel et bien dans la bonne construction de l'histoire romaine mais tout cela était surtout à travers la bonne orientation de cet esprit par la volonté des dieux derrière lesquels se cachent les dirigeants romains : « Comme les magistrats se trouvaient maîtres des présages, ils avaient un moyen sûr pour détourner le peuple d'une guerre qui aurait été funeste, ou pour lui en faire entreprendre une qui aurait pu être utile. » Selon Montesquieu, ce ne sont pas les individus, qu'ils soient des simples citoyens ou des gouvernants, qui ont bâti Rome mais c'est plutôt les institutions politiques de l'État (le sénat, les censeurs...) D'ailleurs, la sagesse de ces gouvernants réside dans leur politique qui a instauré la tolérance religieuse dans l'esprit romain, ce qui mit un terme à toute forme de disputes religieuses : « Voilà d'où était né cet esprit de tolérance et de douceur qui régnait dans le monde païen : on n'avait garde de se persécuter et de se déchirer les uns les autres ; toutes les religions, toutes les théologies, y étaient également bonnes<sup>3</sup>. » La grandeur de Rome est donc propre à cette politique romaine qui a pris en considération la diversité ethnique des Romains et qui a pu instaurer des systèmes gouvernementaux propres à tous les citoyens sans faire référence à leurs origines (sabines, étrusques...) Dès lors, le secret de la gloire romaine réside dans l'intelligence des institutions romaines qui a pu former des citoyens dont l'esprit a deux facettes : esprit belliqueux dans les affaires externes (les guerres romaines), esprit tolérant à l'intérieur de Rome (tolérance religieuse). Cette grandeur si prodigieuse soit-elle pour les Romains, Montesquieu la considère comme « la plus longue

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 82.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 81.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, pp. 87-88.

conjuraison qui ait jamais été faite contre l'univers<sup>1</sup>. » Là aussi, Montesquieu se distingue de ces prédécesseurs et comme l'a bien exprimé Catherine VOLPILHAC-AUGER dans sa préface aux *Considérations*: « [...] il arrive souvent à Montesquieu d'écrire contre les Romains, car il faut lutter contre le raz-de-marée des opinions reçues, qui célèbrent à l'envi leurs vertus et leurs mérites, en reprenant leurs propres arguments et les louanges qu'ils se décernent volontiers à eux-mêmes<sup>2</sup>. »

A l'époque royale et sous la République, l'esprit belliqueux des Romains est utile à la fois pour les gouvernants et ceux qui sont gouvernés et c'est justement là que réside cette union du sénat et du peuple, le génie de ce peuple résidait dans la sagesse des patriciens qui cherchent et réalisent leurs propres intérêts à travers les aspirations populaire. De ce fait, l'intérêt général est établi et la grandeur de l'État devient le sort de Rome. Cette harmonie entre les Romains est maintenue par les différents membres de l'État puisque le système éducatif est le même, qu'il soit donné au sein de la famille ou au sein de la société en général. Tout le monde enseigne la même chose, il n'y a aucune contradiction entre les valeurs des individus et celui du gouvernement. Dès lors, les citoyens romains sont conscients de l'importance de leurs mœurs et veillent sur leur maintien, leur conservation et leur respect : « Leur éducation avait un autre avantage sur la nôtre ; elle n'était jamais démentie [...] Aujourd'hui, nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. Cela vient, en quelque partie, du contraste qu'il y a parmi nous entre les engagements de la religion et ceux du monde ; chose<sup>3</sup> que les anciens ne connaissaient pas<sup>3</sup>. » A travers cette citation, nous remarquons que Montesquieu essaie de comprendre le passé des Anciens en le comparant à son présent, et inversement de comprendre les défauts de son époque à la lumière de l'histoire des Anciens. De ce fait, Montesquieu apparaît comme un sociologue qui étudie l'homme au sein de sa société d'une époque à une autre pour comprendre les raisons de son bonheur ainsi que celles de son malheur. Pour ce qui concerne les Romains, leur grandeur réside dans l'absence de toute sorte de distinction entre la culture et les valeurs vécues et enseignées par la famille, par les maîtres d'école et par le monde extérieur. Le tout forme un seul corps doctrinal dont les éléments sont différents les uns des autres mais jamais en contradiction. Le citoyen n'est pas tourmenté entre l'opinion de son entourage et l'intérêt de son État puisque tous sont d'accords sur les valeurs qui dirigent

---

<sup>1</sup> *Mes pensées, op.cit*, 1535, p. 1371.

<sup>2</sup> *Considérations*, préface de Catherine VOLPILHAC-AUGER, *op.cit*, pp. 53-54.

<sup>3</sup> *Esprit des lois, op.cit*, livre IV, ch. IV, pp. 136-137.

Rome et qui doivent être vénérées par tous les Romains sans aucune distinction entre peuple et aristocrates et sans aucun privilège accordé à celui-ci ou à celui-là. D'ailleurs, les magistrats ont un grand intérêt à respecter les mœurs romaines pour ne pas ébranler, ni offenser le peuple garant de leur réélection. De ce fait, le cursus honorum des magistrats est en rapport direct avec le système des valeurs romaines et leur conservation. C'est donc par l'importance conféré à ce système que les aristocrates ont construit leur carrière politique et qu'ils ont réalisé leurs ambitions. Nous constatons donc le lien étroit entre le système politique romain et des mœurs et comment à travers les deux systèmes les Romains sont parvenus à la domination de tout l'univers. Dès lors, la grandeur des Romains, n'est pas propre à telle ou telle personnalité, à tel ou tel événement historique, mais est relative à cette complémentarité entre toutes les institutions romaines par l'entente entre tous les citoyens, peuple ou aristocrates. Ce qui a réalisé la force de Rome est donc hiérarchie sociale fondée sur un même esprit général qui n'est autre que l'accord sur le respect des mêmes valeurs, des mêmes mœurs et des mêmes traditions.

En outre, après l'analyse qu'il en a faite, Montesquieu affirme que l'esprit romain est toujours le même, que cela soit sous la royauté, sous la République ou même sous l'Empire. Ce ne sont pas les sept rois romains qui ont favorisé l'essor de Rome ; ce ne sont pas les républicains qui ont poussé Rome vers la célébrité et ce ne sont pas les empereurs romains qui ont entraîné sa chute. Ce n'est ni Sylla, ni Auguste, ni César qui ont accéléré la ruine de Rome, même si Montesquieu ne leur épargne pas ses critiques. Cependant, selon lui, ces gouvernants ne sont que de simples individus trouvés dans des circonstances favorables à l'impuissance de Rome et à son abaissement : « Il ne faut point être étonné du changement d'esprit des Romains après César. Ils étaient les mêmes que du temps des Gracques, des Marius et des Catilina ; sans compter que ce changement n'est pas plus grand que celui que nous avons vu dans notre France, de siècle en siècle ; surtout le passage de Charles VII à Louis XI<sup>1</sup>. » D'ailleurs, Montesquieu affirme que la première cause de la chute de Rome est la grandeur de l'empire : « Si la grandeur de l'empire perdit la république, la grandeur de la Ville ne la perdit pas moins<sup>2</sup>. » En affirmant que l'esprit romain est resté le même depuis le commencement de Rome jusqu'à sa chute, c'est-à-dire durant plus d'un millénaire, Montesquieu a conscience qu'il est en train d'avancer une idée nouvelle qui contredit l'opinion de ses prédécesseurs ; il n'hésite pas à signaler cette réalité ce qui renforce l'originalité et la singularité de ses œuvres : « On trouve dans les premiers temps de la

---

<sup>1</sup> *Mes pensées, op.cit*, 1541, p. 1372.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. IX, p. 127.

République, l'explication de ce qui se fit lorsqu'elle ne subsista plus. C'était les mêmes Romains dans d'autres circonstances. Les historiens, qui, pour la brièveté de la narration, nous disent les faits sans entrer dans les causes, nous représentent les Romains, après la révolution, comme un peuple tout neuf, et qui aimait l'esclavage, parce qu'il semblait le chercher<sup>1</sup>. » Cette citation montre la grande intelligence de Montesquieu qui parvient à trouver une explication et des excuses aux historiens qui ont présenté les Romains comme un peuple dont l'esprit aurait changé d'un siècle à un autre et d'une époque à une autre : « pour la brièveté de la narration ». Mais les *Considérations* qui relatent l'histoire des Romains ne forment-elles pas un écrit très court dont la narration n'est qu'un résumé trop concis de l'histoire romaine ? Toutefois, et malgré cette « brièveté », Montesquieu insiste que tout au long de l'histoire romaine, seule Rome change de sa petitesse à sa grandeur, et de sa puissance à son déclin. Par contre, et tout au long de ces changements majeurs, l'esprit romain est toujours inchangeable. De ce fait nous constatons que notre écrivain fait une distinction très nette entre Rome et les Romains. En effet, selon lui, Rome évolue avec le temps, mais l'esprit romain reste toujours le même. Cet aspect contradictoire porte une grande atteinte à l'harmonie nécessaire au sein de l'*Vrbs* et la chute fut inévitable. Cette distinction Catherine VOLPILHAC-AUGER l'a bien signalée dans la préface des *Considérations* : « Sans doute faudrait-il distinguer “Rome” et les “Romains”, qui ne jouent pas du tout le même rôle dans la pensée de Montesquieu<sup>2</sup>. » Pour confirmer cela, Montesquieu fait très attention à son choix des mots et il n'utilise jamais indifféremment les deux termes “Rome” et “Romains”. Par exemple, dans ses *Pensées* nous pouvons trouver la déclaration suivante :

« Rome, esclave après Tibère, Caius, Claude, Néron, Domitien ; tous les coups portèrent sur les tyrans ; aucun, sur la tyrannie<sup>3</sup>. » Donc, selon Montesquieu, seule Rome évolue de son état libre vers l'esclavage, mais l'esprit romain reste le même et le refus de la tyrannie et l'aspiration à la liberté sont des caractéristiques permanentes chez les Romains puisque comme Tarquin sous la royauté, les tyrans de l'empire, Tibère, Caius, Claude, Néron et Domitien furent chassés les uns après les autres, sauf que cet acte qui fut si utile aux Romains qui conservent avec cela leur esprit belliqueux et leur refus de l'esclavage, ne l'est plus pour Rome dont son déclin devient une réalité inévitable.

Pour conclure tout ce que nous venons de dire, nous mettons l'accent sur l'originalité de Montesquieu, qui tout en prétendant raconter l'histoire romaine, fait une analyse très

---

<sup>1</sup> *Mes pensées, op.cit*, 1542, p. 1372.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, préface, p. 54.

<sup>3</sup> *Mes pensées, op.cit*, 1544, p. 1373.

particulière de l'esprit général des Romains. Par cet intérêt qu'il porte aux Romains, il nous a conduites à penser que leur gloire réside justement dans les traits de leur esprit belliqueux. Toutefois, avec l'avancement de nos travaux, nous sommes surpris par le fait que son étude met l'accent sur l'invariabilité de cet esprit tout au long de l'histoire romaine et de la distinction très nette qu'a établi notre historien entre "Rome" et les "Romains". Son approche confirme que la grandeur de Rome est le résultat de l'ingéniosité des différents systèmes qui gouvernent l'État et non celui d'un effort personnel propre à un tel ou tel gouvernant. Ces systèmes (politique et éducatif) ont pu contenir l'esprit guerrier des Romains, instaurer la tolérance au sein de Rome et établir une forte entente entre la plèbe et les aristocrates. Pour arriver à une telle conclusion, Montesquieu ne se limite pas à étudier l'esprit général des Romains, mais il pousse son analyse jusqu'à faire une approche très approfondie de toute la société romaine.

En réalité, même si l'histoire romaine de Montesquieu contient plusieurs omissions, des négligences assez considérables, des prises de positions peu conformes à la norme, le tout raconté à travers un style propre à Montesquieu qui associe le sérieux à l'ironie et au ridicule, le peu que cet écrivain raconte nous présente un tableau historico-philosophique qui jette un regard très lucide sur la société romaine dont les mœurs qui la définissent sont passées à la loupe.

## 2) Les traits spécifiques de la société romaine selon Montesquieu

Pour expliquer la grandeur des Romains puis leur déclin, Montesquieu ne se penche pas sur les grandes personnalités romaines qui ont contribué puissamment à la construction de Rome et à la consolidation de ses institutions civiles, militaires et religieuses. Aucune ne l'intéresse à proprement parler, ni Romulus et ses successeurs, ni les différents consuls de la République, ni les empereurs païens, les flaviens, les antonins, ou même chrétiens (Constantin...). D'ailleurs l'analyse qu'il fait n'est pas du tout chronologique. Il ne cherche pas à établir une distinction entre le règne d'un roi et celui d'un autre, entre une année de consulat et une autre, entre les différentes dynasties de l'Empire gréco-romain.

Par surcroît, dans les *Considérations*, nous pouvons remarquer que Montesquieu privilégie les noms des ennemis des Romains plutôt que les leurs propres. Par exemple Hannibal (ch. IV) et surtout Mithridate auquel il consacre tout un chapitre (ch. VII : « Comment Mithridate put leur résister »), ainsi qu'Attila (ch. XIX). Par contre, Montesquieu ne commence à s'intéresser vraiment aux personnalités historiques romaines que lorsqu'il est question du déclin de Rome et cela à partir du chapitre XI. Dès lors, selon Montesquieu, la grandeur de Rome n'est pas le résultat des mérites d'un grand homme considéré individuellement, mais plutôt celui de l'ensemble des Romains. C'est le bon fonctionnement des systèmes institutionnels qui gouvernent l'État et leur pertinence qui ont favorisé le triomphe et la gloire de Rome. C'est la société romaine dans sa totalité avec ses hiérarchies et le rôle que chacun y joue dans un rang bien défini qui sont à l'origine de la puissance de Rome.

Pour décrire cette société, Montesquieu remonte jusqu'à la naissance de la cité romaines et aux conditions guerrières de son émergence. Dès la première page de ses *Considérations*, notre philosophe écrit en effet:

« Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes, ou des terres<sup>1</sup>. »

Tant de choses sont dites dans cette courte déclaration. Les premiers individus qui ont formé la société romaine sont des gens belliqueux, ils faisaient la guerre non pas dans le simple but de soumettre leurs voisins et de faire une démonstration de force, mais, par pure utilité. Rome au début ne possédait, ni terres, ni citoyens, ni femmes. Il s'agit au départ d'un simple groupe de guerriers qui ont tout acquis et conquis, grâce à leur bravoure, à leur courage et à leur ambition forcenée. Ce groupe d'hommes a fondé toute une société de

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 63.*

citoyens et de femmes au moyen de la force militaire. D'ailleurs, ce sont les guerres qui ont rendu cette société de plus en plus forte et surtout de plus en plus riche : « [...] ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus.<sup>1</sup> » De ce fait, les premiers Romains n'étaient pas du tout des nomades. La ville de Rome constitue leur repère permanent, où ils s'en retournaient après chaque victoire. Les femmes et les enfants restaient dans la Ville à attendre le retour des soldats. Chaque victoire était une source de joie pour tous les membres de la société : « [...] cela y causait une grande joie.<sup>2</sup> »

Chaque fois que Rome grandit en puissance, la société romaine gagne de nouveaux membres. Selon Montesquieu, c'est précisément cet accroissement démographique qui rend Rome plus forte que tous ses voisins. Par exemple l'union de Rome avec les Sabins donne plus de vigueur à cette ville : « Les forces de Rome s'accroissent beaucoup par son union avec les Sabins.<sup>3</sup> » De ce fait, nous remarquons que selon Montesquieu, la société romaine avec sa composition et sa diversité renforce Rome et prépare cette ville à sa grandeur et à son triomphe futur.

Pour mieux expliquer ce point de vue, Montesquieu rappelle que le règne de Numa « long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité.<sup>4</sup> » La société romaine est donc issue d'une longue série de guerres, et c'est à travers les guerres qu'elle s'affirme et qu'elle connaît sa vraie gloire.

Toutefois, dans cette société, Montesquieu plaît à relever un grand contraste. C'est la réalité d'un peuple féroce et belliqueux qui accepte d'habiter une toute petite ville. Sa hardiesse et sa fierté le poussera forcément à se rebeller contre le régime monarchique. A ce stade, la société romaine n'est plus la même qu'au commencement de Rome. Elle est devenue, plus grande, plus variée et plus sensible à la liberté de ses membres. Dès lors, selon Montesquieu : « Il devait arriver de deux choses l'une : ou que Rome changerait son gouvernement, ou [qu'elle] resterait une petite et pauvre monarchie.<sup>5</sup> » D'après ce point de vue, nous remarquons que selon Montesquieu, le régime monarchique ne convient qu'aux petits pays.

Par ailleurs, notre écrivain affirme que le viol de Lucrèce n'a fait qu'accélérer les choses et agrandir la haine de toute la société romaine contre les monarques. Selon lui, cet acte horrible commis par le fils d'un roi a choqué une société qui cherche sa liberté et qui ne

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 64.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 64.*

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 64.*

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 64.*

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 65.*

supporte plus d'être enfermée dans une petite ville. Sur ce point, Montesquieu se distingue de la plupart des historiens qui considèrent le viol de Lucrèce comme la cause de la révolution des Romains et de la fin de la Royauté (509 av. J). Selon notre écrivain, cette cruauté n'est qu'un simple fait historique qui s'ajoute à tant d'autres faits qui ont tous mené les Romains à se rebeller contre la Royauté et à ne plus avoir confiance en leur roi et en sa justice. En outre, Montesquieu ne mentionne nulle part Brutus qui a assassiné Sextus, fils de Tarquin le Superbe, et qui est considéré comme le héros qui a donné la liberté aux Romains et même le fondateur de la République : « Le suicide de Lucrèce, suivi du serment de Brutus, était considéré traditionnellement comme l'événement décisif de la « révolution de 509 ». Brutus, dont le nom n'est même pas mentionné, apparaissait comme le fondateur de la liberté romaine et de la république.<sup>1</sup> »

De ce fait, selon Montesquieu, la fondation de la République n'est pas le produit d'un simple individu, même si ce dernier n'a pas hésité à prendre une décision qui demande beaucoup de courage. C'est la société romaine avec tous ses membres qui a mis fin à la royauté.

En outre, selon Montesquieu, il faut distinguer entre les causes et les faits. Il existe forcément des causes qui poussent un peuple vers sa grandeur comme il existe des causes qui l'entraînent vers la décadence. Les faits, quant à eux, ne font qu'accélérer les choses. Tel est le cas avec le viol de Lucrèce qui n'est qu'un simple fait ayant incité un peuple à se rebeller contre un système politique qui n'est plus en adéquation avec une société très composite et qui est surtout formée de gens belliqueux : « Il est pourtant vrai que la mort de Lucrèce ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva ; car un peuple fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des murailles doit nécessairement secouer le joug, ou adoucir ses mœurs.<sup>2</sup> » Dès lors, d'après Montesquieu, sous le règne de Tarquin le Superbe, la société romaine est déjà prête pour être gouvernée par un nouveau régime politique à savoir le régime républicain, et le viol de Lucrèce par son fils Sextus Tarquinius « ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva.<sup>3</sup> » Cette constatation de la part de Montesquieu montre que selon cet écrivain, même si le viol de Lucrèce n'avait pas eu lieu, il existe des raisons plus fondamentales qui ont poussé les Romains à mettre fin à la Royauté. L'expression « qui arriva » montre que la fin de la Royauté est une évidence que nul roi ne peut éviter. Cette société a compris qu'il fallait obligatoirement changer de régime politique, et le viol de Lucrèce a nourri chez les Romains une haine inextinguible pour la Royauté. De ce fait, l'acte que Sextus a commis à l'égard de

---

<sup>1</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, note 1 de la page 65, au ch. I des *Considérations*, *op.cit.*, p. 365.

<sup>2</sup> *Considérations*, *op.cit.*, ch. I, p. 65.

<sup>3</sup> *Considération*, *op.cit.*, ch. I, p. 65.

Lucrèce a poussé le peuple romain à détester définitivement les rois et la Royauté en général. Toutefois, sans le viol de Lucrèce, ce peuple aurait forcément trouvé une autre occasion pour se rebeller : « L'histoire moderne nous fournit un exemple de ce qui arriva pour lors à Rome, et ceci est bien remarquable ; car comme les hommes ont eu dans tous les temps les mêmes passions, les occasions qui produisent les grands changements sont différents, mais les causes sont toujours les mêmes.<sup>1</sup> » Avec cette déclaration, nous voyons très bien que Montesquieu établit une distinction nette entre les causes circonstanciennes, déclenchantes, et les causes profondes. Cette démarche fait de l'analyse de Montesquieu une étude assez originale. Selon lui, pour mieux comprendre l'histoire romaine, il ne faut pas s'arrêter aux circonstances ponctuelles, mais il convient plutôt d'en analyser les causes. De plus, pour mieux saisir la nature de ces causes et leur véritable effet sur le parcours historique des Romains, il importe de ne pas négliger l'étude fine de la société romaine. Il ne faut pas se limiter à examiner l'œuvre de tel ou tel roi, ou de tel ou tel citoyen (Brutus, Lucrèce). Il faut avant tout prendre la société romaine dans sa globalité. Par conséquent, avec Montesquieu, l'histoire des Romains commence avec celle des individualités qui la constituent, avec celle du peuple et non pas avec le sommet de la hiérarchie sociale (les rois et leurs descendants). Dès lors, ce sont les Romains eux-mêmes dans leur ondoyante diversité qui ont fait leur histoire et non pas les rois qui ont déterminé le sort de Rome. Ces Romains forment une société qui chaque jour se développe, grandit, jusqu'au moment où ses représentants les plus éminents, les plus éclairés, ont compris qu'il faut changer de régime politique et établir la république.

Au commencement de la République, les Romains forment une société qui est totalement différente de celle qui existait sous la Royauté. Il s'agit d'une société toute nouvelle qui a horreur du régime monarchique. Elle est fière de sa liberté durement conquise et pour gérer ses affaires, elle a décidé d'accorder aux gouvernants une période bien limitée dans le temps. Il s'agit des consulats annuels. Montesquieu ne cache pas son admiration face à cette décision et considère cela comme l'une des causes principales qui ont mené les Romains vers leur gloire : « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels : c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance.<sup>2</sup> » Pour expliquer davantage ce point de vue, Montesquieu met en évidence l'idée suivante : « Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition après quoi d'autres passions et l'oisiveté même succèdent ; mais la république ayant des chefs qui changeaient tous les ans, et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelle, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition ; ils

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 65.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 66.*

engageaient le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis.<sup>1</sup>» A travers cette déclaration, Montesquieu exalte l'intelligence des Romains qui ont pu trouver un régime politique susceptible de garantir l'intérêt de tous les Romains et non pas celui de quelques individus. Il s'agit d'une société qui refuse l'individualisme et qui a compris que chaque membre du peuple peut contribuer selon ses moyens à la gloire de Rome. Avec les consuls annuels, la société donne la chance à plusieurs individus ambitieux de rendre Rome de plus en plus forte.

Nous pouvons donc remarquer que selon Montesquieu les deux grandes causes de la grandeur des Romains sont tout d'abord le caractère belliqueux des Romains fortement encouragé par l'esprit même de la société romaine et ensuite le régime républicain avec ses consuls annuels. Il explique que ces consuls ont pu gérer la férocité des Romains en les invitant à se tourner vers l'extérieur de la ville, et cela par l'envoi systématique de soldats pour faire la guerre et pour ramener un butin qui sera partagé d'une manière très sage<sup>2</sup>. De cette manière, même si la société romaine est composée surtout de gens durs, querelleurs, elle est gérée par un régime politique capable de la satisfaire et de tirer profit de cette dureté pour enrichir la République et la rendre plus puissante.

Montesquieu n'oublie pas de mentionner que la principale activité des Romains est le pillage : « Rome étant une ville sans commerce et presque sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir.<sup>3</sup>» Il est clair qu'ici l'auteur fait une comparaison entre Rome et Carthage. Selon lui, les causes qui ont fait la grandeur des Romains sont totalement différentes des causes qui ont mené Carthage vers l'apogée de sa grandeur. Il ne s'agit pas là de la même société. Le mode de communication entre Rome et ses voisins est totalement différent de celui qu'adoptent les Carthaginois. Ces derniers ont fait du commerce leur activité principale alors que les Romains leur seule préoccupation était de faire la guerre aux peuples voisins. Ce choix était fort encouragé par le sénat puisque c'était la seule manière de canaliser la violence des Romains et de rendre leur esprit belliqueux bénéfique et utile à la Ville : « Ce corps y était déjà assez porté de lui-même, car étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchait à le distraire de ses inquiétudes, et à l'occuper au-dehors.<sup>4</sup> »

Sur ce point, Montesquieu essaie d'analyser la politique des Romains. Il reconnaît l'efficacité de leur choix politique sans vraiment l'approuver. « Les motifs des futurs maîtres

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 66.

du monde sont donc peu glorieux : Montesquieu admire sans l'approuver l'efficacité romaine.<sup>1</sup> »

Tout en signalant cette histoire de pillage, Montesquieu rappelle que les Romains forment un peuple à la fois très discipliné et très religieux<sup>2</sup>. Cet amour pour la religion et le grand respect que chaque citoyen a pour les dieux de sa cité furent l'une des raisons fondamentales qui a beaucoup contribué à faire grandir Rome et à affirmer son autorité auprès des pays voisins : « [...] les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment qui fut toujours le nerf de leur discipline militaire.<sup>3</sup> » Toutefois, l'auteur conclut son étude par la réflexion suivante : « Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente : or une nation toujours en guerre, et par principe de gouvernement, devait nécessairement périr, ou venir à bout de toutes les autres qui, tantôt en guerre, tantôt en paix, n'étaient jamais si propres à attaquer, ni si préparées à se défendre.<sup>4</sup> » Cette citation met en relief l'idée que, selon Montesquieu, la société romaine avec la hardiesse et la fierté de ses individus ne peut continuer à exister qu'au sein d'une république forte. C'est le seul régime politique capable de contenir la brutalité de ce peuple. Faute de quoi, c'est tout le monde romain qui se précipitera vers sa chute.

Dans son analyse de la société romaine, Montesquieu avance une autre idée. Selon lui, la résistance des peuples d'Italie face à la pression voire à l'oppression des Romains ne contribue pas à l'enrichissement de ces derniers. Cela a l'avantage de ne pas corrompre les soldats et de les rendre plus opiniâtres<sup>5</sup>. De ce fait, la pauvreté des Romains est une autre raison de la grandeur de Rome. La frugalité préserve l'union entre les individus et les pousse à chercher l'intérêt public. En outre, l'auteur des *Considérations* suppose que si les Romains « avaient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seraient trouvés dans la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois, et d'Hannibal ; et par la destinée de presque tous les États du monde, ils auraient passé trop vite de la pauvreté aux richesses, et des richesses à la corruption.<sup>6</sup> » Heureusement pour les Romains, ce n'était pas du tout le cas. Il s'agit d'un peuple très exigeant avec lui-même et qui ne cherche pas la vie facile. C'est une société qui a fait de la frugalité l'une de ses vertus, et d'une manière très intelligente, les Romains ont pu exercer leur domination sur les autres peuples de l'Italie : « Mais Rome

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, note 1 de Catherine VOLPILHAC-AUGER à la page 66 du ch. I, p. 365.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 67.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 67.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 67.

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 69.

<sup>6</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 69.

faisant toujours des efforts et trouvant toujours des obstacles, faisait sentir sa puissance sans pouvoir l'étendre, et dans une circonférence très petite, elle s'exerçait à des vertus qui devait être si fatale à l'univers.<sup>1</sup> » De ce fait, ce qui a fait vraiment la grandeur de Rome ce sont surtout les mœurs des Romains et l'ensemble de leurs vertus. Il s'agit surtout de leur esprit belliqueux, leur grand respect pour la religion, le rejet de luxe et leur pratique de la frugalité et surtout la recherche permanente de l'intérêt public. De même, il ne faut pas oublier la sagesse du sénat qui a su comment tirer profit de la férocité des citoyens et qui n'a pas hésité à donner une grande place à la religion au sein des affaires politiques de l'État.

En effet, l'une de ces vertus qui vont conduire Rome vers sa gloire est le principe du partage des richesses avec le peuple. Montesquieu insiste sur cet aspect : « Les fondateurs des anciennes républiques avaient également partagé les terres : cela seul faisait un peuple puissant, c'est-à-dire une société bien réglée.<sup>2</sup> » A travers cette déclaration, l'auteur considère l'avènement d'une société bien réglée comme une condition nécessaire au développement d'un État. Selon Montesquieu, la force d'un peuple réside dans les lois qui règlent la société qu'il forme. Les lois qui règlent la vie au sein d'une société ont plus d'effet sur la puissance d'un pays que la force militaire en elle-même. Le fait d'avoir une société bien organisée qui ne néglige aucun membre de son corps est une condition sine qua non pour consolider le pays. Dès lors, selon Montesquieu, la première condition pour faire grandir un État, c'est l'organisation de la société qui le constitue. La grandeur d'un peuple exige donc que ce même peuple forme une société bien disciplinée, respectant des règles qui prennent en compte l'intérêt de tous ses membres. De ce fait, la rigueur est la ligne directrice de la société romaine. Les Romains donnent une grande importance aux coutumes, aux traditions, aux conventions et à leurs institutions politiques. C'est surtout ce grand respect qui constitue le secret de la grandeur des Romains.

En avançant cette idée, Montesquieu se distingue des historiens qui expliquent surtout la grandeur des Romains par la force de leur armée. Selon lui ce dernier élément est insuffisant à lui tout seul pour faire grandir Rome : « Ce fut le partage égal des terres qui rendit Rome capable de sortir d'abord de son abaissement, et cela se sentit bien quand elle fut corrompue.<sup>3</sup> » A travers ce point de vue, nous pouvons comprendre que notre écrivain essaie d'expliquer la grandeur des Romains en cherchant les causes de leur déclin. C'est à travers la décadence des Romains qu'on peut vraiment comprendre la grandeur de Rome. La chute de

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, pp. 69-70.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. III, p. 77.*

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit, ch. III, p. 79.*

Rome est un miroir qui reflète tout le passé de la Ville et qui explique leur passé glorieux. De même, la grandeur de Rome annonce forcément sa perte. Nous remarquons que dans ses *Considérations*, Montesquieu fait des réflexions sur le passé et le futur de Rome pour comprendre à la fois la grandeur des Romains aussi bien que leur décadence. Donc selon lui, on peut trouver les raisons de la décadence des Romains dans leur grandeur même. Pareillement, on peut comprendre le passé glorieux de Rome si nous faisons une comparaison entre la société romaine *avant* et *après* le déclin de la Ville et sa chute. Dès lors, nous pouvons constater que Montesquieu ne cherche pas à trouver une explication à l'histoire de Rome si étonnante qu'elle soit dans la politique des grandes personnalités romaines. Selon lui, ce n'est pas la bonne gestion de tel empereur qui a favorisé la grandeur des Romains. En outre, ce n'est pas du tout la tyrannie des gouvernants et des généraux romains qui a mené Rome vers sa chute (Sylla). En effet, Montesquieu, tout en reconnaissant l'intelligence du sénat et son grand rôle à maintenir la stabilité et la sécurité de l'empire romain, considère que c'est surtout la société romaine dans sa nature qui a favorisé la grandeur de la Ville et par la suite, cette société corrompue mènera petit à petit Rome vers sa fin.

Sous la République, les Romains considèrent l'avarice comme un vice. Ils ont horreur de luxe et les richesses sont partagées d'une manière équitable entre eux. Les soldats n'avaient pas le droit de détourner à leur profit les gains de la guerre. Tous ces éléments ont contribué à assurer la grandeur des Romains parmi tous les autres peuples de l'Italie. La bonne gestion des terres a permis à Rome d'avoir une société non corrompue, condition nécessaire pour la grandeur d'un peuple. C'est une société qui a nourri chez tous les individus « l'amour de la gloire, le mépris de la mort. <sup>1</sup> »

Pour mieux expliquer la grandeur des Romains, Montesquieu fait une comparaison entre la société romaine et la société carthaginoise : « Carthage, devenue riche plus tôt que Rome, avait aussi été plus tôt corrompue.<sup>2</sup> » De ce fait, selon Montesquieu, ce sont les richesses d'un peuple qui causent la corruption des citoyens et qui déclenchent sa chute. Un peu plus loin notre écrivain déclare : « Des ancienne mœurs, un certain usage de la pauvreté rendaient à Rome les fortunes à peu près égales ; mais à Carthage, des particuliers avaient les richesses des rois.<sup>3</sup> » D'après cette comparaison, Montesquieu signale que l'injustice et le grand décalage entre la richesse des différents membres d'une même société font naître de la jalousie au sein même de cette société. Avec la jalousie, l'ennemi de Rome n'est plus à

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. IV, p. 80.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. IV, p. 81.*

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit, ch. IV, p. 81.*

l'extérieur de ses murailles. La menace devient interne et les prémices d'une guerre civile s'installent au sein de la Ville. Sur ce point, Montesquieu est tout à fait d'accord avec Bossuet qui lui aussi considère la jalousie comme l'une des raisons principales qui mènent un peuple vers sa décadence<sup>1</sup>.

En effet, cette analogie entre ces deux géants de l'histoire antique, Rome et Carthage, est une tradition chez les différents historiens. Par ce parallèle, Montesquieu nous rappelle Bossuet avec son *Discours sur l'histoire universelle* (III, 6). Si la méthode d'analyser l'histoire des Romains est la même chez ces deux écrivains, l'objectif est très différent. Bossuet essaie surtout « d'en tirer des leçons morales<sup>2</sup> », alors que « Montesquieu y décèle des raisons politiques de la suprématie romaine.<sup>3</sup> » En outre, Montesquieu signale un point très important qui caractérise le régime républicain. Il s'agit du rapport privilégié qu'il entretient avec les mœurs de ses citoyens. Si ces derniers respectent les vertus républicaines, la République devient de plus en plus forte. Cependant, une fois que la société est corrompue, ce régime devient très fragile - ce qui annonce le déclin des Romains<sup>4</sup>.

En s'attardant sur le sort de Carthage et sur celui de Rome, l'auteur des *Considérations*, attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que contrairement aux Carthaginois, les Romains de la République font la guerre pour acquérir et non pas pour s'enrichir. Dès lors, c'est avec amour que les soldats Romains font la guerre ce qui leur donne plus d'avantages devant leurs ennemis et ce qui rend la République de plus en plus forte<sup>5</sup>.

Outre l'amour de faire la guerre, sous la République, la société romaine a un grand respect à l'égard des lois : « Il n'y a rien de si puissant qu'une république où l'on observe les lois, non pas par crainte, non pas par raison, mais par passion, comme furent Rome et Lacédémone, car pour lors il se joint à la sagesse d'un bon gouvernement toute la force que pourrait avoir une faction.<sup>6</sup> » A travers cette citation, Montesquieu ne cache pas son admiration envers un peuple qui a compris la grande utilité des lois et la nécessité de les faire respecter par tout le monde sans aucune exception.

En revanche, en devenant de plus en plus forte, la société romaine change. Même si les gains de la guerre sont partagés d'une manière égale, la jalousie commence à s'installer au sein de cette société et une guerre entre les plébéiens et les patriciens s'annonce à l'intérieur

---

<sup>1</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, Hachette, 1841, partie troisième, ch. VI.

<sup>2</sup> *Considérations*, *op.cit*, note 2 de Catherine VOLPILHAC-AUGER, à la page 81 du ch. IV, p. 367.

<sup>3</sup> *Considérations*, *op.cit*, note 2 de Catherine VOLPILHAC-AUGER, à la page 81 du ch. IV, p. 367.

<sup>4</sup> *Considérations*, *op.cit*, note 1 de Catherine VOLPILHAC-AUGER, à la page 82 du ch. IV, p. 368.

<sup>5</sup> *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 82.

<sup>6</sup> *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 83.

même de Rome. Une fois que les Romains connaissent le sentiment de la jalousie, Rome court vers sa perte et seule la sagesse du sénat a pu retarder cette chute<sup>1</sup>. Toutefois, les soldats commencent à s'éloigner de plus en plus de la Ville. Ils restent plus de temps avec leurs généraux qu'au sein de la Ville. Ils commencent à s'attacher à leurs généraux. Ils ne font plus la guerre pour Rome, mais pour satisfaire des ambitions de quelques fortes individualités. De ce fait, les Romains se sont corrompus et le sénat ne peut rien faire face à une telle société. C'est une société qui ne reconnaît plus les principes républicains. Ce nouvel état d'esprit favorise l'installation de la monarchie et les Romains perdent une fois pour toute leur liberté<sup>2</sup>. De ce fait, le régime républicain n'a plus de place dans une société qui donne beaucoup d'importance aux individus et qui vénère une personnalité politique au détriment d'une autre. Il s'agit d'une nouvelle génération, une autre société qui ne respecte plus les institutions politiques romaines en tant que telles mais qui obéit aux représentants de ces institutions par crainte ou pour en tirer un profit personnel. Dès lors, l'esprit de cette nouvelle société favorise l'installation d'un nouveau régime politique plutôt despotique. La République s'affaiblit et ses fervents défenseurs ne peuvent pas la sauver. Il est clair que le régime républicain ne pouvait pas subsister au sein d'une société qui accepte d'être soumise à des individus qui commencent à se donner des pouvoirs surhumains au point de les considérer comme des dieux.

Au total, selon Montesquieu, l'Histoire romaine a connu trois sociétés différentes. D'abord, l'histoire de Rome commence avec l'émergence d'un nouveau peuple guidé par Romulus. Il s'agit d'un tout petit groupe qui a construit une toute petite ville "Rome" : « La ville n'avait même pas de rue<sup>3</sup> ». Ce groupe formait une micro-société qui s'est laissée guider successivement par sept rois différents. Avec l'accord de tous les membres de cette société, les plus anciens Romains ont décidé de faire la guerre à leurs voisins pour « avoir des citoyens, des femmes, ou des terres.<sup>4</sup> » Nous remarquons donc que c'était par nécessité que les premiers Romains ont fait la guerre aux peuples voisins. Ensuite, à la faveur de l'union des Romains avec les Sabins et l'arrivée de nouveaux citoyens, les Romains ne formaient plus une petite société vivant au sein d'une petite ville. Au contraire, il s'agit d'un grand peuple qui fait peur aux populations voisines. Cette réalité donne plus de fierté aux Romains et les pousse à ne jamais hésiter à entrer dans une guerre pour conserver ce statut de peuple belliqueux : « Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente.<sup>5</sup> »

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. VIII, pp. 118-122.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. IX, pp. 125-126.*

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 63.*

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 63.*

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 67.*

Dès lors, cette nouvelle société fait la guerre par amour de la guerre et pas seulement par nécessité. De ce fait la société se développe à un rythme soutenu. Selon Montesquieu, le régime royal ne pouvait plus répondre aux besoins d'une telle société. Il était temps que cette société change de régime politique. Le viol de Lucrèce et son suicide subséquent ont conduit les Romains à mettre fin à la royauté d'une façon brutale et à instaurer la République. Néanmoins, selon Montesquieu, une fois que Rome est devenue une puissance redoutable au sein des peuples d'Italie : « Il devait arriver de deux choses l'une : ou que Rome changeait son gouvernement, ou [qu'elle] resterait une petite et pauvre monarchie. <sup>1</sup> » La deuxième solution est quasiment impossible vu l'intérêt majeur que les Romains portent à la guerre et leur volonté de devenir les maîtres du monde. De ce fait, il est temps de mettre fin à la royauté et d'établir un nouveau système géré par deux consuls annuels. Il s'agit en l'occurrence du régime républicain.

Nous remarquons donc que, selon Montesquieu, le changement de la société romaine a induit un changement au niveau du régime politique et non l'inverse. Ce n'est pas le régime républicain qui a donné naissance à une nouvelle société romaine, mais c'est la société romaine elle-même qui, à un moment de son histoire, a décidé de mettre fin à la royauté et de s'approprier le régime républicain garant de sa liberté et de sa supériorité sur les peuples voisins: « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels : c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. <sup>2</sup> »

Dès lors, avec Montesquieu, nous apprenons à étudier l'histoire des peuples de l'univers sur la base d'une analyse approfondie des sociétés humaines et non pas à partir de spéculations sur les grandes personnalités politiques ou sur le régime politique qu'ils incarnent.

Cependant, toute société a besoin d'être administrée par quelqu'un (un roi) ou par un groupe de personnes qui ont la sagesse de pouvoir l'encadrer et de prévenir le pire pour éviter toute forme d'anarchie. Avec le régime républicain, c'est surtout le sénat qui assume cette responsabilité. Ce dernier a pris acte que la République ressortit à une société ondoyante et diverse. Cette diversité rend la mission du sénat de plus en plus difficile. Dès lors, le sénat a décidé de d'orienter l'attention du peuple vers l'extérieur de la Ville. Au lieu d'écouter les revendications politiques de cette société – fondatrice de la République – et d'essayer de répondre à ses demandes, le sénat a poussé le peuple à continuer à faire sans cesse la guerre à ses voisins. Cette décision a accentué la violence atavique des Romains. D'où l'on voit,

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 65.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 66.*

d'après Montesquieu que le sénat n'a pas tenté d'adoucir les mœurs des citoyens. Il n'a cherché qu'à maintenir la stabilité au sein de la Ville et à éviter toute forme de rébellion de la part du peuple : « Ce corps y était déjà assez porté de lui-même, car étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchait à le distraire de ses inquiétudes, et à l'occuper au-dehors.<sup>1</sup> »

Au début, cette politique était très efficace puisque longtemps Rome jouissait de la paix à l'intérieur de ses murailles. Cependant, le fait de faire la guerre sans cesse a fait grandir considérablement le territoire romain. En outre, la fonction de général, de chef militaire, a pris beaucoup d'importance. Les gens se mettent à vénérer les généraux qui obtiennent la soumission des peuples les plus hardis et les plus guerriers. Ces généraux deviennent des sortes de héros qui méritent d'être adulés par toute la population. Mais il y a plus : les soldats commencent à s'attacher à leurs généraux. Si jamais ces derniers entrent en conflit avec le sénat, ils trouveront assurément des troupes à leurs ordres et qui n'hésiteront pas à porter les armes à l'intérieur même de la Ville. Avec la politique du sénat qui encourage les guerres, la discipline militaire change de visage : « Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à regarder de loin la ville ; ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne put plus savoir si celui qui était à la tête d'une armée dans une province était son général ou son ennemi.<sup>2</sup> » Parvenue à ce niveau de désordre et de confusion, la guerre s'installe parmi les généraux et Rome devient un champ de bataille entre *imperatores* rivaux.

Dans ses *Considérations*, Montesquieu a expliqué comment le sénat a cherché à maintenir la haine que portait le peuple aux rois. Cette haine est la garantie même du maintien et de la survie du régime républicain. Cependant, à force d'en faire trop, le peuple romain commence à trop aimer sa liberté et à refuser toute forme de soumission : « Les patriciens, voulant empêcher le retour des rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui était dans l'esprit du peuple ; mais ils firent plus qu'ils ne le voulurent : à force de lui donner de la haine pour les rois ils lui donnèrent un désir immodéré de la liberté. Comme l'autorité royale avait passé tout entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que cette liberté dont on voulait lui donner tant d'amour, il ne l'avait pas ; il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et partager avec les nobles les magistratures curules.<sup>3</sup> » De ce fait, la République romaine connaît plusieurs périodes d'instabilité sans que cela porte atteinte à la

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit, ch. I, p. 66.*

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit, ch. IX, p. 126.*

<sup>3</sup> *Considérations, op. cit, ch. VIII, p. 119.*

nature même du régime politique tant que la société a toujours cette volonté de vivre au sein d'un État gouverné par un régime lui garantissant sa liberté.

En mentionnant l'idée de la liberté, il faut signaler que cette thématique est prégnante chez notre écrivain. Dans la grande majorité de ses œuvres, Montesquieu n'hésite pas à aborder ce sujet. Ses *Lettres persanes* sont avant tout une réflexion sur la liberté. Dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu essaie concilier respect des lois et liberté des citoyens. Dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, notre philosophe a tenté de montrer comment Sylla, si longtemps considéré comme un tyran, était avant tout un fervent défenseur de la liberté des Romains. D'ailleurs en s'adressant à Eucrate, Sylla disait : « J'ai cru qu'on dirait quelque jour que je n'avais châtié que des esclaves.<sup>1</sup> » Supra, il déclarait : « Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave.<sup>2</sup> »

D'après ce que Montesquieu a fait dire à Sylla, nous remarquons qu'à la différence des historiens, notre écrivain refuse de considérer Sylla comme quelqu'un qui a ouvert la voie aux généraux ambitieux qui visent à gouverner les Romains d'une main de fer et qui cherchent à mettre fin à la République au profit d'un régime despotique (César, Marius...)<sup>3</sup> Au contraire, Sylla a essayé de redonner aux Romains leur amour pour la liberté, leur fierté et le refus de toute forme de soumission. Si Sylla a échoué dans sa mission c'est que l'esprit de la société n'est plus le même. C'est une nouvelle société trop pacifique et qui ne reconnaît plus la liberté. Cette société ne voit son bonheur que dans l'asservissement. En effet, selon Montesquieu, à l'époque de Sylla, la société romaine a suffisamment changé au point de ne plus accepter de vivre sous un régime républicain. Il s'agit d'une métamorphose totale. Avec ce changement, nous passons d'une société qui aime trop sa liberté à une autre qui accepte d'être dominée et de vivre dans un état de soumission absolue.

Il faut noter que tous les historiens qui ont étudié l'histoire de Rome ont admiré la sagesse du sénat et sa grande capacité à maîtriser pendant plusieurs siècles la férocité des Romains et leur esprit toujours belliqueux. Toutefois, avec Montesquieu, nous remarquons que le sénat n'avait pas fait preuve de sagesse, puisqu'il a commis plusieurs erreurs (encouragement de la violence guerrière et privation de la liberté) qui ont poussé le peuple à

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, in *Montesquieu. Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte annoté par Roger GAILLOIS, Paris, Gallimard, 1949, (Collection Bibliothèque de la Pléiade), p. 502.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, *op.cit*, p. 501.

<sup>3</sup> Cette idée sera étudiée davantage dans le premier chapitre de la deuxième partie de notre travail, (voir : « Sylla et sa dictature »).

se défier de lui. Par surcroît, en faisant de la guerre la première politique de l'État et la solution à tous les problèmes, les généraux à leur tour ont essayé de résoudre leurs conflits à l'aide des armes sans hésiter à se battre au sein même de la Ville et à faire couler le sang de leurs concitoyens. A cette époque caractérisée par les conflits et les divergences entre le sénat et ses représentants d'une part et les généraux ambitieux de l'autre, la société romaine a évolué. Ce n'est pas du tout cette même société qui a eu la fierté de chasser les rois et de refuser toute forme de despotisme. D'ailleurs, Montesquieu trouve une très grande difficulté à décrire cette société nouvelle: « Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla ; on en trouvera dans Appien l'épouvantable histoire : outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain était furieux.<sup>1</sup> » Avec la guerre entre Sylla et Marius, toute la société a été mêlée aux luttes civiles. Le problème, c'est que cette société n'a pas essayé de mettre fin à la guerre en rappelant à ses généraux que l'intérêt de Rome compte plus que leurs ambitions politiques personnelles. Au contraire, chaque citoyen s'engage et choisit un camp contre l'autre. Toute la société était aveuglée au point d'oublier son amour de la patrie romaine et surtout de la liberté.

A travers la citation ci-dessus, nous remarquons que Montesquieu dépasse l'histoire de Rome telle qu'elle est racontée par Appien pour se concentrer sur l'état de la société lors de la guerre entre Sylla et Marius. Ce qui compte pour notre écrivain ce n'est pas ce que chaque général a fait et nombre de citoyens romains qu'il a tué. Ce qui est plus important pour notre penseur est de connaître la réaction des citoyens face à de telles atrocités. Malheureusement, notre philosophe a constaté qu'à cette époque, les citoyens encourageaient ces outrances en soutenant l'un ou l'autre des grands capitaines. Avec un tel comportement, la société romaine est prête à enterrer pour jamais sa liberté et à subir les caprices d'un monarque qu'il soit Sylla ou toute autre personnalité politique (César, Auguste...) Désormais, les Romains forment une société qui consent à vivre sous un régime despotique. Dès lors, la fin de la République est évidente et imminente et l'idée monarchique s'installe petit à petit. Le changement de mentalité des Romains – défenseurs de la liberté séduits par l'asservissement - prouve qu'en raison même de l'immensité du territoire romain et du confinement d'une partie importante de la population dans des provinces éloignées de la Ville, ceux-ci ignorent généralement les principes républicains. Il s'agit d'une société qui aime bien vivre dans l'oisiveté sans discuter de ses droits politiques. Cet état d'esprit inédit contribue à favoriser l'installation d'un régime monarchique, de nature despotique. La fin de la République est imminente, et Rome court

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 134.

vers sa chute dès le commencement du régime impérial. L'empire romain est désormais formé par une société docile, corrompue et dont les membres sont jaloux les uns des autres. Avec une telle société, la décadence des Romains n'est plus qu'une question de temps.

Pour conclure, selon Montesquieu, la société romaine ne change pas avec la transformation de régime politique. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : c'est le changement de la société et le développement de ses dispositions d'esprit qui conditionnent la nature du système politique. A leurs débuts, les Romains ne forment qu'un tout petit groupe qui peut être gouverné par un roi. Par la suite, le peuple romain connaît une croissance démographique. Sa brutalité et son caractère belliqueux nécessitent alors un régime politique capable de lui accorder plus de liberté dans un cadre strictement défini par les lois. Il s'agit du régime républicain. C'est surtout ce régime politique qui aidera les Romains à s'affirmer comme une force redoutable même face à Carthage.

Cependant, aucun régime politique n'est invincible. Le régime républicain exige rigueur et vertu de la part de l'ensemble des citoyens. Une fois que la jalousie commence à s'installer au sein de Rome et que l'intérêt public n'est plus prioritaire, la République se fragilise et un régime despotique s'installe progressivement à Rome. Dès lors, la société romaine n'est plus la même. Les principes républicains perdent de leur importance et la décadence de la société entraînera inévitablement la chute de Rome. Ainsi force nous est de noter que, selon Montesquieu, la chute des Romains a précédé la chute de Rome. C'est la corruption de la société qui va conduire Rome à sa fin. Ce ne sont pas les grandes personnalités politiques, telles que Sylla et César, qui mettront fin à la grandeur des Romains. Ces fortes individualités ne sont que de simples gouvernants qui vont accélérer la chute de Rome au sein d'une société asservie et corrompue.

## **Chapitre II**

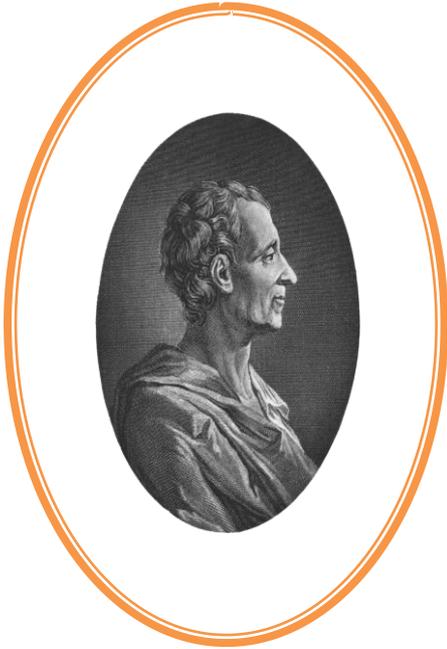
**Essai de définition du génie romain : le sens du réel, le goût du factuel, l'exaltation de l'utile.**

Dans un grand nombre de ses œuvres, Montesquieu étudie de près les mœurs et les institutions romaines. De fait, il commence par examiner le mode de vie des Romains. Il s'intéresse à la vie quotidienne du simple citoyen romain. Mais notre écrivain se pose aussi des questions sur les vertus et les valeurs tant morales que religieuses des Romains. Les limites entre la vie politique et la vie privée à Rome lui donne ample matière à réflexion. Dans son enquête, Montesquieu « épuise les causes morales, puis les causes physiques de la vie sociale. <sup>1</sup> » C'est dans la vie sociale des Romains que nous pouvons comprendre les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence lamentable. En effet, les historiens qui s'intéressent à l'histoire de Rome ont souvent mis l'accent sur le génie des Romains et se sont interrogés sur la manière qui a permis à ce peuple de dominer le monde pendant plusieurs siècles. Cependant, afin de décrypter ce génie, ils se sont surtout fondés sur un examen attentif des institutions romaines et de la force militaires des Romains. Ils ont également mentionné les qualités suréminentes de plusieurs personnalités politiques romaines d'envergure qui ont contribué au développement de Rome avec leur sagesse et leur bravoure. Toutefois, Montesquieu pense que le génie romain ne se limite pas à quelques célébrités romaines et aux représentants politiques du peuple. Selon lui, ce génie est consubstantiel à l'âme romaine. C'est au sein de la société romaine que nous devons chercher l'intelligence des Romains et leur habileté. Ainsi, ce génie était un élément fondamental faisant partie de la société romaine et qui a contribué longtemps à la construction même de Rome. Afin de prouver la participation de tous les Romains à la construction de la Ville et leur intelligence supérieure à celle des peuples voisins, Montesquieu établit une comparaison entre la vie privée et la vie politique des Romains. En outre, l'auteur des *Considérations*, s'intéresse d'une manière très particulière à leur vie religieuse. Selon lui, le statut de la religion à Rome a longtemps favorisé le développement de Rome et sa croissance progressive.

---

<sup>1</sup> Joseph DEDIEU, *Montesquieu*, Paris, Félix Alcan, 1913, p. 88.

## 1) Rome. Vie privée et vie politique



Montesquieu<sup>1</sup>

« Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui. » (*Considérations*, ch. I)

« La ville n'avait pas même de rues. » (*Considérations*, ch. I)

« [...] les hommes toujours au travail ou dans la place publique ne se tenaient guère dans les maisons. » (*Considérations*, ch. I)

---

<sup>1</sup>Montesquieu, portrait :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/7b/Charles\\_de\\_Secondat%2C\\_Baron\\_de\\_Montesquieu.jpg/454px-Charles\\_de\\_Secondat%2C\\_Baron\\_de\\_Montesquieu.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/7b/Charles_de_Secondat%2C_Baron_de_Montesquieu.jpg/454px-Charles_de_Secondat%2C_Baron_de_Montesquieu.jpg)

Si nous avons choisi d'évoquer les citations ci-dessus successivement et de les mettre en relief, c'est dans le but d'étudier de près la nature du regard que porte Montesquieu sur les Romains. Les trois citations en question sont toutes tirées du premier chapitre de ses *Considérations*. Elles sont mentionnées dans les deux premiers paragraphes de ce chapitre, d'où l'importance de ces déclarations puisqu'il s'agit de la première approche de la part de notre écrivain concernant le monde romain dans ses *Considérations*. Avant d'étudier davantage ces citations, il faut rappeler que le premier chapitre de cet ouvrage a pour titre : « 1. Commencements de Rome. 2. Ses guerres.<sup>1</sup> » Face à un tel titre, le lecteur s'attend à une étude historique qui rappelle la construction de Rome, la date de la fondation de la Ville et l'aspect légendaire qui enveloppe les commencements de toute une civilisation qui va conquérir par la suite tout l'univers et cela pendant plusieurs siècles. Dès qu'il est question des débuts des Romains, il convient de mentionner comment deux enfants sauvés par une louve ont eu par la suite l'ambition de construire leur propre ville et de soumettre tous les peuples voisins. D'ailleurs, selon la légende, la construction de Rome commence avec une discussion entre Romulus et son frère Rémus qui a dégénéré et qui a fini par la mort de Rémus assassiné par son frère. Cette histoire, même s'il s'agit d'un récit légendaire ayant un rapport fondamental avec la mythologie romaine, décrit clairement l'aspect violent des Romains et cela dès le commencement de Rome.

Toutefois, avec Montesquieu, le lecteur aura la surprise d'aborder la question des commencements de Rome sans aucune mention de date. Notre écrivain ne s'est même pas donné la peine de préciser l'époque, le siècle ou l'emplacement géographique du sujet de son histoire. Rémus n'est mentionné nulle part, ni dans le chapitre I des *Considérations*, ni dans les chapitres suivants. Romulus, quant à lui, est présenté pour la première fois à travers la citation suivante : « Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins.<sup>2</sup> » En évoquant Romulus et ses successeurs simultanément dans la même phrase, Montesquieu prive le premier roi des Romains de toute forme de distinction. Notre écrivain ne s'attarde pas sur l'enfance mythique de Romulus. Ce dernier n'est même pas présenté comme le fondateur de Rome. Cette prise de position de la part d'un écrivain du XVIII<sup>ème</sup> siècle s'explique par plusieurs données. D'abord, le siècle des Lumières a connu l'apparition d'une nouvelle génération qui ne veut plus se limiter à admirer le passé des Anciens et qui ne cherche plus à les imiter et à tirer des leçons de leur passé glorieux. Il s'agit d'un courant des penseurs qui n'acceptent que ce que la raison pouvait comprendre. Ensuite, avec ses

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 63.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 63.

*Considérations*, Montesquieu évite d'être répétitif et a l'ambition de jeter une lumière nouvelle sur un sujet largement étudié par ses prédécesseurs ainsi que par ses contemporains. De plus, en écrivant ses *Considérations*, Montesquieu s'adresse à un lecteur bien cultivé qui connaît parfaitement l'histoire romaine. C'est un lecteur qui n'a pas besoin d'un récit historique lui rappelant la mythologie romaine. Face à un tel lecteur, Montesquieu n'est pas dans l'obligation de nommer les rois de Rome, de préciser l'emplacement de la Ville au sein de l'Italie et la chronologie des débuts de son histoire. L'écrivain, a décidé d'abréger son histoire en passant directement à une analyse plus approfondie de l'histoire de Rome. Dès lors, il ne s'agit plus d'une histoire romaine mais d'une réflexion sur l'histoire de Rome. D'ailleurs, notre écrivain a choisi pour son ouvrage un titre qui montre clairement le but de la rédaction d'un nouveau livre sur le monde romain : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Son écrit ne se veut pas historique même si par la nature même du sujet, les *Considérations* peuvent éventuellement être considérées comme un ouvrage historique. Avec Montesquieu, il est avant tout question d'étudier le développement d'une société qui a évolué au cours des siècles. Notre écrivain est certain qu'à travers cet angle de vue, il pouvait expliquer d'une manière plus logique et plus scientifique les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. Nous avons déjà vu comment Montesquieu s'est intéressé à la mentalité des Romains et à la nature même de leur esprit. De même, nous avons examiné sa démarche qui vise à déterminer les traits spécifiques de cette société et la manière dont la nature de cette société exerce une grande influence sur le choix du régime politique de Rome : la Royauté, la République, l'Empire. En outre, les caractéristiques de la société romaine ont favorisé la puissance des Romains ainsi que leur décadence. Néanmoins, les *Considérations* de Montesquieu qui comprennent exactement 185 pages<sup>1</sup> sont les fruits d'une réflexion très profonde de la part de son écrivain. Montesquieu ne s'est pas limité à étudier la nature de l'esprit romain au sein d'une société en évolution continue. Au contraire, pour mieux comprendre cette société, ce penseur a décidé de définir les limites et le rapport entre la vie privée du citoyen romain et sa vie publique.

Si nous revenons aux trois citations que nous avons signalées un peu plus haut, nous remarquons que Montesquieu se veut très prudent dans son étude et cela tout en restant bien direct et très précis. Le style d'écriture de cet écrivain l'aide beaucoup dans cette mission. Ses *Considérations* sont réparties sur 23 chapitres plus au moins longs. Le plus court chapitre s'étale seulement sur trois pages. Il s'agit du chapitre III qui est intitulé : « Comment les

---

<sup>1</sup> Voir l'édition de Catherine VOLPILHAC-AUGER, Saint-Amand, Gallimard, 2008, (Collection folio classique).

Romains purent s'agrandir » Il convient de ne pas s'en tenir aux seuls titres que Montesquieu a donnés à ses chapitres, car tout l'ouvrage avec l'ensemble de ses chapitres est une enquête de la part de l'écrivain pour comprendre les causes de la grandeur des Romains aussi bien que les causes de leur décadence. Si nous voulons vraiment comprendre comment, selon Montesquieu, les Romains ont pu s'agrandir, il ne faut pas s'arrêter au chapitre III de ses *Considérations*. Au contraire, il faut lire chaque mot de cet ouvrage, car tout énoncé avancé par notre écrivain peut expliquer ou bien les raisons de la grandeur des Romains ou plutôt les causes de leur chute. Si Montesquieu a choisi d'intituler le chapitre III de cette manière, c'est qu'il faut chercher dans ce chapitre même la cause fondamentale de la grandeur des Romains, sans toutefois nier la présence de plusieurs autres facteurs mentionnés dans les autres chapitres des *Considérations*. La genèse de cette œuvre se fait progressivement, au fur et à mesure de la rédaction des différents chapitres. Pour comprendre l'essence même de la réflexion de l'écrivain sur l'histoire romaine, il faut lire l'ouvrage dans son intégralité. D'ailleurs, dans la préface de l'*Esprit des lois*, Montesquieu demande clairement à son lecteur de lire en profondeur son livre et de ne pas juger un ouvrage entier seulement à travers quelques phrases tirées de telle ou telle partie de l'œuvre en question : « Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas : c'est de ne pas juger, par la lecture d'un moment, d'un travail de vingt années ; d'approuver ou de condamner le livre entier, et non pas quelques phrases. Si l'on veut chercher le dessein de l'auteur, on ne le peut bien découvrir que dans le dessein de l'ouvrage<sup>1</sup> » En effet, cette mise en garde de la part de Montesquieu peut s'appliquer pareillement à la lecture des *Considérations*. Pour ce qui concerne cet écrit, il faut noter également que les plus longs chapitres comportent seulement 13 pages (ch. VI, ch. XI et le ch. XXII). Les phrases dans les *Considérations* sont généralement très courtes. L'écrivain a choisi un style très simple, concis, qui aide son lecteur à comprendre le but même de la rédaction de ses *Considérations*. A la lecture de cet ouvrage, on a l'impression que l'écrivain des *Lettres persanes* avec son style mordant et celui des *Considérations*, écrites à l'aide d'un style plus rigoureux, sont deux écrivains différents. Cela s'explique par la nature même de ces deux ouvrages. Avec les *Considérations*, nous sommes en face d'un écrivain plus mûr, plus sérieux et qui a conscience de la nouveauté de son approche et de l'importance du sujet traité. Nous pouvons d'ailleurs comprendre cette prise de position de la part de notre écrivain dès les premiers mots de ses *Considérations*. D'ailleurs, nous avons choisi délibérément de mettre en évidence quelques déclarations de la part de Montesquieu tirées du

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, préface, p. 81.

chapitre I de ses *Considérations* qui ont l'avantage non seulement de nous donner une idée sur le style d'écriture afférant à ce nouvel écrit sur Rome, mais ils ont le mérite de montrer dès le commencement de son récit, l'originalité foncière de cet ouvrage.

En effet, dès les premières lignes de ses *Considérations*, Montesquieu a choisi de s'adresser directement à son lecteur afin que ce dernier l'accompagne pas à pas dans ses réflexions sur l'histoire de Rome : « Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui.<sup>1</sup> » Avec cette déclaration, l'écrivain met en garde son lecteur tout en signalant implicitement, que dès qu'il s'agit de Rome, les historiens sont victimes de fausses idées qui les détournent de la véritable histoire des Romains. En réalité, il est évident que Montesquieu s'adresse également à lui-même afin de ne pas refaire les mêmes erreurs que ses prédécesseurs. Il est conscient de la grandeur de son sujet et se veut prudent. Toutefois, tout en étant avisé, plein de retenue et de circonspection, Montesquieu est confiant dans sa démarche. Il a décidé de commencer l'histoire de Rome en s'intéressant directement à la vie privée du Romain par rapport à sa vie publique. Tout en décrivant la petitesse de la ville de Rome dans ses débuts, il signale l'importance de la vie publique chez les Romains : « [...] les hommes toujours au travail ou dans la place publique ne se tenaient guère dans les maisons.<sup>2</sup> » D'après cette citation, nous comprenons que chez le Romain, la vie publique a plus du poids dans son existence quotidienne. Le citoyen romain n'est pas fermé sur lui-même. La place publique a plus d'importance dans sa vie que sa maison elle-même. D'après cette description nous pouvons constater que chez les Romains, toute la société est considérée comme une seule grande famille dont les membres se voient régulièrement. Montesquieu n'oublie pas que la société romaine est avant tout une société masculine. Les femmes n'ont pas vraiment de place dans la vie publique. C'est pour cette raison, que l'écrivain utilise l'expression « les hommes » plutôt que « les Romains ». Tout cela n'est pas une nouveauté. Cependant, ce qui est nouveau avec Montesquieu, c'est le fait de considérer la sociabilité des Romains et l'importance qu'ils donnent à la vie publique comme l'une des causes de la grandeur des Romains. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le rôle de la société avec tous ses membres dans la construction de l'État et son développement à travers la vie publique de tout le peuple commence à prendre de l'importance. Néanmoins, c'est avec Montesquieu qu'on commence à expliquer la grandeur des Romains par la présence des citoyens dans la place publique et par leur participation réelle au sein de leur société. Généralement, la puissance de Rome est étudiée à travers les

---

<sup>1</sup> *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 63.

<sup>2</sup> *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 63.

institutions romaines et l'effort individuel de ceux qui détiennent le pouvoir. Donc, avec Montesquieu, nous découvrons que chaque citoyen romain est utile et capable de participer selon ses moyens au développement de l'État. C'est en cela que réside le vrai génie des Romains. Pour assurer la grandeur de Rome, l'effort de tous les citoyens est sollicité. De même, en s'attardant sur l'histoire de Rome, Montesquieu a noté que dès les débuts de leur histoire, les Romains ont cherché à faire grandir leur société par l'adjonction de nouveaux citoyens : « Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes, ou des terres.<sup>1</sup> » Les premiers Romains ont donc habilement constaté que pour s'affirmer comme une force redoutable et respectée, il était primordial d'accroître leur microsociété par l'accueil de citoyens remarquable. C'est pour cette raison que parmi tous les peuples qui les entourent, les Romains ont pris la décision de s'unir avant tout avec les Sabins : « Les forces de Rome s'accrurent beaucoup par son union avec les Sabins, peuple dur et belliqueux.<sup>2</sup> » A travers cette citation, nous remarquons que les premiers Romains ont un sens du réel très développé. Ils n'ont pas essayé de s'unir avec les peuples riches, mais plutôt avec ceux qui aiment les guerres autant qu'eux. De cette façon, l'union des Romains avec les Sabins était une vraie réussite dans l'histoire de Rome. L'alliance entre ces deux peuples est réalisée d'une manière très souple sans qu'il y ait eu aucun hiatus entre eux, puisque tous les deux partagent la même vision du monde, à savoir, le culte de la guerre et la volonté de puissance.

En effet, la perspicacité des Romains se voit à travers leur conception du monde qui est fondée selon eux sur la notion de citoyenneté. Tant il est vrai que le citoyen constitue la pierre angulaire de toute société. Ils ont donné une grande importance à ce concept au point que tous les étrangers habitant à Rome aspirent à la citoyenneté. Le citoyen romain tout en ayant des devoirs à l'égard de sa nation, profite d'un certain nombre de privilèges, ce qui valorise considérablement son rôle au sein de la société romaine.

Ayant saisi l'importance du concept de la citoyenneté, les Romains avaient l'intelligence d'encadrer cette catégorie sociale d'un certain nombre de principes. Il s'agit de tout un ensemble de valeurs qui ont le mérite de bien éduquer chaque citoyen romain. D'ailleurs, dans son *Esprit des lois*, Montesquieu a consacré tout un livre (livre quatrième) à étudier le thème de l'éducation<sup>3</sup>. Ce livre est intitulé : « Que les lois de l'éducation doivent être relatives aux principes du gouvernement. » Ce titre résume bien tout le contenu du livre. Il

---

<sup>1</sup> *Considérations*, ch. I, *op.cit.*, p. 63.

<sup>2</sup> *Considérations*, ch. I, *op.cit.*, p. 64.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des Lois*, I, livre quatrième, Edition établie par Laurent VERSINI, Saint-Amand, Gallimard, 2010, (Collection Folio/ Essais), pp. 130-146.

laisse entendre que chaque société doit chercher une éducation propre au régime politique qui l'administre. Selon Montesquieu, il n'existe pas une seule bonne éducation que nous pouvons accorder à n'importe quelle société. Or, nous savons très bien que l'histoire romaine a connu trois régimes politiques différents : la royauté, la république et l'empire. De même, Montesquieu nous a expliqué comment le parcours historique des Romains s'est caractérisé par trois différentes sociétés. Dans ce cas, les Romains ont-ils pu trouver l'éducation convenable à chaque régime politique romain ? Au fil des siècles, le citoyen romain a-t-il pu profiter d'une éducation lui permettant de toujours servir Rome et de se rendre utile à sa nation ?

En réalité, dans le quatrième livre de son *Esprit des lois* Montesquieu affirme l'idée suivante : « Les lois de l'éducation sont les premières que nous recevons. Et comme elles nous préparent à être citoyens, chaque famille particulière doit être gouvernée sur le plan de la grande famille qui les comprend toute.<sup>1</sup> » D'après cette citation, nous pouvons constater que selon Montesquieu, l'idée de la citoyenneté est une notion qui doit être encadrée par la loi. Ce sont les lois qui font des individus d'une même société les citoyens d'un seul pays. En outre, selon lui, les membres d'une même société constituent une grande famille composée par plusieurs petites familles. Dès lors, l'éducation qu'un citoyen reçoit au sein de sa société ne doit pas être en contradiction avec l'éducation qu'il acquiert au sein de sa propre famille. Ainsi, pour avoir de bons citoyens, il est primordial que l'éducation donnée par les parents soit coordonnée avec celle fournie par l'État. En outre, Montesquieu précise que le but de l'éducation est différent d'un régime politique à un autre : « Les lois de l'éducation seront donc différentes dans chaque espèce de gouvernement. Dans les monarchies, elles auront pour objet l'honneur ; dans les républiques, la vertu ; dans le despotisme, la crainte.<sup>2</sup> » Chaque type de gouvernement engendre au fond des individus d'une même société un sentiment spécifique. Quel que soit ce sentiment, les législateurs fournissent un ensemble des lois qui sont capables de l'enraciner dans le tréfonds de chaque citoyen pour garantir le maintien du régime politique en question (monarchie, république, despotisme). Avec ce point de vue, nous voyons bien que selon Montesquieu le terme *éducation* ne signifie pas : savoir, connaissance, science... Il s'agit plutôt d'un comportement et d'un état d'esprit qui doit être en harmonie avec les objectifs d'un type de gouvernement bien précis. C'est pour cette raison que Montesquieu affirme que selon ces objectifs, le lieu où s'acquiert telle ou telle éducation est différent d'un régime politique à l'autre. Par exemple, pour apprendre aux citoyens l'honneur,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 130.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 130.

caractéristique du régime monarchique, il faut avoir un contact permanent avec le monde : « Ce n'est point dans les maisons publiques où l'on instruit l'enfance, que l'on reçoit dans les monarchies la principale éducation ; c'est lorsque l'on entre dans le monde, que l'éducation en quelque façon commence. Là est l'école de ce que l'on appelle *honneur*, ce maître universel qui doit partout nous conduire.<sup>1</sup> » Avec ce régime politique : « On n'y juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais comme belles ; comme justes, mais comme grandes ; comme raisonnables, mais comme extraordinaires.<sup>2</sup> »

Contrairement au régime monarchique, Montesquieu pense que l'éducation au sein d'un gouvernement despotique est plutôt une éducation qui cherche à former de mauvais sujets vivant en permanence avec le sentiment de crainte même à l'intérieur de leur propre maison où les parents jouent le rôle des tyrans : « L'éducation y est donc en quelque façon nulle. Il faut ôter tout, afin de donner quelque chose ; et commencer par faire un mauvais sujet, pour faire un bon esclave.<sup>3</sup> » Dès lors, le bon citoyen est celui qui accepte d'être dominé et qui considère délibérément la tyrannie comme le seul régime politique pouvant lui assurer une vie paisible. Pour arriver à obtenir de tels citoyens capables de vivre dans l'extrême obéissance, l'éducation doit commencer dès l'enfance et les parents ont l'ultime conviction qu'il faut élever leurs enfants en cultivant chez eux le sentiment de la peur et cela afin d'éviter toute forme d'initiative mettant en danger la légitimité de leur pouvoir autoritaire : « Dans les États despotiques, chaque maison est un empire séparé. L'éducation [...] se réduit à mettre la crainte dans le cœur, et à donner à l'esprit la connaissance de quelques principes de religion fort simples. Le savoir y sera dangereux, l'émulation funeste<sup>4</sup>. » Cette démarche est complètement différente quand il est question du régime républicain. Au sein d'une république, « on a besoin de toute la puissance de l'éducation.<sup>5</sup> » Il s'agit d'un enseignement qui cherche à former des citoyens qui acceptent de renoncer à leurs intérêts personnels au profit de l'État. Avec le régime républicain, l'esprit du groupe devient une nécessité et une condition de son existence même. Dans son *Esprit des lois*, Montesquieu a choisi de définir ce renoncement chez le citoyen républicain comme une « vertu politique.<sup>6</sup> » Pour décrire cette vertu propre au régime républicain, Montesquieu nous donne la définition suivante : « On peut définir cette vertu, l'amour des lois et de la patrie. Cet amour, demandant une préférence

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 131.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I *op.cit*, p. 131.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 131.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, pp. 135-136.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 137.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, ch. I, *op.cit*, p. 137.

continuelle de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières : elles ne sont que cette préférence.<sup>1</sup> »

A travers tout ce que nous avons avancé, nous remarquons que Montesquieu essaie de décrire d'une manière générale le principe de l'éducation dans chaque régime politique : monarchique, républicain, despotique. Il s'agit d'une éducation garantissant la formation des citoyens ayant des principes et des valeurs qui s'accordent parfaitement avec la nature du régime politique qui les gouverne. Dès lors, pour qu'un régime politique subsiste et pour qu'il affirme son légitimité aux yeux du peuple, il faut prendre soin du principe de l'éducation. D'ailleurs, Montesquieu trouve que la réussite des Romains est le fruit d'un système politique qui a pris soin de bien éduquer les différents membres de la société romaine.

En effet, *l'Esprit des lois* est un ouvrage parsemé d'idées qui contrebalancent les vieux concepts et les anciennes méthodes et qui ouvrent la voie au lecteur de bonne foi vers de nouvelles démarches susceptibles d'éclairer des sujets méritant d'être étudiés différemment. Tel est le cas de l'histoire des Romains et des causes de leur grandeur comme de leur décadence. Avec Montesquieu, nous sommes invités à examiner la réussite des Romains à travers leur système éducatif fondé sur le principe de l'utilité.

Dans *l'Esprit des lois*, l'écrivain établit une comparaison entre les anciens et les modernes. C'est un parallèle qui valorise l'éducation des peuples anciens puisque celle-ci présente deux avantages sur l'éducation moderne. Nous pouvons saisir ces deux qualités à travers la citation suivante :

« La plupart des peuples anciens vivaient dans des gouvernements qui ont la vertu pour principe ; et, lorsqu'elle y était dans sa force, on y faisait des choses que nous ne voyons plus aujourd'hui, et qui étonnent nos petites âmes.

Leur éducation avait un autre avantage sur la nôtre ; elle n'était jamais démentie.<sup>2</sup> »

D'après cette citation, nous voyons bien que Montesquieu préfère l'éducation propre au régime républicain. C'est une éducation utile pour l'ensemble du peuple sans privilégier une classe sociale sur une autre. Avec la vertu comme principe, l'éducation forme des citoyens dépourvus de toute forme d'égoïsme et qui cherchent l'intérêt public. A travers l'expression « nos petites âmes », nous pouvons comprendre que selon Montesquieu, par rapport à l'éducation des anciens, celle de son époque est très futile. Le décalage entre les deux systèmes éducatifs est immense. D'ailleurs, ce qui rend l'éducation des Anciens plus efficace c'est qu'elle n'est pas démentie par aucun autre système éducatif. Chez les anciens, et

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, *op.cit.*, p. 137.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit.*, I, livre quatrième, ch. IV, p. 136.

sous le régime républicain, les lois de l'éducation sont respectées au sein de la place publique aussi bien que dans les maisons. Les parents apprennent à leurs enfants les mêmes principes encouragés par les législateurs. De ce fait, l'éducation que reçoit l'enfant dès son jeune âge, ne sera jamais contredite ce qui aide à la formation des bons citoyens ayant tous les mêmes buts : servir leur pays et assurer l'intérêt général de tout le peuple. Ce système éducatif est totalement différent de celui de nos jours : « Aujourd'hui, nous recevons trois éducations différents ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. Cela vient, en quelque partie, du contraste qu'il y a parmi nous entre les engagements de la religion et ceux du monde ; chose que les anciens ne connaissaient pas.<sup>1</sup>» A travers ce point de vue, Montesquieu explique la supériorité des anciens non seulement par leur système éducatif, mais aussi par le statut de la religion chez eux. De ce fait, tout en parlant des Anciens d'une manière générale, Montesquieu renvoie la grandeur des Romains à leur éducation qui vise l'intérêt public et qui invite les citoyens à se préoccuper de tout ce qui est utile pour tous les citoyens. Le génie des Romains réside donc, dans leur volonté d'accorder à leurs enfants une même éducation qui rend leur apprentissage plus réel et plus propice. En outre, afin de mieux comprendre les causes de la gloire des Romains, Montesquieu a décidé d'analyser de près le rôle de la religion dans le monde romain.

En effet, *l'Esprit des lois* est un ouvrage parsemé d'idées qui contrebalancent les vieux concepts et les anciennes méthodes et qui ouvrent la voie au lecteur de bonne foi vers de nouvelles démarches susceptibles d'éclairer des sujets méritant d'être étudiés différemment. Tel est le cas de l'histoire des Romains et des causes de leur grandeur comme de leur décadence. Avec Montesquieu, nous sommes invités à examiner la réussite des Romains à travers leur système éducatif fondé sur le principe de l'utilité.

Dans *l'Esprit des lois*, l'écrivain établit une comparaison entre les anciens et les modernes. C'est un parallèle qui valorise l'éducation des peuples anciens puisque celle-ci présente deux avantages sur l'éducation moderne. Nous pouvons saisir ces deux qualités à travers la citation suivante :

« La plupart des peuples anciens vivaient dans des gouvernements qui ont la vertu pour principe ; et, lorsqu'elle y était dans sa force, on y faisait des choses que nous ne voyons plus aujourd'hui, et qui étonnent nos petites âmes.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, *op.cit.*, ch. IV, p. 137.

Leur éducation avait un autre avantage sur la nôtre ; elle n'était jamais démentie.<sup>1</sup> »

D'après cette citation, nous voyons bien que Montesquieu préfère l'éducation propre au régime républicain. C'est une éducation utile pour l'ensemble du peuple sans privilégier une classe sociale sur une autre. Avec la vertu comme principe, l'éducation forme des citoyens dépourvus de toute forme d'égoïsme et qui cherchent l'intérêt public. A travers l'expression « nos petites âmes », nous pouvons comprendre que selon Montesquieu, par rapport à l'éducation des anciens, celle de son époque est très futile. Le décalage entre les deux systèmes éducatifs est immense. D'ailleurs, ce qui rend l'éducation des Anciens plus efficace c'est qu'elle n'est pas démentie par aucun autre système éducatif. Chez les Anciens, et sous le régime républicain, les lois de l'éducation sont respectées au sein de la espace public aussi bien que dans la sphère privée. Les parents apprennent à leurs enfants les mêmes principes que ceux prônés par les législateurs. De ce fait, l'éducation que reçoit l'enfant dès son jeune âge, ne sera jamais remise en cause - ce qui aide à la formation de bons citoyens ayant tous les mêmes buts : servir leur pays et assurer l'intérêt général de tout le peuple. Ce système éducatif est totalement différent de celui en vigueur au temps de Montesquieu : « Aujourd'hui, nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. Cela vient, en quelque partie, du contraste qu'il y a parmi nous entre les engagements de la religion et ceux du monde ; chose que les anciens ne connaissaient pas. <sup>2</sup>» A travers ce point de vue, Montesquieu explique la supériorité des anciens non seulement par leur système éducatif, mais aussi par le statut de la religion chez eux. De ce fait, tout en parlant des Anciens d'une manière générale, Montesquieu explique la grandeur des Romains par leur éducation qui vise l'intérêt public et qui invite les citoyens à se préoccuper de tout ce qui est utile pour l'ensemble de leurs concitoyens. Le génie des Romains réside donc dans leur volonté d'accorder à leurs enfants une même éducation qui rende leur apprentissage plus concret et plus efficace. En outre, afin de mieux comprendre les causes de la gloire des Romains, Montesquieu a décidé d'analyser de près le rôle de la religion dans le monde romain.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, *op.cit.*, ch. IV, p. 136.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, I, livre quatrième, *op.cit.*, ch. IV, p. 137.

## 2) Politique et religion chez les Romains

Au cours de son histoire, et pendant plusieurs siècles, Rome était le lieu de rencontre de nombreuses religions venant de la Grèce et de l'Orient. Depuis la fondation de la Ville jusqu'à la chute de l'empire, les Romains étaient un peuple qui donne une très grande importance à la religion. Ils respectent beaucoup les dieux des autres peuples et ils tirent une indéniable fierté de leur propre religion nationale.

Toutefois, avec le temps, et pour ce qui concerne la religion, le monde romain connaît plusieurs mutations. Ces changements ont un rapport avec la stabilité de l'État et la nature de son régime politique. D'ailleurs, depuis 133 jusqu'à 31 av J.-C., la république romaine connaît une véritable période de crise. Les troubles et l'incertitude ont touché tous les domaines : le régime politique romain, la littérature latine<sup>1</sup>, la philosophie, la religion... En effet, si la religion traditionnelle se maintient sous les formes habituelles, ce siècle de trouble se caractérise par le développement de multiples courants philosophiques venus de la Grèce tels que l'épicurisme et le stoïcisme. Ce fait prouve que la société romaine est en développement continu avec la ferme volonté de changement pour s'adapter l'universalisation du territoire romain et à son ouverture sur les peuples voisins. Il s'agit d'un changement sur deux niveaux puisque dans les milieux cultivés la philosophie se substitue insidieusement à la religion. A travers elle, on cherche une réponse rationnelle, cohérente, satisfaisante aux problèmes de la vie et de la mort (stoïcisme et épicurisme). Contrairement aux esprits cultivés, le petit peuple, quant à lui, se tourne vers d'autres religions nouvelles venues de l'Orient (Cybèle et Bacchus). Ce changement a eu lieu d'une manière progressive tout au long de plusieurs siècles et dans un monde fondé sur une relation assez particulière entre pouvoir politique et religion. Depuis la royauté jusqu'à la chute de l'Empire, cette relation varie avec l'évolution des institutions politiques romaines et surtout avec l'ouverture des Romains sur l'Orient et l'émergence subséquente du christianisme dans le monde romain. Face à ces faits historiques, une réalité s'impose : tous les changements qu'a connu le monde romain et qui ont fait la grandeur de Rome et sa gloire ont pareillement entraîné sa chute. Ce dernier point de vue est largement défendu et illustré par Montesquieu non seulement dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, (publié en 1734), mais aussi dans un grand nombre de ses écrits. Toutefois, c'est surtout dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* (1716) que Montesquieu étudie amplement le rôle de la religion chez les Romains et son lien étroit avec les affaires

---

<sup>1</sup> Plus tard, sous l'Empire, l'apparition d'un nouveau genre littéraire : la littérature latine chrétienne qui cherche à définir le christianisme et à lutter contre le paganisme, contre les philosophes et les hérétiques.

politiques. Il s'agit d'un écrit de jeunesse, lu à l'Académie de Bordeaux le 18 juin 1716 et qui ne sera imprimé qu'après la mort de son auteur.

En effet, tradition, religion contrôlée par le pouvoir politique, tolérance, sont trois réalités qui définissent la vie religieuse à Rome. Ces trois principes constituent des règles intangibles dans le monde romain. Chaque personne qui rejette ces valeurs est considérée comme un politiquement dangereuse. Tel est le cas avec les chrétiens et les juifs qui ont refusé radicalement cette réalité, ce qui a poussé les Romains païens à les persécuter périodiquement.

Il faut savoir que pour les Romains païens, « le monde de croyance n'est pas fondé sur la révélation ni sur la foi, mais sur la tradition.<sup>1</sup> » Il s'agit d'une société qui a un grand respect pour la croyance religieuse de ses ancêtres. Le droit de paternité est fondamental à Rome. D'ailleurs, à Rome nous assistons à une relation très étroite entre vie sociale et vie religieuse. Les Romains ne font aucune distinction entre respect des dieux et respect des lois. Ces deux impératifs catégoriques se complètent harmonieusement. Aucune des deux ne nie l'autre ou la dépasse. Ces deux exigences fondamentales ont la même valeur à Rome et toute la morale et la politique romaine tiennent compte de cette réalité. De surcroît, dans le monde romain et depuis les commencements de Rome jusqu'à la chute de l'Empire, la religion fut dirigée par la politique. Même avec l'émergence du christianisme, il a fallu attendre jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle pour que les grandes persécutions prennent fin et cela grâce à l'empereur Constantin et à son édit de Milan de 313. C'est plutôt grâce à la politique de cet empereur que le christianisme fut officiellement toléré à Rome. Cela nous permet de voir à quel point la religion à Rome était encadrée et dirigée par la politique. Cette réalité Montesquieu l'a bien comprise et cela dès son jeune âge surtout à travers sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*.

En réalité, la croyance religieuse est généralement le fruit d'émotions assez fortes qui distingue l'homme de tout autre être vivant. Ce sentiment fait sortir l'esprit humain du domaine de la mortalité et lui permet d'entrevoir, sinon de connaître, celui de l'immortalité bienheureuse. Cette ouverture sur le légitime divin légitime toute croyance d'ordre religieux. Il s'agit d'un processus qui fuit la réalité humaine à la recherche de l'immortalité et de l'infini. Au cours de ce cheminement, l'homme est confronté à des sentiments très contradictoires : la passion, le respect, l'idolâtrie, le sacrifice, la crainte... D'ailleurs, dans son *Esprit des lois*, Montesquieu affirme que : « L'homme pieux et l'athée parlent toujours de

---

<sup>1</sup> Claudia MOATTI, « Rome entre paganisme et monothéisme », in *La méditerranée entre la raison et la foi*, Le Majan, Actes Sud-Leméac, 1998, p. 25.

religion ; l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce qu'il craint. <sup>1</sup>» Avec ces sentiments, le concept de mort n'a plus la même signification. Il arrive même que l'homme croyant se détache complètement de tout ce qui est terrestre. Il pouvait de même entrer en un conflit avec son entourage et avec toutes formes de prohibition. L'amour profond pour une religion pouvait rendre son adepte de dangereux au sein d'un groupe qui ne croyait pas à sa religion. Cela pouvait conduire à une guerre inévitable. Tel était le cas avec les juifs et les chrétiens à Rome.

En matière de religion, nous avons la célèbre expression latine : « Credo quia absurdum<sup>2</sup> » ? Si nous prenons à la lettre ce point de vue, nous constatons que la passion religieuse ne s'explique pas par des données politiques. Il s'agit d'un amour profond qui donne raison à telle ou telle croyance. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette citation est souvent considérée comme celle d'un écrivain chrétien (Tertullien). Or, le christianisme était une religion interdite à Rome. Les chrétiens ainsi que les juifs ne formaient qu'une minorité persécutée au sein d'un monde païen qui leur était hostile. C'est pour cette raison que Montesquieu, tout en ayant l'intention d'étudier la société romaine, se préoccupe surtout des dieux romains et de l'importance que le Romain païen donne aux dieux de la cité. Sur ce point, notre écrivain se distingue clairement de son prédécesseur Bossuet qui donne de la priorité au christianisme et qui considère la persécution des chrétiens comme l'une des causes qui ont mené Rome à la décadence<sup>3</sup>.

Avant d'étudier l'analyse de Montesquieu sur la religion romaine, il faut savoir que cet écrivain pense que d'une manière générale, la religion est un élément nécessaire à toutes les sociétés du monde : « [...] il est pourtant nécessaire à la société qu'il y ait quelque chose de fixe ; et c'est cette religion qui est quelque chose de fixe.<sup>4</sup> » D'après cette déclaration, nous voyons que selon Montesquieu, la religion fait partie du corps social et cela sans préciser la nature de cette religion qu'elle soit monothéiste ou païenne.

Pour ce qui concerne nos travaux de recherche, nous n'avons pas l'intention de nous interroger sur la question de savoir si Montesquieu était un bon croyant ou non. Nous ne voulons pas étudier son rapport avec le christianisme. Notre sujet de recherche ne se préoccupe pas de la vie privée et religieuse de Montesquieu mais plutôt de son approche

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, édition établie par Laurent Versini, II, *op.cit*, livre 25, ch. I, p. 828.

<sup>2</sup> « Je crois parce que c'est absurde ». On ignore toujours le vrai auteur de cette célèbre expression latine même si, souvent elle est attribuée à Tertullien, théologien chrétien du III<sup>ème</sup> siècle. Certains attribuent cette expression à saint Augustin.

<sup>3</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Hachette, Paris, 1841, partie troisième, ch. VIII.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 26, Ch. II, p. 853.

scientifique du monde romain. Dès lors, tout en abordant la thématique de la religion, nous allons analyser un tableau dessiné par un écrivain qui s'intéresse à la société romaine et au rôle que tient la religion dans l'histoire de Rome.

Même si Montesquieu a fait référence à la religion romaine dans plusieurs ouvrages, c'est surtout dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* qu'il a essayé de décrypter le rapport entre la religion et la politique chez les Romains. A travers le titre même de sa dissertation, nous pouvons comprendre que cet écrivain ne vise pas à décrire le culte romain ni le rituel adopté par les Romains pour adorer leur dieux et pour exprimer leur sentiment religieux. Ce qui intrigue Montesquieu, c'est ce lien étroit entre la religion et la vie politique à Rome.

En effet, dès le commencement de sa *Dissertation*, Montesquieu affirme l'idée suivante : « Ce ne fut ni la crainte ni la piété qui établit la religion chez les Romains ; mais la nécessité où sont toutes les sociétés d'en avoir une.<sup>1</sup> » Cette idée de la part de notre jeune écrivain sera à la fois confirmée et contredite dans son *Esprit des lois*, publié en 1748. D'une part, cette même idée est évoquée dans l'*Esprit des lois* à travers la citation que nous avons déjà mentionnée un peu plus haut : « [...] il est pourtant nécessaire à la société qu'il y ait quelque chose de fixe ; et c'est cette religion qui est quelque chose de fixe.<sup>2</sup> » Nous remarquons donc, que même après plusieurs années (32 ans), Montesquieu considère toujours la religion comme une nécessité dans l'existence de n'importe quelle société humaine. D'autre part, la première phrase de sa *Dissertation* affirme que les Romains n'avaient aucun sentiment de crainte ou d'amour en matière de religion. C'est seulement par utilité, par "nécessité" que les Romains se préoccupaient des affaires religieuses. Des années plus tard, Montesquieu affirme dans son *Esprit des Lois* l'idée suivante : « L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion ; l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce qu'il craint.<sup>3</sup> » Cette citation nous invite à réfléchir longtemps. D'abord, à travers cette phrase, Montesquieu pense que dès qu'il est question de religion, le sentiment de l'amour ou de la crainte s'impose et cela selon que nous soyons croyants ou non. C'est l'homme pieux qui éprouve un sentiment d'amour à l'égard des dieux. Par contre, l'athéisme ressortit - selon Montesquieu - au sentiment de la crainte. Ce point de vue est assez étrange puisque généralement, si on refuse d'être croyant c'est justement pour se libérer de tout sentiment de peur. Par exemple, l'épicurisme invite les hommes à ne plus avoir peur des dieux. C'est plutôt l'homme religieux

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 81.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 26, ch. II, *op.cit*, p. 853.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 25, ch. I, *op.cit*, p. 829.

qui, tout en adorant son dieu, craint en même temps sa colère. Au sujet de la religion, l'amour et la crainte sont donc comme le recto et le verso de la même page. Il s'agit de deux sentiments différents qui se contredisent mais se complètent. Ce n'est pas du tout le cas avec Montesquieu, puisqu'il a décidé de définir ces deux sentiments en établissant une séparation entre eux et cela selon que nous soyons croyants ou non. Ensuite, à travers cette citation, Montesquieu met l'accent sur l'importance de la religion tout en affirmant que le fait de nourrir des sentiments religieux ou non fait naître obligatoirement chez l'homme la crainte ou l'amour. Or, dans sa *Dissertation*, l'écrivain affirme que chez les Romains, en matière de religion, il n'est pas question de crainte ou de piété, mais plutôt de nécessité. De ce fait, nous voyons bien que le "dernier" Montesquieu ne défend pas toujours ses idées de jeunesse. Dès lors, sans nier la grande importance de la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* de Montesquieu, il faut étudier cet ouvrage avec prudence tout en vérifiant les idées qu'il véhicule avec celles présentées dans les œuvres plus récentes, à savoir les *Considérations* et *l'Esprit des lois*.

En effet, dans *l'Esprit des lois*, le livre 25 est intitulé : « Des lois dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement de la religion de chaque pays et sa police extérieure.<sup>1</sup> » Le premier chapitre de ce livre a pour titre : « Du sentiment pour la religion.<sup>2</sup> » Ce sentiment, Montesquieu le récapitule brièvement à travers la déclaration que nous avons déjà mentionnée :

« L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion ; l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce qu'il craint.<sup>3</sup> »

La citation ci-dessus est tout ce que Montesquieu a rédigé dans le chapitre I du livre 25 de son *Esprit des lois*. C'est vraiment étrange comme style d'écriture. Notre écrivain, est-il à court d'idée au point de ne rien ajouter ? Tout un chapitre pour ne dire que ces quelques mots ! Est-il possible de décrire le sentiment pour la religion en rappelant tout simplement que l'homme croyant aussi bien que l'athée parlent toujours de la religion ? Le fait de parler de la religion, que ce soit par amour ou par crainte ne décrit pas forcément le sentiment qu'exprime l'être humain à l'égard de ce qu'il vénère, sans oublier que dans sa *Dissertation*, l'écrivain a fondé la religion des Romains sur la notion de l'utile. Selon lui, les Romains n'ont pas peur de leurs dieux, et ce n'est pas par amour qu'ils les vénèrent, mais surtout par nécessité et pour le bien public.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 25, ch. I, *op.cit.*, p. 829.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 25, ch. I, *op.cit.*, p. 829.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 25, ch. I, *op.cit.*, p. 829.

Si nous essayons de trouver une explication à la décision de Montesquieu choisissant de rédiger un très court chapitre (ch. I, livre 25), intitulé « Du sentiment pour la religion », et qui se limite à une seule phrase, nous avons deux possibilités. Premièrement, il faut noter qu'à la publication de l'*Esprit des lois*, cet ouvrage a été violemment critiqué au point que son écrivain a décidé de rédiger tout un ouvrage pour la défense de son *Esprit des lois*<sup>1</sup>. Parmi les choses que les critiques ont reproché à Montesquieu c'est la mauvaise organisation de son livre : « Un lecteur moderne enclin à attendre les déterminations matérielles de bases avant les éléments humains, sociaux ou culturels, trouve que les livres sur les causes physiques (XIV-XVIII) viennent bien tard.<sup>2</sup> » Cependant, il existe bel et bien, un ordre dans ce désordre qui caractérise l'*Esprit des Lois*. D'ailleurs, Laurent VERSINI a bien défendu ce point de vue :

« En réalité, on peut prendre l'écheveau de l'*Esprit des lois* par le bout que l'on voudra : comme tous les facteurs inventoriés sont interactifs, on sera toujours obligés de revenir en arrière ou de se porter en avant. La véritable unité et le véritable ordre des *Lois* sont structurels, les rapports qui unissent toutes les lois entre elles et les lois au déterminisme physique ou historique peuvent être exposés dans l'ordre que l'on veut, le meilleur étant le plus clair.<sup>3</sup> »

En effet, il est vrai qu'à la lecture du titre du chapitre I du livre 25, le lecteur ne s'attend pas à ce que ce chapitre se limite à une seule phrase. Cependant, pour comprendre le sentiment que l'homme a pour la religion, il faut continuer la lecture de tout le livre 25 et non seulement le premier chapitre de ce livre. Même si les autres chapitres du livre 25 sont intitulés différemment, Montesquieu y continue son étude sur le sentiment pour la religion. Par exemple, dans le chapitre II qui a pour titre "Du motif d'attachement pour les diverses religions<sup>4</sup>", Montesquieu pense que les hommes « sont extrêmement portés à espérer ou à craindre ; et une religion qui n'aurait ni enfer ni paradis, ne saurait guère leur plaire.<sup>5</sup> » D'après cette citation, nous comprenons que selon notre écrivain, la religion est à l'origine non seulement du sentiment de la peur mais encore de celui de l'espérance. De ce fait, la religion n'inspire pas la crainte seulement à l'athée (voir chapitre I, livre 25), mais également à ses adeptes. Dès lors, pour comprendre la pensée de Montesquieu dans sa totalité, il ne faut pas s'arrêter à quelques idées développées dans tel ou tel chapitre, mais il faut lire son ouvrage dans sa globalité. Une seule phrase n'exprime jamais définitivement le point de vue

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Défense de l'Esprit des lois*, in Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, II, *op.cit*, pp. 1197-1265.

<sup>2</sup> Introduction de Laurent VERSINI, in Montesquieu, *De l'esprit des lois*, I, *op.cit*, p. 37.

<sup>3</sup> Introduction de Laurent VERSINI, in Montesquieu, *De l'esprit des lois*, I, *op.cit*, p.38.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, II, livre 25, ch. II, *op.cit*, p.828.

<sup>5</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, II, livre 25, ch. II, *op.cit*, p.830.

de son écrivain même si cette phrase est mise en évidence par l'auteur : le chapitre I, du livre 25. D'ailleurs, même si dans ce chapitre, Montesquieu a réalisé un parallèle entre l'homme pieux et l'homme athée en affirmant que c'est par crainte que ce dernier refuse la religion, la suite de livre 25, est consacré à l'homme croyant. C'est le sentiment que suscite la religion chez les hommes dotés d'une foi religieuse qui intéresse notre écrivain. Pour ce qui concerne les Romains, il ne faut pas oublier que les athées ne sont qu'une infime minorité qui se résume à un certains nombre de philosophes soucieux de substituer la philosophie à la religion. Par contre, le peuple, reste attaché à la tradition qui considère la religion comme un élément fondamental à Rome.

En outre, il est clair que notre écrivain a pris le soin de bien organiser la rédaction de son long ouvrage et cela en divisant son *Esprit des lois* en deux tomes, six parties, trente et un livres dont chaque livre est réparti sur plusieurs chapitres. Il est vrai que cet ouvrage traduit clairement le génie de son écrivain. Laurent Versini affirme que l'*Esprit des lois* « est un des livres les plus importants et les plus intelligents de la littérature universelle.<sup>1</sup> » De même, il pense que « De l'esprit des lois, de toute la littérature française des Lumières, manifeste le plus de génie.<sup>2</sup> » Pour saisir le génie de Montesquieu, il ne faut pas s'arrêter à la cohérence de son *Esprit des lois* et à son organisation interne, mais plutôt il faut reconnaître chez lui un esprit d'analyse très développé qui concerne l'ensemble des sujets qu'il a étudiés dans son *Esprit des lois* y compris le thème de la religion.

Cependant, ce n'est pas par négligence ou par manque de cohérence que Montesquieu a décidé de rédiger une seule phrase pour son premier chapitre du livre 25. Même si le contenu de cette phrase nous pousse à réfléchir longtemps sur cette analogie entre l'homme athée et l'homme pieux, cette idée présentée d'une manière très succincte montre la grande importance que donne cet écrivain à la religion. Tout un chapitre ne contient que cette simple constatation ce qui renforce cette idée et lui donne l'aspect d'une vérité générale que personne ne saurait nier.

En outre, à part le sentiment de la crainte et de la piété, selon Montesquieu, le principe de la tolérance est nécessaire dans les affaires religieuses : « Nous sommes ici politiques, et non pas théologiens ; et, pour les théologiens même, il y a bien de la différence entre tolérer une religion et l'approuver.<sup>3</sup> » A travers cette citation, nous remarquons que l'écrivain se soucie de l'opinion de ses lecteurs et de la réaction de ceux qui n'acceptent pas les critiques

---

<sup>1</sup> Introduction de Laurent VERSINI, in Montesquieu, *De l'esprit des lois*, I, *op.cit*, p.11.

<sup>2</sup> Introduction de Laurent VERSINI, in Montesquieu, *De l'esprit des lois*, I, *op.cit*, p.11.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 25, ch. IX, *op.cit*, p. 841.

en matière de religion. Nous sommes au XVIII<sup>ème</sup> siècle et Montesquieu craint par-dessus tout la censure, surtout après la vague de critiques que ses *Lettres persanes* ont suscitées. Dès lors, il décide de montrer sa bonne foi en précisant que tout ce qu'il va énoncer en matière de religion ne constitue pas une analyse théologique ou une tentative de sa part qui vise à attaquer la religion et à la rabaisser.

De plus, au sujet de la religion Montesquieu met en garde tout législateur qui confond lois divines et les lois humaines : « On ne doit point statuer par les lois divines ce qui doit l'être par les lois humaines, ni régler par les lois humaines ce qui doit l'être par les lois divines.<sup>1</sup> » A travers, tout ce que nous avons avancé, nous remarquons que dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu étudie le thème de la religion et son rapport avec les lois d'une manière générale. Dans cet ouvrage, il ne s'est pas intéressé particulièrement aux Romains et à leur religion. De même, à la lecture des *Considérations*, nous remarquons que dans cette œuvre la religion n'y était pas un sujet prioritaire. Dès lors, pour connaître le point de vue de Montesquieu sur les Romains dans leur rapport avec la religion, nous sommes obligés de concentrer nos recherches sur sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* (1716), en prenant en considération le fait que cet ouvrage est un écrit de jeunesse qui ne sera imprimé qu'après la mort de l'écrivain.

En réalité, la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, est un écrit décrivant le rapport entre religion et politique chez les Romains dès la fondation de la Ville jusqu'à la chute de l'empire. Lorenzo BIANCHI a déjà signalé la volonté propre à Montesquieu de déterminer ce lien étroit entre le politique et religieux, le temporel et le spirituel dans le monde romain : « C'est la politique dans la religion, donc, qui intéresse Montesquieu, et ce qu'il admire chez les Romains, c'est leur capacité, à la différence des autres peuples, à fonder une religion au service de l'État.<sup>2</sup> » Toutefois, il faut savoir que la religion romaine existe sûrement avant même la fondation de Rome par Romulus. On ne saurait en effet imaginer l'existence d'un groupe de guerriers (Romulus et ses compagnons) se réunissant pour inventer un ensemble de dieux qui seront par la suite vénérés par les Romains. Ces dieux existent bien avant la date de la fondation de Rome. Ils étaient adorés par des peuples qui seront progressivement intégrés dans l'*Vrbs*. Ces peuples vaincus vont devenir par conséquent des citoyens romains, car au début de leur histoire, les Romains font la guerre à leurs voisins pour avoir de nouveaux citoyens. Ainsi, la religion de ces derniers devient celle

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, TII, quatrième partie, livre 26, Ch. II, p. 852.

<sup>2</sup> Lorenzo BIANCHI, « Nécessité de la religion et de la tolérance chez Montesquieu. *La Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. », in *Lecture de Montesquieu*, acte du Colloque de Wolfenbuttel (26-28 octobre 1989) [Dir.], Jena EHRARD, Paris, Voltaire Foundation, Oxford, p. 25.

de Rome. En outre, il est très difficile de croire que Romulus n'avait aucune croyance religieuse jusqu'au moment où il a pris la décision de construire la Ville. Depuis toujours, l'être humain est un *homo religiosus*. Cette envie fait partie de la nature même de l'homme et de son esprit. Il est vrai que dès le commencement de Rome, il n'y avait aucune distinction entre le corps religieux et le pouvoir politique. Dans le monde romain, la religion était toujours au service de l'État. Cependant, cette réalité s'accorde mal avec le fait que la religion romaine a été fondée par les premiers rois romains. Il s'agit là d'une fausse idée longtemps soutenue à l'époque de Montesquieu<sup>1</sup>. Pour ce qui concerne notre écrivain, dès la première page de sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, Montesquieu avance le point de vue suivant : « Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale ; ils ne voulurent point gêner des gens qu'ils ne connaissaient pas encore. Ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple, qui ne craignait rien, la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie.<sup>2</sup> » D'après cette citation, nous voyons bien que selon Montesquieu, la religion romaine est l'œuvre des législateurs romains qui ont créé le concept de dieu pour tenir le peuple en bride et pour mieux le contrôler. Il s'agit là d'une erreur d'analyse, car la crainte des dieux est un sentiment humain qui a précédé l'histoire romaine. Néanmoins, il est vrai que les législateurs romains ont fait de cette crainte un outil et un moyen permettant de gouverner un peuple qui se met facilement en colère et qui a tendance à résoudre ses conflits par la force des armes.

Malgré ces erreurs d'analyse de la part de notre écrivain, si nous voulons étudier la nécessité de la religion selon Montesquieu ainsi que l'importance du principe de la tolérance en matière de confession religieuse, la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, constituera un très bon corpus. Tout au long de cet écrit, Montesquieu fait une étude sur la politique des Romains dans la religion tout en essayant de trouver une explication au principe de la tolérance chez eux. Pour réaliser cet objectif, notre écrivain établit une comparaison entre les Romains et plusieurs autres peuples : « Je trouve cette différence entre les législateurs romains et ceux des autres peuples, que les premiers firent la religion pour l'État, et les autres l'État pour la religion.<sup>3</sup> » A travers cette citation, nous pouvons remarquer que selon Montesquieu, dans le monde romain, la religion est au service de la politique. Ce

---

<sup>1</sup> Edouard LABOULAYE, note 1, in Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, exporté de Wikisource le 11/10/2018, « Dans cette œuvre de jeunesse, Montesquieu partage les erreurs de son temps. Il s'imagine que les religions ont été inventées par les fondateurs d'empire. »

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 81.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 81.

sont en effet, les magistrats qui contrôlent le culte romain et cela selon les exigences et les besoins politiques de l'État. Ce système a l'avantage de renforcer l'État et d'éviter toutes formes de guerres à caractère religieux. Les Romains qui sont connus par leur dureté et leur esprit belliqueux ne se battaient guère pour des raisons d'ordre religieux. Cela s'explique par le fait que le sénat qui décide de la guerre, contrôle habilement les affaires de la religion. Dès lors, le génie des Romains réside dans leur volonté à faire plier la religion aux exigences de l'État<sup>1</sup>.

Afin de mieux argumenter son discours et pour montrer la supériorité de la politique des Romains sur celles des autres peuples, Montesquieu nous donne une idée sur le statut de la religion chez les Grecs et les Égyptiens : « Les Romains étaient encore plus tolérants que les Grecs, qui ont toujours gâté tout : chacun sait la malheureuse destinée de Socrate.<sup>2</sup> » A travers cette citation nous remarquons que chez les Romains, la religion est non seulement soumise aux affaires politiques, mais aussi qu'elle est fondée sur le principe de tolérance. Cette notion est si chère à notre écrivain au point qu'il se montre très sévère à l'égard des Grecs qui sont moins indulgents quand il est question de tout ce qui est spirituel. En outre, plusieurs années après la rédaction de cette *Dissertation*, Montesquieu reprend le thème de la tolérance en matière de religion dans son *Esprit des lois*. Il y consacre tout un chapitre intitulé « De la tolérance en fait de religion<sup>3</sup> ». Dans le chapitre suivant, Montesquieu continue son étude sur la tolérance dans les affaires religieuses pour conclure de la sorte : « Voici donc le principe fondamental des lois politiques en fait de religion. Quand on est maître de recevoir dans un État une nouvelle religion, ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir ; quand elle y est établie, il faut la tolérer.<sup>4</sup> » En effet, à la lecture de l'*Esprit des lois*, nous voyons bien que l'auteur continue d'analyser des sujets qu'il a déjà abordés dans sa jeunesse. Toutefois, si nous comparons sa *Dissertation* à son *Esprit des lois*, nous remarquons que la méthode d'analyser des mêmes notions (religion, tolérance) change d'un ouvrage à un autre. Cela s'explique par le fait que l'*Esprit des lois* est une œuvre universelle qui montre l'amour de son écrivain pour les lois et l'importance de ces dernières dans l'histoire de toute l'humanité. Par contre, la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, est un ouvrage plus précis, une monographie spécialisée qui se préoccupe surtout des Romains et de leur religion dans son rapport avec les affaires politiques. Cependant, dans les deux ouvrages,

---

<sup>1</sup> Lorenzo BIANCHI, « Nécessité de la religion et de la tolérance chez Montesquieu. *La Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. », *op.cit*, p. 27.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 88.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, II, livre XXV, ch. IX, *op.cit*, p. 841.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, II, livre XXV, ch. X, *op.cit*. 842.

Montesquieu affirme la nécessité de la religion et l'importance de la tolérance face aux religions étrangères. C'est pour cette raison qu'à la lecture de sa *Dissertation*, nous pouvons entrevoir un écrivain qui loue le génie romain tout en critiquant chez les Grecs et les Égyptiens leur intransigeance et leur intolérance : « Il est vrai que la religion égyptienne fut toujours proscrite à Rome : c'est qu'elle était intolérante, qu'elle voulait régner seule, et s'établir sur les débris des autres ; de manière que l'esprit de douceur et de paix qui régnait chez les Romains fut la véritable cause de la guerre qu'ils lui firent sans relâche.<sup>1</sup> » A travers ces quelques mots, Montesquieu reproche aux Égyptiens leur refus d'accorder aux autres la liberté de choisir leur propre religion. De même, il donne une explication à l'intolérance des Romains à l'égard de certaines religions compromettant la paix des citoyens tout en menaçant leur droit à vénérer les dieux qu'ils ont choisis. En effet, la politique des Romains dans les affaires religieuses se veut compréhensive et tolérante et cela avec toutes les religions nationales ainsi qu'étrangères, à condition que cette tolérance soit réciproque et respectée par toutes les parties concernées. De ce fait, avec les Romains, le culte des dieux n'a pas le droit de nier un autre. Chaque religion qui se replie sur elle-même et se montre hostile envers les autres formes de spiritualité est interdite à Rome. Toute religion étrangère est admise sur le territoire romain et cela seulement si les valeurs et les principes de cette religion ne portent pas atteinte au culte national et à son principe de tolérance. C'est pour cette raison que le judaïsme, le christianisme et les cultes égyptiens étaient proscrits par les Romains. Cependant, détruire des temples était toujours un acte critiquable pour les Romains : « Le sénat ordonna d'abattre les temples des divinités égyptiennes ; et Valère Maxime rapporte, à ce sujet, qu'Emilius Paulus donna les premiers coups, afin d'encourager par son exemple les ouvriers frappés d'une crainte superstitieuses.<sup>2</sup> » Ces propos montrent que les Romains ont un sentiment de crainte même envers les dieux des religions étrangères. Cela prouve clairement que chez eux, une religion ne nie jamais l'existence d'une autre.

Au sujet de la tolérance, Montesquieu nous rappelle que longtemps les Romains n'arrivent pas à faire la distinction entre les dieux des Égyptiens, le judaïsme et le christianisme. Selon eux, il s'agit d'une seule religion qui se veut unique et qui se considère comme la seule véritable religion. Cette confusion nous pousse à croire que, selon les Romains, il existe deux types de religions : une religion qui accepte le principe de la tolérance et une autre qui s'oppose à ce principe. Dans le derniers cas, la religion en question sera

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 88

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 88.

interdite sur le territoire romain quelle que soit sa nature. Nous pouvons remarquer cette confusion de la part des Romains à travers la citation suivante :

« Il faut remarquer que les Romains confondirent les juifs avec les Égyptiens, comme on sait qu'ils confondirent les chrétiens avec les juifs : ces deux religions furent longtemps regardées comme deux branches de la première, et partagèrent avec elle la haine, le mépris et la persécution des Romains. Les mêmes arrêts qui abolirent à Rome les cérémonies égyptiennes mettent toujours les cérémonies juives avec celle-ci, comme il paraît par Tacite, et par Suétone, dans les vies de Tibère et de Claude.<sup>1</sup> »

Pour mettre en évidence cette idée de confusion, Montesquieu renforce son discours en citant quelques lignes d'une lettre écrite depuis l'Égypte par l'empereur romain Hadrien à la destination du consul Servianus : « Tous ceux qui, en Égypte, adorent Sérapis, sont chrétiens, et ceux mêmes qu'on appelle évêques sont attachés au culte de Sérapis. Il n'y a point de juifs, de prince de synagogue, de samaritains, de prêtre des chrétiens, de mathématiciens, de devin, de baigneur, qui n'adore Sérapis. Le patriarche même des juifs adore indifféremment Sérapis et le Christ. Ces gens n'ont d'autre dieu que Sérapis ; c'est le dieu des chrétiens, des juifs et de tout le peuple.<sup>2</sup> » Après avoir cité la lettre d'Hadrien, Montesquieu s'étonne que même à l'époque de cet empereur, les Romains continuent de confondre trois religions si différentes l'une de l'autre : « Peut-on avoir des idées plus confuses de ces trois religions, et les confondre plus grossièrement ?<sup>3</sup> » Cela prouve que les Romains n'avaient aucune curiosité les poussant à mieux connaître les religions qui sont considérées comme dangereuses pour le maintien de la paix au sein de la Ville. Tout de suite, Montesquieu entreprend la charge de décrire la religion chez les Égyptiens afin de pouvoir mettre le doigt sur la supériorité de la politique des Romains en matière religieuse. Sa description lui permet pareillement d'attirer l'attention sur le danger de ne pas soumettre le corps religieux au pouvoir politique :

« Chez les Égyptiens, les prêtres faisaient un corps à part, qui était entretenu aux dépens du public ; de là naissaient plusieurs inconvénients : toutes les richesses de l'État se trouvaient englouties dans une société de gens qui, recevant toujours et ne rendant jamais, attiraient insensiblement tout à eux. Les prêtres d'Égypte, ainsi gagés pour ne rien faire, languissaient tous dans une oisiveté dont ils ne sortaient qu'avec les vices qu'elle produit : ils étaient brouillons, inquiets, entreprenants ; et ces qualités les rendaient extrêmement

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 88.

<sup>2</sup> Flavius Vopiscus, in *Vita Saturnini*. Vid. *Historiae augustae scriptores*, in-fol. 1620, p. 245; et in-8°, 1661, t. II, p. 719. (M.)

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 89.

dangereux. Enfin, un corps dont les intérêts avaient été violemment séparés de ceux de l'État était un monstre ; et ceux qui l'avaient établi avaient jeté dans la société une semence de discorde et de guerres civiles. <sup>1</sup>»

Face à ce tableau si sombre, nous pouvons imaginer le regard terrifiant de notre écrivain. Il s'agit là d'une dénonciation de sa part de toute politique qui donne plus de pouvoir et de richesse au corps religieux. L'écrivain n'hésite pas à énumérer les inconvénients d'une telle situation. Montesquieu a recours à tout un champ lexical mettant en relief la dangerosité des prêtres qui se croient au-dessus des lois de l'État : « englouties/ne rien faire/languissaient/oisiveté/vices/brouillons/inquiets/entrepreneurs/extrêmement dangereux/un monstre/discorde/guerres civiles. » Grâce à cette énumération, l'écrivain affirme que la séparation entre le corps religieux et le pouvoir politique n'a aucune utilité pour l'État. Selon lui, dans une société quelconque, tout doit être soumis à une législation bien déterminée. Tout doit être encadré par les lois et rien n'échappe à ce principe - même les affaires religieuses. Avec ces propos, l'objectif initial de Montesquieu n'est pas du tout de présenter à son lecteur une idée sur les Égyptiens et sur leur politique dans la religion, mais plutôt d'attirer l'attention sur le danger de la religion quand elle n'est pas surveillée et contrôlée par le pouvoir politique. D'ailleurs, à travers les anciens Égyptiens, Montesquieu dénonçait l'Église chrétienne et son clergé sans attirer sur lui les foudres des critiques.

Pour rendre son discours plus crédible, Montesquieu dresse un autre tableau qui décrit la politique des Romains dans la religion. Il s'agit d'une description présentée directement après celle qui concerne les Égyptiens et cela afin de faire mieux comprendre les inconvénients de la politique de ces derniers et les avantages du système politique romain qui contrôle tout, même les affaires religieuses. D'ailleurs, selon Lorenzo BIANCHI, dans la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, Montesquieu évoque le génie des Romains qui ont pu établir un lien entre le sentiment religieux et l'amour de la patrie<sup>2</sup>. Dès lors, à Rome, le fait d'adorer un dieu n'entre pas en contradiction avec l'intérêt public et avec les exigences de l'État. En outre, avec les Romains, il n'y a aucune distinction entre le corps religieux et les magistratures. Dans le monde romain, religion et politique s'entremêlent pour ne former qu'un seul corps : « Il n'en était pas de même à Rome : on y avait fait de la prêtrise une charge civile ; les dignités d'augure, de grand pontife, étaient des magistratures : ceux qui en étaient revêtus étaient membres du sénat, et par conséquent n'avaient pas des intérêts

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 89.

<sup>2</sup> Lorenzo BIANCHI, « Nécessité de la religion et de la tolérance chez Montesquieu. *La Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. », in *Lecture de Montesquieu*, acte du Colloque de Wolfenbuttel (26-28 octobre 1989) [Dir.], Jena EHRARD, Paris, Voltaire Foundation, Oxford, p. 31.

différents de ceux de ce corps. Bien loin de se servir de la superstition pour opprimer la république, ils l'employaient utilement à la soutenir.<sup>1</sup> » Arrivant à ce niveau d'analyse, il est logique que Montesquieu cite Cicéron, lui qui a toujours défendu la religion romaine : « Dans notre ville, dit Cicéron<sup>2</sup>, les rois et les magistrats qui leur ont succédé ont toujours eu un double caractère, et ont gouverné l'État sous les auspices de la religion.<sup>3</sup> »

D'après tout ce que nous avons mentionné, nous remarquons que pour rédiger sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, Montesquieu s'est bien renseigné sur son sujet d'étude. Chaque fois, il argumente ses idées par des exemples de l'Antiquité (les Grecs, les Égyptiens). Il n'hésite pas à citer le point de vue des historiens anciens (Polybe, Cicéron, César, Suétone, Varon,...) De même, le récit de Montesquieu est riche de plusieurs anecdotes concernant plusieurs célébrités romaines qui ont le pouvoir non seulement d'argumenter son étude et de soutenir sa thèse, mais aussi de faire de son écrit un ouvrage à la fois littéraire et historique et une bonne référence pour plusieurs chercheurs qui s'intéressent au monde romain. La plupart de ces anecdotes sont rapportées par notre écrivain afin de montrer la grande importance que les Romains donnent aux auspices et l'intelligence des grandes personnalités politiques romaines pour calmer la peur des citoyens et pour rendre ces auspices favorables à leurs intérêts politiques quelles que soient les circonstances. Pour mieux saisir le génie des Romains en matière de religion, nous allons citer une à une les différentes anecdotes racontées par Montesquieu dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*.

1) Pour ce qui concerne les augures et les haruspices, Montesquieu nous informe que les Romains n'étaient pas obligés de se limiter à un seul sacrifice. Si la première victime présente un mauvais augure, on sacrifie une deuxième et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'un signe favorable. De cette façon, le sénat ordonne les guerres en faisant comprendre au peuple qu'il s'agit là d'une volonté divine ce qui est plus motivant pour les soldats. A ce sujet, Montesquieu nous raconte le récit suivant :

« Paul Émile voulant sacrifier fut obligé d'immoler vingt victimes : les dieux ne furent apaisés qu'à la dernière, dans laquelle on trouva des signes qui promettaient la victoire.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 89.

<sup>2</sup> *Apud veteres, qui rerum potiebantur, iidem auguria tenebant, ut testis est nostra civitas, in qua et reges augures, et postea privati eodem sacerdotio proediti rempublicam religionum auctoritate rexerunt.* De divinatione, lib. I, édit. de Denis GODEFFROI, 1587, t. IV, p. 369. (M.)

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 90.

C'est pour cela qu'on avait coutume de dire que, dans les sacrifices, les dernières victimes valaient toujours mieux que les premières.<sup>1</sup> »

2) A Rome, les croyances religieuses interviennent même dans les décisions qui président aux activités militaires. En effet, dans une armée romaine, un habile général a le pouvoir de changer le sens d'un mauvais présage et de le rendre favorable pour ne pas décourager ses soldats et pour leur annoncer une victoire certaine. A ce propos, Montesquieu nous donne l'exemple de Scipion l'Africain qui a su habilement trouver un favorable signe dans un présage initialement mauvais :

« [...] ; ainsi Scipion, qui tomba en sautant de son vaisseau sur le rivage d'Afrique, prit de la terre dans ses mains : « Je te tiens, dit-il, ô terre d'Afrique ! » Et par ces mots il rendit heureux un présage qui avait paru si funeste.<sup>2</sup>»

En réalité, Montesquieu nous a raconté un autre récit concernant le même sujet, à savoir, l'habileté du général de l'armée à interpréter favorablement un mauvais présage :

« Les Siciliens, s'étant embarqués pour faire quelque expédition en Afrique, furent si épouvantés d'une éclipse de soleil, qu'ils étaient sur le point d'abandonner leur entreprise ; mais le général leur représenta « qu'à la vérité cette éclipse eût été de mauvais augure si elle eût paru avant leur embarquement, mais que, puisqu'elle n'avait paru qu'après, elle ne pouvait menacer que les Africains ». Par là il fit cesser leur frayeur, et trouva, dans un sujet de crainte, le moyen d'augmenter leur courage.<sup>3</sup> »

D'après ces deux exemples, Montesquieu nous montre comment la religion et ses croyances, aussi ridicules et grotesques qu'elles soient (les entrailles des victimes et leur appétit...) peuvent servir une grande cause et être d'une grande utilité dans un moment délicat : pousser l'armée à continuer à faire la guerre et maîtriser la crainte des soldats. Nous voyons bien que, selon Montesquieu, le génie romain se résume dans leur capacité à rendre toute chose qui se présente à eux utile et favorable pour faire grandir leur État et cela même avec les croyances populaires qui initialement n'ont aucun effet sur les décisions du sénat et sur le sort de Rome. Toutefois, il faut signaler que contrairement à ce que pense Montesquieu, cette tradition de faire dépendre les décisions politiques des auspices et des augures n'est pas du tout une invention romaine puisque bien avant eux, nous pouvons trouver cette même pratique chez les Étrusques : « La croyance que raille Montesquieu remontait aux origines de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 84.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, pp. 84-85.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 85.

la civilisation étrusque, et n'est aucunement l'invention de quelques beaux esprits.<sup>1</sup> » Cependant, même si notre écrivain se trompe sur les origines de la croyance en question (faire dépendre les guerres des auspices), cela ne nie pas l'habileté des Romains à la faire appliquer dans les affaires de leur État et l'intelligence des généraux romains à s'improviser pour garder le courage au sein de leur armée. Il faut noter que notre écrivain nous rappelle que cette tradition n'est pas respectée systématiquement par tous les généraux romains étant donné qu'à maintes reprises César n'a pas hésité à exprimer son mépris à l'égard des auspices : « César fut averti plusieurs fois par les devins de ne point passer en Afrique avant l'hiver. Il ne les écouta pas, et prévint par là ses ennemis, qui, sans cette diligence, auraient eu le temps de réunir leurs forces.<sup>2</sup> »

3) Il faut savoir qu'à Rome, et grâce aux auspices, un général romain peut rassurer non seulement son armée mais tout le peuple. C'est le cas avec Crassus qui a eu le bon réflexe de bien commenter un fait lui arrivant lors d'un sacrifice susceptible d'être considéré comme un mauvais augure : « Crassus, pendant un sacrifice, ayant laissé tomber son couteau des mains, on en prit un mauvais augure ; mais il rassura le peuple en lui disant : « Bon courage ! au moins mon épée ne m'est jamais tombée des mains.<sup>3</sup> »

Dans l'histoire de Rome, Crassus n'est pas un cas unique. Montesquieu nous rapporte également, comment Lucullus a répondu d'une manière très intelligente à ceux qui lui ont conseillé de remettre la bataille de Tigrane à un autre jour : « Lucullus étant près de donner bataille à Tigrane, on vint lui dire que c'était un jour malheureux : « Tant mieux, dit-il, nous le rendrons heureux par notre victoire. <sup>4</sup> » Nous voyons bien chez les responsables politiques romains cette volonté permanente de rassurer le peuple et l'armée afin d'en tirer profit et de rendre n'importe quelle donnée et n'importe quel fait historique utile pour la gloire de Rome. De même, ces récits que nous raconte Montesquieu nous donnent une idée sur la souplesse de la religion romaine à travers la capacité d'interpréter les augures selon les intentions politiques.

4) Dans sa *Dissertation sur la politique des Romains*, Montesquieu nous informe que des auspices semblables peuvent être interprétés différemment selon le comportement et le caractère de celui qui est chargé de les expliquer au peuple. De ce fait, il arrive qu'on interprète les augures d'une façon très cruelle ou plutôt avec beaucoup de clémence. Dès lors,

---

<sup>1</sup> Edouard LABOULAYE, note 12, in Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 18.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 85.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 85.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 85.

à Rome, l'intervention de la politique dans les affaires religieuses et la réalité de faire dépendre le sort de l'État des auspices et des augures n'était pas toujours bénéfique au peuple romain. L'anecdote suivante explique bien ce dernier point de vue :

« Tarquin le Superbe, voulant établir des jeux en de la déesse Mania, consulta l'oracle d'Apollon, qui répondit obscurément, et dit qu'il fallait sacrifier têtes pour têtes, *capitibus pro capitibus supplicandum*. Ce prince, plus cruel encore que superstitieux, fit immoler des enfants ; mais Junius Brutus changea ce sacrifice horrible ; car il le fit faire avec des têtes d'ail et de pavot, et par là remplit ou éluda l'oracle.<sup>1</sup> »

5) Il arrive qu'un général romain, n'obtenant pas des signes favorables pour engager une bataille, prenne une décision hors norme lui permettant de se détacher de cette tradition sans commettre un affront à la religion et sans choquer l'opinion publique. Montesquieu nous raconte le cas de Claudius Pulcher :

« On coupait le nœud gordien quand on ne pouvait pas le délier ; ainsi Claudius Pulcher, voulant donner un combat naval, fit jeter les poulets sacrés à la mer, afin de les faire boire, disait-il, puisqu'ils ne voulaient pas manger.<sup>2</sup> »

Pour ce qui concerne les généraux romains et leur tactique de rendre les croyances populaires au service de l'État, Montesquieu nous informe qu'il arrive que ces derniers subissent une punition sous prétexte qu'ils n'ont pas bien respecté les augures entraînant une défaite militaire. Il s'agit là d'une ruse de la part du sénat afin que le peuple ne se doute jamais de son inefficacité et de la faiblesse de l'État. Dès lors, la colère des dieux face à l'impiété d'un citoyen romain peut expliquer au peuple une défaite militaire. De cette façon, le peuple romain a toujours cette certitude de la puissance de Rome et de la force de son armée :

« Il est vrai qu'on punissait quelquefois un général de n'avoir pas suivi les présages ; et cela même était un nouvel effet de la politique des Romains. On voulait faire voir au peuple que les mauvais succès, les villes prises, les batailles perdues, n'étaient point l'effet d'une mauvaise constitution de l'État, ou de la faiblesse de la république, mais de l'impiété d'un citoyen, contre lequel les dieux étaient irrités. Avec cette persuasion, il n'était pas difficile de rendre la confiance au peuple ; il ne fallait pour cela que quelques cérémonies et quelques sacrifices.<sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 85, voir note \* : Macrob., *Saturnal.*, lib. I, cap. VII. (M.)

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 85, voir note \*\* : *Quia esse nolunt, bibant*. Valerius Maximus, lib. I, cap. IV, art. 3. (M.)

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 86.

A travers cette citation, nous pouvons comprendre que chez les Romains, la religion était toujours un subterfuge pour expliquer le bien comme le pire. Il s'agit d'une politique qui vise à rassurer le peuple et à lui donner de la confiance afin d'éviter toute forme de chaos et d'incertitude. De cette façon, les magistrats romains ont le génie de pouvoir maintenir l'équilibre entre la politique et la religion : c'est la politique qui a la charge de prendre les différentes décisions et c'est la religion qui explique le choix des magistrats et les résultats de leurs décisions en question. Cette technique permet aux hommes politiques romains de corriger leurs fautes d'une manière très simple : « il ne fallait pour cela que quelques cérémonies et quelques sacrifices.<sup>1</sup> »

Pour résumer le rôle de la religion à Rome et la participation du peuple dans les affaires politiques tout au long de l'histoire romaine depuis le commencement jusqu'à la chute des Romains, Montesquieu cite avec beaucoup de talent dans la même phrase plusieurs grands hommes romains :

« Scévola, grand pontife, et Varron, un de leurs grands théologiens, disaient qu'il était nécessaire que le peuple ignorât beaucoup de choses vraies, et en crût beaucoup de fausses: saint Augustin dit<sup>2</sup> que Varron avait découvert par là tout le secret des politiques et des ministres d'État.<sup>3</sup> » A la lecture de cette citation, nous remarquons chez notre écrivain un style très habile et cela dès sa jeunesse. Dans une seule phrase, l'écrivain a pu mettre trois grandes personnalités romaines de trois époques différentes de l'histoire de Rome. Ces trois célébrités s'accordent sur un même point de vue. Le fait de présenter leur opinion dans la même phrase nous a donné l'impression qu'en matière de religion, la politique des Romains ne change pas même avec le changement du régime politique. Ce style d'écriture contribue à renforcer la thèse de Montesquieu qui affirme que tout au long de l'histoire de Rome, la religion dépend des affaires politiques. En outre, ce style d'écriture nous annonce un écrivain qui surprendra par la suite tout l'univers par des chefs d'œuvres d'une très grande réussite (*Lettres persanes, Considérations, Esprit des lois*).

En effet, pour mieux signaler l'importance de la religion chez les Romains, Montesquieu nous rappelle que les écrivains romains de tous les genres littéraires mentionnent souvent et plus ou moins explicitement la religion dans leurs écrits et cela indépendamment de leur croyance religieuse :

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 86.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 86, voir note \* : *Totum consilium prodidit sapientum per quod civitates et populi regerentur*. De civit. Dei, lib. IV, cap. XXXI. (M.)

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 86.

« Ainsi on voit Cicéron qui, en particulier, et parmi ses amis, fait à chaque moment une confession d'incrédulité<sup>1</sup>, parler en public avec un zèle extraordinaire contre l'impiété de Verrès. On voit un Clodius, qui avait insolemment profané les mystères de la bonne déesse, et dont l'impiété avait été marquée par vingt arrêts du sénat, faire lui même une harangue remplie de zèle à ce sénat qui l'avait foudroyé, contre le mépris des pratiques anciennes et de la religion. On voit un Salluste, le plus corrompu de tous les citoyens, mettre à la tête de ses ouvrages une préface digne de la gravité et de l'austérité de Caton. Je n'aurais jamais fait, si je voulais épuiser tous les exemples.<sup>2</sup> »

A la fin de son ouvrage, Montesquieu finit sa *Dissertation* en décrivant comment les Romains ont eu l'idée d'accueillir au sein de leur territoire les religions des peuples vaincus et de faire de Rome non seulement « la maîtresse du monde » mais aussi « le sanctuaire de la religion »<sup>3</sup>. Cependant, nous pensons qu'il n'y a rien d'original en cela, car généralement l'être humain en passant d'un endroit à un autre, ne change pas obligatoirement de religion. En faisant agrandir leur territoire, les Romains font connaître aux peuples conquis les dieux romains sans renier leur propre religion. Par exemple, suite à la destruction de Carthage, et l'installation des Romains en Afrique du Nord, la population indigène a pris connaissance du christianisme. Toutefois, pendant plusieurs siècles cette religion reste minoritaire par rapport aux divinités carthaginoises. De même, à la fin de son discours, Montesquieu évoque à l'occasion, l'habileté des Romains à confondre les dieux étrangers avec leur propres divinités : « Mais, pour ne point multiplier les êtres, les Romains, à l'exemple des Grecs, confondirent adroitement les divinités étrangères avec les leurs : s'ils trouvaient dans leurs conquêtes un dieu qui eût du rapport à quelqu'un de ceux qu'on adorait à Rome, ils l'adoptaient, pour ainsi dire, en lui donnant le nom de la divinité romaine.<sup>4</sup> »

En réalité, à la lecture de la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* de Montesquieu, nous remarquons avant tout un jeune écrivain qui, comme toute la génération de son époque, admire les Romains et leur politique dans la religion. Ce jeune Montesquieu est très différent de celui qui a rédigé les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Dans ce dernier ouvrage, l'écrivain se détache nettement de ces penseurs qui admirent systématiquement tout ce qui a un rapport avec les Romains et leur histoire. En outre, à travers la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* nous

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 86, voir note \*\*\* : *Adeone me delirare censes ut ista credam.* (M.)

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, pp. 86-87.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 87.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 91.

constatons que selon l'auteur, chez les Romains, en matière de religion tout est calculé, y compris la création des dieux. Ce point de vue est exprimé dès le début de sa dissertation. Au surplus, l'écrivain insiste sur l'idée de tolérance, première règle appliquée aux affaires religieuses dans le monde romain. Cette idée est développée à maintes reprises dans la *Dissertation sur la politique des Romains*. Un peu à la fin de son écrit, Montesquieu donne une explication à cette tolérance : « Voilà d'où était né cet esprit de tolérance et de douceur qui régnait dans le monde païen : on n'avait garde de se persécuter et de se déchirer les uns les autres ; toutes les religions, toutes les théologies, y étaient également bonnes : les hérésies, les guerres et les disputes de religion y étaient inconnues ; pourvu qu'on allât adorer au temple, chaque citoyen était grand pontife dans sa famille.<sup>1</sup> » Par surcroît, dans son ouvrage, Montesquieu rend hommage à Numa : « Les Romains avaient cet avantage, qu'ils avaient pour législateur le plus sage prince dont l'histoire profane ait jamais parlé<sup>2</sup> : ce grand homme ne chercha pendant tout son règne qu'à faire fleurir la justice et l'équité, et il ne fit pas moins sentir sa modération à ses voisins qu'à ses sujets.<sup>3</sup> » Si le jeune Montesquieu admire la sagesse de Numa dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, ce n'est pas de tout le cas dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* : « Le règne de Numa, long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité ; et si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné, et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais.<sup>4</sup> » Comme on peut le constater, il existe un très grand contraste entre les deux portraits accordés à Numa. La différence entre les deux tableaux dressés par le même écrivain nous pousse davantage à étudier sa *Dissertation* avec prudence en prenant en considération qu'il s'agit là d'un simple exercice de jeunesse à travers lequel, Montesquieu ne cherche pas encore à se distinguer de l'ensemble des écrivains de son siècle.

Pour conclure, *La Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, est un écrit de jeunesse dans lequel Montesquieu n'essaie pas de se distinguer de l'opinion publique de son époque. Même si le sujet en tant que tel a une très grande valeur et le titre de l'ouvrage est très prometteur, dans cette œuvre, nous pouvons remarquer que le jeune Montesquieu « partage les erreurs de son temps. Il s'imagine que les religions ont été inventées par les

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 87.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, note 36 d'Edouard LABOULAYE op.cit, p. 20 : « La question est de savoir si Numa a jamais vécu, ou, si ayant existé, il a été le fondateur de la religion romaine. On est aujourd'hui moins disposé que Montesquieu à croire Tite-Live ou Denys d'Halicarnasse. »

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 90.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, op.cit, p. 64.

fondateurs d'empire. Romulus, réunissant quelques bandits dans un bois, ou entourant d'une muraille le Palatin pour y mettre à l'abri son butin, est un sage et un prophète qui prépare à l'avance la foi et les destinées du grand peuple romain. Aujourd'hui on ne croit plus à de pareils miracles. Les religions ne sont pas l'œuvre d'un homme, cet homme fut-il roi ou empereur. Partout où l'on trouve des peuples, ils ont une langue et une religion ; choses qui n'ont rien de factice, mais qui sont le produit naturel de l'esprit humain. C'est à Benjamin Constant que revient l'honneur d'avoir montré qu'il n'y a rien de plus spontané et de moins artificiel que la religion. <sup>1</sup>» En outre, à part quelques idées avancées au début et à la fin de sa *Dissertation*, le reste de l'œuvre est surtout une énumération de multiples anecdotes historiques tirées de plusieurs ouvrages anciens. Les anecdotes racontées par Montesquieu ont certainement une grande valeur et le jeune écrivain a le mérite de les signaler. Néanmoins, le grand nombre de ces récits nous cache le vrai but de la rédaction de cette dissertation. Il faut savoir, qu'en ce moment là nous ne sommes pas en train de faire des reproches à l'auteur de la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. Au contraire, sa *Dissertation* est un écrit très précieux à travers lequel nous pouvons avoir une idée très claire sur le monde romain fondé sur le principe de la tolérance et le lien très étroit entre religion et politique. Cependant, pour ceux qui cherchent l'originalité de Montesquieu par rapport à ses contemporains et son esprit novateur, surtout pour ce qui concerne le monde romain, les *Considérations* et l'*Esprit des lois* seront pour eux un très bon corpus. Pour avoir une idée concernant Montesquieu et son regard sur les Romains, il ne faut pas se limiter à son écrit de jeunesse, car plus tard, la plume de cet écrivain va surprendre les lecteurs par des réflexions et des idées toutes nouvelles au point de faire de Montesquieu toute une école qui attire à la fois ceux qui s'intéressent à la littérature française, à la philosophie, à la sociologie, à l'histoire, aux sciences juridiques... Tout chercheur de n'importe quel domaine d'étude peut trouver chez Montesquieu un sujet de réflexion qui l'intéresse.

---

<sup>1</sup> Edouard LABOULAYE, note 1, in Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 17.

## **Chapitre III**

### **Montesquieu et le système politique des Romains**

De la Rome royale jusqu'à la fin de l'Empire, le système politique des Romains a connu plusieurs visages. Tout en respectant l'esprit conservateur des Romains et leur amour pour la tradition, les hommes politiques romains ont modifié progressivement la nature des magistratures romaines afin de mieux répondre aux besoins d'une société en développement permanent. D'ailleurs, le plus important héritage laissé par les Romains c'est surtout leur système politique avec l'ensemble des institutions qui régissent l'État. Par rapport aux autres civilisations antiques, c'est le domaine où les Romains ont excellé. Leur génie réside dans leur capacité à fonder un système politique souple qui s'adapte facilement à la puissance de l'*Vrbs* et à l'augmentation continue de la population romaine. Comme l'a bien défini Jean ROUGÉ : « L'histoire des institutions romaines est celle du passage des institutions d'une cité –*ciuitas*–, c'est-à-dire d'un petit État territorial de quelques dizaines de milliers d'individus aux institutions d'un Empire universel, c'est-à-dire s'étendant tout autour du bassin de la Méditerranée, l'univers –l'*oikoumène*– des Anciens.<sup>1</sup> »

Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, ce qui attire le plus chez les Romains ce n'est pas leurs productions artistiques, littéraires, philosophiques ou architecturales mais surtout la force de leurs institutions politiques et l'efficacité d'une administration qui a pu longtemps assurer un équilibre entre la stabilité interne de Rome et une politique de conquête permettant l'extension du territoire romain. D'ailleurs, à la lecture de l'ensemble des œuvres où Montesquieu s'occupe du monde romain, nous constatons que cet écrivain est surtout fasciné par le système politique romain. Ce que Montesquieu admire chez les Romains ce n'est pas du tout les grands hommes qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de Rome, ce n'est pas leur production architecturales non plus. Par contre, il est plutôt séduit intellectuellement par une législation qui a pu administrer Rome dès ses commencements et durant plusieurs siècles. Nous savons très bien que Montesquieu a fait un court séjour en Italie, de 1728 à 1729. C'est une démarche très pratiquée par les écrivains du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour mieux s'approprier des cultures étrangères. Le voyage, est considéré comme un moyen d'apprentissage aussi important que la lecture elle-même. Notre écrivain n'était pas le seul à avoir visité la Ville éternelle. Il a vu les ruines de la Rome antique de ses propres yeux. Ces ruines lui donnent une idée plus claire sur la décadence des Romains. Toutefois, dans ses *Considérations* Montesquieu n'essaie pas de nous décrire la grandeur des Romains à travers l'héritage architectural qu'ils nous ont légué. Les monuments romains ne sont pas mentionnés dans ses *Considérations*. Selon lui, l'embellissement de la Ville par les grands hommes romains et la

---

<sup>1</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, Paris, Armand COLIN, 1991, p. 8.

construction de plusieurs édifices - des monuments religieux, des constructions dédiées aux loisirs, des monuments commémoratifs – n’expriment pas vraiment le passé immense et glorieux de Rome. Toutes les grandes civilisations antiques ont marqué leur passage par des monuments plus ou moins remarquables. Parmi tous les anciens, les Romains se distinguent surtout par leur système politique qui a pu garantir une longue existence à un peuple toujours entouré par des ennemis redoutables. Pour mieux saisir l’efficacité des institutions romaines, Montesquieu décide d’examiner dans ses *Considérations* les Romains depuis le commencement de leur histoire jusqu’à leur décadence.

## **1) Montesquieu et les rois de Rome**

### **a) Montesquieu et les commencements de Rome, entre légende et réalité**

A la différence des Grecs qui ont enrichi leur religion et leurs dieux par une multiplicité de récits d’ordre mythique, les Romains, quant à eux, ont associé leur histoire et leur existence même à de multiples légendes. D’ailleurs, les mythes romains exaltent particulièrement les débuts de Rome et l’origine des Romains. Ainsi, le mythe chez les Romains est d’ordre national. Il fait partie de l’identité même du Romain. Longtemps, cette identité légendaire a poussé les Romains à penser qu’ils étaient invincibles et supérieurs à toutes les nations voisines.

Si nous voulons étudier l’histoire des institutions romaines, nous serons confrontés à un problème majeur. Il s’agit du fait que l’histoire de Rome est avant tout un mélange étroitement imbriqué de légendes et de réalités historiques<sup>1</sup>. Ainsi, il est très difficile de distinguer la part de vérité dans tout ce qui est raconté sur la Rome antique. Les débuts de la civilisation romaine sont les plus mystérieux puisque la fondation de l’*Vrbs* « repose sur une double légende, celle d’Enée et celle de Romulus.<sup>2</sup> »

En effet, la question qui se pose ici est de connaître, de mesurer l’importance que Montesquieu accorde à l’aspect légendaire de l’histoire romaine. La légende a-t-elle une place dans les *Considérations* de Montesquieu ? Tant il est vrai que cet écrivain, tout en examinant attentivement les Romains, cherche à déterminer le secret de leur gloire, et les causes de leur décadence après plusieurs siècles de succès.

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, Louvain-la-Neuve, Academia-l’Harmattan, 2016, p. 14.

<sup>2</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, *op.cit.*, p. 15.

Pour ce qui concerne les légendes qui enveloppent le passé romain, il faut savoir que la première légende nous fait remonter jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, et cela à l'époque de la chute de Troie sous la pression des Grecs. Vaincu, le fils de Vénus, Enée quitte sa ville et entreprend un long voyage pour s'installer finalement en Italie avec ses compagnons. Ce héros troyen finit par construire la ville de Lavinium et épouse la fille du roi Latinus. Leur union donne naissance aux Latins<sup>1</sup>. Cette légende garantit à la ville de Rome « grandeur et éclat, en rattachant sa fondation à la guerre de Troie, donc aux grandes épopées de la civilisation grecque.<sup>2</sup> » En outre, cette légende a l'avantage d'attribuer aux Romains une ascendance d'origine divine. De ce fait, chaque Romain, même s'il s'agit d'un simple citoyen qui vit loin des affaires politiques et qui n'a aucune ambition pour accéder à une magistrature quelconque, a la conviction qu'il s'agit en réalité d'un être extraordinaire qui surpasse par ses origines divines tous les non Romains.

Malgré l'importance de cette légende pour les Romains, il faut noter que dans l'ensemble de ses ouvrages, Montesquieu n'a mentionné nulle part ce récit mythique. Dans ses *Considérations*, notre écrivain traite les Romains comme un peuple qui n'a aucun lien de parenté avec la civilisation grecque. Au contraire, à maintes reprises, Montesquieu essaie de nous montrer l'abîme entre deux cultures totalement différentes et cela non seulement dans ses *Considérations* mais aussi dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. De même, tout en s'occupant des Romains, Montesquieu considère ces derniers comme des êtres ordinaires loin de toute forme de divinité. Ce n'est pas la légende qui a fait la grandeur des Romains mais plutôt l'esprit et le génie de tout un peuple qui a accepté de vivre au sein d'une nation définie et réglée par plusieurs institutions civiles et militaires.

Pour donner plus de valeur à leurs origines, les Romains rapportent leur histoire et leur existence à une autre légende plus célèbre que celle d'Enée. Cette deuxième légende qui concerne les origines des Romains remonte plutôt au VIII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. C'est l'histoire de deux frères jumeaux : Romulus et Rémus qui sont considérés comme les descendants d'Enée par leur mère. Après être élevés par une louve et sauvés ensuite par des bergers, les deux frères ont pris la décision de construire une ville dans l'endroit même où ils étaient recueillis par leurs sauveurs. Toutefois, avant même de concrétiser leur souhait, les deux jumeaux ont eu un différent qui a poussé Romulus à tuer son frère Rémus. De cette manière, avec la construction de Rome en 753 avant notre ère, Romulus fut le premier roi romain. Selon la légende, ce roi a gouverné la Ville pendant plusieurs années pour finir par

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 15.

<sup>2</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 15.

être enlevé au ciel<sup>1</sup>. Cette légende a surtout deux effets majeurs sur la mentalité romaine. D'abord, l'origine divine des Romains est encore une fois confirmée puisque ce récit raconte que les jumeaux sont les enfants du dieu Mars. Nous savons très bien que dans la mythologie romaine, Mars est considéré comme le dieu de la guerre. Il est aussi un très bon stratège. A travers ces deux traits, Romulus se définit comme un roi fondateur et protecteur de Rome. C'est avec sagesse et beaucoup de bravoure qu'il défend la Ville. Ensuite, la légende de Romulus et de Rémus consolide les institutions romaines. En racontant régulièrement ce mythe aux Romains, cette légende explique et légitime le système politique basé sur la royauté, puisque en tuant son frère Rémus, Rome ne pourra être gouvernée que par un seul roi. Dès lors, grâce à la légende de Romulus et de Rémus, le roi peut régner en maître absolu. La mythologie justifie donc le pouvoir monarchique à l'époque royale de l'histoire romaine. A propos de ce dernier point de vue, nous avons déjà vu combien les Romains donnent une grande importance à tout ce qui est utile. Même les mythes romains sont nécessaires pour servir l'État et pour soumettre un peuple initialement féroce à un ensemble de règles fondamentales pour l'organisation de la vie au sein du territoire romain. Puisque cette deuxième légende a le pouvoir de légitimer le régime royal à Rome, il est tout à fait normal que la légende de Romulus et de Rémus soit la légende la plus connue et la plus populaire de la mythologie romaine.

Si nous cherchons les commencements des Romains dans l'œuvre de Montesquieu, nous remarquons que cet écrivain ne se soucie pas d'évoquer l'aspect légendaire qui a longtemps enveloppé les débuts des Romains et la construction de leur Ville. Dans les *Considérations*, Montesquieu n'évoque ni la légende d'Enée ni celle de Romulus. L'absence de la légende dans le récit de Montesquieu s'explique par plusieurs données. D'abord, les *Considérations* de Montesquieu ne forment pas un ouvrage purement historique. Le titre même de son livre montre qu'il s'agit surtout d'un travail de réflexion qui vise à définir les causes et les données historiques qui ont favorisé la grandeur des Romains et celles qui ont mené Rome vers sa chute. Ensuite, Montesquieu soutient la thèse confirmant que Rome était dans ses commencements une toute petite ville qui a pu s'agrandir grâce au génie romain et à l'excellence des institutions romaines. En négligeant les origines de Romulus qui est selon la légende le fils de Mars et de la vestale Rhéa Silvia, Montesquieu affirme que la gloire des Romains et l'éclat de leur Ville sont le fruit d'un effort exclusivement humain, trop humain. C'est la sagesse des hommes détenant le pouvoir et l'efficacité des différentes magistratures

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 15.

romaines qui ont favorisé la grandeur des Romains. Ce dernier point de vue est exprimé par notre écrivain dès son jeune âge avec la rédaction de sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. Par exemple pour décrire la législation à Rome et pour mettre le doigt sur l'ingéniosité des législateurs de l'*Vrbs*, Montesquieu affirme que: « les législateurs des Romains étaient trop clairvoyants.<sup>1</sup> » Pour expliquer davantage cette opinion, l'écrivain rédige dans sa *Dissertation* la phrase suivante : « La sagesse des Romains leur fit prendre un meilleur parti en établissant de nouvelles lois. <sup>2</sup>»

En effet, l'étude de Montesquieu sur les Romains se veut avant tout une analyse réaliste. Avec la raison comme seul moyen d'étude, l'écrivain élabore des "considérations" sur le système politique romain avec l'objectif de dégager le monde romain de la masse d'histoires légendaires qui le plombent pour comprendre les données concrètes qui ont favorisé l'installation d'une si grande civilisation durant plusieurs siècles. De même, notre écrivain essaie de définir les vraies causes de la décadence des romains et leur rapport supposé avec le changement du régime politique et des institutions qui encadrent le peuple romain.

## **b) Montesquieu et les premiers rois de Rome**

Quelles que soient les origines des Romains et leur rapport avec la légende d'Enée ou celle de Romulus, il est évident qu'à la construction de la Ville, c'est le choix du régime royal qui a prévalu. Au commencement de son histoire, le régime politique des plus anciens Romains était la royauté : « La réalité de la royauté aux origines de Rome ne peut être mise en doute. Bien plus que par la tradition, toujours sujette à caution, elle nous est attestée par un certain nombre de survivances aux époques postérieures. <sup>3</sup>»

En effet, l'histoire romaine a connu la succession de sept rois différents. D'abord, la royauté commence avec le roi Romulus présenté souvent comme le premier roi romain et le fondateur de Rome. Montesquieu maintient cette même idée sans rapporter l'aspect légendaire souvent lié au premier roi romain : « Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leur voisins.<sup>4</sup> » Ensuite, le deuxième roi romain est Numa Pompilius, considéré par les historiens antiques ainsi que modernes comme un grand législateur « qui organise la cité, institue les rites religieux et crée le calendrier.<sup>5</sup> » Ce roi est régulièrement

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 81.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, op.cit, p. 82.

<sup>3</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, Armand Colin, Paris, 1991, p. 12.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 63.

<sup>5</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 15.

présenté par les annalistes romains comme une sorte de légende ou de semi-légende vivante. Selon la tradition, Numa a pu habilement contrecarrer la peur des Romains face à leurs ennemis par la crainte des dieux. Ce changement, qui touche profondément la mentalité romaine, a l'avantage de bien maîtriser l'esprit guerrier des Romains. Dès lors, la politique de ce roi n'est pas du tout une politique militaire qui vise à rendre les Romains de plus en plus forts. Il s'agit plutôt d'une politique morale basée sur des notions inconnues jusqu'alors des Romains telles que la notion de "droit" et de "loi". Cette décision de la part du deuxième roi de Rome a le mérite de faire des Romains un peuple plus discipliné et plus respectueux pour les lois et pour l'intérêt général de l'État. En effet, comme nous l'avons déjà signalé dans le volet sur la religion romaine<sup>1</sup> de nos travaux de recherche, Montesquieu reconnaît chez Numa les mérites d'un excellent législateur qui a su avec sagesse soumettre le peuple romain à un ensemble des lois garantissant la paix interne de la Ville et diminuant considérablement la férocité des Romains et leur esprit guerrier. Cependant, l'exposé de ce point de vue de la part de Montesquieu se limite à sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. Dans les *Considérations*, l'écrivain néglige cette qualité propre à Numa. Il n'y est présenté que comme un roi pacifique dont la politique n'a pas aidé à faire grandir Rome.

Le successeur du roi Numa est Tullius Hostilius. Les historiens ont longtemps raconté les exploits guerriers de ce roi contre les Étrusques et qui a pu détruire la ville de ces derniers, Albe-la-Longue. Ce roi laisse place à son successeur Ancus Marcius qui est avant tout un "constructeur", un bâtisseur : « Il bâtit la première enceinte fortifiée de Rome ainsi que le port d'Ostie.<sup>2</sup> » Il faut savoir que l'existence de ces quatre premiers rois romains et la nature de leur politique pour administrer Rome sont un mixte de réalité et de légende. Pour ce qui concerne cette époque de l'histoire romaine, il est très difficile de tracer les limites entre la légende et la réalité surtout que les premiers historiens sont bien postérieurs à la date de la fondation de Rome. René ROBAYE a bien évoqué cette difficulté qui se présente à tout chercheur voulant étudier les origines des Romains : « Comme celle de chaque peuple, l'histoire de Rome est un mélange de légendes et de réalités historiques, qu'il est souvent difficile de séparer, surtout si l'on entend remonter à ses origines. D'une part les sources disponibles sont, pour la plupart, postérieures à la période étudiée. Ainsi le premier qui rédige une histoire des origines de la ville, Fabius Pictor, écrit à la fin du III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, soit cinq siècles après la fondation légendaire de la Ville.<sup>3</sup> » La distance de cinq siècles est

---

<sup>1</sup> Voir chapitre II de la première partie de ce travail.

<sup>2</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 16.

<sup>3</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 14.

largement suffisante pour falsifier les faits historiques par l'ajout et l'omission des éléments si précieux pour les chercheurs qui veulent étudier l'histoire romaine. Face à une telle réalité, le chercheur moderne ne peut qu'étudier les Romains à la lumière des ouvrages antiques en s'attardant sur leur témoignage pour chercher le faux et le vrai dans leur récit et pour se douter de certaines données peu probables. C'est exactement ce que Montesquieu est en train de faire avec la rédaction de ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

Malgré l'évidence de la difficulté qui concerne l'étude des origines des Romains et l'histoire de leurs débuts, Montesquieu dans ses *Considérations* ne signale pas ce détail. Cependant, dans cet ouvrage, notre écrivain a consacré tout un chapitre qui a pour titre :

« 1. Commencements de Rome. 2. Ses guerres.<sup>1</sup> » En outre, dans ce chapitre, parmi les quatre premiers rois romains, Montesquieu ne mentionne que Romulus et Numa. Nous pouvons expliquer l'absence des troisième et quatrième rois par le fait que notre écrivain ne s'occupe pas séparément des premiers hommes qui ont gouverné Rome. Montesquieu s'intéresse à la politique des Romains aux commencements de leur histoire et non pas au règne de chaque roi romain. D'ailleurs, d'un point de vue plus général, Montesquieu n'est pas du tout, comme plusieurs historiens modernes, fasciné par les Romains et par l'histoire de leurs exploits. Au contraire, « Montesquieu est peu intéressé par les Romains en tant que peuple : il est fasciné par la destinée historique de Rome, foyer de civilisation et modèle des institutions politiques modernes.<sup>2</sup> » En effet, selon Montesquieu, "Romulus et ses successeurs" ont mené la même conduite. C'est la politique des guerres pour soumettre les voisins et pour affirmer la force de Rome. Si l'écrivain des *Considérations* cite Numa, c'est parce que selon lui, ce roi - à la différence des autres rois romains - a décidé de mener une politique de paix propre à laisser Rome dans sa petitesse : « Le règne de Numa long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité.<sup>3</sup> » A travers ces quelques mots, Montesquieu critique la politique externe du deuxième roi romain et il met en doute implicitement la tradition qui décrit Numa comme le père de la législation romaine.

Si nous revenons à la légende romaine, nous remarquons que contrairement à Montesquieu, les anciens représentent les premiers rois romains en insistant sur leur différence et sur l'originalité de chaque nouveau roi de l'histoire romaine. Selon les dires des historiens antiques, chaque roi se caractérise par un trait bénéfique à Rome qui est susceptible

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, pp. 63- 71.

<sup>2</sup> Michel PORRET et Catherine VOLPILHAC-AUGER [Dir.], *Le temps de Montesquieu*, acte du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998), Librairie DROZ S. A., Genève, 2002, p. 10.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 64.

de rendre cette Ville plus puissante : « Plus vraisemblablement, la légende veut nous parler des fonctions que doit remplir un chef d'État : parmi les quatre rois qui se succèdent, nous rencontrons un fondateur, un législateur, un guerrier et un bâtisseur. <sup>1</sup> » Nous pensons que selon Montesquieu, ces quatre éléments existent chez la plupart des rois romains à l'exception de Numa qui n'était pas du tout guerrier. Selon lui, l'absence de l'esprit belliqueux chez Numa était plutôt un défaut qui a pu être néfaste dans l'histoire de Rome. Ce qui a sauvé la mise c'est la politique de ses successeurs fidèles à celle de leur ancêtre Romulus et qui consiste à entreprendre des batailles continues avec les peuples voisins pour faire grandir le territoire romain et pour soumettre ses ennemis : « Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente. <sup>2</sup> »

A côté des quatre premiers rois romains que nous venons de nommer, l'histoire romaine a connu trois rois d'origine étrusque. En réalité, même si les premiers Romains forment un peuple guerrier qui a pu semer la peur dans les cœurs de ses ennemis, la ville de Rome finit par être prise par les Étrusques au VII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère : « Vers 620, ils [les Étrusques] conquièrent Rome, qu'ils transforment et aménagent en ville, dotée d'une citadelle et de murailles. <sup>3</sup> » Ainsi, les trois derniers rois romains sont d'origine étrusque. Grâce à la domination des étrusques, Rome a profité d'un « développement urbain et un accroissement important de sa population. <sup>4</sup> » Dès lors, nous pouvons considérer la date de la prise de Rome par les Étrusques comme un fait décisif dans l'histoire romaine puisqu'ils ont fait de cette Ville « le centre d'attraction du Latium. <sup>5</sup> » Cependant, dans ces *Considérations*, Montesquieu ne fait aucune allusion à la défaite des premiers Romains face à l'invasion des Étrusques. En outre, notre écrivain ne fait aucune distinction entre les premiers rois romains et les trois derniers rois d'origine étrusque, à savoir, Tarquin l'Ancien, Servius Tullius et Tarquin le Superbe. Si nous cherchons la présence de ces trois rois dans le chapitre I de ses *Considérations*, nous remarquons que l'écrivain, directement après avoir mentionné le règne de Numa, deuxième roi de Rome, évoque la cruauté de Sextus, fils de Tarquin le Superbe envers Lucrèce qu'il a violée, ce qui pousse les Romains à se révolter contre le régime royal. Encore une fois, nous avons un exemple qui prouve que Montesquieu ne cherche pas à nous relater l'histoire des rois romains dans un ordre chronologique qui respecte le déroulement des faits historiques ou prétendus tels. L'objectif de l'écrivain est de s'arrêter sur certains

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 16.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 67.

<sup>3</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 16.

<sup>4</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 16.

<sup>5</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 16.

événements de l'histoire de Rome lui permettant de faire des réflexions qui ont un lien avec les causes de la gloire des Romains et de leur décadence. Après avoir fait un saut vers la fin de la royauté, Montesquieu revient en arrière pour nous parler un peu de Servius Tullius tout en faisant une analogie entre la politique de ce roi et celle d'Henri VII : « Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des Communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le sénat ; mais le peuple devenu d'abord plus hardi renversa l'une et l'autre monarchie.<sup>1</sup> » D'après cette citation, nous voyons bien que Montesquieu à l'instar de ses contemporains étudie le passé antique en liaison avec l'histoire moderne, et, inversement, l'histoire des anciens peut éclairer celle des époques plus récentes. C'est pour cette raison qu'avec Montesquieu, le monde antique est avant tout un champ d'étude qui offre « une matrice conceptuelle, soit un "horizon de pensée" qui permet d'élaborer des "modèles abstraits" par un jeu intellectuel entre le passé et le présent.<sup>2</sup> » Au surplus, cette comparaison entre Servius Tullius et Henri VII, permet à l'écrivain de signaler le danger qu'il y a à donner le pouvoir au peuple. Il est clair donc que les *Considérations* de Montesquieu ne sont pas du tout un simple ouvrage historique qui se limite à nous raconter l'histoire des Romains depuis leurs commencements jusqu'à la chute de leur Ville.

En effet, le parallèle historique établi par Montesquieu et que nous avons mentionné plus haut est le premier endroit où Montesquieu a évoqué Servius Tullius, sixième roi des Romains. Il est signalé une deuxième fois à la fin du chapitre I des *Considérations*. De plus, Tarquin l'Ancien, premier roi étrusque de Rome n'est jamais cité dans les *Considérations*. Toutefois, les historiens qui s'intéressent à la Rome royale insistent souvent sur le règne bénéfique aux Romains de ce premier roi étrusque qu'a connu la Ville. A titre d'exemple, René ROBAYE nous rappelle que Tarquin l'Ancien « entreprend de grands travaux d'embellissement de la ville et construit notamment un réseau d'égouts.<sup>3</sup> » Tous ces détails de l'histoire romaine n'attirent pas l'intention de Montesquieu. Selon notre écrivain, ces faits historiques ne forment pas les vraies causes de la grandeur de Rome ou celle de sa décadence. C'est pour cette raison que Montesquieu décide de négliger des fragments entiers de l'histoire romaine qui n'ont aucune utilité dans sa recherche et qui peuvent alourdir son récit et le rendre plus long sans rajouter aucune utilité. En revanche, Montesquieu n'hésite pas à commenter différemment une donnée historique tout en s'opposant au point de vue de ses

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 65.

<sup>2</sup> Michel PORRET et Catherine VOLPILHAC-AUGER [Dir.], *Le temps de Montesquieu*, acte du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998), Librairie DROZ S. A., Genève, 2002, p. 9.

<sup>3</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 16.

prédécesseurs. Dans des moments pareils, le discours de notre historien acquiert une très grande importance et donne aux *Considérations* une valeur précieuse par rapport aux autres écrits qui étudient le monde romain. Pour expliquer davantage ce dernier point de vue et pour mettre en évidence l'originalité de Montesquieu, nous allons étudier de près le portrait que notre penseur a dressé pour le dernier roi des Romains, à savoir Tarquin le Superbe.

### **c) Montesquieu et Tarquin le Superbe**

Au sujet du dernier roi étrusque de Rome, Tarquin le Superbe, la tradition nous représente cette grande figure de l'histoire romaine comme quelqu'un qui rassemble en lui tout les traits négatifs qu'un homme d'État peut en avoir. Montesquieu est au courant de ce que les anciens ont raconté sur cet homme considéré longtemps comme un véritable despote et un tyran qui a fait souffrir son peuple. En revanche, dans les *Considérations*, Montesquieu nous avance l'idée suivante :

« Le portrait de Tarquin n'a point été flatté ; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie ; mais sa conduite avant son malheur que l'on voit qu'il prévoyait, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conversation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de vingt ans qu'il fit ou fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était pas un homme méprisable. »

D'après cette citation, nous voyons bien que Montesquieu est plus clément avec Tarquin le Superbe qu'avec Numa. Dès lors nous pouvons conclure, que selon Montesquieu, l'une des causes qui ont mené les Romains vers leur sommet est la politique des guerres adoptée par l'ensemble des rois romains à l'exception de Numa bien sûr. Face à ce tableau dressé par notre écrivain pour le dernier roi des Romains, il faut s'arrêter un moment. Nous voyons bien ici que Montesquieu n'est pas du tout un historien qui se limite à nous raconter un récit lointain tel qu'il est rapporté par les historiens antiques. Au contraire, Montesquieu prend en considération le fait que l'histoire est souvent racontée par des historiens d'une époque postérieure au déroulement de l'histoire. En outre, en tant que dernier roi romain, Tarquin le Superbe sera naturellement critiqué par des gens voulant donner une image meilleure du nouveau régime politique qui vient de s'installer à Rome, à savoir le régime républicain. Par surcroît, à la fin de la Royauté et après le viol de Lucrece par le fils du Tarquin le Superbe, les Romains ont horreur de tout ce qui peut avoir un rapport avec la Royauté. Le nom de Tarquin sera associé pour jamais à la cruauté de son fils à l'égard d'une

« vertueuse épouse romaine.<sup>1</sup> » Dès lors, les Romains de la toute nouvelle république romaine ont tendance à oublier toute chose bénéfique ou non qui a un lien avec la Royauté surtout s'il s'agit du règne de leur dernier roi, Tarquin le Superbe. De ce fait, à la lecture des ouvrages historiques anciens, nous pouvons voir que le dernier roi romain a été considéré unanimement par eux comme quelqu'un de détestable et cela sur le plan tant politique que moral. Par exemple, l'historien grec, Plutarque décrit Tarquin le Superbe dans l'introduction de son livre sur Publicola dans les *Vies parallèles* à travers le tableau suivant :

« Tarquin le Superbe n'avait pas acquis le pouvoir par des voies honorables, mais au mépris de la piété et des lois ; il ne l'exerça pas comme doit le faire un roi, mais avec l'insolence d'un tyran. Le peuple le trouvait odieux et détestable.<sup>2</sup> »

Nous avons un autre témoignage de la part d'un historien romain, Tite-Live qui nous rapporte le récit suivant :

« Songeant que son usurpation criminelle était un précédent qui pouvait se tourner contre lui, il s'entoura de gardes du corps. Il n'avait, en effet, d'autre droit au trône que la force, lui que ni les suffrages du peuple, ni l'approbation du sénat n'avaient fait roi. En outre, n'ayant à compter sur aucune popularité, c'est par la terreur qu'il devait défendre son pouvoir.<sup>3</sup> »

D'après les deux récits que nous venons de mentionner, nous remarquons que l'historiographie grecque ainsi que romaine s'accordent sur la politique néfaste aux Romains de Tarquin le Superbe et son caractère contraire à la morale et à la vertu romaines. Néanmoins, il faut savoir que les historiens antiques ont l'habitude de reprendre ce qui est déjà dit par leurs prédécesseurs sans essayer de trouver des explications nouvelles à des faits historiques narrés par des historiens non contemporains à la période historique en question. Pour ce qui concerne Tarquin le Superbe, heureusement que les historiens modernes commencent à revisiter voire à réhabiliter son histoire et à débattre sur le passage des Romains du régime royal vers le régime républicain. Parmi ces écrivains, Montesquieu peut être considéré parmi les premiers historiens modernes qui essaient de rétablir le vrai visage de Tarquin le Superbe et qui ne considère pas le viol de Lucrece comme la cause principale de la fin de la Royauté : « Il est pourtant vrai que la mort de Lucrece ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva.<sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 17.

<sup>2</sup> Plutarque, *Vies Parallèles, Publicola*, I, 3, Quarto, Gallimard, p. 228.

<sup>3</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, I, 49, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1965, p. 80.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 65.

La présence de Tarquin le Superbe dans les *Considérations*, nous pousse aussi à nous étonner de ce que Montesquieu ait cité ce roi sans le qualificatif "Le Superbe". Dès lors, il faut lire attentivement les propos de l'écrivain afin de savoir s'il est question de Tarquin l'Ancien ou plutôt du roi Tarquin le Superbe. Ce qui ajoute de l'ambiguïté dans le récit de Montesquieu, c'est qu'il n'a parlé que d'un seul Tarquin et cela tout au long de ses *Considérations*. Est-il possible que Montesquieu n'ait qu'une connaissance très vague de l'époque royale romaine et de l'ensemble de ses rois ? Faut-il au contraire envisager que Montesquieu se refuse délibérément à préciser l'identité du Tarquin mentionné – l'Ancien ou le Superbe – et cela afin d'éviter à ses lecteurs une inutile confusion ?

En effet, l'histoire romaine a connu plusieurs personnalités qui portent le nom de Tarquin, c'est pour cette raison qu'il vaut mieux mentionner le nom dans sa totalité, surtout que l'écrivain n'a cité ce nom qu'une seule fois. En outre, à la lecture de la citation ci-dessus, nous avons l'impression que Montesquieu a la volonté de défendre une personnalité romaine longtemps considérée comme un tyran de l'histoire romaine. De ce fait, il est plus logique de bien nommer celui qu'on a l'intention de défendre. Toutefois, il faut savoir qu'à l'époque romaine, le qualificatif "Superbe" n'a rien de positif. Ce terme n'avait pas le même sens que celui de nos jours, à savoir : admirable, glorieux, noble, majestueux... Au contraire, ce qualificatif signifie plutôt : orgueilleux, cruel, barbare. Peut être, c'était pour cette raison que Montesquieu a choisi d'omettre délibérément ce qualificatif associé systématiquement au dernier roi romain puisque notre écrivain conteste la réalité qui a fait de ce roi un redoutable tyran. D'ailleurs, Tite-Live dans son *Histoire romaine* nous rapporte le récit suivant : « Alors commença le règne de Lucius Tarquin surnommé le Superbe, à cause de sa conduite. En effet, il refusa à Servius la sépulture (un gendre à son beau-père !). "Romulus, non plus, n'avait pas été enseveli", disait-il. Il mit à mort les principaux Pères, suspects d'avoir été partisans de Servius.<sup>1</sup> »

Les résultats auxquels nous sommes arrivés nous permettent de conclure que ce n'est pas la première fois que Montesquieu essaie de réhabiliter le portrait d'un grand homme romain considéré si longtemps comme le symbole de la tyrannie. Par exemple, avant même la rédaction de ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, notre écrivain a rédigé *Le Dialogue de Sylla et d'Eucrate* parut pour la première

---

<sup>1</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, I, 49, texte établi par Jean Bayet, traduit par Gaston BAILLET, Paris, les Belles Lettres, 1965, p. 80.

fois en 1745. Ce *Dialogue* nous donne de Sylla une image totalement différente de celle présentée par tous les prédécesseurs de Montesquieu. Cette même idée est maintenue lors de la rédaction des *Considérations*. D'ailleurs depuis l'an 1748, le célèbre *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est souvent publié avec les *Considérations* de Montesquieu. Ce que Montesquieu a fait dire à Sylla et à Eucrate (personnage fictif) dans son *Dialogue* fait de cet écrit un vrai chef d'œuvre de la littérature française. Dans la deuxième partie de notre travail sur Montesquieu et son regard sur le monde romain, nous allons étudier davantage le portrait de Sylla tel qu'il est dessiné par cet écrivain du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce qui est à retenir maintenant est de savoir que Montesquieu n'est pas du tout un simple historien de Rome.

En effet, après avoir mis en doute la tyrannie de Tarquin le Superbe - décrite par les historiens républicains qui cherchent avant tout à défendre les intérêts des patriciens détenteurs des plus hautes magistratures romaines, Montesquieu consolide son point de vue par la réflexion suivante : « Les places que la postérité donne sont sujettes comme les autres aux caprices de la fortune : malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit.<sup>1</sup> » Il s'agit là d'une invitation de la part de Montesquieu à se méfier de l'histoire romaine telle qu'elle est racontée par les anciens. De même, à travers cet énoncé, l'écrivain considère l'histoire de Rome comme un ensemble de faits historiques qui se répètent régulièrement aux cours des siècles, d'un endroit à un autre et d'une civilisation à une autre sous des formes différentes. L'histoire de l'humanité ne fait que se répéter. Il y a toujours un prince ou un parti politique nouveau qui domine un autre en affirmant sa légitimité par rapport au pouvoir en place. Ce qui intrigue Montesquieu, ce ne sont pas du tout les faits historiques romains en tant que tels, mais plutôt l'insolente continuité du régime politique romain pendant une très longue période et cela sous des formes différentes : royale, républicaine et impériale. C'est pour cette raison qu'il a décidé de jeter un regard attentif sur les institutions politiques romaines dès les commencements de Rome.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 66.

*Comme le Panthéon réconcilie l'horizontale et la verticale, les juristes romains ont toujours eu le souci de l'équilibre entre la justice et la sécurité, entre la stabilité des règles et leur nécessaire évolution, entre la logique et l'humanité, entre l'abstraction et l'adéquation au problème concret.*

René ROBAYE<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 7.

## 2) L'excellence des institutions romaines et leurs limites

Dans son livre *Le droit romain*, René ROBAYE attire notre attention sur la notion d'équilibre si chère aux Romains. Selon lui, ce sont surtout les juristes romains qui donnent une très grande importance à cette notion et cela afin d'assurer aux citoyens un contexte politico-social stable. Ces juristes qui sont par la nature même de leur fonction des hommes politiques romains, s'efforcent de faire en sorte que la stabilité à Rome touche tous les domaines et s'applique à l'ensemble du territoire romain. Selon René ROBAYE, l'architecture du Panthéon construit par l'empereur Hadrien au deuxième siècle après Jésus-Christ, exprime clairement ce souci d'équilibre. Il s'agit en fait d'un édifice religieux dédié à tous les dieux antiques. Il était en réalité construit dès le premier siècle avant Jésus-Christ sur l'ordre du général Agrippa. Par la suite ce monument sera totalement reconstruit par Hadrien. Dans *Le droit romain*, l'écrivain a consacré les deux premiers paragraphes de son livre à décrire la splendeur architecturale de ce monument romain : « On reste silencieux devant la beauté et la majesté de sa voûte, superbe dans la pureté et la simplicité de ses lignes.<sup>1</sup> » De même, il insiste sur la concordance entre l'architecture du Panthéon et le droit romain dans leur recherche d'un équilibre idéal : « Le droit romain partage avec le Panthéon deux propriétés qui font sa valeur et lui assurent une forme de pérennité : il faut le découvrir de l'intérieur pour comprendre sa beauté et cette beauté tient plus à son équilibre interne qu'à sa complexité.<sup>2</sup> » Si nous suivons le point de vue de René ROBAYE, nous remarquons qu'à partir d'un célèbre monument romain, ce chercheur a pu faire toute une analyse du système juridique romain. Cette démarche permet à cet universitaire de mettre en évidence le génie romain qui transparaît non seulement dans leurs constructions monumentales mais aussi dans la nature de leur système politique : « [...] le génie de Rome est d'abord celui de son droit et l'influence des institutions romaines reste considérable, surtout dans le domaine des rapports entre particuliers.<sup>3</sup> »

Il faut savoir que cette approche est totalement différente de celle de Montesquieu qui a décidé de définir le génie des Romains sans faire référence à leurs monuments antiques ni spécifiquement au Panthéon romain qui est le plus grand et le plus célèbre monument romain et dont l'état est pratiquement intact jusqu'à nos jours. En effet, après son voyage à Rome Montesquieu a rédigé les mots suivants : « Quand j'arrive dans une ville, je vais toujours sur le plus haut clocher ou la plus haute tour, pour voir le tout ensemble, avant de voir les parties ;

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 7.

<sup>2</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 7.

<sup>3</sup> René ROBAYE, *Le droit romain*, op.cit, p. 7.

et, en la quittant, je fais de même, pour fixer mes idées.<sup>1</sup> » Cette méthode s'applique parfaitement aux *Considérations* de Montesquieu que nous pouvons observer comme un voyage de la part de l'écrivain à la découverte de l'Antiquité romaine. Dans cette œuvre, l'auteur s'intéresse tout d'abord à Rome et aux Romains d'une manière générale pour s'occuper par la suite de tous les détails susceptibles d'expliquer la grandeur des Romains ainsi que leur décadence : l'esprit romain, la société romaine, les institutions romaines, les grands hommes romains... En outre, après avoir effectué un voyage à Rome, Montesquieu établit une analogie entre le passé glorieux de cette ville et son état au XVIII<sup>ème</sup> siècle à travers la déclaration suivante : « La majesté du peuple romain, dont parle tant Tite-Live, est fort avilie. <sup>2</sup> » Dès lors, selon cet écrivain, les ruines romaines et la Rome de son époque ne peuvent exprimer que la décadence des Romains. Ce n'est pas du tout à travers les monuments antiques que Montesquieu essaie de mettre en évidence le génie romain et l'efficacité de leur système politique.

Ainsi, pour mieux étudier les institutions romaines telles qu'elles sont vues par Montesquieu, nous allons nous arrêter chaque fois aux moments cruciaux de l'histoire romaine afin de définir ces institutions et leur développement au cours des siècles. Dès lors, nous allons essayer d'établir une comparaison entre les institutions de chaque régime politique romain et cela selon le point de vue de Montesquieu. Toutefois, pour mieux saisir le fond de l'analyse faite par notre écrivain, il est nécessaire d'avoir une idée de l'histoire des institutions romaines telle qu'elle est présentée par les historiens antiques.

#### **a) Les institutions royales et leurs limites**

Rome est avant tout une ville ouverte sur l'extérieur. Dès sa fondation, Romulus a fait de cette ville un lieu d'asile. Dans les débuts de son histoire l'*Vrbs* accueille toutes sortes de bandits et d'aventuriers venus des quatre coins du monde. La question qui se pose ici est de savoir quels types d'institutions politiques ont pu encadrer un peuple si mélangé pour que l'ensemble des citoyens puissent vivre en harmonie en dépit de leurs différences et leur rudesse.

C'est un fait établi que pendant plusieurs siècles le régime politique à Rome était monarchique. Malheureusement, cette période de l'histoire romaine est la plus mal connue par

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Voyage de Gratz à la Haye*, in *Œuvre complète de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger GAILLOIS, Paris, Gallimard, 1949, p. 671.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Voyage de Gratz à la Haye*, in *Œuvre complète de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger GAILLOIS, Paris, Gallimard, 1949, p. 671.

les historiens. Une grande partie de la documentation utilisée par les historiens républicains tels que Tite-Live ou Denys d'Halicarnasse pour décrire cette époque a été perdue. De cette manière, nous connaissons l'histoire de la Rome royale initialement par des historiens républicains. C'est une histoire écrite par les vainqueurs, ceux qui ont mis fin à la monarchie et cherchent à défendre leur "petite" république sans hésiter à exprimer des mensonges sur l'époque du Tarquin le Superbe. En outre, nous avons déjà vu comment l'histoire des commencements de Rome est un mélange de légendes et de faits historiques incertains. D'ailleurs Tite-Live dans la préface de son *Histoire romaine* reconnaît explicitement ce défaut qui caractérise l'historiographie antique :

« On accorde aux anciens la permission de mêler le merveilleux aux actions humaines pour rendre l'origine des villes plus vénérable ; et d'ailleurs, si jamais on doit reconnaître à une nation le droit de sanctifier son origine et de la rattacher à une intervention des dieux, la gloire militaire de Rome est assez grande pour que, quand elle attribue sa naissance et celle de son fondateur au dieu Mars de préférence à tout autre, le genre humain accepte cette prétention sans difficulté, tout comme il accepte son autorité. <sup>1</sup> »

En écrivant ces lignes, Tite-Live nous informe qu'il arrive souvent que l'historien antique cherche volontairement à réunir dans le même récit le fabuleux, le mythique et les actions historiques des hommes. Cette réalité s'explique par le fait qu'à cette époque, l'historiographie romaine n'est pas encore un genre littéraire indépendant. Les œuvres historiques des anciens constituent un lieu de rencontre entre plusieurs genres littéraires : prose, poésie, histoire, philosophie, traité juridique... Certainement, en rédigeant les quelques lignes citées ci-dessus, l'historien Tite-Live ne s'imaginait pas qu'un jour viendrait où les hommes voudraient tout résoudre et tout expliquer avec la seule voie de la raison. Les historiens modernes mettent beaucoup d'application à reconstruire les commencements de l'histoire romaine dégagés de toute approche mythologique ou légendaires.

En effet, la tradition cherche à idéaliser les quatre premiers rois au point de faire d'eux des rois légendaires. Quand il s'agit des rois étrusques, les historiens romains deviennent plus prudents et n'hésitent pas à noircir le passé de Tarquin le Superbe afin de donner plus de légitimité au nouveau régime républicain. Tous ces faits ont poussé les historiens modernes à mettre en doute l'histoire de la Rome royale racontée par les anciens : « En fait, c'est toute la durée des sept règnes traditionnels de la royauté romaine qui est en soi suspecte. <sup>2</sup> »

---

<sup>1</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, Tome I, Livre I, préface, *op.cit.*, p. 3.

<sup>2</sup> Thierry CAMOUS, *Tarquin le Superbe*, Paris, Payot, 2014, p. 71.

Montesquieu, quant à lui, fait partie de ce courant de penseurs qui étudient avec grande prudence l'histoire des Romains afin de pouvoir dégager le vrai du faux. Ce qui est inquiétant dans tout cela, c'est que les historiens antiques ont donné une grande importance à l'aspect légendaire de la fondation de Rome et de ses premiers rois sans nous décrire davantage et d'une manière très claire la nature des institutions politiques qui régissent la vie des Romains les plus anciens et l'importance de leur rôle par rapport aux pouvoirs détenus par le roi. Dès lors, c'est seulement en lisant attentivement l'histoire de chaque roi de Rome que nous pouvons dégager une idée générale sur l'essence des institutions politiques connues sous le régime royal.

En effet, aux débuts de son histoire, la société romaine est composée initialement de deux classes sociales, à savoir les *gentes* avec leurs clients et la plèbe. A l'époque royale, les *gentes* désignent les familles qui ont comme ascendants des compagnons de Romulus, fondateur et premier roi de Rome. Ces familles vont donner naissance aux patriciens. Par contre, les plébéiens constituent l'ensemble des individus vivant à Rome et qui contrairement aux *gentes* n'ont aucun droit à participer à la vie politique et militaire de la Ville : « De toute manière, cette plèbe vit comme un corps étranger plus ou moins toléré, méprisé ou peut-être envié selon son degré de fortune.<sup>1</sup> » De ce fait, même si Rome était une ville ouverte sur l'extérieur et accueillante pour les étrangers, son système politique ne tolère pas l'intervention de ces derniers dans les affaires internes de l'État. Les magistratures restent longtemps limitées aux seules grandes familles romaines : « Les membres de ces *gentes* participent seuls à la vie politique et militaire de la ligue, ainsi qu'à sa vie religieuse.<sup>2</sup> » Toutefois, même si cette classe sociale bénéficie de plusieurs privilèges, elle n'a le droit de participer aux affaires politiques que par l'intermédiaire des curies.

Arrivant à ce niveau d'étude, il est temps de décrire clairement les institutions romaines connues sous le régime royal. En effet, selon la tradition, dès la fondation de Rome, Romulus a instauré deux types d'institutions capables de l'aider à bien gouverner sa Ville. Il s'agit du sénat et des comices curiates.

Pour ce qui concerne le sénat, c'est un corps se composant à l'origine de cent sénateurs désignés tous par le roi Romulus et choisis parmi les chefs des grandes familles romaines. Ces sénateurs sont appelés aussi "pères" et leurs descendants sont les "patriciens". Le nombre des sénateurs a augmenté sous le règne des autres rois pour atteindre les trois cents à la fin de la royauté. Il s'agit à la base d'une sorte de conseil consultatif. Le roi n'est pas

---

<sup>1</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, op.cit, p. 11.

<sup>2</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, op.cit, p. 10.

forcement soumis à ce corps politique. Toutefois, la coutume voulait que le roi ne néglige pas l'avis des sénateurs. Tarquin le Superbe était le seul roi qui ait osé s'en prendre au sénat et le dévaloriser. Cela a poussé ce dernier à ne plus élire des rois et à changer radicalement la nature du pouvoir politique.

L'autre forme de pouvoir à Rome est représentée par les comices curiates. L'existence de cette assemblée composée de 30 membres est avérée. Toutefois le vrai rôle de ces comices est mal connu. Néanmoins, nous savons que c'est surtout par l'intermédiaire des curies que les gentes peuvent exprimer leur point de vue et participer ainsi à la vie politique<sup>1</sup>. Il faut noter que sous la république, les comices curiates n'ont plus qu'une fonction symbolique.

A part ces deux institutions royales, l'histoire romaine a connu la présence de plusieurs formes de magistratures qui datent de la royauté et qui vont subsister malgré le changement du régime politique et la chute de la royauté. A titre d'exemple, nous pouvons citer la charge de *praefectus urbi* ou le préfet de la ville qui peut remplacer le roi à l'intérieur de Rome quand ce dernier quitte la ville pour des raisons de guerre. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, quand le roi est retenu par des affaires internes et ne pouvait pas participer à une guerre, il nomme à la tête de son armée un *magister populi*, ou maître du peuple<sup>2</sup>. Dans les deux cas, il s'agit des magistratures plutôt temporaires<sup>3</sup>.

Malgré l'existence de ces institutions politiques et de plusieurs magistratures dès la Rome royale et qui vont plus ou moins se développer sous la République, Montesquieu n'accorde aucune importance à cette réalité. Notre écrivain étudie la royauté romaine seulement comme une succession de plusieurs rois maîtres d'un petit peuple qui acquiert de la force grâce aux interventions militaires. Lorsqu'il est question de la royauté, l'écrivain est peu concerné par la politique interne menée à Rome. A propos de cette époque, Montesquieu ne s'intéresse qu'à deux choses. Premièrement, il examine attentivement la politique des Romains dans les affaires religieuses. Cette thématique est largement étudiée dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. En outre, l'auteur des *Considérations* étudie dans cette œuvre la politique extérieure des rois de Rome et comment ils ont fait de la guerre un moyen très efficace pour s'affirmer et pour faire de Rome une ville sans égale.

Pour ce qui concerne les pouvoirs détenus par le roi de Rome, dès la construction de la Ville, il exerçait la plus haute fonction politique. Selon la tradition, c'est le roi Romulus qui a

---

<sup>1</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines, op.cit*, p. 11.

<sup>2</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines, op.cit*, p. 16.

<sup>3</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines, op.cit*, p. 16.

donné naissance aux premières institutions romaines. En outre, à la lecture des *Annales*, nous pouvons remarquer que la fonction du roi à Rome n'était pas héréditaire. Le roi était élu à vie et cela sur la base de ses vertus réelles ou supposées. Ce principe d'élire un roi vertueux et hautement qualifié fait de la monarchie royale romaine un idéal et un exemple parfait de la "démocratie". Néanmoins, les historiens modernes considèrent ce détail comme peu probable et peu crédible : « Certes, la monarchie romaine ne fut pas héréditaire, mais les Anciens qui en retracèrent l'histoire n'en savait rien, et justement, en mettant en scène l'assassinat du premier Tarquin par les fils d'Ancus, ils montraient leur attachement à la voie héréditaire.<sup>1</sup> »

Selon Tite-Live, dès les débuts de son règne, Romulus « réunit en assemblée cette foule qu'on ne pouvait fondre en un peuple homogène que par les liens juridiques, et il lui donna des lois. Mais il comprit que, pour les rendre sacrées à ces hommes grossiers, il devait lui-même inspirer le respect par les marques extérieures de son autorité.<sup>2</sup> » D'après cette déclaration, nous voyons bien que le roi de Rome devait donner l'exemple à ses citoyens. Le roi même n'échappe pas à l'autorité des lois. Son rôle politique de personnage le plus haut placé fait de lui un modèle à imiter par tous ses concitoyens. Nous constatons donc que le grand respect que les Romains ont pour les lois et qui est si admiré par Montesquieu remonte aux origines de la fondation de l'*Vrbs*. C'est le premier roi de Rome qui a instillé le respect des lois chez les Romains les plus anciens. Avec le temps, ce trait devient une vertu romaine nécessaire pour faire grandir l'État et pour imposer l'autorité de Rome par rapport aux peuples voisins. Montesquieu quant à lui a reconnu la grande valeur que les Romains accordent à la notion des lois et cela dès son jeune âge. Selon lui, c'est grâce à la sagesse des législateurs romains que les citoyens ont appris à aimer et à respecter tout ce qui a un rapport avec les lois. C'est surtout dans son œuvre académique *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* que Montesquieu fait l'éloge des premiers rois de Rome en tant qu'excellents législateurs : « Les premiers rois ne furent pas moins attentifs à régler le culte et les cérémonies qu'à donner des lois et bâtir des murailles.<sup>3</sup> » Dans cette *Dissertation*, l'écrivain s'accorde avec la tradition romaine qui considère Romulus comme le fondateur de la Ville et le créateur des premières institutions romaines. Par contre, dans ses *Considérations*, Montesquieu n'a pas essayé d'expliquer les origines des institutions romaines. Contrairement aux anciens, il ne renvoie pas leur naissance aux premiers rois de Rome. D'ailleurs, dans le premier chapitre de ses *Considérations* consacré aux débuts de Rome, l'écrivain mentionne le

---

<sup>1</sup> Thierry CAMOUS, *Tarquin le Superbe*, Paris, Payot, 2014, p. 79.

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I, VIII, *op.cit*, p. 15.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 81.

sénat seulement quand il est question de la chute de la royauté et l'installation d'un nouveau régime républicain. Dès lors, à la lecture de ces *Considérations*, on a l'impression qu'avec Montesquieu, le sénat est avant tout une institution républicaine qui n'a aucun rapport avec le régime royal. Peut-être, notre écrivain a-t-il évité délibérément de décrire le sénat de la royauté étant donné que le pouvoir militaire était entre les mains du roi de Rome. C'est ce dernier qui décide d'entrer en guerre avec les voisins de Rome ou de mener une politique plutôt pacifique. Selon lui, ce qui fait la différence entre un roi romain et un autre c'est surtout sa politique extérieure et l'importance qu'il accorde à l'armée romaine et au renouvellement des armes du soldat romain selon la nature de l'équipement militaire de leurs ennemis:

« Romulus prit la façon de leur bouclier, qui était large, au lieu du petit bouclier argien dont il s'était servi jusqu'alors : et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leur usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs.<sup>1</sup> »

Cette citation prouve encore une fois que selon Montesquieu, la première cause de la grandeur des Romains au cours de la période royale, c'est surtout la force militaire des Romains et le grand intérêt que les rois de Rome accordent aux guerres et leur volonté à soumettre tous les peuples voisins du Latium. C'est seulement cette politique de guerre permanente qui a permis à un petit groupe de bandits entourant Romulus à devenir une force redoutable. Si Montesquieu a choisi de ne pas s'attarder sur le rôle du sénat aux débuts de Rome c'est que ce dernier ne jouait pas un rôle pertinent ni décisif dans les affaires militaires. De ce fait, selon le point de vue de Montesquieu parmi les causes qui ont aidé à faire grandir considérablement la toute petite ville de Rome, c'est l'évolution permanente de l'armée romaine et son développement d'un roi à un autre.

Pour ce qui concerne le sénat en tant qu'institution qui date depuis la fondation de l'*Vrbs*, nous savons que l'écrivain a une très bonne connaissance de l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Ce dernier a raconté clairement comment Romulus avait nommé cent sénateurs pour le conseiller et l'aider à mieux gouverner la Ville. Toutefois, en citant Romulus dans ses *Considérations*, Montesquieu nous présente ce roi à travers trois traits. D'abord, il s'agit du fondateur de Rome. Ensuite, le premier roi de l'*Vrbs* est un grand guerrier qui a pris soin de bien consolider son armée. En outre, il s'agit surtout d'un roi très sage qui a décidé de ne pas réduire ses ennemis vaincus en esclavage mais de leur accorder la citoyenneté ce qui renforce

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 64.

considérablement l'armée romaine. Ces deux derniers points sont les premières causes de la gloire romaine :

« Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes, ou des terres : ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus, c'étaient des gerbes de blé et des troupeaux ; cela y causait une grande joie ; voilà l'origine des triomphes qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint. <sup>1</sup> »

Nous remarquons donc, que Montesquieu a négligé de mentionner la création du sénat par Romulus. D'ailleurs, dans ses *Considérations*, ce n'est pas le seul fait historique que l'écrivain omet de son histoire. Il est vrai que l'œuvre de cet écrivain est le fruit d'un travail très minutieux qui ne s'attarde qu'aux données susceptibles d'expliquer les causes du succès légendaire des Romains. A l'époque royale, la présence du sénat et sa création par Romulus ne font pas partie des données historiques si chères à notre écrivain. Dès lors, nous pensons que Montesquieu a négligé l'origine des institutions romaines et leur présence dès l'époque royale attendu qu'à cette période c'est plutôt le roi qui détient le vrai pouvoir. Montesquieu cherche avant tout les causes qui ont mené Rome au sommet de son pouvoir. Avec le régime royal, c'était surtout la politique des guerres adoptée par la plupart des rois qui ont contribué à assurer la puissance des Romains. Les institutions politiques sont encore soumises à la volonté des rois, donc leur rôle reste bien limité.

Selon l'histoire ancienne, à l'exception de Romulus, ce n'était pas avec la force des armes qu'un roi peut accéder au pouvoir. Selon Tite-Live, après la mort du premier roi de Rome, c'est le peuple, avec l'accord du sénat, qui choisit son roi : « Ils (les sénateurs) trouvent moyen de se rendre populaires en laissant le peuple disposer du pouvoir suprême tout en gardant plus de droits qu'ils ne lui en donnent. Ils décidèrent, en effet, que le roi désigné par le peuple ne serait proclamé qu'avec l'agrément des Pères. <sup>2</sup> » Cette citation nous montre la sagesse du sénat qui a su comment contourner la colère d'un peuple qui n'est pas encore prêt pour vivre au sein d'un État non monarchique : « Malgré ce désaccord, personne ne mettait en question le régime monarchique. Car on n'avait pas encore goûté la douceur de la liberté. <sup>3</sup> »

Malgré la connaissance par Montesquieu de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, dans les *Considérations*, cet écrivain ne fait pas allusion à la présence du sénat derrière l'élection des

---

<sup>1</sup> *Considérations*, ch. I, pp. 63-64.

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I, VIII, *op.cit*, p. 29.

<sup>3</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I, VIII, *op.cit*, pp. 28-29.

rois de Rome. D'ailleurs, tout au long de ses *Considérations*, Montesquieu n'aborde pas le sujet de l'accession au trône chez les Romains. Ce détail ne fait pas partie de ses priorités puisque ce qui intéresse notre écrivain c'est la politique elle-même menée par les différents rois de Rome et non pas la façon dont ces derniers ont accédé au pouvoir. Ce que cherche Montesquieu chez les Romains ce n'est pas du tout un régime démocratique, idéal et parfait qui répond aux besoins du peuple, mais plutôt le secret de leur lumineuse histoire et cela loin de toute explication d'ordre mythique et fantastique.

A travers l'approche de Montesquieu, la nature même du régime politique aux commencements de Rome, à savoir le pouvoir monarchique, nécessite le recours permanent à des guerriers en quête de gloire et d'honneurs sur les différents champs de batailles. Le caractère ambitieux des rois est fondamental pour l'existence même de la monarchie. Nous pouvons entrevoir ce point de vue à travers la lecture des *Considérations*. Cependant, cette réflexion est explicitement avancée dans l'*Esprit des lois* de Montesquieu :

« L'ambition est pernicieuse dans une république. Elle a de bon effets dans la monarchie ; elle donne de la vie à ce gouvernement ; et on y a cet avantage, qu'elle n'y est pas dangereuse, parce qu'elle y peut être sans cesse réprimée.<sup>1</sup> »

Ainsi, le vrai génie des Romains est dans leur capacité à saisir la nature même du régime monarchique et leur course infini pour accéder aux honneurs et pour accentuer leur passage par des actions extraordinaires. Les ambitions des rois sont très utiles et très bénéfiques à Rome, car à travers leurs succès personnels, les rois de Rome assurent l'avenir glorieux de leur État. Le grand défaut de ce régime politique c'est qu'il ne peut pas supporter l'existence de rois dépourvus d'ambition et qui choisissent de mener une vie de paix. C'est le cas du roi Numa dont la politique pacifique n'a guère plu à notre Montesquieu. Heureusement que ce roi a pu marquer son règne par la création de plusieurs lois d'une grande utilité aux Romains, surtout celles qui concernent les affaires religieuses de la Ville. En outre, avec la royauté, la présence royale laisse peu de place aux institutions politiques malgré leur existence et leur reconnaissance par les rois. Leur dépendance aux rois menace même leur existence puisque un tyran pouvait facilement les ignorer complètement ou affaiblir de plus en plus leur pouvoir. Tel était le cas avec Tarquin le Superbe qui n'a pas hésité à diminuer le nombre des sénateurs et à ignorer leurs conseils. Cependant, il faut signaler que Montesquieu n'a pas relevé ce dernier point de vue. D'après son étude, nous remarquons que selon cet écrivain, un roi tyran mais ambitieux et belliqueux est plus utile à la royauté qu'un roi clément

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, op. cit, I, ch. VII, p. 123.

mais pacifique. Ce dernier pouvait avec sa sagesse conserver le pouvoir de Rome sans le faire grandir. De ce fait, avec un tel roi l'État ne progresse pas et son territoire reste bien limité. Par contre, Montesquieu signale que l'ambition des rois pouvait se transformer avec le temps en oisiveté : « Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition après quoi d'autres passions et l'oisiveté même succèdent.<sup>1</sup> » La notion d'oisiveté est largement étudiée dans *l'Esprit des lois*. Selon Montesquieu, ce défaut est généralement propre au régime monarchique : « Dans les monarchies, la politique fait faire les grandes choses avec le moins de vertu qu'elle peut ; comme, dans les plus belles machines, l'art emploie aussi peu de mouvements, de forces et de roues qu'il est possible.<sup>2</sup> » Heureusement qu'avec la plupart des rois de Rome, l'ambition n'a pas cédé la place à l'oisiveté. Cela s'explique peut-être par la nature même des Romains qui aiment faire la guerre et se mesurer régulièrement aux autres peuples. Leur fierté les pousse à penser qu'ils sont supérieurs à tout le monde et qu'ils ont le droit de soumettre tout l'univers. En outre, d'une façon générale, le règne de chaque roi de Rome n'était pas si long au point de tomber sous l'emprise de l'oisiveté. De ce fait, l'époque royale à Rome était un vrai succès dans l'histoire romaine. Pendant plusieurs siècles, Rome ne fait que grandir de plus en plus. Les limites des institutions politiques à cette période de l'histoire n'ont pas empêché le développement de la Ville dans plusieurs domaines cruciaux. Même la chute de la royauté est survenue au bon moment pour laisser place à un nouveau régime politique meilleur. Le changement du pouvoir politique au bon moment de son histoire est une autre cause de la grandeur des Romains et une preuve de plus qui met en évidence le génie de ce peuple : « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels : c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance.<sup>3</sup> » Selon Montesquieu, si le régime royal a permis aux Romains de soumettre la plupart des peuples voisins du Latium, le régime républicain, quant à lui, sera capable de pousser les Romains à conquérir l'Italie ainsi que la Méditerranée. Dès lors, Rome qui abrite initialement des bandits et des demandeurs d'asile peut rivaliser avec les grandes puissances du monde antique et avec les plus riches et les plus célèbres villes – dont surtout Carthage.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, pp. 63-64.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, I, ch. VII, p. 120.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, pp. 66.

## **b) Les institutions romaines sous la République**

### **b-1/ La démarche analytique de Montesquieu pour étudier l'histoire romaine**

Les *Considérations* de Montesquieu couvrent l'ensemble de l'histoire romaine depuis la fondation de *L'Vrbs* jusqu'à la chute de l'empire. L'écrivain décrit des faits historiques qui se déroulent sur un très vaste espace de temps. Les 23 chapitres de ses *Considérations* examinent Rome et la société romaine pendant trois époques différentes : la Royauté, la République et l'Empire. Parmi les 23 chapitres en question, l'écrivain a consacré seulement le chapitre I pour nous parler de la royauté. Au sein même de ce chapitre illustrant initialement les commencements de Rome, notre écrivain nous annonce la fin de la royauté et l'installation d'un régime républicain : « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels.<sup>1</sup> » Cette phrase nous rappelle celle de Tite-Live dans son *Histoire romaine* : « On nomma alors deux consuls dans les comices par centuries convoqués par le préfet de la ville d'après le manuel politique de Servius Tullius : ce furent Lucius Junius Brutus et Lucius Tarquin Collatin.<sup>2</sup> » C'est par cette description que l'historien Tite-Live clôt son premier livre de son *Histoire romaine*. Il s'agit d'une très courte déclaration qui met fin à son exposé sur l'époque royale et annonce le contenu du deuxième livre de son récit sur Rome.

Ainsi, nous remarquons que Tite-Live est très pragmatique. Dans son *Ab Vrbe condita*, l'historien romain respecte rigoureusement l'ordre chronologique des données historiques. De même, Tite-Live a divisé son ouvrage en plusieurs livres (142 livres) répartis à leur tour sur plusieurs chapitres. Tous les chapitres de ce long récit nous relatent des faits historiques qui se succèdent chronologiquement dans un ordre bien logique. De cette façon, le lecteur ne trouve aucune difficulté à étudier l'œuvre de Tite-Live et à comprendre la progression de l'histoire de Rome malgré la longueur de l'époque décrite.

Si nous comparons les *Considérations* de Montesquieu à l'*Histoire romaine* de Tite-Live, nous allons remarquer un très grand contraste entre les deux ouvrages et cela dès la lecture du premier chapitre des *Considérations*. Les deux écrivains adoptent des méthodes si différentes. Contrairement à l'historien romain, Montesquieu ne respecte nullement l'ordre chronologique des faits historiques. En outre, l'écrivain du XVIII<sup>ème</sup> siècle a choisi de diviser ses *Considérations* en 23 chapitres dotés chacun d'un titre bien précis. Cette répartition ne facilite en rien la lecture de l'ouvrage. Par exemple, le chapitre I des *Considérations* a pour titre : "1. Commencements de Rome. 2. Ses guerres." Face à un tel titre on s'attend à ce que

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. I, p. 66.

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, Tome I, Livre I, LX, p. 97, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

l'écrivain nous raconte les débuts de Rome et les guerres entreprises par les différents rois de la Ville. Toutefois, à la lecture de ce premier chapitre, nous comprenons que l'œuvre de Montesquieu est une alternance entre le passé des Romains et le présent de l'auteur. Par exemple, l'esprit de Montesquieu voyage dans l'espace temporel pour établir une analogie entre le règne d'Henri VII, roi d'Angleterre et celui de Servius Tullius sixième roi de Rome : « Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des Communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le sénat ; mais le peuple devenu d'abord plus hardi renversa l'une et l'autre monarchie.<sup>1</sup> » De surcroît, et comme nous l'avons déjà signalé, dans ce chapitre, Montesquieu ne mentionne pas la totalité des rois de Rome. Parmi les sept rois, l'écrivain se borne à évoquer Romulus, Numa Pompilius, Servius Tullius et Tarquin le Superbe. De plus, pour décrire la fin de la royauté, l'écrivain nous cite le nom de Sextus et de Lucrece sans rappeler celui de Brutus et le rôle joué par ce dernier pour mettre fin au régime royal. Au surplus, dans son récit concernant l'histoire des Romains, Montesquieu n'hésite pas à mentionner le nom de Servius Tullius, sixième roi de Rome, puis celui du Tarquin le Superbe, dernier roi de l'*Vrbs*, pour rappeler à la fin du chapitre encore une fois le nom de Servius Tullius. Avec Montesquieu, l'histoire des Romains ne dépend d'aucun ordre chronologique. L'écrivain se donne une liberté totale lui permettant de naviguer avec une grande souplesse entre les faits historiques et d'osciller en permanence entre plusieurs époques de l'histoire humaine. Cette caractéristique donne à son récit l'aspect d'une histoire universelle et nous rappelle l'œuvre de Bossuet sur les Romains. L'influence de cet écrivain du XVII<sup>ème</sup> siècle sur l'écrivain des *Considérations* sera largement étudiée dans la deuxième partie de notre approche sur Montesquieu et son regard sur le monde romain.

En outre, dans le chapitre I des *Considérations* qui est un chapitre très court (9 pages) et qui est consacré selon son titre aux commencements de Rome, nous pouvons trouver les noms des grands hommes historiques qui n'ont aucun rapport avec les débuts de l'*Vrbs* tels que les noms de Pyrrhus et d'Hannibal. De même, dès la quatrième page de ce premier chapitre, Montesquieu s'intéresse à la chute du régime royal et à la mise en place du régime républicain. Il pousse son étude au point de nous décrire la politique du sénat lors du siège de Véies qui est un événement postérieur à l'époque royale.

D'après tout ce que nous venons d'avancer, nous remarquons que l'étude de Montesquieu sur les Romains n'a aucun rapport avec celle de Tite-Live. Si nous faisons un

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. I, p. 65.

parallèle entre les *Considérations* et l'*Ab Vrbe condita*, nous remarquons que l'œuvre de Montesquieu ressortit à un désordre total qui ne tient pas compte de l'enchaînement des faits historiques et de leur progression successive d'un siècle à un autre et d'une époque historique donnée à celle qui la suit. De même, le contenu de chaque chapitre des *Considérations* ne correspond pas forcément à son titre donné par l'auteur. Dès lors, chaque titre attribué par l'écrivain aux 23 chapitres de son œuvre ne décrit pas à la lettre l'exposé qui lui est propre. Les différents titres au sein des *Considérations* ne décrivent que vaguement l'approche historique de Montesquieu. Ces traits qui caractérisent l'écrit de ce dernier peuvent désorienter le lecteur surtout celui qui cherche à se faire une idée sur l'histoire de Rome en se basant sur les œuvres de Montesquieu. Pour éviter de tomber dans un tel piège, il faut lire l'œuvre de cet écrivain tout en prenant en compte qu'il ne s'agit pas d'un simple ouvrage historique. Il ne faut pas y chercher une évolution chronologique de l'histoire romaine mais plutôt essayer de comprendre l'ordre propre aux idées de Montesquieu. En abordant l'histoire romaine, ce philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle montre un esprit d'analyse très développé. Tout en voulant dépasser la simple histoire racontée par les Anciens et rappelée par les historiens modernes, l'esprit de Montesquieu fourmille d'idées souvent contradictoires et cela à cause de l'immense longueur de l'histoire romaine qui contraste avec la volonté de l'écrivain visant à rédiger un ouvrage très court focalisé sur la détermination des causes de la grandeur des Romains et de leur effondrement. En effet, pour expliquer la gloire des Romains ainsi que leur chute, plusieurs pistes se présentent à notre écrivain : la politique de certains rois de Rome, la mentalité des Romains, la société romaine, les institutions de l'*Vrbs*... Montesquieu ne veut négliger aucun indice et aucun moyen susceptible d'éclaircir la grandeur et la décadence des Romains. C'est pour cette raison que l'écrivain ne respecte pas l'enchaînement des événements historiques.

Ainsi, nous pouvons dire que la différence entre l'*Histoire romaine* de Tite-Live et les *Considérations* de Montesquieu est pareille à l'opposition entre deux villes dont une construite selon un plan en échiquier ou en damier et une autre dotée d'un plan centré. Le plan en damier qui caractérise les villes romaines traduit chez les Romains la volonté de tout bâtir d'une manière rationnelle qui facilite pour eux le calcul exact de la distance entre deux points de la ville. Cette logique de tout ranger selon un ordre bien précis caractérise l'écriture de Tite-Live. Par contre, à la lecture des *Considérations*, nous avons l'impression que cet écrivain a construit une idée centrale autour de laquelle gravitent plusieurs données qui sont initialement au service de cette idée primordiale et constitue le noyau de tout l'ouvrage. Dès lors, l'œuvre de Montesquieu est à l'instar des villes traditionnelles dans certains pays de

l'Afrique du Nord (la médina) qui se caractérise par un style complexe voire même chaotique. L'œuvre devient ainsi un vrai labyrinthe qui s'apparente dans un premier temps à un désordre pouvant désorienter le lecteur. Toutefois, derrière ce désordre il existe certainement un ordre et une logique propres à Montesquieu. Pour saisir le raisonnement de l'écrivain et pour comprendre le vrai sens de son analyse, il faut penser systématiquement à l'idée maîtresse de son œuvre à savoir "les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence." Cette idée forme le centre et le moteur de son ouvrage et tout autre détail n'est mentionné par l'écrivain que dans le but d'expliquer davantage les raisons de la gloire de Rome et de sa chute. De ce fait, en dépit de la connotation historique des *Considérations*, l'objectif principal de la rédaction de cette œuvre n'est pas du tout la production d'un ouvrage relatant l'histoire des Romains, mais plutôt un travail de réflexion sur l'histoire romaine pour saisir le secret de l'exploit légendaire des Romains et pour trouver une explication à leur chute.

Afin d'expliquer plus clairement cette différence entre l'*Histoire* de Tite-Live et les *Considérations* de Montesquieu, nous allons dessiner le plan d'analyse qui caractérise le premier livre de l'*Ab Vrbe condita* de l'historien romain et celui des *Considérations*. Nous allons expliquer la démarche de Tite-Live à travers un tableau qui met en valeur la cohérence et l'enchaînement logique caractérisant son récit historique. Il faut noter tout d'abord que les différents chapitres du premier livre de l'*Histoire* de Tite-Live sont beaucoup plus courts que l'ensemble des chapitres composant les *Considérations* de Montesquieu. Cependant, pour décrire les débuts de Rome, l'historien romain a eu recours à 60 chapitres plus ou moins longs. Contrairement à lui, Montesquieu a consacré un seul chapitre à décrire les commencements de l'*Vrbs*. Ce trait, à lui tout seul, pouvait exprimer le hiatus entre les deux écrivains et les objectifs si différents de la rédaction de leurs œuvres même si tous les deux s'intéressent à l'histoire de Rome. Nous tenons à signaler que nous avons pu élaborer le tableau ci-dessous grâce au texte de Tite-Live établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, op.cit, livre I.

## L'œuvre de Tite-Live, Livre I

<i>Ab Vrbe condita</i>
<b>Préface</b>
(Les raisons de la rédaction de l'ouvrage. Légende et histoire. L'histoire contient des modèles à imiter.)
<b>Livre I</b>
(Depuis les origines lointaines des Romains jusqu'à la chute de la royauté en 509 av. J. C.)

<b>L'histoire d'Enée et de Romulus</b>					
<b>Chapitre : I-II</b>	<b>Chapitre : IV-V</b>	<b>Chapitre : VI-VII</b>	<b>Chapitre : VIII-IX</b>	<b>Chapitre : X-XIII</b>	<b>Chapitre : XIV-XVI</b>
L'arrivée d'Enée en Italie. Ses exploits et sa mort.	Naissance de Romulus et de Rémus ; leur enfance et leurs premiers exploits.	Fondation de Rome et l'histoire d'Hercule et de Cacus.	Organisation de Rome et enlèvement des Sabines.	Guerre contre les Sabins et leurs alliés. Institution des dépouilles opimes.	Dernière compagne de Romulus et sa mort.

<b>Numa Pompilius, 2<sup>ème</sup> roi de Rome</b>	
<b>Chapitre : XVII-XVIII</b>	<b>Chapitre : XIX-XXI</b>
Interrègne et avènement de Numa.	Réforme de Numa.

<b>Tullus Hostilius, 3<sup>ème</sup> roi de Rome</b>				
<b>Chapitre : XXII-XXIII</b>	<b>Chapitre : XXIV-XXVI</b>	<b>Chapitre : XXVII</b>	<b>Chapitre : XXVIII-XXX</b>	<b>Chapitre : XXXI</b>
Avènement de Tullus Hostilius. Guerre entre Rome et Albe.	Combat des Horaces et des Curiaces.	Guerre contre Véies.	Exécution de Mettius. Défaite d'Albe. Guerre contre les Sabins	Mort de Tullus Hostilius.

<b>Ancus Marcius, 4<sup>ème</sup> roi de Rome</b>
<b>Chapitre : XXXII-XXXIV</b>
Avènement d'Ancus Marius. Déclaration de guerre aux Latins.

<b>Tarquin l'Ancien et Servius Tullius, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> rois de Rome</b>					
<b>Chapitre : XXXV</b>	<b>Chapitre : XXXVI- XXXVIII</b>	<b>Chapitre : XXXIX</b>	<b>Chapitre : XL-XLI</b>	<b>Chapitre : XLII-XLV</b>	<b>Chapitre : XLVI- XLVIII</b>
Mort d'Ancus. Tarquin l'Ancien se fait élire roi.	Guerres contre les Sabins et les Latins.	Origines de Servius Tullius.	Assassinat de Tarquin. Avènement de Servius Tullius.	Réforme de la Constitution et grand travaux.	Crimes et avènement de Lucius Tarquin.

<b>Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome.</b>			
<b>Chapitre : XLIX</b>	<b>Chapitre : XLIX-LII</b>	<b>Chapitre : LIII-LIV</b>	<b>Chapitre : LV-LVI</b>
Tarquin le tyran.	Les Latins sont soumis à Tarquin.	Guerre contre les Volsques. Prise de Gabies.	Construction du Capitole.

<b>Fin du régime royal.</b>
<b>Chapitre : LVI-LX</b>
Viol et suicide de Lucrece. Brutus met fin au pouvoir des Tarquins et instaure le régime républicain.

Même à travers une lecture très rapide du tableau ci-dessus nous pouvons remarquer que le récit de Tite-Live obéit rigoureusement à l'ordre chronologique des événements historiques. L'œuvre de l'historien progresse avec l'évolution de l'histoire de Rome d'un roi à un autre. Il n'y a aucune place laissée au hasard dans son histoire. Par exemple, dans son exposé sur le monde romain, l'historien républicain ne recourt jamais à des incises et n'ouvre pas non plus de parenthèses lui permettant d'annoncer la chute du régime monarchique. De même, une fois qu'il termine l'histoire d'un roi donné, il passe au suivant pour ne plus revenir en arrière, en se rappelant un tel ou tel détail historique. Il est clair donc que Tite-Live maîtrise parfaitement son sujet au point de n'oublier aucun événement de l'histoire romaine. De cette manière, l'historien romain ne serait pas dans l'obligation de mentionner tardivement un fait historique. C'est tout à fait le contraire de Montesquieu qui n'hésite pas à faire le va-et-vient entre le règne des sept rois de Rome et cela dans le même chapitre (chapitre I) et dans l'intervalle de quelques pages. De cette façon, malgré la clarté et la pertinence de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, l'œuvre de cet historien n'est qu'une succession toujours recommencée de faits historiques romains racontée pour la énième fois et qui sera reprise par des historiens postérieurs à lui. Face au récit de Tite-Live, les *Considérations* de Montesquieu ne forment pas un ouvrage morne et ennuyeux. Le style de l'écriture de ce penseur incite le lecteur à faire un effort supplémentaire pour saisir la cohérence de son discours et pour suivre le fil de l'ensemble de ses idées. Si Montesquieu a décidé de réaliser des *Considérations* sur le monde romain, le lecteur quant à lui, doit comprendre le sens profond de ces "considérations" et doit pratiquer un travail de réflexion sur le récit global de l'écrivain pour dépasser la simple succession des événements historiques, car l'œuvre de Montesquieu est plus complexe qu'un sobre et ordinaire résumé sur l'histoire de Rome. Dès lors, c'est avec une grande délicatesse qu'il faut lire les *Considérations* de Montesquieu. Cette œuvre n'est pas du tout un ouvrage qui nous apprend des choses que nous connaissons déjà, mais plutôt un discours qui nous fait découvrir des réalités toutes nouvelles et qui sont plus ou moins étonnantes. Ce dernier détail sera étudié davantage dans le deuxième volet de nos travaux de recherche, surtout quand il sera question d'étudier le portrait de Sylla selon le point de vue de Montesquieu.

En effet, afin de mieux expliquer la démarche historique de l'auteur des *Considérations*, nous allons examiner succinctement le plan général de cette œuvre tel qu'il est défini par Montesquieu pour le comparer par la suite au vrai contenu de l'ouvrage. Ainsi, le tableau ci-dessus donne une idée générale sur les *Considérations* qui renferment 23 chapitres.

<i>Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.</i>	
<b>Chapitre I</b>	1. Commencements de Rome. 2. Ses guerres
<b>Chapitre II</b>	De l'art de la guerre chez les Romains
<b>Chapitre III</b>	Comment les Romains purent s'agrandir
<b>Chapitre IV</b>	1. Des Gaulois. 2. De Pyrrhus. 3. Parallèle de Carthage et de Rome. 4. Guerre d'Hannibal
<b>Chapitre V</b>	De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Égypte après l'abaissement des Carthaginois
<b>Chapitre VI</b>	De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples
<b>Chapitre VII</b>	Comment Mithridate put leur résister
<b>Chapitre VIII</b>	Des divisions qui furent toujours dans la ville
<b>Chapitre IX</b>	Deux causes de la perte de Rome
<b>Chapitre X</b>	De la corruption des Romains
<b>Chapitre XI</b>	1. De Sylla. 2. De Pompée et César
<b>Chapitre XII</b>	De l'état de Rome après la mort de César
<b>Chapitre XIII</b>	Auguste
<b>Chapitre XIV</b>	Tibère
<b>Chapitre XV</b>	Des empereurs depuis Caius Caligula jusqu'à Antonin
<b>Chapitre XVI</b>	De l'état de l'empire depuis Antonin jusqu'à Probus
<b>Chapitre XVII</b>	Changement dans l'État
<b>Chapitre XVIII</b>	Nouvelles maximes prises par les Romains
<b>Chapitre XIX</b>	1. Grandeur d'Attila. 2. Causes de l'établissement des barbares. 3. Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu
<b>Chapitre XX</b>	1. Des conquêtes de Justinien. 2. De son gouvernement
<b>Chapitre XXI</b>	Désordres de l'empire d'Orient
<b>Chapitre XXII</b>	Faiblesse de l'empire d'Orient
<b>Chapitre XXIII</b>	1. Raison de la durée de l'empire de l'Orient. 2. Sa destruction

Si nous étudions attentivement la table des matières des *Considérations* de Montesquieu et avant même la lecture de l'œuvre, nous pouvons tirer plusieurs remarques nécessaires à la bonne compréhension de cet ouvrage. En effet, le premier mot qui figure dans ce plan est le mot "commencements" puisque le premier chapitre des *Considérations* a pour titre : "1. Commencements de Rome. 2. Ses guerres". Le dernier mot qui y figure est le terme "destruction" attendu que le dernier chapitre de cette œuvre est intitulé : " Raison de la durée de l'empire de l'Orient. 2. Sa destruction " Par ce simple fait, nous comprenons que les *Considérations* de Montesquieu s'occupent de la totalité de l'histoire romaine depuis les débuts de Rome jusqu'à la chute de cette ville. En outre, nous pouvons constater que dans les titres attribués aux différents chapitres de l'ouvrage, Montesquieu a utilisé cinq fois le mot "empire" et cela dans les chapitres XVI, XIX, XXI, XXII et XXIII. Par contre les termes Royauté et République n'y sont jamais employés. En outre, plusieurs noms de grands hommes de l'Antiquité sont évoqués dans les titres de certains chapitres. Ainsi on a les noms suivants : Hannibal, Pyrrhus, Mithridate, Sylla, Pompée, César, Auguste, Tibère, Caius Caligula, Antonin, Probus, Attila, Justinien. Ces noms désignent des ennemis de Rome, des consuls romains, des généraux républicains ou des empereurs romains. Néanmoins, les noms des sept rois de Rome ne sont pas mentionnés dans les titres des différents chapitres de l'œuvre de Montesquieu. Nous pouvons entrevoir la présence de ces derniers à travers le titre du chapitre I : " Commencements de Rome. 2. Ses guerres " De même, nous pouvons supputer l'existence des rois de Rome dans plusieurs autres endroits tels que le chapitre II intitulé " De l'art de la guerre chez les Romains " et le chapitre III qui a pour titre " Comment les Romains purent s'agrandir ", étant donné que dès les débuts de Rome, la plupart des rois de l'*Vrbs* ont pris soin de développer l'art de la guerre chez les Romains et de faire de l'armée romaine la première force militaire au sein des peuples du Latium. Toutefois, malgré cette réalité historique, la présence des sept rois de Rome dans les chapitres mentionnés n'apparaît pas à la lecture de l'ouvrage. D'ailleurs, nous avons déjà signalé l'absence de plusieurs rois de Rome de l'histoire romaine racontée par Montesquieu tels que le nom du Tarquin l'Ancien qui n'est jamais cité dans les *Considérations*. Contrairement à Tite-Live, les surprises ne manquent pas dans les écrits de Montesquieu. Avec lui, le lecteur s'étonne tantôt de l'absence des noms de plusieurs rois de Rome et tantôt de la présence du nom d'Henri VII au sein d'un livre qui étudie le monde romain.

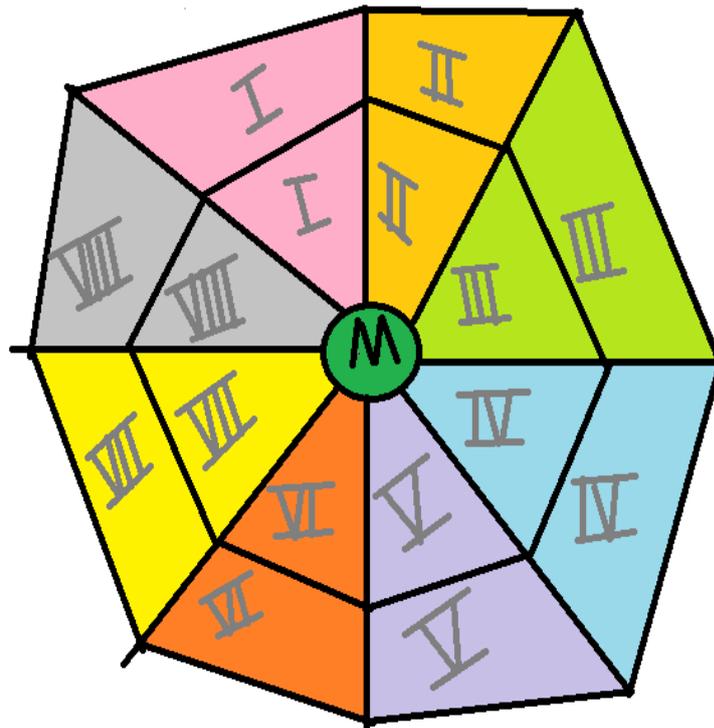
Au surplus, tout en examinant le plan des *Considérations*, nous constatons que Montesquieu n'étudie pas l'histoire romaine en se basant sur les dates des événements

historiques les plus importants tels que la fondation de Rome, la succession des rois romains, la chute de la royauté, le siège de Véies... Au contraire, l'analyse de cet écrivain est surtout une étude qui examine le monde des Romains en partant chaque fois d'un thème bien déterminé et non seulement selon les différentes périodes historiques et selon leur enchaînement logique. Ainsi, à travers le chapitre II dont le titre est "De l'art de la guerre chez les Romains", l'auteur des *Considérations* décide d'étudier le monde romain afin de déterminer l'art militaire chez les Romains. Cependant, cet art est en développement continu et cela depuis le règne de Romulus jusqu'au dernier empereur romain. C'est pour cette raison que tout en se focalisant sur une thématique bien précise, l'écrivain se donne le pouvoir d'analyser la totalité de l'histoire romaine et cela à travers un angle bien précis afin de vérifier si la thématique en question a contribué à la grandeur des Romains, à leur déclin ou bien aux deux à la fois. Dès lors, le choix récurrent d'un sujet bien fixé permet à l'écrivain de mieux cerner les causes favorisant la gloire des Romains ou leur abaissement. De même, dans le chapitre VI, Montesquieu s'offre une autre occasion pour étudier de nouveau l'ensemble de l'histoire de Rome et cette fois c'est surtout en se préoccupant de "la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples". En effet, puisque les Romains ont essayé de dominer tout l'univers et cela d'une manière progressive depuis la construction de la Ville jusqu'à l'Empire, nous pouvons dire que sur base de ce seul thème, Montesquieu pouvait examiner l'histoire des Romains depuis leurs origines jusqu'à la chute de l'empire romain. Là aussi, la démarche analytique de Montesquieu lui procure un autre prétexte pour revisiter encore une fois l'ensemble de l'histoire romaine. De ce fait, les *Considérations* de cet écrivain sont en réalité le récit de plusieurs histoires concernant un même peuple, les Romains, et relatées d'un chapitre à l'autre d'une manière plus ou moins différente. Derrière chaque histoire, nous pouvons dégager un certain nombre de causes qui ont contribué à faire grandir les Romains ou à les pousser vers la décadence. Ainsi, d'un chapitre à l'autre, et à chaque nouveau thème d'étude, l'écrivain repart à zéro et étudie à nouveau Rome depuis sa fondation jusqu'à sa chute pour voir si le thème en question peut expliquer la grandeur des Romains ou plutôt leur déclin. Les résultats auxquels nous sommes arrivés mettent en évidence la grande différence entre l'*Histoire* de Tite-Live et les *Considérations* de Montesquieu.

L'étude de Montesquieu et son approche concernant le monde romain sont à l'image d'une araignée qui tisse sa toile. Il s'agit d'un travail qui demande beaucoup de précision. Laborieusement, et à partir d'un point élevé l'araignée produit un premier fil qui flotte horizontalement dans le vent et finit par s'accrocher le plus loin possible. Ce premier fil joue le rôle d'un pont que l'araignée parcourt pour le dévorer et le remplacer par un autre fil plus

solide. Ensuite pour le consolider davantage, elle repart dans le sens inverse en accrochant à son pont un autre fil. Par la suite, en s'accrochant au milieu de son pont elle se laisse tomber à un troisième point pour former un troisième fil. Les trois fils ensemble constituent un "y" dont le nœud forme le centre de la prochaine toile. En s'appuyant sur les branches du fameux "y", l'araignée produit tout un rayon de fils et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une toile bien solide. N'oubliant pas que la toile d'araignée est initialement un piège pour ses proies. De même, une lecture hâtive des *Considérations* peut désorienter le lecteur et le pousser à tirer de fausses conclusions et à modifier le message recherché par leur auteur. En outre, dans les *Considérations* de Montesquieu, on a l'impression que le premier chapitre de cet ouvrage est semblable au premier fil lancé par l'araignée et qui sera mangé par la suite et remplacé par un autre fil plus solide et plus résistant. C'est qu'à première vue, ce chapitre concerne les commencements de Rome. Néanmoins, l'écrivain parcourt rapidement les débuts de Rome et mentionne le viol de Lucrèce dès la deuxième page de ce chapitre - s'offrant de cette manière l'occasion de laisser à part la royauté romaine pour se concentrer sur le régime républicain si admiré par notre écrivain. Toutefois, Montesquieu, remonte encore une fois à l'époque royale pour établir une comparaison entre Henri VII et le roi de Rome Servius Tullius. Ensuite, il s'intéresse de nouveau au nouveau régime républicain et à la création des consuls annuels. Un peu plus loin et toujours dans le même chapitre, l'écrivain évoque encore une fois le roi Servius Tullius pour finir par nous raconter le siège de Véies et le rôle militaire joué par le sénat de la République. De cette façon, Montesquieu est semblable à cette araignée qui cherche à bien tisser sa toile et qui parcourt plusieurs fois le même fil et cela dans les deux sens. Même si le premier fil lancé sera dévoré par la suite, il reste primordial dans la construction de l'ensemble de la toile. Nous constatons le même phénomène avec Montesquieu qui ne donne pas une grande valeur aux débuts de Rome. Toutefois, il a jugé nécessaire de mentionner brièvement la fondation de Rome en insistant sur la politique guerrière des premiers rois de la Ville - très favorable à la montée en puissance des Romains et à leur future grandeur. En outre, l'araignée tisse les rayons de sa toile en repassant chaque fois par le centre. Même chose avec notre écrivain qui fait rayonner ses *Considérations* au moyen de plusieurs idées anciennes ou de données toutes nouvelles et cela en repartant systématiquement du propos créateur de son œuvre à savoir la recherche des causes de la grandeur des Romains et de leur déclin. A la fin de sa besogne, l'araignée se positionne au centre de sa toile à l'attente des ses proies. Montesquieu, quant à lui, concentre son esprit sur les causes dissimulées de la gloire de Rome et les raisons de sa chute, et n'hésite pas à scruter

et épier les différentes données de l'histoire romaine afin de déterminer leurs rôles supposés dans la construction de la célèbre histoire de l'*Vrbs*.



**Figure : expliquant le regard de Montesquieu sur le monde romain dans ses *Considérations*.**

- **M : Au centre de la toile, figure Montesquieu et son regard sur le monde romain pour rechercher les causes de la grandeur des Romains et de leur déclin.**
- **I : L'esprit et la mentalité des Romains / II : La société romaine**
- **III : Le système de l'éducation à Rome / IV : La Royauté**
- **V : Le régime républicain / VI : L'Empire romain**
- **VII : Les grands hommes romains / VIII : Les institutions romaines**
- **La première spirale de la toile désigne les causes de la grandeur des Romains selon le point de vue de Montesquieu.**
- **La deuxième spirale de la toile désigne les causes de la décadence des Romains selon le point de vue de Montesquieu.**

## **b-2/ Les institutions de la République et l'évolution vers un régime impérial**

Même si le terme "République" n'est pas mentionné dans les titres des différents chapitres des *Considérations*, la lecture de cet ouvrage nous permet de savoir que l'écrivain a essayé d'entrevoir les raisons de la fortune des Romains en étudiant les différents régimes politiques qu'a connus Rome y compris le régime républicain. Nous avons déjà vu combien l'écrivain considère la période royale comme une vraie réussite romaine dans l'histoire des Romains et l'importance de la politique militaire de la majorité des rois de Rome. Cette politique est considérée comme la première cause et la première pierre posée par les Romains pour consolider leur puissance au sein de l'univers. Parmi les thèmes étudiés par Montesquieu afin de dégager les causes de l'élévation des Romains et de leur chute, figure le régime républicain à Rome et les institutions romaines durant cette époque de l'histoire des Romains. Il est temps donc d'étudier la nature de ces institutions et leur rôle afin de déterminer leur éventuelle excellence et leurs limites réelles ou supposées.

Ainsi, une fois que les Romains ont décidé de mettre un terme au pouvoir monarchique, ils établirent des consuls annuels dans le cadre d'un régime politique plus démocratique que l'ancien régime qu'a connu la Ville. René ROBAYE décrit cette transition de la royauté vers un régime républicain à travers la déclaration suivante : « Pragmatiques, les Romains créent plusieurs pouvoirs qui s'équilibrent et se contrôlent mutuellement.<sup>1</sup> » En outre, il explique davantage ce changement crucial dans l'histoire romaine à l'aide de cette citation : « Pour remplacer la royauté et barrer la route au pouvoir personnel, les patriciens - les chefs des grandes familles mettent en place un gouvernement original, le consulat.<sup>2</sup> »

Une étude de l'histoire romaine nous permet de savoir que pendant presque cinq siècles les Romains ont pu vivre plus ou moins en harmonie au sein d'un régime républicain. Même si au lendemain de la chute des Tarquins le pouvoir n'est plus monarchique, le nouveau régime mis en place ne constitue pas une rupture radicale avec la Royauté. En effet, la République conserve la politique de conquête pratiquée longtemps par les rois de Rome. En outre, une partie des institutions républicaines trouvent leurs origines dans la Royauté. Par exemple le sénat fondé par Romulus et qui n'était qu'une assemblée consultative conseillant le roi, devient une institution délibérative, pierre angulaire du régime républicain. De plus, à l'instar de la Royauté, la République ne constitue pas un régime démocratique puisque même après la chute des rois, le nouveau régime ne profite qu'à une minorité de citoyens d'élite qui

---

<sup>1</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 17.

<sup>2</sup> René ROBAYE, *Le droit romain, op.cit*, p. 17.

détiennent le pouvoir, à savoir les patriciens. De ce fait, sous la République, le pouvoir est plutôt oligarchique – tant il est vrai que les patriciens forment la classe dirigeante de l'État.

Dans une grande majorité de ses écrits, Montesquieu s'oppose à l'absolutisme. En étudiant l'histoire romaine, l'écrivain n'a aucune sympathie pour le régime royal sans toutefois nier la grandeur des Romains même sous la Royauté et cela grâce à la politique militaire des rois de Rome. Généralement, ce philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle regarde avec une certaine suspicion ceux qui – hiérarchiquement- occupent le sommet du régime monarchique : « Tous les hommes sont des bêtes ; les princes sont des bêtes qui ne sont pas attachés.<sup>1</sup> » Cependant, à maintes reprises Montesquieu laisse entendre qu'il conteste l'idée d'accorder le pouvoir au peuple. Il admire le pouvoir aristocratique à l'image du régime républicain romain : « La République romaine avait un grand avantage sur la carthaginoise : lors de la seconde guerre punique, la première était une démocratie qui se gouvernait selon l'ordre et les règles d'une aristocratie ; la seconde était une aristocratie qui tournait à l'oligarchie.<sup>2</sup> » D'ailleurs, tout au long de ses *Considérations*, l'auteur fait l'éloge du régime républicain romain fondé sur un ensemble d'institutions dûment contrôlées et qui se complètent. De même, l'écrivain reconnaît la sagesse du sénat faisant de l'extension militaire la première politique de l'État. Au cours des cinq siècles de la République, Rome a pu soumettre toute l'Italie et faire grandir considérablement le territoire romain. Ensuite, le sénat détenant le pouvoir militaire, donne l'ordre aux généraux romains de se lancer à la conquête du bassin méditerranéen. Dans le premier cas, les Romains se sont trouvés dans l'obligation de faire les guerres pour se protéger contre les invasions des voisins envieux. Par la suite, le sénat continue à encourager les guerres non seulement pour faire accroître les richesses de Rome mais surtout pour détourner l'attention du peuple des affaires politiques et pour contrôler l'esprit belliqueux et violent des Romains. Grâce à cette politique de guerre, les Romains « acquièrent une profonde connaissance de l'art militaire.<sup>3</sup> » Selon Montesquieu, la grande maîtrise militaire des Romains et la politique des guerres sont parmi les premières causes qui ont conduit Rome vers sa grandeur. Néanmoins, à la fin de la République, ces mêmes causes vont amener les Romains à leur décadence. Ce dernier point de vue sera étudié davantage dans le dernier chapitre du deuxième volet de notre approche sur Montesquieu et le monde romain.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, X. Princes, 1828, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit*, p. 1437.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, VII. Rome, 1533, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit*, p. 1370.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 67.

Pour ce qui concerne le régime républicain, c'est la période où la constitution romaine commence à se former petit à petit dans un environnement très tendu entre les patriciens qui veulent détenir la totalité du pouvoir et la plèbe qui exige sa participation à la vie politique religieuse de l'État. Dans ce contexte, le sénat cherche à calmer le peuple sans vraiment se plier à ses exigences. De cette manière, outre le sénat, la sphère politique romaine se caractérise par la création de plusieurs institutions politiques, des assemblées et des magistratures qui s'opposent et se contrôlent mutuellement. La constitution romaine est composée donc de trois grands volets d'institutions politiques : les assemblées, les magistratures et le sénat. Pour ce qui concerne les assemblées de la République, elles sont au nombre de quatre : les comices curiates, les comices centuriates, le *concilium plebis* et les comices tributes<sup>1</sup>. Les magistratures, quant à elles, comprennent les questeurs, les édiles, les consuls, les préteurs, les censeurs et les tribuns de la plèbe. Si nous cherchons la mention de la totalité de ces institutions dans les *Considérations* de Montesquieu, ce serait peine perdue. Comme nous l'avons signalé, notre écrivain pense que la première cause de la grandeur des Romains c'est surtout leur politique étrangère. Or, c'est le sénat qui s'occupe des affaires extérieures de l'État en déterminant la nature des rapports entre Rome et les peuples conquis ou alliés<sup>2</sup>. C'est pour cette raison que, le sénat est omniprésent dans les *Considérations* de Montesquieu. Par contre, les autres institutions sont mentionnées rapidement voire complètement absentes dans l'œuvre de cet écrivain. En effet, Montesquieu ne cherche pas à étudier les institutions romaines. Il vise à déterminer les causes de l'apogée des Romains et de leur déclin. Selon lui, la politique du sénat et sa sagesse a longtemps contribué à assurer le triomphe de Rome. Dans les *Considérations*, l'auteur a utilisé 51 fois le mot sénat. Ainsi, dans le premier chapitre de ses *Considérations* consacré aux débuts de Rome l'auteur n'hésite pas à employer cinq fois le terme "sénat". Cela n'explique pas uniquement l'importance du sénat à Rome, mais le grand intérêt que Montesquieu accorde au pouvoir qu'il détient et à la politique étrangère des Romains tout au long de leur parcours historique. Au surplus, dans ce chapitre, indirectement Montesquieu nous décrit la différence entre le sénat à l'époque royale et celui de la République. Contrairement au régime royal, sous la République, c'est le sénat qui se charge de déclarer systématiquement la guerre aux ennemis des Romains. Tout en donnant une grande importance au sénat, Montesquieu ne nie pas l'immense utilité de l'ensemble des institutions républicaines.

---

<sup>1</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, op.cit, p. 21.

<sup>2</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, op.cit, p. 40.

Selon, lui après la bataille de Cannes en 216 av. J -C, « Rome fut sauvée par la force de son institution. <sup>1</sup>» Toutefois, ici l'écrivain fait référence surtout au sénat et à sa politique envers les ennemis les plus redoutables tels que Pyrrhus et Hannibal : « C'est que le Sénat ne se départait jamais des maximes anciennes ; il agissait avec Hannibal comme il avait agi autrefois avec Pyrrhus, à qui il avait refusé de faire aucun accommodement tandis qu'il serait en Italie. <sup>2</sup> »

Nous pouvons dire donc que le sénat romain et son rôle à Rome sont parmi les thèmes privilégiés par Montesquieu dans son étude des raisons du progrès des Romains et de leur faiblesse subséquente. Pour mieux examiner le statut du sénat à Rome et son évolution tout au long de plusieurs siècles, l'écrivain étudie les fonctions du corps sénatorial dans les trois grandes phases de l'histoire romaine : la Royauté, la République et l'Empire. Cette étude n'est pas faite dans un chapitre unique des *Considérations*. Au contraire, il faut lire l'ensemble de l'ouvrage afin de se construire une idée sur le sénat tel qu'il est vu par Montesquieu.

En réalité, afin de mieux décrire le sénat sous le régime républicain, Montesquieu ne se borne pas à examiner le statut du sénat et ses fonctions à Rome depuis la Royauté jusqu'à l'empire. Au contraire, l'écrivain enrichit son étude par un parallèle entre le sénat de la république romaine et celui de Carthage : « À Rome, gouvernée par les lois, le peuple souffrait que le Sénat eût la direction des affaires. À Carthage, gouvernée par des abus, le peuple voulait tout faire par lui-même. <sup>3</sup> » Cette courte déclaration nous donne une idée sur le débat entre le peuple et le sénat qui caractérise le régime républicain en général et non pas seulement celui de Rome en particulier. D'ailleurs, selon Montesquieu : « Dans les États gouvernés par un prince, les divisions s'apaisent aisément, parce qu'il a dans ses mains une puissance coercitive qui ramène les deux partis ; mais, dans une république, elles sont plus durables, parce que le mal attaque ordinairement la puissance même qui pourrait le guérir. <sup>4</sup> » Ce point de vue met en évidence les limites du régime républicain surtout dans le cas où le sénat serait dépourvu de sagesse. Ce n'était pas du tout le cas avec le régime républicain romain, au moins dans ses débuts puisque le sénat à Rome a pu habilement unir tous les Romains à l'aide d'une politique guerrière. Là aussi, Montesquieu trouve une autre occasion pour comparer les Romains aux Carthaginois : « Pendant qu'à Rome la guerre réunissait

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 89.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 89.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 82.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 82.

d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage. <sup>1</sup>» C'est la prévoyance du sénat cultivant laborieusement l'amour des guerres dans l'esprit des citoyens qui a sauvé Rome pendant plusieurs siècles. Toutefois, le sénat à Rome ne se borne pas uniquement à déclarer les guerres. Il cherche pareillement à prôner le rejet de luxe dans la Ville et à faire de la frugalité une vertu républicaine. Pour ce qui concerne ce dernier point de vue, Montesquieu pense que les richesses ont conduit très vite les Carthaginois vers la décadence. Par contre, à Rome, la simplicité de la vie et la fierté des Romains encouragées par le sénat ont préservé longtemps l'*Vrbs* de toute forme de décadence : « Des batailles perdues, la diminution du peuple, l'affaiblissement du commerce, l'épuisement du trésor public, le soulèvement des nations voisines, pouvaient faire accepter à Carthage les conditions de paix les plus dures. Mais Rome ne se conduisait point par le sentiment des biens et des maux : elle ne se déterminait que par sa gloire, et, comme elle n'imaginait point qu'elle pût être si elle ne commandait pas, il n'y avait point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à faire une paix qu'elle n'aurait point imposée.<sup>2</sup> » En outre, à travers cette comparaison toujours recommencées entre deux "superpuissances" de l'Antiquité, à savoir, Carthage et Rome, Montesquieu peut signaler les différents avantages du régime républicain s'il est contrôlé par un sénat très habile à l'image du sénat romain. Par exemple ce dernier a compris que pour assurer la paix au sein de la Ville et pour éviter toutes formes de menaces venant de l'extérieur, il vaut mieux que l'armée soit formée par des troupes spécifiquement romaines : « Les Carthaginois se servaient de troupes étrangères, et les Romains employaient les leurs. Comme ces derniers n'avaient jamais regardé les vaincus que comme des instruments pour des triomphes futurs, ils rendirent soldats tous les peuples qu'ils avaient soumis, et plus ils eurent de peine à les vaincre, plus ils les jugèrent propres à être incorporés dans leur république.<sup>3</sup> » Ainsi, dans les *Considérations*, la décadence de Carthage peut expliquer a contrario la grandeur de Rome. L'écrivain élargit son étude aux autres civilisations antiques pour mieux comprendre l'essence de l'histoire romaine.

En effet, à part le sénat romain, Montesquieu n'oublie pas de mentionner les principales magistratures romaines qui ont favorisé la montée en puissance des Romains. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé, l'écrivain annonce la fin de la Royauté par la création des consuls annuels. Selon lui, ces derniers sont plus utiles à Rome que les rois eux-mêmes puisque c'est seulement à travers leurs actes qu'ils pouvaient gagner le respect des

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 82.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, pp. 82-83.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 83.

citoyens : « Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême : on allait droit à l'ennemi, et la force décidait d'abord.<sup>1</sup> » Là aussi, l'auteur des *Considérations* ouvre une parenthèse afin d'établir une analogie entre les institutions romaines et celle du Carthage : « Chez les Carthaginois, les armées qui avaient été battues devenaient plus insolentes ; quelquefois elles mettaient en croix leurs généraux et les punissaient de leur propre lâcheté. Chez les Romains, le consul décimait les troupes qui avaient fui, et les ramenait contre les ennemis.<sup>2</sup> »

En parlant des consuls, Montesquieu trouve un autre prétexte pour souligner la grande intelligence du sénat romain. Il admire sa grande habileté à éviter tout incident pouvant agiter le peuple ou mettant en doute l'efficacité des institutions républicaines et leur grande utilité. Le cas du consul Térentius Varron explique la grande clairvoyance du sénat romain : « D'un autre côté, le consul Térentius Varron avait fui honteusement jusqu'à Venouse. Cet homme de la plus basse naissance n'avait été élevé au consulat que pour mortifier la noblesse. Mais le Sénat ne voulut pas jouir de ce malheureux triomphe ; il vit combien il était nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple : il alla au-devant de Varron et le remercia de ce qu'il n'avait pas désespéré de la République.<sup>3</sup> » En outre, le chapitre VI des *Considérations* intitulé "De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples" peint à merveille la politique militaire du sénat qui n'hésite pas à contredire au bon moment les décisions des consuls afin d'assurer la supériorité des Romains. Ce chapitre est avant tout une énumération des différents cas critiques auxquels le sénat est confronté et comment il a ingénieusement trouvé une solution garantissant la puissance des Romains. En effet, Montesquieu commence le chapitre VI de ses *Considérations* par la remarque suivante : « Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le sénat agissait toujours avec la même profondeur, et, pendant que les armées consternaient tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus.<sup>4</sup> » L'excellence de l'armée romaine réside donc dans la politique du sénat qui surveille en permanence les ennemis de Rome - même ceux qui sont déjà vaincus. Au surplus, le sénat reste actif même après la fin d'une guerre pour mieux distribuer les récompenses et afin de maintenir les peuples vaincus dans une soumission permanente. La politique du sénat ne se limite pas donc à déclarer une guerre mais à observer l'avancement de l'armée romaine sur le territoire conquis et à mesurer son véritable succès.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, *op.cit*, p. 67.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit*, p. 83.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit*, pp. 89-90.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit*, p. 102.

Dans le chapitre VI, Montesquieu essaie de citer plusieurs exemples qui sont des témoignages mettant en valeur le génie du sénat romain. Par exemple, l'écrivain nous décrit la politique du sénat quand les Romains sont confrontés à plusieurs ennemis en même temps : « Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.<sup>1</sup> » Tout de suite, Montesquieu nous cite le cas suivant : « Lorsque l'on était occupé à une grande guerre, le Sénat dissimulait toutes sortes d'injures et attendait dans le silence que le temps de la punition fût venu. Que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle et se réserver une vengeance utile.<sup>2</sup> » Un peu plus loin, l'écrivain nous affirme que jamais les Romains n'accordaient la paix à leurs ennemis sans faire de cette paix un moyen pour les affaiblir de plus en plus. Le récit suivant décrit clairement cette idée : « Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage ; ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie.<sup>3</sup> » De cette manière, le sénat maintient toujours la pression sur les ennemis de Rome même si cela donne à leur démarche un aspect malhonnête. Ce que cherchent les sénateurs, c'est de faire de Rome la première force de tout le bassin méditerranéen même s'il faut pour y arriver user de moyens peu honorables. Montesquieu explique davantage ce point de vue à travers le témoignage suivant : « Quand quelque prince avait fait une conquête, qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord, qui la lui arrachait des mains. Entre mille exemples, on peut se rappeler comment, avec une parole, ils chassèrent d'Égypte Antiochus.<sup>4</sup> » Cet exemple nous montre que le sénat romain n'avait point de scrupule à faire gagner aux Romains une guerre sans aucun acte de bravoure. Ce qui compte pour lui c'est de priver les autres peuples de toutes sortes de gloire. Rome est donc le modèle parfait de la cité qui connaît un développement continu sans trop s'inquiéter de la manière de ce progrès. Ici Montesquieu attire notre attention sur l'héroïsme des Romains si vanté par les historiens romains et auquel l'auteur ne croît pas. C'est le génie du sénat et la force des institutions romaines qui ont fait la grandeur des Romains et non les exploits et le courage de quelques individus romains considérés par la tradition comme des grands hommes de l'Antiquité. D'ailleurs, tout le chapitre VI des *Considérations* est un tableau qui éclaire le côté obscur des Romains concernant leur conduite avec les peuples vaincus. Ce n'est pas seulement par la force des armes que les Romains ont conquis l'univers, mais aussi par la ruse

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 103.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 103.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 104.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 107.

et par la tromperie. Les manœuvres du sénat mettent en évidence une politique qui ne cherche pas à avoir un pouvoir doté d'une bonne réputation mais à soumettre l'ennemi par n'importe quel moyen. Les complots et les intrigues sont des caractéristiques recherchées vivement par les sénateurs. Pour confirmer cette idée, Montesquieu nous raconte le récit suivant :

« Lorsqu'un de leurs généraux faisait la paix pour sauver son armée prête à périr, le Sénat, qui ne la ratifiait point, profitait de cette paix et continuait la guerre. Ainsi, quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il l'eut laissée aller sous la foi d'un traité, on se servit contre lui des troupes mêmes qu'il avait sauvées ; et, lorsque les Numantins eurent réduit vingt mille Romains prêts à mourir de faim à demander la paix, cette paix, qui avait sauvé tant de citoyens, fut rompue à Rome, et l'on éluda la foi publique en envoyant le consul qui l'avait signée.<sup>1</sup> » Là encore, par une simple décision le sénat n'hésite pas à mettre fin à une paix qui n'est plus avantageuse aux Romains. Après tous ces exemples, Montesquieu continue sa description en rapportant un autre cas auquel le sénat fait face pour renforcer l'autorité des Romains :

« Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un État, ils jugeaient d'abord l'affaire, et, par là, ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'était des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois; si l'un d'eux était en bas âge, ils décidaient en sa faveur, et ils en prenaient la tutelle, comme protecteurs de l'univers. Car ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets sans savoir précisément par quel titre, étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.<sup>2</sup> »

Arrivant à ces résultats, nous tenons à préciser que tout en décrivant la politique du sénat, Montesquieu n'est pas en train de le critiquer et cela malgré le recours fréquent de ce dernier à des ruses qui montrent combien les Romains sont loin d'être des hommes loyaux à l'égard des autres peuples. Au contraire, selon l'écrivain le sénat à Rome est très fidèle à une politique qui ne donne de l'importance qu'à l'intérêt public de tous les Romains. Sur ce point, le sénat est très formel. Seul le bien de leur *Vrbs* compte. Les sénateurs romains n'ont aucune sympathie pour les autres peuples et pour les différents princes. Cette fermeté de sa part est le garant d'une République bien solide qui imposera les principes romains au cours de plusieurs siècles et sur un territoire très vaste. Ainsi grâce au sénat et à force de conquérir tout l'univers, sous le régime républicain « Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 110.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 108.

mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde.<sup>1</sup>» En effet, pour mieux décrire le génie du sénat et l'efficacité de sa démarche politique, à la fin du chapitre VI, Montesquieu établit une comparaison entre les Romains et les Espagnols. De cette manière, à travers l'histoire moderne, l'écrivain explique l'apogée des Romains :

« Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, avaient suivi ce plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver.<sup>2</sup> » A travers cette déclaration, Montesquieu valorise la conduite des Romains à l'égard des peuples vaincus. Il explique davantage son point de vue en affirmant l'idée suivante : « C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes ; cela n'est bon à rien : car, dans toute sorte de gouvernement, on est capable d'obéir. Mais, Rome n'imposant aucunes lois générales, les peuples n'avaient point entre eux de liaisons dangereuses ; ils ne faisaient un corps que par une obéissance commune, et, sans être compatriotes, ils étaient tous romains.<sup>3</sup> » Le génie romain et précisément de son sénat a permis à ce peuple de comprendre des faits que la modernité ignore toujours.

A la lecture du chapitre VI des *Considérations* tout donne à penser que selon l'auteur, la politique du sénat est non seulement exemplaire mais aussi irréprochable. Cependant afin de mieux saisir l'analyse que Montesquieu consacre particulièrement au sénat et à l'ensemble des institutions républicaines en général il faut continuer la lecture des *Considérations* jusqu'au chapitre VIII qui a pour titre "Des divisions qui furent toujours dans la ville." Dès la première phrase de ce chapitre, l'écrivain attire nos attention sur la menace qui se cache au sein même de Rome : « Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée ; c'étaient des feux comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation.<sup>4</sup> » Le choix des termes "feux", "volcans" signale le danger sérieux qui présage la chute de Rome. L'adjectif "cachée" renforce le péril auquel les Romains devant faire face. Il s'agit d'une menace qui dépasse l'imagination du sénat et son ingéniosité. D'ailleurs, ce dernier s'occupe initialement des affaires extérieures de la Ville. Malheureusement pour les Romains, il n'existait pas à Rome une institution si forte et si habile à l'instar du sénat et qui s'occupait plutôt des affaires intérieures de la Ville pour éviter toute sorte de guerre civile.

Nous avons déjà signalé que la République romaine s'est caractérisée par la force de ses institutions politiques et par le conflit permanent entre la plèbe et les patriciens. C'est au

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 114.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 114.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, *op.cit.*, p. 114.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit.*, p. 118.

chapitre VIII que Montesquieu examine de près ce désaccord entre les deux grandes classes de la société romaine. La description de notre écrivain est assez curieuse. En effet, dès la première page de ce chapitre, l'auteur des *Considérations* nous raconte encore une fois la chute de la Royauté et le passage de Rome vers un pouvoir républicain. Toutefois, ce rappel de sa part a lieu afin de souligner la montée en puissance de l'aristocratie romaine : « Après l'expulsion des Rois, le gouvernement était devenu aristocratique : les familles patriciennes obtenaient seules toutes les magistratures, toutes les dignités et, par conséquent, tous les honneurs militaires et civils.<sup>1</sup> »

Après cette déclaration on s'attend à ce que l'écrivain critique l'égoïsme de cette classe sociale qui prive la plèbe de ses droits civils ainsi que politiques. Cependant, Montesquieu continue son analyse à travers l'énoncé suivant : « Les patriciens, voulant empêcher le retour des Rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui était dans l'esprit du peuple. Mais ils firent plus qu'ils ne voulurent : à force de lui donner de la haine pour les Rois, ils lui donnèrent un désir immodéré de la liberté.<sup>2</sup> » Si nous lisons attentivement cette description consacrée à l'aristocratie romaine, nous remarquons que Montesquieu ne s'élève pas contre l'idée que cette classe sociale puisse détenir le pouvoir politique. Par contre il regrette leur démarche qui consiste à dresser le peuple contre la Royauté en lui promettant un nouveau régime leurs garantissant plus de liberté. Ces promesses vont pousser le peuple à exiger sa participation réelle aux affaires politiques même si cela risque de porter atteinte aux institutions romaines : « Comme l'autorité royale avait passé tout entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que cette liberté dont on voulait lui donner tant d'amour, il ne l'avait pas ; il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec les nobles les magistratures curules.<sup>3</sup> » Sous la pression de la plèbe et pour éviter toute nouvelle révolte menaçant l'existence même de la République, l'aristocratie cède peu à peu le pouvoir au peuple et les germes de la décadence des Romains se nourrissent de cette lutte entre les patriciens et la plèbe. A force de s'incliner devant les demandes de la plèbe, le régime aristocratique romain cède la place à un régime plutôt "populaire"<sup>4</sup>. L'expression « État populaire<sup>5</sup> » nous renvoie à la fin de la République où le pouvoir est désormais entre les mains des grands généraux romains tels que Pompée et César. De cette manière, selon Montesquieu, le grand défaut du régime républicain romain c'est de n'avoir pas bien surveillé

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 118.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, pp. 118-119.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 118.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 119.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 119.

ce conflit entre la plèbe et les patriciens au point de donner l'occasion aux hommes politiques ambitieux pour s'emparer du pouvoir et mettre en place un régime despotique. En outre, avec le désaccord entre les patriciens et la plèbe, une autre lutte se dessine au sein de la Ville et cela entre les tribuns de la plèbe et le sénat lui-même. De cette façon, le sénat ne recherche plus l'intérêt de tous les Romains mais plutôt celui des seuls aristocrates. C'est une erreur grave de sa part puisque par cette prise de position il a encouragé les généraux romains à s'allier avec la plèbe contre les patriciens ce qui va affaiblir considérablement la République. Toutefois, Montesquieu reconnaît la grande force des institutions romaines qui ont pu contenir longtemps ce conflit interne à Rome et retarder l'inévitable chute. Selon lui, c'est surtout le sénat et les censeurs qui ont donné une vie de plusieurs siècles à la république romaine. A propos du sénat, l'écrivain a magnifiquement décrit son rôle à protéger le régime républicain et cela à travers le tableau suivant:

« Le Sénat se défendait par sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie, par ses bienfaits et une sage dispensation des trésors de la République, par le respect que le peuple avait pour la gloire des principales familles et la vertu des grands personnages ; par la religion même, les institutions anciennes et la suppression des jours d'assemblée sous prétexte que les auspices n'avaient pas été favorables, par les clients, par l'opposition d'un tribun à un autre, par la création d'un dictateur, les occupations d'une nouvelle guerre ou les malheurs qui réunissaient tous les intérêts, enfin, par une condescendance paternelle à accorder au peuple une partie de ses demandes pour lui faire abandonner les autres, et cette maxime constante de préférer la conservation de la République aux prérogatives de quelque ordre ou de quelque magistrature que ce fût.<sup>1</sup> »

A travers cette citation, Montesquieu résume tout le rôle joué par le sénat et la ténacité de ce dernier afin de protéger la République par tous les moyens. La multitude des moyens que le sénat a à sa disposition lui permettant le maintien du régime républicain prouve la grande force des institutions républicaines et l'immense habileté du sénat - premier protecteur de la République. L'excellence de ce régime se voit également grâce à la censure qui est une magistrature visant entre autres à contrôler les mœurs des Romains et à encourager leur respect de la morale et des vertus romaines. Selon Montesquieu, cette magistrature a beaucoup retardé la chute des Romains et cela malgré la grande divergence entre les différentes classes sociale de la République :

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit.*, pp. 120-121.

« Il faut que je parle d'une magistrature qui contribua beaucoup à maintenir le gouvernement de Rome : ce fut celle des censeurs. Ils faisaient le dénombrement du peuple, et, de plus, comme la force de la République consistait dans la discipline, l'austérité des mœurs et l'observation constante de certaines coutumes, ils corrigeaient les abus que la loi n'avait pas prévus, ou que le magistrat ordinaire ne pouvait pas punir.<sup>1</sup> » De cette façon, selon Montesquieu la politique ainsi que la morale romaine surveillées simultanément et régulièrement par les différentes institutions républicaines expliquent le maintien du régime républicain à Rome pendant presque cinq siècles. Afin de mieux éclaircir le parcours exceptionnel des Romains et la puissance de leurs institutions Montesquieu compare encore une fois Rome à Carthage et à plusieurs autres civilisations antiques :

« Le gouvernement de Rome fut admirable en ce que, depuis sa naissance, sa constitution se trouva telle, soit par l'esprit du peuple, la force du Sénat ou l'autorité de certains magistrats, que tout abus du pouvoir y put toujours être corrigé. Carthage périt parce que, lorsqu'il fallut retrancher les abus, elle ne put souffrir la main de son Hannibal même. Athènes tomba parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas en guérir.<sup>2</sup> »

Après l'établissement de ce parallèle entre plusieurs peuples de l'Antiquité, Montesquieu finit le chapitre VIII par des réflexions qui concernent des États de l'époque moderne, à savoir l'Italie et l'Angleterre :

« Et, parmi nous, les républiques d'Italie, qui se vantent de la perpétuité de leur gouvernement, ne doivent se vanter que de la perpétuité de leurs abus ; aussi n'ont-elles pas plus de liberté que Rome n'en eut du temps des Décemvirs.

Le gouvernement d'Angleterre est plus sage, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même, et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la Nation, elles sont souvent utiles.<sup>3</sup> »

C'est par ce jugement que Montesquieu achève la rédaction du chapitre VIII de ses *Considérations*. Cette fin nous rappelle celle du chapitre VI où il était question de dresser un parallèle entre les Romains et les Espagnols. Dès lors, les *Considérations* de cet auteur sont à la fois une réflexion sur le monde antique et sur quelques faits historiques de l'époque moderne. Par ailleurs, à travers la citation ci-dessus, l'écrivain exprime sa grande déception de ne plus trouver les traces des institutions républicaines de la Rome antique et leur grandeur

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 122.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, p. 124.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VIII, *op.cit*, pp. 124-125.

dans les républiques de l'Italie moderne. En outre, à la fin du chapitre VIII et à l'instar de ses contemporains tels que Voltaire, Montesquieu fait l'éloge du régime politique anglais. A cette occasion, notre philosophe prône les avantages d'un régime politique dont les différents pouvoirs se contrôlent en permanence.

Afin de mieux démontrer les limites des institutions républicaines malgré leur vigueur, Montesquieu rédige le chapitre IX intitulé "Deux causes de la perte de Rome". Selon lui la première cause du déclin des Romains était la grandeur du territoire romain. De cette façon, la politique de l'extension qui était à l'origine de l'élévation des Romains causera par la suite la chute de ces derniers. L'auteur des *Considérations* explicite cette idée comme suit : « Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettait, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens, et les généraux, qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force et ne purent plus obéir.<sup>1</sup> » Dès lors, le soldat romain qui constitue initialement le premier élément assurant la grandeur de la Ville se détache des valeurs républicaines et ne reconnaît plus que l'autorité de son général. Il arrive que ce dernier trouve en cela un moyen pour se comporter comme un vrai despote tout en négligeant l'existence même du régime républicain et en cherchant à humilier le sénat. Tel était le cas avec César et tant d'autres généraux qui vont détruire l'un après l'autre la République romaine au point de mettre en place un nouveau régime politique monarchique.

La deuxième cause de la chute des Romains est la grandeur de la Ville en elle-même : « Si la grandeur de l'Empire perdit la République, la grandeur de la ville ne la perdit pas moins.<sup>2</sup> » Selon Montesquieu, avec la politique des conquêtes militaires encouragée par le sénat, ce ne sont pas uniquement les Romains des provinces éloignées qui s'écartent des principes républicains mais également les habitants de Rome. En effet, la Ville devient un lieu qui accueille un grand nombre d'étrangers. Même si ces derniers accèdent à la citoyenneté romaine, leur mentalité est totalement différente des Romains d'origine :

« Pour lors, Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du Sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers et sa dépendance de quelque grand protecteur. La ville, déchirée, ne forma plus un tout ensemble, et, comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IX, *op.cit.*, p. 126.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IX, *op.cit.*, p. 126.

n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus. <sup>1</sup>»

D'après cette description de l'état de Rome suite aux conquêtes politiques, nous remarquons que malgré le génie du sénat qui a fait de la guerre sa première politique, cette institution romaine n'a pas pu bien mesurer l'ampleur d'une telle démarche. Par cette politique, le sénat creuse le tombeau de la République et annonce le retour des Romains au régime monarchique sous la forme d'un pouvoir impérial. A partir de la dictature de César, la constitution romaine ne fonctionne plus<sup>2</sup>. Elle n'est plus qu'un corps sans âme. César n'hésite pas à établir des réformes qui affaiblissent progressivement le sénat. Très vite, ce dernier « perd la plus grande partie de ses prérogatives administratives.<sup>3</sup> » Arrivant à ce niveau de décadence, la mort de César ne sauve en rien le régime républicain : « Il était tellement impossible que la République pût se rétablir qu'il arriva ce qu'on n'avait jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran, et qu'il n'y eut pas de liberté : car les causes qui l'avaient détruite subsistaient toujours. <sup>4</sup>» De ce fait, selon Montesquieu, ce n'est pas César qui a causé la chute de la République mais c'est l'ensemble de plusieurs facteurs bien antérieurs à lui à savoir :

- ✓ La grandeur de la Ville.
- ✓ La grandeur du territoire romain et l'attachement exclusif des soldats à leurs chefs.
- ✓ Le conflit permanent entre la plèbe et les patriciens.

A partir du règne d'Auguste, le régime à Rome devient impérial et l'esprit romain n'est plus celui du régime républicain qui exalte toutes les formes de liberté. Désormais, le monde romain court vers sa chute. Auguste n'hésite pas à concentrer en lui les plus importants pouvoirs. Les institutions républicaines, tout en subsistant encore, perdent leur véritable prestige. Après un long principat, le premier empereur romain laisse le champ libre à plusieurs empereurs dont les uns sont considérés par les historiens anciens ainsi que modernes comme des grands hommes politiques favorisant l'épanouissement du monde romain tels que Trajan et Hadrien. D'autres empereurs sont connus non seulement comme des tyrans, mais aussi comme des véritables fous qui n'ont fait qu'accélérer la chute de Rome. Tel était le cas de Néron et de Caligula. Cependant, Montesquieu a une vision très particulière des différents empereurs romains. Nous allons étudier amplement ce dernier point dans le deuxième volet de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IX, *op.cit.*, p. 128.

<sup>2</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, *op.cit.*, p. 68.

<sup>3</sup> Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, *op.cit.*, p. 69.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XII, *op.cit.*, p. 146.

notre travail afin de mieux cerner les causes de la décadence des Romains tels qu'elles sont définies par Montesquieu.

Pour conclure, les *Considérations* de Montesquieu ainsi que sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* forment un très bon champ d'étude pour ceux qui cherchent à avoir une idée toute nouvelle sur le monde romain et sa politique pendant les trois moments clés de l'histoire romaine : la Royauté, la République et l'Empire. A certains égards, l'analyse de Montesquieu s'inscrit dans l'historiographie ancienne ou moderne qui s'intéresse à l'histoire romaine. L'influence de Bossuet sur l'écrivain des *Considérations* est très claire. Néanmoins, ce qui fait l'originalité de Montesquieu, c'est que malgré la présence de l'empreinte de plusieurs penseurs antérieurs à lui tels que Machiavel ou Bossuet, notre écrivain s'impose comme un novateur qui n'arrête pas de surprendre son lecteur d'une œuvre à une autre ainsi que d'un chapitre à un autre au sein du même ouvrage. En outre, les *Considérations* sont un lieu de rencontre de plusieurs civilisations antiques ainsi que modernes. L'écrivain oscille avec une grande souplesse entre les différentes époques de l'histoire humaine à la recherche des causes déterminant la grandeur des Romains et leur déclin. Avec Montesquieu, l'histoire de Carthage peut expliquer la gloire romaine. Cet écrivain nous confirme que la renommée romaine est tracée dès les commencements de Rome. Néanmoins, selon lui, le succès de cette ville et sa célébrité n'ont aucun rapport avec les origines légendaires et mythiques des Romains les plus anciens. Le succès de Rome est établi par un effort humain, trop humain et grâce à l'ensemble des institutions politiques romaines fondées dès la Royauté et développées au cours du régime républicain.

En dépit de la force des institutions républicaines et du génie propre au sénat, la constitution romaine porte en elle-même les germes de la décadence. La politique des conquêtes et la soif des Romains à faire grandir en permanence leur territoire rend le monde romain incontrôlable. En outre, ne pouvant pas maîtriser la colère de la plèbe et mettre fin une fois pour toutes au conflit entre les différents ordres de la société, le sénat perdra de son prestige à la faveur de quelques personnalités politiques qui deviennent de plus en plus populaires tels que Pompée et César. L'armée romaine qui a longtemps porté Rome à son apogée sera le glaive qui donnera le coup fatal à cette ville. Les soldats sont si corrompus au point de ne pas hésiter à marcher sur Rome et à faire couler le sang de leurs concitoyens. De ce fait, la politique militaire des Romains était une arme à double tranchant favorisant dans un premier temps le progrès des Romains, et les conduisant par la suite à une triste et longue agonie.

**Deuxième partie.**  
**Montesquieu, philosophe de**  
**l'histoire romaine**

## Le viol de Lucrèce<sup>1</sup>



Selon les historiens antiques, le viol de Lucrèce par Sextus Tarquin constitue un fait décisif dans l'histoire de Rome mettant fin à la Royauté romaine. Montesquieu pense qu'il s'agit d'un simple fait historique et non pas la cause principale du changement du régime politique.

---

<sup>1</sup> Titien, *Tarquinius et Lucretia*, peinture, vers 1571, [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tizian\\_094.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tizian_094.jpg)

Montesquieu s'est intéressé beaucoup à l'histoire romaine. C'est une évidence que personne ne peut contester. Il a beaucoup parlé des Romains que ce soit au sujet de leur grandeur ou concernant leur décadence. Il a étudié leurs mœurs et leurs institutions depuis la Royauté jusqu'à la chute de l'Empire. D'ailleurs, ses *Considérations* « seront si souvent utilisées comme livre d'histoire à la gloire des Romains<sup>1</sup>. » Cependant, tout cela fait-il de cet écrivain un historien de Rome ? Vanessa de SENARCLENS a largement étudié cette problématique dans son ouvrage *Montesquieu historien de Rome*<sup>2</sup>. Dans l'introduction de son livre, Mme de SENARCLENS parcourt l'ensemble des ouvrages de Montesquieu à la recherche de la place que donne l'écrivain à Rome dans chacun de ses écrits. Elle finit par conclure : « Ces aspects politique, historique et enfin méta-historique du discours de Montesquieu sur Rome, envisagés dans une perspective comparative, mettent en évidence l'originalité et la singularité de sa conception de l'histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. » D'ailleurs, dès le début de sa lecture critique, elle affirme que l'histoire chez Montesquieu « n'est pas une rhétorique soucieuse de convaincre ou d'illustrer des vérités transhistoriques ; elle n'est pas davantage une science confiante de parvenir à l'établissement de preuves irréfutables. La discipline historique n'est pas, pour notre auteur, une analyse objective des faits du passé, tels qu'ils se sont « réellement » déroulés, mais une élaboration interprétative sur la base de témoignages, qui implique aussi bien la connaissance des faits que l'imagination de l'historien et celle du lecteur<sup>4</sup>. »

Force est de constater que l'accent est surtout mis sur l'originalité de Montesquieu et sa singularité en tant qu'historien de Rome. Le terme « imagination » que Mme de SENARCLENS a employé plusieurs fois dans le même paragraphe<sup>5</sup> nous pousse à réfléchir deux fois avant de considérer Montesquieu comme un historien de l'époque romaine. Paradoxalement, Mme de SENARCLENS tout en étudiant l'imaginaire chez notre écrivain pense que « cette facette non scientifique de son activité interprétative fonde la connaissance historique en tant que telle<sup>6</sup>. » Selon nous, la grande importance que donne Montesquieu au facteur de l'imagination tout en étudiant l'époque romaine, le distingue de ses prédécesseurs ainsi que des ses contemporains. Néanmoins, nous ne pouvons pas pousser l'analyse au point

---

<sup>1</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, op.cit, p. 53.

<sup>2</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome*, Genève, Librairie Droz S. A., 2003

<sup>3</sup> Vanessa DE SENARCLENS, op.cit, p. 17.

<sup>4</sup> Vanessa DE SENARCLENS, op.cit, p. 12.

<sup>5</sup> Vanessa DE SENARCLENS, op.cit, p. 12.

<sup>6</sup> Vanessa DE SENARCLENS, op.cit, p. 12.

de le considérer comme un historien de Rome à part entière. Il est surtout un philosophe qui interpelle les Romains et leur histoire pour comprendre le secret de leur grandeur et les raisons de leur déclin. Même si l'œuvre de Montesquieu revêt un aspect historique comme l'a remarquablement prouvé Vanessa de SENARCLENS, nous pensons que le but initial de Montesquieu n'était pas d'écrire une histoire de Rome mais plutôt d'étudier les Romains à travers leur histoire. Cette différence notable nous conduit à nuancer le portrait d'un Montesquieu historien de Rome.

Il est évident que notre écrivain dans ses différents essais, tente de dépasser la démarche traditionnelle des historiens antiques de Rome, à savoir : Salluste, Appien, Cicéron, Sénèque, Suétone, Plutarque... Chaque fois que ces historiens évoquent les gloires des Romains, ils se plaisent à célébrer leur caractère hors du commun. Avec eux, Rome devient un exemple, un objet d'admiration. Sa chute suscite un sentiment de tristesse et d'amertume. A l'époque de Montesquieu, l'histoire de Rome devint une source de moralité. On invite le lecteur, soit à tirer des leçons de la grandeur de Rome et de sa chute, soit à « imiter Rome en tout<sup>1</sup> ». Machiavel est le type parfait de ces intellectuels qui considèrent l'histoire romaine comme « un arsenal d'exemples édifiants et de modèles de conduite pour les États conquérants<sup>2</sup>. » Sur la base d'une telle approche, l'intérêt de l'histoire romaine devient politique ou morale selon les circonstances, selon l'écrivain et selon le lecteur à qui le texte historique est destiné.

Avec Montesquieu, c'est tout autre chose. En effet, « il arrive souvent à Montesquieu d'écrire contre les Romains, car il faut lutter contre le raz-de-marée des opinions reçues, qui célèbrent à l'envi leurs vertus et leurs mérites, en reprenant leurs propres arguments et les louanges qu'ils se décernent volontiers à eux-mêmes<sup>3</sup>. » A titre d'exemple, d'habitude, en parlant de Rome, les historiens se plaisent à dire que Rome était la plus grande ville de l'univers<sup>4</sup>. En revanche, Montesquieu commence ses *Considérations* par l'avertissement suivant : « Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui<sup>5</sup>. » Un autre exemple qui met l'accent sur la singularité de Montesquieu : tout le monde connaît le proverbe suivant : " Tous les chemins mènent à Rome. " ; toutefois, dans ses considérations Montesquieu affirme que « La

---

<sup>1</sup> Machiavel, *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, in *Œuvres*, Paris, éd. Christian Bec, 1996, livre I, ch. 5, p. 199.

<sup>2</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit*, p. 29.

<sup>3</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *op.cit*, p. 54.

<sup>4</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations*, *op.cit*, note 4 pp. 53-54.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 63.

ville n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissent.<sup>1</sup> » Avec ce parallèle, Rome devient un simple sujet que nous devons traiter en toute objectivité. L'auteur des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* invite le lecteur à établir un nouveau contrat avec les faits historiques. Il n'est plus question de tirer quoi que se soit de l'histoire romaine, mais plutôt de la comprendre en tant que telle. Dans sa démarche, Montesquieu n'essaie jamais de cacher son admiration face à Rome et à ses institutions<sup>2</sup>, sans toutefois pousser sa fascination jusqu'à vouloir réactualiser le passé. En outre, à la différence de Voltaire, Montesquieu n'a jamais comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste<sup>3</sup>. Il est contre le fait d'étudier l'histoire des Romains à des fins politiques ou religieuses. Comme disait Mme de SENARCLENS, « Montesquieu pose un regard critique sur l'ascendance romaine que s'attribue la France du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Et celui-ci constitue un changement de perspective sur le sujet romain<sup>4</sup>. » Il dépasse ce parallèle entre Rome et la France de son époque. Il invite « les historiens modernes à aborder leur objet d'étude en fonction de ce qu'ils savent de l'histoire romaine.<sup>5</sup> » Avec de nouvelles règles, Montesquieu traite l'histoire de Rome pour découvrir des réalités encore cachées à nos yeux. Notre écrivain n'hésite pas d'ailleurs à critiquer ouvertement ses contemporains ainsi que ses prédécesseurs : « Il y des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois<sup>6</sup>. » ; « On dit encore qu'Hannibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue où elle s'amollit : mais l'on ne considère point que l'on ne remonte pas à la vraie cause ; les soldats de cette armée devenus riches après tant de victoires n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue<sup>7</sup> ? » Ces déclarations de la part de Montesquieu forment une sorte de reproche adressé à ses contemporains qui rédigent l'histoire de Rome sur la base de ce qui avait été déjà dit, sans fournir le moindre effort pour analyser les faits historiques. En outre, à travers ces déclarations, Montesquieu nous montre son attention de repartir à zéro pour nous dresser une histoire plus crédible. D'ailleurs, c'est surtout grâce à ses *Considérations* que Montesquieu apprend « la passion de l'analyse et le prix de la liberté.<sup>8</sup> » Justement, en abordant le sujet de Rome, Montesquieu découvre également qu'il y a tant de choses qu'il

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. I, p. 63.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'esprit des lois*, *op.cit.*, tome I, livre 11, ch. XIII, p. 351: « On ne peut jamais quitter les Romains. »

<sup>3</sup> Voltaire, *Le siècle de Louis XIV*, in *Œuvres historiques*, éd. René POMEAU, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 616.

<sup>4</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit.*, p. 59.

<sup>5</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit.*, p. 61.

<sup>6</sup> *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *op.cit.*, ch. V, p. 90.

<sup>7</sup> *Considérations*, *op.cit.*, ch. V, p. 90

<sup>8</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations*, *op.cit.*, p. 60.

ignore. Face à Rome, il s'est posé beaucoup de questions restées sans réponses. Dès lors, il a décidé non seulement de recourir à son imagination comme l'a signalé Mme de SENARCLENS dans son ouvrage *Montesquieu historien de Rome*<sup>1</sup>, mais de voyager dans le temps et d'interpeler de grandes personnalités politiques romaines sur ce qui l'étonne ou l'intrigue. Tel est le cas de notre écrivain avec son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. Dès lors, son récit n'est plus historique mais plutôt une sorte de fable politique qui donne à l'écriture de Montesquieu un aspect plutôt philosophique. De ce fait, l'image de Montesquieu le philosophe gagne en importance et laisse peu de place à celui de l'historien de Rome, même si nous ne pouvons pas nier l'aspect historique de certains de ses écrits, surtout ses *Considérations*. Même avec cet ouvrage, le choix du terme « considérations » nous renseigne sur le but initial de sa rédaction. Il est vrai donc qu'à plusieurs égards Montesquieu se distingue de ses prédécesseurs et de ses contemporains, toutefois, en traitant le sujet de Rome, nous pensons que son objectif initial n'était jamais de relater l'histoire de Rome proprement dite, mais plutôt d'exercer son esprit philosophique sur une thématique largement étudiée par d'autres écrivains. Si le but initial de Montesquieu était de rédiger une histoire de Rome alors comment a pu t-il finir ses *Considérations* de la sorte : « Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent, je dirai seulement que sous les derniers empereurs, l'empire réduit aux faubourgs de Constantinople finit comme le Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan.<sup>2</sup> » ? Outre cette déclaration, nous devons signaler que Montesquieu a raconté le passage de Rome de la Royauté à la République, moment crucial de l'histoire de Rome par une phrase très courte : « Rome ayant chassé les rois établit des consuls annuels : c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance.<sup>3</sup> » A la lecture de ce passage, on a l'impression que Montesquieu parcourt l'histoire de Rome à la recherche de tout élément susceptible d'expliquer la grandeur des Romains. Ainsi donc le but initial de la rédaction de ses *Considérations* n'est pas l'élaboration d'une histoire romaine. Le regard de l'écrivain jeté sur Rome et sur les Romains n'est pas du tout celui d'un historien mais plutôt, d'une part, celui d'un sociologue comme nous l'avons déjà vu dans la première partie de notre travail, et d'autre part, celui d'un philosophe qui cherche la matière de ses réflexions dans l'histoire des Romains. Cet aspect sera traité dans ce dernier volet de notre étude.

En effet, tout en s'occupant des Romains, Montesquieu ne rédige pas une histoire de Rome, mais plutôt il élabore une philosophie de l'histoire romaine. C'est une philosophie qui

---

<sup>1</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit*, p. 12.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XXIII, p. 247.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 66.

fait une distinction entre Rome et les Romains<sup>1</sup>. Une philosophie qui étudie l'histoire de Rome à l'image du sort réservé à Carthage<sup>2</sup>. Il s'agit d'un esprit qui ne s'étonne pas de la chute des Romains<sup>3</sup>, ni de la tyrannie de ses gouvernants. C'est une réflexion qui ressuscite des personnages antiques pour leur donner la parole. C'est un écrivain qui ne cherche pas à taire ses incertitudes face à certains faits historiques. Il n'hésite jamais à dire « je crois » quand il avance une idée nouvelle. Par exemple, en évoquant le succès et la place de l'épicurisme à Rome il avance la réflexion suivante : « Je crois que la secte d'Epicure qui s'introduisit à Rome sur la fin de la République contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains.<sup>4</sup> » Dès lors, la dictature de Sylla n'est plus la cause directe de la fin de la République mais plutôt la corruption de tous les Romains. De ce fait, la fin du régime républicain et l'avènement de la monarchie n'est plus le fruit de l'égoïsme de quelques personnalités politiques (Marius, Sylla, César...) mais surtout l'aboutissement logique d'une société en développement. Grâce à la plume de Montesquieu, les grandes personnalités romaines auront donc une âme nouvelle. Avec notre écrivain, l'histoire de Rome devient donc une sorte de pièce de théâtre à travers laquelle son auteur éclaire toute une époque par le biais d'une seule personnalité. Tel est le cas de son *Dialogue de Sylla et d'Euclate*.

---

<sup>1</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations*, *op.cit*, p. 54 : « Sans doute faudrait-il distinguer « Rome » et « les Romains », qui ne jouent pas du tout le même rôle dans la pensée de Montesquieu. »

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 81 : « Carthage devenue riche plus tôt que Rome, avait aussi été plus tôt corrompue. »

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IX, p. 127 : « Si la grandeur de l'empire perdit la république, la grandeur de la ville ne la perdit pas moins. »

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. X, p. 131.

**Chapitre I : Les grands hommes du monde antique.  
Modèles et contre-modèles**

Les écrits de Montesquieu se recommandent par l'exaltation de plusieurs grandes personnalités antiques. Ce sont des personnalités romaines ou étrangères qui ont un rapport plus au moins direct avec l'histoire de Rome. Pour les non-Romains, Montesquieu s'est intéressé entre autres à Pyrrhus<sup>1</sup>, Hannibal<sup>2</sup>, Attila<sup>3</sup> et Mithridate. Pour ce qui concerne ce dernier, Montesquieu lui consacre tout un chapitre dans ses *Considérations*<sup>4</sup>. Cela s'explique par la déclaration suivante : « De tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage et les mit en péril<sup>5</sup>. » L'obstination de ce guerrier et le danger qu'il représente pour les Romains pousse notre écrivain à faire toute une étude pour nous expliquer : « Comment Mithridate put leur résister.<sup>6</sup> » Outre ces grandes figures de l'histoire antique, Montesquieu a choisi délibérément d'omettre de son récit plusieurs personnalités romaines ou de les évoquer trop rapidement. Tel est le cas des rois de Rome<sup>7</sup>. Par contre, d'autres personnalités sont largement étudiées, à savoir : Sylla, César, Pompée, Auguste, Tibère et Cicéron. Si Montesquieu ne peut pas cacher son admiration pour Cicéron, il s'acharne contre César, Pompée, Auguste et Tibère. Tous ces généraux et tous ces empereurs ont contribué à la chute de Rome. Chacun d'eux a accentué de plus en plus la décadence des Romains. Pour ce qui concerne Sylla, Montesquieu fait de lui un portrait hautement original. Il lui donne un visage tout nouveau qui révèle le génie de Montesquieu en tant que philosophe de l'histoire romaine.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations op.cit*, ch. IV.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. IV et V.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIX.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. VII.

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 115.

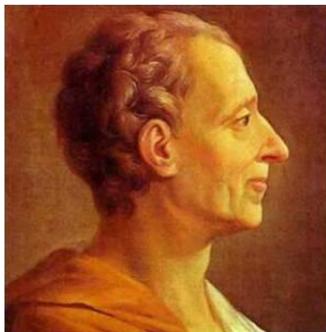
<sup>6</sup> Titre du chapitre VII des *Considérations, op.cit*, p. 115.

<sup>7</sup> *Considérations*, ch. I.

## Montesquieu et les grands hommes non Romains



**Hannibal<sup>1</sup>**



**Montesquieu<sup>2</sup>**

« De tous les rois que les Romains  
attaquèrent, Mithridate seul se  
défendit avec courage et les mit en  
péril. »

(Montesquieu, *Considérations*, ch.  
VII)

« La seconde guerre punique  
est si fameuse que tout le  
monde la sait : quand on  
examine bien cette foule  
d'obstacle qui se présentèrent  
devant Hannibal et que cet  
homme extraordinaire surmonta  
tous, on a le plus beau spectacle  
que nous ait fourni  
l'Antiquité. » (Montesquieu,  
*Considérations*, ch. IV)



**Mithridate<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>Buste d'Hannibal au musée archéologique national de Naples:

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/ef/Mommsen\\_p265.jpg/280px-Mommsen\\_p265.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/ef/Mommsen_p265.jpg/280px-Mommsen_p265.jpg)

<sup>2</sup>Montesquieu, portrait, adresse de l'image :

<http://www.chateaulabrede.com/wp-content/uploads/2016/02/Chateau-de-la-Brede-Montesquieu.jpg>

<sup>3</sup> Tête de Mithridate VI au musée du Louvre :

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mithridates\\_VI\\_Louvre.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mithridates_VI_Louvre.jpg)

« La grandeur de Pyrrhus ne consistait que dans ses qualités personnelles. »  
(Montesquieu, *Considérations*, ch. IV)



Montesquieu<sup>2</sup>



Attila<sup>3</sup>



Pyrrhus<sup>1</sup>

« Il ne faut pas croire que ce fût par modération qu'Attila laissa subsister les Romains, il suivait les mœurs de sa nation qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir. »  
(Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX)

<sup>1</sup> Tête de Pyrrhus l<sup>er</sup> :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/4c/Pyrrhus\\_-\\_Ny\\_Carlsberg\\_Glyptotek%2C\\_Copenhagen%2C\\_Den.JPG/220px-Pyrrhus\\_-\\_Ny\\_Carlsberg\\_Glyptotek%2C\\_Copenhagen%2C\\_Den.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/4c/Pyrrhus_-_Ny_Carlsberg_Glyptotek%2C_Copenhagen%2C_Den.JPG/220px-Pyrrhus_-_Ny_Carlsberg_Glyptotek%2C_Copenhagen%2C_Den.JPG)

<sup>2</sup> Montesquieu, [https://www.babelio.com/users/AVT\\_Montesquieu\\_1322.jpg](https://www.babelio.com/users/AVT_Montesquieu_1322.jpg)

<sup>3</sup> Attila, illustration d'"Atli" (Attila), dans l'Edda poétique (édition de 1893), adresse de l'image : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/46/Atli.jpg/170px-Atli.jpg>

## 1) Sylla et sa dictature

Sylla, ou Lucius Cornelius Sulla est né en 138 av. J. -C. Il est issu d'une famille patricienne : la famille des Cornélii. Même Plutarque qui raconte la vie de Sylla ne donne pas trop de détails sur cette famille<sup>1</sup>. Comme le dit Pierre ASSENMAKER : « Le parcours du futur dictateur ne fut pas, en effet, de ces fulgurantes ascensions qui propulsèrent pour ainsi dire du jour au lendemain de jeunes gens sur le devant de la scène politique, et dont Rome a laissé avec Scipion l'Africain et Octavien deux exemples célèbres.<sup>2</sup> » En effet, Sylla reste loin de la scène politique romaine jusqu'à ce qu'il soit nommé questeur en 107 av. J. -C. A partir de cette date, il est placé sous le commandement direct du général Marius. Au début, Marius et Sylla entretiennent des relations confiantes. Toutefois, Sylla commence à devenir un sujet de jalousie chez Marius. Ce dernier voit d'un œil malveillant les exploits successifs de ce simple questeur. Il a pu non seulement négocier avec le roi numidien Bocchus, mais aussi il est parvenu à se faire livrer par lui Jugurtha qui a causé en Afrique beaucoup de soucis aux Romains<sup>3</sup>. Dès l'an 88 Rome est traversée par deux courants politiques dont l'affrontement sera imminent : le parti des plébéiens guidé par Marius, et le parti des patriciens qui ont Sylla comme chef. Marius commet une grande erreur en annulant la décision du sénat voulant envoyer Sylla pour conduire la guerre contre Mithridate. La rage de Sylla éclate. Il use de la force pour faire disperser les plébiscites et met à prix la tête de Marius. Ce dernier meurt en 86 av. J. C. sans que le parti des *populares* perde le pouvoir. En 83, après avoir mis un terme aux menaces de Mithridate, Sylla marche sur Rome pour anéantir les alliés de Marius une fois pour toutes. Vainqueur, il entre à Rome en 82 et n'hésite pas à proscrire un grand nombre de citoyens romains<sup>4</sup> qui ont aidé Marius dans sa guerre contre lui, ou qui sont restés tout simplement neutres<sup>5</sup>. Ces proscriptions ont valu à Sylla le titre de tyran. De surcroît, Sylla ose changer radicalement la constitution romaine en faveur des aristocrates. Il se déclare dictateur à vie et le régime républicain s'oriente vers la monarchie absolue. Cela donne occasion aux plus fervents partisans de la République de critiquer ouvertement Sylla. Tel est le cas chez Cicéron et Sénèque. L'abdication de Sylla, si étonnante quelle soit, n'efface guère le mal qu'il a déjà fait. La République court vers sa perte et les ambitions de plusieurs jeunes guerriers dont Pompée et César accélèrent l'installation d'un nouveau régime despotique.

---

<sup>1</sup> François HINARD, *Sylla*, Fayard, 1985, pp. 16-17.

<sup>2</sup> Pierre ASSENMAKER, *De la victoire au pouvoir, Développement et manifestations de l'idéologie impériale à l'époque de Marius et Sylla*, Académie royale de la Belgique, 2014, p. 35.

<sup>3</sup> Léon DAUDET, *Sylla et son destin*, Ernest Flammarion, Paris, 1922, p. 7.

<sup>4</sup> Léon DAUDET, *Sylla et son destin*, Ernest Flammarion, Paris, 1922, pp. 7-8.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 135.

En effet, Sylla a joué un rôle très important dans le passage de Rome du régime républicain au régime impérial. A lui tout seul et avec la force des armes, il a pu modifier radicalement la constitution romaine et installer la dictature. Il a montré le chemin de la monarchie absolue à ses successeurs. Avec lui, une fois que le mal s'est introduit dans Rome, il n'est plus question de revenir en arrière. Avec Sylla, les Romains ont fait l'adieu pour jamais aux principes républicains et au régime démocratique. Son passage au pouvoir est un moment capital dans l'histoire de Rome. Sa dictature ainsi que sa personnalité ont fait coulé beaucoup d'encre. Il devient l'objet d'étude des historiens antiques, grecs comme romains. Les critiques modernes parlent toujours de cette grande personnalité romaine. On essaye encore de percer le secret de ce personnage énigmatique. Avec la lecture des œuvres anciennes, son aspect mystérieux augmente de plus en plus. Ce que les écrivains du règne d'Auguste ont rédigé sur le prédécesseur de César nous interpelle. La tyrannie de Sylla est-elle vraie ? Les historiens à l'époque de César ont-ils essayé tout simplement d'embellir le présent en noircissant le passé et tout en attribuant à Sylla quantité d'atrocités ? Est-il envisageable qu'un tel dictateur si sanguin comme le décrit les historiens antiques met fin à son pouvoir par une abdication pure et simple ? Sylla, n'est-il pas une victime du préjugé des historiens ? Pour répondre à toutes ces questions, nous allons jeter un coup d'œil sur certaines critiques qui s'intéressent à Sylla avant d'étudier amplement le point de vue de Montesquieu.

### **a/ Sylla et les critiques**

Le nom de Sylla, à lui tout seul, est capable de nous renvoyer vers l'époque de la République finissante<sup>1</sup>. Son nom devient une référence historique. Nous pouvons trouver chez les historiens des expressions du genre « l'ère post-syllanienne<sup>2</sup> » ; « l'époque post-syllanienne<sup>3</sup> ». Son apparition sur la scène politique romaine est un moment crucial dans le développement de Rome et le cours de son histoire. Sa dictature constitue un pont sur lequel marchera César vers le régime impérial ; c'est la dernière page de l'histoire de la République avec toutes ses valeurs et ses principes. C'est une ouverture sur un nouveau mode de vie, une nouvelle société romaine, des nouveaux Romains si différents de leurs ancêtres. Le mot Sylla devient un synonyme de tyrannie. Les historiens antiques grecs et romains n'ont pas manqué à

---

<sup>1</sup> François HINARD, *Sylla*, Fayard, 1985, p. 8.

<sup>2</sup> François HINARD, *Sylla*, Fayard, 1985, p. 8.

<sup>3</sup> Marianne COUDRY, in *État et société aux deux derniers siècles de la République Romaine. Hommage à François HINARD*, DE BOCCARD, Paris, 2010, P. 88.

exprimer leur horreur face aux crimes commis par Sylla sur les citoyens romains. Toutefois, tous étaient d'accord sur le fait que les débuts de Sylla étaient plutôt prometteurs.

### **a-1/ Le portrait de Sylla fait par les Anciens**

Pour avoir une idée de la place occupée par Sylla dans les écrits antiques, nous mettrons l'accent sur certains points de vue formulés par des auteurs romains et grecs. En effet, la littérature latine ainsi que la littérature grecque mentionnent fréquemment la figure de Sylla. On parle de lui presque dans tous les genres littéraires : écrits historiques, discours et pamphlets, œuvre biographique... Parfois il s'agit d'un historien qui ne peut pas s'empêcher de s'attarder sur l'époque syllanienne<sup>1</sup>. Ailleurs, nous trouvons un avocat qui essaie de défendre l'un de ses clients en minimisant le crime de ce dernier par comparaison avec ceux de Sylla<sup>2</sup>. Il arrive qu'un écrivain s'intéresse à la vie des grandes personnalités romaines et consacre une partie de son œuvre à Sylla<sup>3</sup>. Avec la diversité de ces écrivains antiques, qui ont vécu à des époques plus au moins éloignées, nous allons vérifier si Sylla est présenté toujours sous le même visage.

- **Les historiens romains**

Pour ce qui concerne les historiens romains, ils ont tous dénoncé les crimes de Sylla. Même quand un historien cherche à dire du bien de Sylla, il finira forcément par signaler sa tyrannie. Salluste est un bel exemple de ce que nous avons avancé. Cet historien romain, a rédigé sur Sylla dans *Jugurtha* les lignes suivantes :

« Puisque les événements m'ont amené en face de ce grand homme, je crois convenable de dire quelques mots de son caractère et de sa conduite. Je n'aurai plus en effet l'occasion de le faire ailleurs, et Sisenna, le meilleur et le plus exact de ses historiens, ne me paraît pas s'être exprimé à son égard avec toute l'impartialité désirable. Versé aussi savamment dans les lettres grecques que dans les lettres latines, Sylla avait une âme vaste, avide de plaisir mais plus encore avide de gloire. Voluptueux avec délices dans ses moments de loisirs, jamais il ne laissa la volupté le détourner des affaires, si ce n'est qu'il aurait pu se montrer plus décent sur le chapitre des femmes. Eloquent, rusé, facile en amitié, d'une profondeur de dissimulation incroyable, il était prodigue de bien des choses, de l'argent surtout. Le plus heureux des hommes avant son triomphe dans les guerres civiles, ses succès

---

<sup>1</sup> Appien et Salluste.

<sup>2</sup> Cicéron.

<sup>3</sup> Plutarque.

ne furent en aucun cas supérieurs à ses mérites, et beaucoup se sont demandé s'il dut alors plus à son énergie ou à la chance. Quant à ce qu'il a fait après, je me tais : par excès de honte ou de regret, je ne le sais pas moi-même.<sup>1</sup> »

Nous voyons bien le contraste entre le début du discours de Salluste avec l'expression « ce grand homme » et ses derniers mots prononcés. Dès lors, l'éloge de Sylla devient un motif d'ironie. La déclaration : « Je n'aurai plus en effet l'occasion de le faire ailleurs » montre clairement que Salluste ne croit point au portrait qu'il a peint lui-même de Sylla. C'est une sorte de satire de sa part qu'il n'a pas envie de redire une deuxième fois. Salluste veut dire par là, que Sylla a fait tellement du mal aux Romains que même les années ne peuvent pas effacer la douleur et cicatriser les blessures que ce dictateur a infligées à Rome. Son crime est tellement grand qu'il ne laisse aucune place à d'éventuelles bonnes intentions de la part de Sylla. Avec Salluste toute forme de réhabilitation de Sylla est bannie. Il pousse son hostilité à l'égard de Sylla jusqu'à en avoir un « excès de honte ou de regret ». Salluste a honte de ce qu'un Romain a pu commettre envers ses compatriotes et il regrette implicitement, lui l'historien césarien, la Rome de jadis.

Sénèque quant à lui, effrayé par les proscriptions de Sylla, a exprimé son dégoût par une phrase devenue très célèbre : *Crimen deorum erat Sulla Felix*<sup>2</sup>. Par le terme « *Felix* » (bonheur), Sénèque fait allusion au nom que Sylla s'était fait attribuer à lui-même. Face à lui, il lance un cri<sup>3</sup> d'horreur : « Quel tyran a jamais bu plus avidement que lui le sang des hommes ? »

Pour sa part, Cicéron « n'a jamais cessé de dénoncer le caractère exorbitant du pouvoir confié à Sylla.<sup>4</sup> » Selon lui, ce sont les circonstances qu'a connues Rome au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère qui ont aidé Sylla à installer sa dictature. D'ailleurs, dans son *Verrès*, Cicéron a explicitement exprimé ce point de vue : « Il n'y a eu qu'un seul homme depuis la création de Rome – et fassent les dieux immortels qu'il n'y en ait point un second ! – au pouvoir duquel,

---

<sup>1</sup> Salluste, *De bello Jugurthino.*, XCV, 2 et suiv. « *Sed, quoniam nos tanti viri res admonuit. Idoneum visum est de natura cultuque eius paucis dicere. Neque enim alio loco de Sullae rebus dicturi sumus et L. Sisenna optime et diligentissime omnium qui eas res dixere persecutus, parum mihi libero ore locutus videtur. Litteris graecis et latinis iuxta, atque doctissime, cruditus, animo ingenti, cupidus voluptatum sed gloriae cupidus, otio luxurioso esse : tamen ab negotiis numquam voluptas remorata, nisi quod de uxore potuit honestius consuli, facundus, callidus et amicitia facilis, ad simulanda negotia altitudo ingenii incredibilis, multarum rerum ac maxime pecuniae largitor. Atque illi, felicissimo omnium ante civilem victoriam, numquam super industriam fortuna fuit, multique dubitare fortior an felicius esset. Nam postea quae fecerit, incertum habeo pudeat an pigeat magis disserere. »*

<sup>2</sup> « C'est un crime des dieux que le bonheur de Sylla » ; Sénèque *Consolation à Marcia*, XII, 6.

<sup>3</sup> Sénèque, Clément. 1, 12, 1-2 : « ...*L. Sullam tyrannum appellari quid prohibet, cui occidendi finem fecit inopia hostium ? Descenderit licet e dictatura sua et se togae reddiderit, quis tamen umquam tyrannus tam auide humanum sanguinem bibit qua mille... »*

<sup>4</sup> François HINARD, *Sullana varia. Aux sources de la première guerre civile romaine*, De Boccard, Paris, 2008.

sous la contrainte des circonstances et de maux internes, l'État se livra tout entier : L. Sylla<sup>1</sup>. » La proposition incise de Cicéron, « et fassent les dieux immortels qu'il n'y en ait point un second ! », montre que la dictature de Sylla était une mauvaise expérience pour Rome. Cicéron, ne reproche pas à Sylla son accession au pouvoir, mais plutôt le prix qu'il a fait payer aux Romains pour faire régner l'ordre dans la Ville. Il critique l'absence de la modération chez Sylla. En effet, même si l'état de Rome en ce temps requiert la présence d'un seul homme sur la scène politique, ce dernier a trop abusé de son pouvoir et n'a fait qu'aggraver la situation de la Ville. La faute irréparable de Sylla, c'est qu'il a remédié au mal par le mal. Pour mettre fin au désordre, il a fait couler beaucoup de sang. D'ailleurs, en voulant défendre son client P. Sylla, neveu de L. Sylla, l'avocat Cicéron rappelle au juge que le tempérament de son client n'a rien en commun avec son ancêtre Sylla le dictateur : « Bien plus, dans les cruautés et les bouleversements de la victoire de L. Sylla, qui montra plus de douceur, plus d'humanité que P. Sylla ? Combien de citoyens ont dû la vie à ses instances auprès de L. Sylla<sup>2</sup> ! » On accordant à son client les termes « douceur », « humanité », Cicéron prive Sylla de ces qualités. Il associe à la victoire de Sylla sur Marius les termes « cruautés » et « bouleversement ». Selon lui, la dictature de Sylla est un mauvais souvenir dans l'histoire de Rome. Toutefois, Cicéron reconnaît que la tyrannie de Sylla n'était que temporaire. Dans son discours intitulé *Pro Sexto Roscio* prononcé en 80 av. J. C., Cicéron avoue que Sylla avait rétabli les magistratures et consolidé les lois. Une fois que l'état d'urgence était maîtrisé, tout revint à la norme<sup>3</sup>. Une telle reconnaissance des mérites de Sylla par un Romain est très rare à trouver. Toutefois, à part Cicéron, nous pouvons divulguer dans l'œuvre de Sénèque un doute à l'égard de Sylla. Il avoue qu'il ne sait pas « comment juger cet homme déconcertant<sup>4</sup> ». Pour Sénèque, Sylla reste un visage flou dont on ne peut pas déterminer avec exactitude les traits. Sa personnalité reste un mystère, que même un historien romain ne peut clarifier : *istud inter res nondum iudicatas qualis Sulla fuerit*<sup>5</sup>. D'après cette déclaration, Sénèque se trouve incapable de déterminer qui est exactement Sylla. En outre, quand Cicéron a prononcé son discours en 80 av. J. -C., cela ne veut pas dire qu'il a apprécié les événements de la fin de l'an 82 et les trois listes de la proscription avec le bain du sang qui

<sup>1</sup> Cicéron, Verrès, II, III, 81 : *Unus adhuc fuit post Romam conditam, di immortales faxint ne sit alter ! cui respublica se totam traderet, temporibus et malis coacta domesticis, L. Sulla.*

<sup>2</sup> Cicéron, *Discours pour P. Sylla*, in *Cicéron Discours*, tome XI, texte établi et traduit par André Boulanger, les belles lettres, Paris, 1967, p. 148 : *At uero in illa graui L. Sullae turbulentaque uictoria quis P. Sulla mitior, quis misericordior inuentus est ? Quam multorum hic uitam est a L. Sulla deprecatus !*

<sup>3</sup> Cicéron, *Pro Sexto Roscio*, 139 : *Dum necesse erat resque ipsa cogebat, unus omnia poterat ; qui postea quam magistratus creauit legesque constituit, sua cuique procuratio auctoritasque est restituta.*

<sup>4</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit.*, p. 9.

<sup>5</sup> Sénèque, *Consolation à Marcia*, XII, 6.

a inondé Rome. Avec sa proscription, Sylla a terrorisé la société romaine, chose qu'aucun historien romain ne peut lui pardonner. Il devient un *exemplum* de la tyrannie. L'ordre qu'il a établi et auquel Cicéron fait allusion n'a rien en rapport avec celui que connaît Rome avant la guerre entre Sylla et Marius et qui a brisé pour jamais l'unité des Romains<sup>1</sup>.

Pour résumer un peu le point de vue des historiens romains à l'égard de Sylla, nous pouvons mentionner ceux qui parlent de deux Sylla différents : le simple questeur au service de Rome et le dictateur qui a parvenu à écraser Marius et ses partisans avec la force des armes (Salluste). Quant à ceux qui l'accusent haut et fort de tyrannie (Sénèque) ce sont généralement des écrivains de l'époque impériale. En revanche, Cicéron, contemporain de Sylla, ne le considère pas comme un symbole de la tyrannie, même s'il n'a jamais nié ses crimes. En outre, ces historiens n'ont pas pris la peine de se demander sérieusement pourquoi Sylla avait démissionné. Selon eux, le trait dominant de Sylla c'est la tyrannie et son abdication du pouvoir ne change rien à cette réalité. A l'époque impériale, et sûrement sous l'influence des empereurs qui essaient de critiquer le passé pour vanter le régime monarchique, Sylla devient un symbole de la tyrannie.

- **Les historiens grecs**

Avant de signaler le point de vue des historiens grecs face à Sylla, il faut savoir que ces historiens ont étudié la personnalité de Sylla soit à la lumière de ce que les historiens romains ont dit sur ce sujet, soit en lisant les *Mémoires* de Sylla qu'il a rédigés après sa démission du pouvoir. Dès lors, il n'est plus question de s'étonner si jamais nous remarquons chez les Grecs le même portrait de Sylla que celui fait par les Romains. En effet, parmi les nombreux historiens grecs qui se sont intéressés à la période syllanienne, nous prenons l'exemple d'Appien et de Plutarque.

A la fin du 1<sup>er</sup> siècle après J. -C., pour raconter la vie de Sylla, Plutarque a pris les *Mémoires* de Sylla comme source principale. Dans son œuvre biographique, il résume la personnalité de Sylla en ces quelques mots : « Sylla retint dix ans l'impérium militaire, se nomma lui-même tantôt consul, tantôt proconsul, tantôt dictateur, et ne fut jamais qu'un tyran.<sup>2</sup> » A l'image de Salluste qui affirme que les horreurs de Sylla commencent dès qu'il a eu l'occasion de s'emparer du pouvoir, Plutarque considère les charges accordées à Sylla

---

<sup>1</sup> Jérôme CARCOPINO, *Sylla ou la monarchie manquée*, l'artisan du livre, Paris, 1931, p. 38 : « Nulle part les anciens ne nous ont dit que l'ordre qui a régné dans Rome avec Sylla ressemblait, même de loin, à l'ordre aristocratique. »

<sup>2</sup> Plutarque, *Comparaison Lysandre et Sylla*, I, 6.

comme autant d'opportunités saisies par ce dernier pour exercer sa tyrannie sur le peuple romain.

A la fin du II<sup>ème</sup> siècle après J. -C., Appien d'Alexandrie de son côté, n'a pas pu trouver un autre mot pour qualifier Sylla que celui de tyran : « La dictature de Sylla réalisa le type parfait de la tyrannie. Avec elle, les Romains qui avaient été soumis à des rois pendant plus de soixante Olympiades, et qui durant 100 autres Olympiades avaient vécu en démocratie sous des consuls annuels, retournèrent à la royauté.<sup>1</sup> »

Nous remarquons donc que tous les historiens antiques romains ou grecs s'accordent entre eux quand il est question de traiter le sujet de Sylla. Qu'il s'agisse des textes où il est indirectement question de Sylla : les œuvres de Cicéron, Sénèque et Salluste, ou des ouvrages qui traitent plus amplement de la période syllanienne : Plutarque et Appien, le terme "tyran" est récurrent. Ce phénomène pousse certains modernes à s'interroger sur la crédibilité des récits antiques et sur la vraie personnalité de Sylla.

## **a-2/ Le portrait de Sylla fait par les modernes**

Avec les modernes, même si certains continuent de relater ce qui a été déjà dit sur Sylla tout en le considérant comme l'incarnation de la tyrannie, la littérature moderne connaît l'apparition d'un nouveau courant critique qui essaie d'établir le vrai visage de Sylla loin des préjugés des historiens romains augustéens qui cherchent à prouver la clémence de César en la comparant à la cruauté de Sylla. Ce courant de critique s'oppose plus au moins farouchement à l'autre groupe des chercheurs qui restent fidèle à la tradition romaine et grecque.

Pour ce qui concerne ceux qui marchent sur les pas des anciens, nous pouvons signaler l'exemple de Mérimée pour qui l'abdication de Sylla et sa mort subséquente s'expliquent ainsi : « Sylla abrégé ses jours par la débauche, car les Romains ne connaissaient d'autre emploi de la vie que de commander aux hommes ou de se livrer à tous les plaisirs.<sup>2</sup> » Michelet développe le même point de vue dans son *Histoire de la République romaine* : « Sylla semblait avoir suffisamment prouvé son prodigieux mépris de l'humanité. Il en donna une preuve nouvelle à laquelle personne ne s'attendait : il abdiqua<sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> Appien, *Guerres civiles*, I, 99.

<sup>2</sup> Mérimée, *Essai sur la guerre sociale*, Paris, 1841, p. 357.

<sup>3</sup> Michelet, *Histoire de la République romaine*, Paris, 1866, p. 437.

Tous les deux, Mérimée et Michelet et tant d'autres historiens y compris notre philosophe, Montesquieu, seront largement critiqués par Jérôme Carcopino<sup>1</sup> que nous pouvons considérer comme un novateur avec son livre *Sylla ou la monarchie manquée*<sup>2</sup>. Les premières lignes de son ouvrage présentent Sylla sur la base d'un portrait à double facette: « Sylla : il n'est peut-être pas, dans l'histoire romaine, une figure qui ait remué plus de passions et d'incertitudes. Le plus acharné de ses détracteurs subit la fascination de ses exploits et de son œuvre [...], Mais, en même temps, le plus fervent des admirateurs ne peut se défendre d'un frisson de dégoût et d'épouvante au souvenir de tant de cruautés et de rapines, devant la terreur des proscriptions.<sup>3</sup> » Malgré ce double statut chez Sylla, Jérôme Carcopino pense qu'il n'y rien d'énigmatique chez lui. Selon lui, l'aspect mystérieux qui enveloppe cette personnalité n'est pas un caractère propre à Sylla mais plutôt le résultat des « déformations intentionnelles des propres *Mémoires* de Sylla, dont Plutarque s'est surabondamment nourri, sans se douter jamais de leur captieuses tendances ; puis, par le désir moins louable que naturel, qu'ont éprouvé les écrivains de l'époque impériale, d'effacer ou d'atténuer les affinités qui rapprochaient le persécuteur de César de César lui-même.<sup>4</sup> » Dans son *Sylla ou la monarchie manquée*, Jérôme Carcopino nous invite à revoir l'histoire romaine telle qu'elle est présentée par les modernes. Selon lui, Sylla n'est plus « ni le monstre exécré par Michelet, ni le surhomme quelque peu compliqué et précieux, dont Montesquieu, cette fois plus bel esprit qu'historien, a subtilement gradué la marche vers la philosophie quintessenciée du célèbre *Dialogue*, ni le sphinx impénétrable que Drumann se décourageait d'interroger.<sup>5</sup> »

Nous remarquons bien que Jérôme Carcopino a battu en brèche tous les écrits historiques sur Sylla et a décidé de repartir à zéro sans trop prendre en considération le côté fantastique et mystérieux que plusieurs historiens veulent attribuer à Sylla. En outre, nous remarquons qu'au sujet de Sylla, il a décidé de ne pas classer Montesquieu parmi la catégorie des historiens de Rome : « plus bel esprit qu'historien. » Ce point de vue renforce notre idée sur Montesquieu que nous avons déjà mentionné et qui consiste à considérer son œuvre comme une philosophie de l'histoire romaine et non pas comme un ouvrage d'histoire romaine.

---

<sup>1</sup> Jérôme CARCOPINO, *Sylla ou la monarchie manquée*, l'artisan du livre, Paris, 1931, pp. 215-216 : « Michelet, Mérimée, sans le savoir, ont été dupes de la haine dont les survivants du parti de Marius ont poursuivi la mémoire de Sylla. »

<sup>2</sup> Jérôme CARCOPINO, *Sylla ou la monarchie manquée*, l'artisan du livre, Paris, 1931.

<sup>3</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit.*, p. 9.

<sup>4</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit.*, p. 10.

<sup>5</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit.*, p. 241.

Revenant à Sylla, auteur d'atrocités sans nombre et sans nom, François Hinard pose à juste titre la question suivante: « Que s'est-il donc passé pour que l'image de ce personnage ait fini par se spécialiser dans le registre de la tyrannie ?<sup>1</sup> » Tout de suite il nous avance l'hypothèse d'un « accident de l'histoire<sup>2</sup> ». Selon lui, il s'agit surtout d'une « faute de méthode que de considérer que, puisque Sénèque parle de lui comme d'un tyran, les Romains de la République devaient déjà l'avoir ainsi caractérisé. <sup>3</sup>» Avant d'arriver à cette conclusion, François HINARD nous invite à réfléchir deux fois avant de considérer Sylla comme un monarque romain de la fin de l'époque républicaine : « Mais d'une part on ne saurait sous-estimer le légalisme, parfois ostentatoire, de Sylla et, d'autre part, on ne peut pas raisonner comme s'il avait exercé réellement du pouvoir absolu : il lui était nécessaire de composer aussi bien avec ses propres partisans qu'avec ceux qu'il désirait se rallier.<sup>4</sup> »

Ce spécialiste de Sylla avoue qu'il ne croit pas du tout que « dans les trente années qui ont suivi sa mort, Sylla ait été perçu par le peuple romain comme représentant d'abord la *crudelitas*. <sup>5</sup>» François HINARD n'est pas le seul à entrevoir une exagération dans le portrait de Sylla dressé par les historiens antiques. D'ailleurs, chez les critiques modernes nous pouvons trouver la constatation suivante : « Sylla a réussi à s'imposer comme monarque non seulement à Rome mais aussi près des archéologues qui attribuent à sa courte domination beaucoup trop de chose<sup>6</sup>... » Ce parallèle entre la courte durée de la dictature de Sylla et l'énormité des faits historiques qu'on lui a accordés jette un doute sur la fiabilité du récit raconté par les anciens sur l'époque syllanienne et la personnalité de Sylla. D'ailleurs, nous pouvons constater le grand succès de l'analyse de Jérôme Carcopino et son influence sur les critiques postérieures. Il a établi toute une démarche nouvelle pour redessiner la vie de Sylla. Il a fini son tableau par son dernier chapitre qu'il a choisi d'intituler : *Le vrai Sylla*<sup>7</sup>. Le choix de ce titre montre qu'au sujet de Sylla il n'avait aucune confiance dans les écrits antérieurs. Dès lors il s'est employé à pourfendre les idées anciennes pour proposer une idée plus claire, plus simple et plus juste peut-être de la personnalité de Sylla. Finalement, à propos de Sylla, Jérôme CARCOPINO a conclu : « Il reste un de ces bourreaux de l'humanité, dont foisonnèrent ces temps inhumains, et son vice odieux de froide cruauté est celui de son

---

<sup>1</sup> François HINARD, *Aux sources de la première guerre civile*, *op.cit*, P. 140.

<sup>2</sup> François HINARD, *Aux sources de la première guerre civile*, *op.cit*, P. 140.

<sup>3</sup> François HINARD, *Aux sources de la première guerre civile*, *op.cit*, P. 140.

<sup>4</sup> François HINARD, *Aux sources de la première guerre civile*, *op.cit*, P. 60.

<sup>5</sup> François HINARD, *Aux sources de la première guerre civile*, *op.cit*, P. 132.

<sup>6</sup> Karl SCHEFOLD, *La peinture pompéienne Essai sur l'évolution de sa signification*, Bruxelles, (collection Latomus 108), 1972, 25, n. 1.

<sup>7</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit*, p. 239.

époque. Mais il s'en distingue par une mentalité supérieure, tout imprégnée d'hellénisme ; il la domine par la clairvoyance de son génie ; et c'est le secret de son abdication qui, une fois pénétré, nous révèle le sens et le progrès de la vie.<sup>1</sup> »

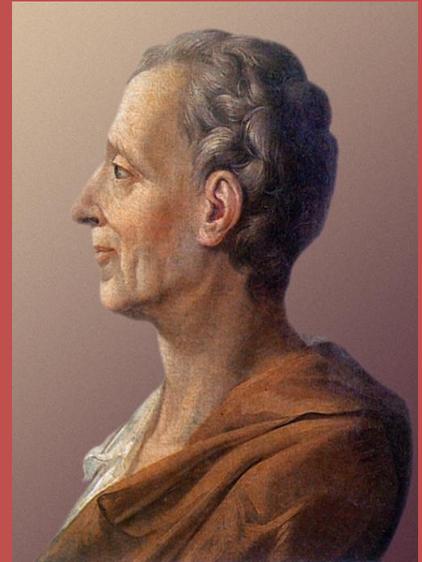
Si l'histoire de Sylla dans sa généralité a tellement intrigué J. Carcopino au point qu'il a décidé de percer son secret, nous pensons que c'était plutôt et spécifiquement la mentalité de Sylla mentionnée dans la citation ci-dessus qui a incité Montesquieu à imaginer tout un dialogue avec Sylla. C'étaient aussi son "génie" et sa "clairvoyance" qui ont poussé Montesquieu à étudier le cas syllanien d'une manière philosophique qui puise son sujet dans des faits historiques. Même s'il est inconcevable de considérer le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* comme un écrit historique, personne ne peut nier le fait que Montesquieu a devancé Jérôme Carcopino de deux siècles dans sa tentative de construire une nouvelle démarche pour étudier l'histoire romaine. De même, il l'a précédé en se défiant du portrait que tout le monde attribue à Sylla. Nous pouvons donc considérer Montesquieu comme le prédécesseur de Jérôme CARCOPINO dans sa quête d'un nouveau Sylla loin de toute sorte de préjugé. La différence entre Jérôme CARCOPINO et Montesquieu c'est que l'un a continué à lire les anciens ouvrages en rassemblant tout type de témoignage et en étudiant minutieusement chaque détail historique sans construire des idées préalables et que l'autre, a compris dès le début qu'une telle démarche peut facilement le détourner de son but initial et l'amener à tirer des conclusions hâtives. Dès lors, Montesquieu a décidé de quitter le théâtre historique et d'imaginer un cadre nouveau qui ne laisse aucune place aux historiens et à leurs ouvrages remplis d'idées fausses ou mal élaborées. Nul ne peut lui reprocher une telle démarche, surtout que le but initial de Montesquieu n'était pas d'écrire une œuvre historique mais plutôt de voyager dans le monde romain et de communiquer avec l'esprit de Sylla. La démarche de Montesquieu a les traits d'une étude « psychologique » qui vise à traiter un cas considéré unanimement comme un mal incurable : la tyrannie de Sylla<sup>2</sup>.

---

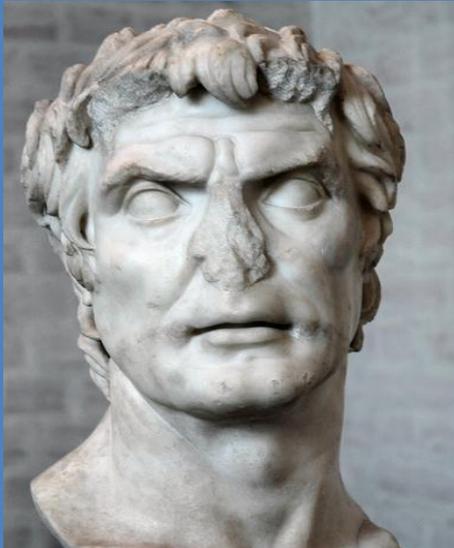
<sup>1</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit*, p. 239.

<sup>2</sup> Stéphane PUJOT, *Montesquieu et la question du dialogue*, in *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, p. 159 : « Montesquieu nous apprendra que l'Histoire est tributaire de la géographie, des climats, des coutumes, des mœurs de tout un peuple. Il nous rappelle ici qu'elle est également tributaire de la psychologie des chefs d'État. »

« Quelqu'un vous dit ;  
Sylla jusqu'à quand répandras-tu le  
sang romain ? Veux-tu ne commander  
qu'à des murailles ? »  
(Montesquieu, *Dialogue de Sylla et  
d'Eucrate.*)



Montesquieu<sup>1</sup>



Sylla<sup>2</sup>

Sylla : « La prospérité jugera ce que  
Rome n'a pas encore osé examiner :  
elle trouvera peut-être que je n'ai  
pas versé assez de sang, et que tous  
les partisans de Marius n'ont pas été  
proscrits. » (*Dialogue de Sylla et  
d'Eucrate.*)

<sup>1</sup> Montesquieu, [http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu\\_1.jpg](http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu_1.jpg)

<sup>2</sup> Sylla, [https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430\\_COM\\_4d85-4b5a3-ee059.jpg](https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430_COM_4d85-4b5a3-ee059.jpg)

## **b/ Sylla aux yeux de Montesquieu**

Face à Sylla, il est évident que Montesquieu s'est posé les mêmes questions que celles de François HINARD ainsi que d'autres connexes. Il refuse d'imiter ses contemporains et de se limiter à relater l'histoire romaine telle quelle est présentée par les historiens antiques. Il ne cherche pas à tirer des leçons de Rome ou à comparer son siècle à une époque lointaine. Ce que veut Montesquieu, c'est connaître le passé et le comprendre sans le juger. Pareil pour les grandes personnalités romaines. D'ailleurs Montesquieu, à la différence de tous ses contemporains, considère ces personnalités comme des simples individus qui se sont trouvés à un moment ou à un autre de l'histoire romaine. Dans le chapitre XI de ses *Considérations* consacré à Sylla, Montesquieu ne s'étonne pas de la fin du régime républicain : « La république devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue<sup>1</sup>. » Dès lors, César devient une simple figure de l'histoire romaine qui s'est trouvé à un moment précis confronté à la chute de la République et à l'installation d'un nouveau régime politique. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé dans le 1<sup>er</sup> chapitre du premier volet de notre étude sur Montesquieu, ce philosophe se distingue de Machiavel qui se focalise beaucoup trop sur les individus qui constituent la société romaine. Montesquieu quant à lui, étudie la société romaine comme un tout sans trop s'attarder sur telle ou telle personnalité politique. Même quand Montesquieu s'intéresse à une célébrité romaine, par exemple Sylla, ce n'est pas dans le but d'expliquer le déroulement de l'histoire à travers cette personnalité, mais plutôt afin de comprendre ses dispositions d'esprit et sa mentalité qui lui sont propres. Dès lors, en s'attardant sur le cas de Sylla, Montesquieu vise à élaborer une étude propre à cet homme loin des faits historiques et du rôle qu'il a pu jouer dans l'histoire de Rome. En effet, pour Montesquieu, l'histoire n'est qu'un point de départ, ce n'est qu'une partie d'un long chemin sur lequel seul Montesquieu marche : « Montesquieu se propose d'établir à l'aide de l'histoire une science politique, uniquement basée sur les faits et sans aucune attache métaphysique, différent en cela de Bossuet et de saint Augustin<sup>2</sup>. » En usant de l'histoire, pour fonder une "science politique", les écrits de Montesquieu auront une tendance philosophique. Dès lors, nous pouvons considérer l'étude de Montesquieu sur Rome comme une sorte de philosophie de l'histoire romaine. A travers la personnalité de Sylla et la manière

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, op.cit, ch. XI p. 135.

<sup>2</sup> Badreddine KASSEM, *Décadence et absolutisme dans l'œuvre de Montesquieu*, Genève, librairie Droz, 1960, P. 199.

dont elle a été présentée par Montesquieu, nous allons essayer de définir chez cet écrivain les limites entre l'approche politique et l'analyse philosophique.

### **b-1/ Sylla, homme de guerre et diplomate**

Sylla est avant tout, une célébrité romaine qui a monopolisé la scène politique romaine au premier siècle avant J. -C. L'écho de sa gloire est arrivé jusqu'aux oreilles des écrivains de XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le mauvais souvenir de sa tyrannie est encore plus vivant au Siècle des Lumières. Sylla devient le sujet de toute plume voulant étudier l'histoire romaine. De même, le nom du Sylla devient le synonyme de la terreur. On le mentionne souvent en voulant dénoncer tel ou tel acte cruel. Il devient un exemple détestable, un contre modèle. D'autre part, son abdication commence à susciter de plus en plus de la curiosité. Chacun essaie d'avancer une explication à cet acte étonnant de la part de Sylla. Au sein de ce dissensus, Montesquieu ne se distingue pas de ses contemporains. Au début, nous le voyons en train de lire tout document historique ancien qui peut lui décrire la personnalité de Sylla. A un certain moment, Montesquieu nous ramène avec lui à l'époque syllanienne pour nous faire assister à un face à face entre Sylla et Eucrate. Ce dernier parle au nom de Montesquieu et lui permet d'élaborer tout un interrogatoire destiné à Sylla.

Nous pouvons donc constater que, s'agissant de Sylla, Montesquieu procède à deux démarches très différentes l'une de l'autre. La première démarche est purement traditionnelle. A l'instar de ses contemporains, Montesquieu puise ses idées dans les sources latines et grecques. L'autre démarche est si originale qu'elle révèle l'esprit philosophique de Montesquieu. Il faut signaler que dans les *Considérations*, Montesquieu mentionne clairement ses sources dans les notes infrapaginales ainsi que dans le corps de son texte.

Dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Montesquieu n'a choisi d'étudier la personnalité de Sylla, de César et de Pompée<sup>1</sup> qu'après avoir consacré tout un chapitre pour étudier la société romaine dans son ensemble et la corruption des Romains à la fin de la République<sup>2</sup>. Encore une fois, nous pouvons remarquer la grande différence entre Machiavel et Montesquieu. Alors que le premier analyse le comportement des individus pour expliquer l'état de désordre qu'a connu Rome, Montesquieu fait l'inverse. Il commence son étude par une analyse globale de la société romaine pour s'intéresser par la suite aux individus qui forment cette même société. Dès lors, Sylla n'est qu'un simple exemple qui peut nous donner davantage une idée sur la vie des

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XI, pp. 134-146.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. X, pp. 131-134.

Romains au 1<sup>er</sup> siècle avant J. -C. Il en va de même pour César et Pompée. De ce fait, ce ne sont pas ces célébrités romaines qui ont tracé la destinée de Rome et son histoire comme se le dire plusieurs historiens. Toutefois, Montesquieu ne nie pas l'idée que chaque exemple a ses particularités. Chaque personnalité a ses propres traits qui le distinguent de l'ensemble des autres Romains. C'est pour cette raison qu'il a décidé d'étudier Sylla. Il ne cherche pas à comprendre comment Sylla a modifié le sort de Rome, puisqu'il ne croit pas du tout à cette idée. En revanche, pour lui, l'originalité de Sylla est une chose évidente. Il suffit juste de regarder combien cet homme a fait couler d'encre et comment il a pu capter l'attention des grands écrivains latins, grecs ainsi que modernes.

Dans ses *Considérations*, force est de constater que Montesquieu a réservé tout un chapitre sur Mithridate<sup>1</sup>, ennemi juré des Romains. De même, il a rédigé tout un chapitre sur Auguste et un autre sur Tibère. Pour ce qui concerne Sylla, il lui a consacré une analyse croisée avec César et Pompée. Les trois personnalités ont été traitées dans le même chapitre<sup>2</sup>. En outre, on sait que parmi tous les généraux romains, c'est plutôt Sylla qui a pu mettre terme aux menaces de Mithridate. Toutefois, dans le chapitre VII des *Considérations* intitulé « Comment Mithridate put leur résister. », le nom de Sylla est peu mentionné, même si Montesquieu fait allusion à lui à maintes reprises. Par exemple, pour expliquer la force de Mithridate, Montesquieu déclare : « Les proscriptions, dont la coutume commença dans ces temps-là, obligèrent plusieurs Romains de quitter leur patrie. Mithridate les reçut à bras ouverts, il forma des légions où il les fit entrer qui furent ses meilleures troupes.<sup>3</sup> » En outre, Montesquieu constate que : « D'un autre côté Rome travaillée par ses dissensions civiles, occupée de maux plus pressants, négligea les affaires d'Asie, et laissa Mithridate suivre ses victoires, ou respirer après sa défaite.<sup>4</sup> » Ces deux citations, nous montrent que, selon Montesquieu, Sylla n'est point ce héros qui a pu maîtriser Mithridate, puisque même vaincu, Sylla laisse son ennemi "respirer" et lui donne le temps de reformer son armée et de la renouveler avec des soldats romains fuyant Rome. De ce fait, si Rome a connu en Mithridate un adversaire redoutable, c'est surtout à cause de la panique que Marius et Sylla ont créée dans la Ville. Dès lors, nous pouvons remarquer à quel point Montesquieu traite Sylla et Marius sur une base commune. De plus, le nom de Sylla n'est explicitement évoqué que deux fois dans ce chapitre<sup>5</sup>. Par contre, le nom de Pompée est signalé trois fois<sup>1</sup>. Pour ses capacités

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, pp. 115-118.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XI, pp. 134-146.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, p. 115.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, p. 116.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, p. 117.

militaires, Montesquieu ne considère pas Sylla comme un général hors du commun. Il reconnaît certes son habileté, mais sans nier celle de plusieurs autres généraux. A travers le point de vue de notre auteur, et tout en comparant Sylla aux célébrités de son époque, on remarque qu'il n'y a rien de singulier et de spécial en ses qualités de chef d'armée. Sylla est égal à tant d'autres guerriers romains. D'ailleurs, en parlant de Mithridate, Montesquieu explique sa défaite à travers la déclaration suivante : « [...] enfin, s'il a eut affaire à des généraux romains malhabiles, on envoya contre lui en divers temps Sylla, Lucullus et Pompée.<sup>2</sup> » Il a fallu trois généraux pour vaincre finalement Mithridate. Donc, il n'y rien de fascinant dans les exploits de Sylla.

De surcroît, le chapitre XI des *Considérations* est intitulé de la sorte : **1. De Sylla. 2. De Pompée et César.** Par contre, le premier point du chapitre XIX a pour titre : **Grandeur d'Attila.** Ces deux titres nous interpellent. Nous voyons bien que Montesquieu n'est pas avare d'éloges quand il le veut. Il n'hésite pas à exprimer son admiration pour le prince des Huns Attila : « Il ne faut pas croire que ce fût par modération qu'Attila laissa subsister les Romains, il suivait les mœurs de sa nation qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir. Ce prince dans sa maison de bois où nous le représente Priscus, maître de toutes les nations barbares, et en quelque façon de presque toutes celle qui étaient policées, était un des grands monarques dont l'histoire ait jamais parlé.<sup>3</sup> » Aucun guerrier, aucun diplomate n'a eu droit à une telle représentation de la part de Montesquieu. Ni les grandes personnalités romaines (Sylla et César entre autres), ni Hannibal, ni Mithridate n'ont pu l'émerveiller. Avec Montesquieu, les gloires de Sylla et ses exploits deviennent des simples banalités historiques.

Pour ce qui concerne le chapitre XI des *Considérations*, la première phrase de Montesquieu attire notre attention : « Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla.<sup>4</sup> » Cette demande faite de la part de notre écrivain nous rappelle celle de Salluste quand il a voulu faire un portrait de Sylla : « [...] Quant à ce qu'il a fait après, je me tais : par excès de honte ou de regret, je ne le sais pas moi-même.<sup>5</sup> » Nous savons très bien par Montesquieu lui-même, que Salluste est l'une des ressources latines auxquelles il a fait recours dans ses *Considérations*<sup>6</sup>. Avec ces deux écrivains Sylla pousse l'un à détourner les yeux et force l'autre au silence. L'influence de Salluste et de son point de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit.*, ch. VII, p. 117.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit.*, ch. VII, pp. 116-117.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit.*, ch. XIX, pp. 205-206.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit.*, ch. XI, p. 134.

<sup>5</sup> Salluste, *De bello Jugurthino.*, XCV, 2 et suiv.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit.*, ch. IX, note a. pp. 125-126.

vue sur Montesquieu est fort claire. Toutefois, avec ce dernier, nous découvrons un petit détail tout nouveau est très significatif : la tyrannie de l'époque syllanienne est propre à Marius aussi bien qu'à Sylla : « des horreurs des guerres de Marius et de Sylla. » Tous les deux sont égaux face aux crimes commis à l'égard des Romains. De ce point de vue, Sylla n'est plus le symbole de la tyrannie. Encore une idée nouvelle propre à Montesquieu : dans le même paragraphe du chapitre XI sur Sylla, Montesquieu pense que : « outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain était furieux, les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardaient plus comme les membres d'une même république, et l'on se faisait une guerre qui par un caractère particulier était en même temps civile et étrangère.<sup>1</sup> » D'après cette citation nous pouvons considérer Sylla comme un bouc émissaire accusé par les anciens à juste titre de porter à lui seul le fardeau des atrocités commises par tout le peuple romain y compris Sylla lui-même et Marius. Par cette analyse, Montesquieu ne cherche pas à acquitter Sylla, mais plutôt à dénoncer ouvertement tous les coupables du bain du sang qu'a connu Rome au 1<sup>er</sup> siècle avant J. -C. D'après ce point de vue, il est clair que Montesquieu n'est pas un historien de Rome, mais surtout un sociologue qui étudie la société romaine à travers tout le peuple romain avec ses célébrités ainsi que les simples citoyens dont personne ne connaît les noms. Dès lors, ce n'est pas Sylla qui a été la cause de l'installation du régime monarchique à Rome, mais plutôt la mentalité de toute la société romaine qui est devenue hostile aux principes républicains : « les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardaient plus comme les membres d'une même république.<sup>2</sup> » De ce fait, Sylla n'est plus le responsable des troubles de la fin de l'époque républicaine, mais un simple guerrier qui a pu se faire connaître par ses ambitions politiques et ses décisions pas plus cruelles que celles de son rival Marius.

En tant que législateur qui a un grand respect pour les lois, Montesquieu reconnaît que Sylla a fait « d'assez bonnes lois, il diminua la puissance des tribuns.<sup>3</sup> » Peut-être, c'est grâce à cette remarque de la part de Montesquieu que les chercheurs de nos jours commencent à s'intéresser sérieusement aux lois établies par Sylla. A titre d'exemple, nous citons François HINARD<sup>4</sup> et Marianne COUDRY<sup>5</sup> que tous les deux ont étudié Sylla en tant que législateur

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, pp. 134-135.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 134.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 135.

<sup>4</sup> François HINARD, *Sylla*, Paris, Fayard, 1985, pp. 252-253.

<sup>5</sup> Marianne COUDRY, « François Hinard et la loi somptuaire de Sylla, un itinéraire exemplaire », in *État et société aux deux derniers siècles de la République Romaine. Hommage à François Hinard*, De Boccard, Paris, 2010.

romain. Avant eux, c'était Jérôme CARCOPINO dans son *Sylla ou la monarchie manquée*<sup>1</sup>. Sachant que François HINARD et Jérôme CARCOPINO ont lu l'analyse de Montesquieu sur l'époque syllanienne<sup>2</sup>, puisqu'ils l'ont mentionné clairement dans leurs ouvrages respectifs sur Sylla, et qu'ils ont même défini les limites de son étude, nous pouvons considérer Montesquieu comme le prédécesseur des critiques modernes voulant donner à Sylla un nouveau visage différent de celui présenté par les historiens anciens. Dès lors, les historiens modernes ne cherchent plus à accuser Sylla de mille maux comme l'ont déjà fait les antiques et certains modernes (Michelet et Machiavel). Ils veulent tout simplement nettoyer la poussière qui a trop souillé la mémoire de Sylla. De ce fait, Montesquieu a contribué beaucoup à ce que le mythe d'un Sylla dictateur sanguinaire propagé par ses prédécesseurs perde son éclat et n'influence plus les chercheurs. La preuve c'est qu'au XX<sup>ème</sup> siècle nous trouvons un tel parti pris de la part d'un spécialiste de Sylla : « La présente biographie n'est donc ni un réquisitoire contre Sylla ni un plaidoyer en sa faveur.<sup>3</sup> », disait François HINARD dans son *Sylla*. Même si Montesquieu n'a pas formulé ces mots évoqués par François HINARD, si nous lisons bien les lignes consacrées à Sylla dans les *Considérations*, nous remarquons que Montesquieu, presque trois siècles avant ce chercheur a visé le même but, à savoir étudier Sylla sans chercher à le dénigrer ou à le défendre.

Au sujet de l'abdication de Sylla, thème qui jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle et même après suscite à la fois l'étonnement et le mépris des écrivains<sup>4</sup>, Montesquieu a un autre point de vue : « la modération, ou la fantaisie, qui lui fait quitter la dictature rétablit pour un temps le sénat.<sup>5</sup> » A travers cette citation nous remarquons que les raisons qui ont poussé Sylla à démissionner et à se retirer loin des affaires politiques n'intéressent guère Montesquieu. Ce n'est pas un sujet d'étude pour lui. Peu importe qu'il ait quitté la dictature par « modération » ou par « fantaisie ». Ce qui compte pour Montesquieu ce n'est pas l'effet qu'a pu créer une telle décision sur les Romains mais plutôt son impact sur le régime républicain et ses institutions. Dès lors, la personnalité de Sylla n'est plus un sujet prioritaire chez Montesquieu.

---

<sup>1</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit*, pp. 57-58.

<sup>2</sup> Jérôme CARCOPINO, *op.cit*, p. 239 : « Il [Sylla] n'est plus, ni le monstre exécré par Michelet, ni le surhomme quelque peu compliqué et précieux, dont Montesquieu, cette fois plus bel esprit qu'historien, a subtilement gradué la marche vers la philosophie quintessenciée du célèbre *Dialogue*, ni le sphinx impénétrable que Drumann se décourageait d'interroger. » ; François HINARD, *Sylla, op.cit*, p. 10 : « Mais en sens inverse, si nous proposons ici une démarche qui s'inspire du principe critique énoncé par Montesquieu et selon lequel "les histoires sont des faits faux composés sur les vrais ou bien à l'occasion des vrais", cela ne signifie pas qu'on doive réhabiliter Sylla. » ; Voir François HINARD, *Sylla, op.cit*, p. 288.

<sup>3</sup> François HINARD, *Sylla, op.cit*, p. 10.

<sup>4</sup> Mérimée et Michelet.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XI, p. 135.

Ce n'est qu'une simple étape dans l'histoire de Rome où Montesquieu a pris la décision de s'arrêter un peu, pour étudier la société romaine et le système politique de cette époque.

Autre exemple qui prouve ce point de vue : après avoir parlé de l'abdication de Sylla, Montesquieu continue son analyse en rappelant que : « dans la fureur de ses succès il avait fait deux choses qui dans la suite mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté. <sup>1</sup> » On se permettra d'étudier un peu l'expression "dans la suite". A la différence des autres historiens, Montesquieu n'accorde aucune importance à ce qu'a pu endurer le peuple romain sous la dictature de Sylla. Les atrocités, les actes cruels, les crimes, la terreur, la panique, la tyrannie, le bain de sang... aucune expression de ce genre n'a été utilisée par Montesquieu. Il a résumé la dictature de Sylla par des termes très simples : "la fureur de ses succès". Même le terme "fureur" avec tout ce qu'il peut porter de sens a été atténué par le mot "succès". Montesquieu ne laisse même pas le temps à ses lecteurs pour imaginer les cruautés sanguinaires de l'époque syllanienne. Si Montesquieu a procédé de la sorte, ce n'est pas pour blanchir Sylla et le montrer en tant que victime. C'est tout simplement parce que le sujet d'étude de Montesquieu, dans ses *Considérations* au moins, ce n'est pas Sylla en personne, mais plutôt Rome avec ses systèmes politiques indépendamment de ses acteurs, et sans trop s'attarder sur les défauts et les qualités de ces derniers. Cela prouve encore une fois qu'à travers les *Considérations*, le but initial de Montesquieu ce n'est pas d'écrire une œuvre historique sur les Romains mais surtout une étude sociologique et politique sur Rome.

Donc, selon Montesquieu, le crime majeur de Sylla ce n'est pas d'avoir tué des gens et privé les citoyens de leurs biens, mais surtout d'avoir corrompu les soldats romains et d'avoir poussé les gens à s'attacher à telle ou telle personnalité politique (Sylla ou Marius) ce qui les éloigne des principes républicains. La corruption et la servitude s'installent progressivement dans l'esprit romain et Rome perdra sa liberté à jamais. Avec cette analyse, nous voyons que selon Montesquieu, la première victime de Sylla et de Marius en même temps, ce ne sont pas les citoyens romains de l'époque syllanienne mais surtout la République romaine dont les principes et les valeurs perdent leur attrait chez les Romains. De ce fait, à cause de la guerre entre Sylla et Marius qui a corrompu les gens et les a asservis : « La république devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue. <sup>2</sup> » En outre, avec Montesquieu, Sylla n'est plus le seul coupable des proscriptions de son époque, puisque l'écrivain pense que si jamais Marius était vainqueur, il ferait la même chose que son rival, à savoir tuer et pourchasser tous ceux qui ne sont pas de son parti : « dès

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XI, p. 135.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XI, p. 135.

lors, il fut impossible de s'attacher à la république : car parmi deux hommes ambitieux et qui se disputaient la victoire, ceux qui étaient neutres, et pour la parti de la liberté, étaient sûrs d'être proscrit par le vainqueur ; il était donc de la prudence de s'attacher à l'un des deux.<sup>1</sup> » Dès lors, une fois qu'une guerre éclate entre deux hommes ambitieux, le régime républicain est compromis. C'est le résultat logique auquel pense Montesquieu et cela indépendamment de l'identité de ces hommes politiques en guerre : Sylla, Marius ou tout autre nom.

Si nous résumons un peu ce que nous avons dit, avec Montesquieu, Sylla en tant qu'objet d'étude historique ne mérite pas le grand intérêt qu'il a pu susciter chez les anciens et chez les modernes par la suite. Ce n'est qu'un simple citoyen romain qui a contribué à la corruption de la société romaine. Par ses proscriptions il n'a fait qu'accélérer ce phénomène. Il n'est pas le seul à avoir corrompu le peuple romain : « Je crois que la secte d'Epicure qui s'introduisit à Rome sur la fin de la République contribua beaucoup à gâter le cœurs et l'esprit des Romains.<sup>2</sup> » Les qualités guerrières de Sylla n'ont rien d'extraordinaire surtout si nous savons que depuis la Royauté, les Romains étaient un peuple guerrier et que sous la République la guerre était le seul moyen de réaliser les ambitions politiques : « Mais en général ils [les Romains] ne connaissaient que l'art de la guerre, qui était la seule voie pour aller aux magistratures et aux honneurs.<sup>3</sup> ». En tant qu'homme politique, Sylla a fait des bonnes choses aux Romains (les lois syllaniennes) aussi bien que des mauvaises (les proscriptions). Il reste trop humain dans ses actes. Il n'y a rien de mythique chez lui. Son histoire ce n'est ni un exemple d'héroïsme, ni un symbole de tyrannie. Montesquieu a raconté l'histoire de Sylla seulement en une page et demie de ses *Considérations*. Il a vu que ce n'est pas nécessaire de lui consacrer tout un chapitre. De ce fait, ni le côté guerrier de Sylla, ni son statut de haut magistrat romain, demandent une analyse plus approfondie de la part d'un historien. Toutefois, Montesquieu est avant tout un philosophe. Même s'il s'intéresse de loin à l'histoire de Sylla, Montesquieu en tant que bel esprit ne peut qu'admirer les qualités intellectuelles de Sylla. Le génie de cette célébrité romaine qui a fait de sorte que tout le monde parle à son sujet, le pousse à élaborer tout un *Dialogue* qui vise à entrer dans le fond de l'esprit syllanien. Ce n'est plus de l'histoire qu'il raconte, mais une philosophie dont le sujet est une personnalité historique. Dès lors, il n'existe plus de limite entre les faits historiques et leur vraisemblance d'une part, et les réflexions philosophiques et leur côté fictif d'une autre part.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 135.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. X, p. 131

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. X, p. 134.

## **b-2/ Sylla aux yeux du philosophe : Le défenseur des principes républicains**

Dans le chapitre XIII des *Considérations*, Montesquieu fait un parallèle entre Sylla et Auguste : « Toutes les actions d'Auguste, tous ses règlements tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie : Sylla se défait de la dictature ; mais dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences on voit un esprit républicain ; tous ses règlements quoique tyranniquement exécutés tendent toujours à une certaine forme de république ; Sylla homme emporté mène violemment les Romains à la liberté, Auguste rusé tyran les conduit doucement à la servitude. Pendant que sous Sylla la république reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie, et pendant que sous Auguste la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.<sup>1</sup> »

Ce portrait est totalement étranger à l'image de Sylla fournie par les Anciens et les contemporains de Montesquieu. En effet, nous remarquons que Montesquieu prête de bonnes intentions à Sylla. Même dans sa fureur, il reste animé par l'esprit républicain. Sa fermeté ne s'exerce que pour le bien de Rome. Ce qui pousse Montesquieu à penser de la sorte, c'est le fait que ce philosophe est peu soucieux du sort des Romains et de leur destinée. Par contre, Montesquieu est terrifié par l'idée qu'un général romain puisse nier les institutions romaines et devenir à lui seul le centre du pouvoir. Dès lors, Montesquieu décide de trouver un alibi pour un tyran qui malgré tout a agi selon les règles de la constitution romaine puisque le titre du dictateur faisait partie du système politique romain. En revanche, Auguste, qui a mis un terme aux institutions républicaines, suscite la colère de l'écrivain des *Considérations*. Selon Montesquieu, même si Auguste n'a fait couler aucune goutte du sang, c'est lui le tyran. Son crime, c'est d'avoir tué l'esprit républicain à Rome<sup>2</sup>. Dès lors, Rome n'est plus la même. De ce fait, avec Montesquieu, le seul côté exceptionnel chez Sylla, c'est son respect pour les lois et les institutions de son époque. Il avait tout les moyens pour effacer définitivement leur pouvoir, et pourtant il a choisi de quitter le pouvoir et de redevenir un simple citoyen. Montesquieu a une grande estime pour ce geste même si plusieurs critiques expliquent l'abdication de Sylla par un excès de fantaisie de sa part. Selon lui, la haine de Sylla pour les

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIII, pp. 157-158.

<sup>2</sup> Michel PORRET et Catherine VOLPILHAC-AUGER, *Le temps de Montesquieu*, Actes du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998), Genève, Librairie Droz, S. A., 2002, p. 10 : « Montesquieu est peu intéressé par les Romains en tant que peuple : il est fasciné par la destinée historique de Rome, foyer de civilisation et modèle des institutions politiques modernes. »

Romains est atténuée par son amour pour la patrie. Ce n'est pas pour sa propre gloire qu'il a fait tout pour vaincre Marius, mais plutôt pour conserver la Rome républicaine. Cette idée est largement évoquée dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*.

Il est vrai que « Montesquieu écrit des dialogues qui prennent l'histoire comme support et l'actualité pour ligne de mire.<sup>1</sup> » Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est sûrement l'un de ces dialogues à travers lequel le cœur d'une célébrité romaine est dévoilé. A travers le dialogue, il serait facile pour Montesquieu « d'isoler des hommes d'exception, de leur donner la parole afin de débusquer d'autres explications à leur actes que celles fournies jusque-là par les historiens.<sup>2</sup> » Grâce au dialogue, « les faits ne parlent pas seulement d'eux-mêmes, ils donnent lieu à une prise de parole originelle et testimoniale, le lecteur entre dans l'intimité des grands hommes et découvre un point de vu inédit.<sup>3</sup> » Montesquieu a fait de la sorte qu'Eucrate assume le rôle d'un philosophe qui interroge un criminel sur les actes cruels qu'il a commis à l'égard de ses semblables. Sylla, quant à lui, n'hésite pas à répondre à toute sorte de question avec une naïveté si étonnante. Pour chaque question, il a une réponse toute prête. Nous assistons à un grand contraste entre la naïveté de Sylla et la violence inouïe de ses propos : « La postérité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner : elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assez de sang, et que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits.<sup>4</sup> » Selon Georges BENREKASSA : « On s'est trompé sur le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* qui n'est pas seulement un texte antihéroïque, mais une méditation sur l'accomplissement par un homme déterminé de son droit à la liberté.<sup>5</sup> »

Si l'*Esprit des lois* ainsi que les *Considérations* de Montesquieu sont tenus unanimement pour des chefs d'œuvre, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est jugé quant à lui de mauvais goût par quelques lecteurs. Par exemple, Édouard LABOULAYE, en tant qu'éditeur de l'ouvrage *Œuvres complètes de Montesquieu* n'a pas hésité à critiquer ouvertement l'éloge que M. VILLEMAIN accorde au *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* :

« Un éditeur de Montesquieu aurait mauvaise grâce à critiquer de pareils éloges. Cependant la vérité a ses droits ; et malgré toute mon admiration pour l'auteur des *Considérations* et de l'*Esprit des lois*, malgré tout mon respect pour M. VILLEMAIN, il

---

<sup>1</sup> Stéphane PUJOT, *Montesquieu et la question du dialogue*, in *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, p. 158.

<sup>2</sup> Stéphane PUJOT, *op.cit.*, p. 159.

<sup>3</sup> Stéphane PUJOT, *op.cit.*, p. 159.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard Laboulaye, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 337.

<sup>5</sup> Georges BENREKASSA, "Kant, la question du droit et Montesquieu", in *Lecture de Montesquieu. Actes du Colloque de Wolfenbüttel* (26-28 octobre 1989), [Dir.] Jean EHRARD, Paris, Voltaire Foundation, Oxford, 1993, p. 15.

m'est difficile de regarder le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* autrement que comme un paradoxe soutenu avec tout l'éclat du génie.<sup>1</sup> » Édouard LABOULAYE explique davantage son point de vue : « Sylla n'était pas ce héros dédaigneux et sceptique ; il ne portait pas tant de délicatesse dans l'ambition. Qu'il méprisât les hommes, je n'en doute point : c'est l'usage de ses pareils ; qu'il se proposât de les étonner, ou, chose plus étrange, qu'il voulût mener violemment les Romains à la liberté, ce sont là de ces assertions, faites pour éblouir, mais non pour convaincre.<sup>2</sup> » D'après ce point de vue, nous remarquons que c'est plutôt Montesquieu l'historien et non pas l'écrivain qui déplaît à son éditeur. Édouard LABOULAYE reproche à Montesquieu d'avoir atténué la tyrannie de Sylla en lui présentant en tant que politicien cherchant avant tout l'intérêt des Romains. Toutefois, nous pensons que tout en formulant ce point de vue, Édouard LABOULAYE a omis trois choses fondamentales. D'abord, ce n'est pas un simple historien qui a rédigé le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, mais plutôt un philosophe<sup>3</sup>. Ce *Dialogue* n'est pas du tout un document historique. Dès lors, il n'est nulle part question de convaincre le lecteur de quoi que se soit, mais tout simplement un moyen qui permet à son écrivain de réfléchir sur une thématique philosophique plutôt qu'historique, comme celle que le thème de la liberté. Ce sujet est très cher à Montesquieu. Il est mentionné dans la plupart de ses écrits : *Esprit des lois*, *Considérations*, *Pensée*, *Lettres Persanes* et entre autres, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* où Sylla déclare « Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux.<sup>4</sup> » Ensuite, ce même philosophe, fait souvent une distinction entre Rome et les Romains<sup>5</sup>. S'il a une grande admiration à l'égard de Rome, il ne regrette nulle part les Romains<sup>6</sup>. Enfin, Édouard LABOULAYE regrette le nouveau visage que Montesquieu donne à Sylla : « Le tort de Montesquieu, je le dis en hésitant, c'est dépoétiser un soldat brutal, et de

<sup>1</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 330.

<sup>2</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 330.

<sup>3</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit*, p. 12 « L'histoire, telle que la pratique Montesquieu, n'est pas une rhétorique soucieuse de convaincre ou d'illustrer des vérités transhistoriques ; elle n'est pas davantage une science confiante de parvenir à l'établissement de preuves irréfutables. La discipline historique n'est pas, pour notre auteur, une analyse objective des faits du passé, tels qu'ils se sont « réellement » déroulés, mais une élaboration interprétative sur la base de témoignage, qui implique aussi bien la connaissance des faits que l'imagination de l'historien et celle du lecteur. »

<sup>4</sup> Montesquieu, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard Laboulaye, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 337.

<sup>5</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, préface des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *op.cit*, p. 54.

<sup>6</sup> Vanessa DE SENARCLENS, *op.cit*, p. 11 : « Montesquieu n'éprouva aucun regret pour l'époque romaine. »

lui attribuer des raffinements d'idées et de sentiments qui en font un personnage de théâtre. » Face à ce point de vue, nous pensons que Montesquieu ne peut pas faire autrement. Le tableau de Sylla dans son dialogue avec Eucrate est dressé par Sylla lui-même. Ce sont les paroles de Sylla, l'homme cruel mais en même temps un aristocrate imprégné par les lettres latines aussi bien que grecques. En outre, dans le *Dialogue*, c'est plutôt Sylla à la retraite de toute charge politique qui parle. Il est loin des tumultes de la vie politique et nous trouvons que c'est tout à fait normal qu'il parle sur un ton calme, poétique et qu'il se donne l'image d'un héros qui a voulu sauver la liberté de Rome. Si Montesquieu nous avait présenté un Sylla qui se sent coupable et qui a honte des atrocités commises, son *Dialogue* serait irréel et illogique. Pour ce qui concerne Eucrate, son rôle purement fonctionnel se limite à poser les questions et à pousser Sylla à parler sans trop commenter ses propos.

Édouard LABOULAYE déclare : « Je sais qu'Eucrate fait des réserves ; les paroles de la fin sont la condamnation de Sylla, mais, je l'avoue, je n'aime pas voir un homme de talent jouer avec des paradoxes aussi dangereux. Ce ne sont point là des paroles innocentes.<sup>1</sup> » Tout en respectant ce point de vue, nous pensons que c'est justement cela qui met en évidence le talent de tel ou tel écrivain, qui le distingue de ses contemporains et qui fait de lui le prédécesseur des idées nouvelles et le fondateur de nouvelles méthodes pour l'étude et l'analyse de l'histoire. Si Édouard LABOULAYE pense que : « Si Montesquieu avait traversé nos épreuves, il n'aurait pas écrit son *Dialogue*.<sup>2</sup> » ; nous pensons de notre part que si jamais Montesquieu a pris connaissance des dictateurs qui ont semé la terreur sur cette terre et qui le font toujours et encore, il n'hésiterait pas à multiplier ses dialogues. Par exemple, il n'est pas du tout étrange qu'un philosophe interroge un Hitler sur ses faits, et il est tout à fait logique que ce dernier affirme que c'était pour l'intérêt de son pays et c'était par amour pour l'Allemagne qu'il a terrorisé tout l'univers.

Pour argumenter son point de vue, Édouard LABOULAYE cite M. VILLEMMAIN : « Comme le dit finement M. Villemain : "Sylla paraît plus étonnant par les pensées qu'on lui prête que par ses actions mêmes."<sup>3</sup> » Face à cette remarque, nous pensons que si jamais quelqu'un a pu étonner tout le monde par ses actes, il n'est nullement étrange que ses pensées soient si étonnantes. Regardez les dictateurs de nos jours. Ils n'arrêtent pas de

---

<sup>1</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, pp. 331-332.

<sup>2</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 332.

<sup>3</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, p. 330.

surprendre tout l'univers par leurs actes inhumains aussi bien que par l'incohérence de leurs discours et de leur argumentation. Ils ont même fait de la parole une arme pour attirer les jeunes vers eux. Ainsi, il est tout à fait logique que Montesquieu nous présente Sylla comme étant le défenseur des principes républicains. Sans chercher à faire l'éloge de Montesquieu, nous trouvons que M. VILLEMMAIN a raison de dire : « L'âme de Sylla est déjà tout entière dans ces paroles ; et cette âme était plus atroce que grande.<sup>1</sup> » Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est censé faire surgir l'âme de Sylla à travers ses propres mots et non pas celle de Montesquieu. Dès lors, peut-être sera-t-il injuste de reprocher à l'écrivain de nous montrer un Sylla si raffiné.

A la fin de son avertissement qui précède le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, Édouard LABOULAYE pense qu'au lieu de chercher des excuses pour les crimes d'un tyran, il faut plutôt procéder de la sorte : « n'affaiblissons pas ses arrêts en prêtant je ne sais quelle noblesse d'intention à ceux qui, dans le seul intérêt de leur vengeance ou de leur convoitise, ont brutalement versé le sang de leurs concitoyens, et foulé aux pieds les lois qu'ils devaient défendre. Marquons-les au front d'une honte éternelle ; cette honte, c'est leur châtement, c'est notre protection. » Ce châtement dont parlait l'éditeur n'est-il pas un peu arbitraire ? N'y a-t-il pas assez de haine dans notre monde ? Un historien ne devrait-il pas maîtriser ses sentiments et étudier objectivement son sujet ? N'y a-t-il pas une meilleure façon de se protéger que d'essayer de comprendre le raisonnement des dictateurs ? Un criminel, si cruel qu'il soit, n'a-t-il pas droit à un avocat ? D'ailleurs, nous sommes persuadées que Montesquieu à travers son *Dialogue* a voulu arrêter ce fléau d'accusations qui ensevelirent à tort ou à raison le souvenir de l'époque syllanienne. Ce n'est pas Sylla en personne qu'il cherche à défendre mais plutôt l'État de la République sous Sylla. Il est convaincu que la République sous la dictature de Sylla se porte beaucoup mieux que Rome sous le règne d'Auguste même si les historiens augustéens disaient le contraire. Ce point de vue est clairement formulé par Montesquieu dans ses *Considérations* : « Pendant que sous Sylla la république reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie, et pendant que sous Auguste la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.<sup>2</sup> » Donc, le but de Montesquieu n'est pas du tout de faire de Sylla un héros, comme le pensent certaines critiques, mais d'établir un parallèle entre la Rome républicaine sous la dictature de Sylla et le régime impérial d'Auguste. Entre les deux, il préfère le premier sans nier les atrocités de Sylla ni les condamner. Cette condamnation c'est la dernière chose que Montesquieu fait sortir de la bouche d'Eucrate :

---

<sup>1</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, *op.cit.*, p. 330.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIII, pp. 157-158.

« Seigneur, lui dis-je, Marius raisonnait comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montrait cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus, et de plus grands excès. Mais, en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles, pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie, et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer.<sup>1</sup>» A travers l'expression : « Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. », nous voyons l'influence de Cicéron qui a dit : « Il n'y a eu qu'un seul homme depuis la création de Rome – et fassent les dieux immortels qu'il n'y en ait point un second ! – au pouvoir duquel, sous la contrainte des circonstances et de maux internes, l'État se livra tout entier : L. Sylla<sup>2</sup>. »

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé, Édouard LABOULAYE a dit : « malgré toute mon admiration pour l'auteur des *Considérations* et de *l'Esprit des lois*, malgré tout mon respect pour M. Villemain, il m'est difficile de regarder le *Dialogue de Sylla et d'Euclate* autrement que comme un paradoxe soutenu avec tout l'éclat du génie.<sup>3</sup>» Face à ce point de vue nous restons un peu perplexe, surtout que le visage de Sylla dans les *Considérations* est quasiment le même que celui dans le *Dialogue de Sylla et d'Euclate*. L'idée que Sylla a usé de la force pour la liberté des Romains, donc pour leur bien et non pas par pure ambition personnelle est clairement exprimée dans les *Considérations*<sup>4</sup>. De même, à l'instar du *Dialogue*, dans les *Considérations*, Montesquieu pense que Rome est plus forte sous Sylla que sous Auguste<sup>5</sup>. En outre, dans les deux ouvrages, Montesquieu ne cache pas son admiration pour l'abdication de Sylla<sup>6</sup>. Dès lors, nous voyons bien que le Sylla des *Considérations* est le même que celui du *Dialogue*. La seule différence entre les deux c'est le

---

<sup>1</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, *op.cit.*, p. 342.

<sup>2</sup> Cicéron, Verrès, II, III, 81 : *Unus adhuc fuit post Romam conditam, di immortales faxint ne sit alter ! cui respublica se totam traderet, temporibus et malis coacta domesticis, L. Sulla.*

<sup>3</sup> *Œuvres complètes de Montesquieu*, Texte établi par Édouard LABOULAYE, *op.cit.*, p. 330.

<sup>4</sup> *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIII, p. 157.

<sup>5</sup> *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIII, p. 158.

<sup>6</sup> *Considérations*, voir ch. XI, *op.cit.*, p. 135 : « la modération, ou la fantaisie, qui lui fait quitter la dictature rétablit pour un temps le sénat.<sup>6</sup> »

fait que dans les *Considérations* Sylla n'est pas le sujet principal de l'ouvrage. Ce n'est qu'une simple figure de l'histoire romaine. Par contre le *Dialogue*, met Sylla sous les lumières et le singularise, chose propre à tout dialogue qui « propose un discours qui particularise, c'est-à-dire qui relativise.<sup>1</sup> »

Pour conclure, selon Montesquieu, Sylla reste un tyran de l'histoire romaine. Toutefois il n'est pas le seul à l'être. Rome a connu pire que lui. De ce fait, avec Montesquieu, Sylla n'est plus le symbole et l'exemple de la tyrannie. Il n'est pas plus rusé qu'Auguste puisque ce dernier a pu enchaîner les Romains dans la servitude sans verser du sang. On ne peut entrevoir sa clairvoyance qu'à travers les quelques bonnes lois qu'il a faites et par son abdication du pouvoir, chose qui a sauvé le Sénat pour un certain moment. Ce n'est pas du tout un héros. Toutefois, Montesquieu ne peut pas nier son amour pour la patrie même s'il a répandu partout le sang romain. De même, il ne peut pas négliger son amour pour la liberté au point d'abandonner tout et de se retirer loin des obligations du pouvoir : « Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile.<sup>2</sup> » De ce fait, selon Montesquieu, Sylla n'est ni un modèle à suivre, ni un contre modèle à éviter et à qualifier de toutes sortes de maux. Les premières lignes du *Dialogue de Sylla et d'Euclate* montrent à quel point Montesquieu pense que Sylla ne mérite pas tant de célébrité de la part des historiens antiques. En effet au début du *Dialogue*, Euclate raconte sa rencontre avec Sylla : « Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir.<sup>3</sup> » De ce fait, avec Montesquieu, c'est plutôt Sylla qui a besoin de voir Euclate et non pas l'inverse. Dès lors, la réputation d'un philosophe peut dépasser celle d'un guerrier. Face à la cruauté des gouvernants, les idées et les pensées philosophiques peuvent gagner du terrain. En outre, Sylla a besoin de discuter avec un philosophe et non pas avec un historien. C'est un témoignage de la part de Montesquieu qui prouve qu'il se considère comme un philosophe et non pas comme un historien de Rome. L'expression « la réputation que j'avais parmi les philosophes », nous montre un Montesquieu conscient de la place qu'il occupe parmi les célébrités du siècle des lumières. Montesquieu entrevoit l'effet de ses pensées sur les siècles postérieurs. Ainsi, le *Dialogue de Sylla* fait l'éloge de son écrivain, Montesquieu le philosophe et non pas celui de Sylla. D'ailleurs, Montesquieu refuse l'idée qui

---

<sup>1</sup> Stéphane PUJOT, *Montesquieu et la question du dialogue*, in *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, p. 159.

<sup>2</sup> *Dialogue de Sylla et d'Euclate*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit.*, p. 502.

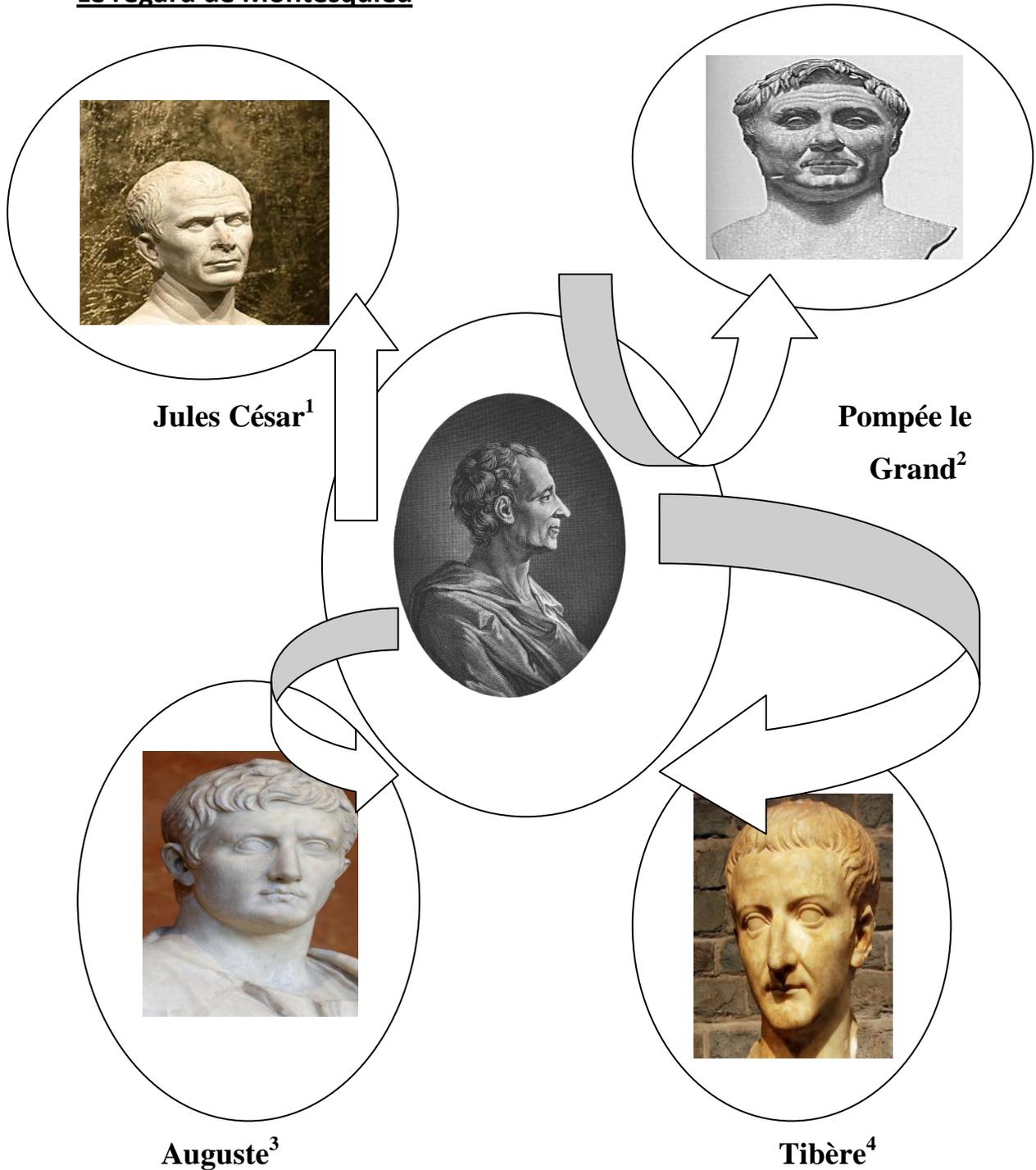
<sup>3</sup> *Dialogue de Sylla et d'Euclate*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit.*, p. 501.

fait qu'un tel gouverneur a fait la gloire de tel ou tel philosophe. N'a-t-il pas écrit dans ses *Pensées* : « Qu'Aristote ait été précepteur d'Alexandre, ou que Platon ait été à la cour de Syracuse, cela n'est rien pour leur gloire : la réputation de leur philosophie a absorbé tout.<sup>1</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Pensées diverses*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, édition d'Edouard Laboulay, Tome septième, Garnier Frères, Paris, 1879, p. 159.

## Le regard de Montesquieu



<sup>1</sup> Buste en marbre de Jules César :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/90/T%C3%AAtede%20Jules%20C%C3%A9sar.jpg/200px-T%C3%AAtede%20Jules%20C%C3%A9sar.jpg>

<sup>2</sup> Pompée le Grand, Encyclopédie de l'Agora :

[http://hv.agora.qc.ca/eagora/images/pompe\\_6bf400099087\\_persportrait\\_0\\_82.jpg](http://hv.agora.qc.ca/eagora/images/pompe_6bf400099087_persportrait_0_82.jpg)

<sup>3</sup> Auguste:

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/eb/Augustus\\_30-20BC\\_Louvre\\_Ma1278.jpg/220px-Augustus\\_30-20BC\\_Louvre\\_Ma1278.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/eb/Augustus_30-20BC_Louvre_Ma1278.jpg/220px-Augustus_30-20BC_Louvre_Ma1278.jpg)

<sup>4</sup> Tibère :

## 2) César et Pompée, Auguste et Tibère

Dans les *Considérations*, les noms propres de grandes célébrités romaines ne manquent pas. Toutefois, à la première lecture de cet ouvrage, nous avons l'impression que Montesquieu ne donne pas la même importance à ces personnalités. Outre le fait que Sylla a été un sujet à part entière dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, il est évoqué brièvement dans les *Considérations*. En revanche, pour ce qui concerne les autres grandes figures romaines, il y a ceux qui ne sont mentionnés que de nom, tel est le cas de Romulus et des autres rois romains : « Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre.<sup>1</sup> » Certaines célébrités ont été associées les unes aux autres ; c'est le cas de Pompée et de César. D'autres ont droit à une analyse plus approfondie de la part de Montesquieu : Auguste<sup>2</sup> et Tibère<sup>3</sup>.

### a/ César et Pompée

Dans ses *Considérations*, Montesquieu a décidé de ne pas rédiger tout un chapitre propre à la personnalité de César ou à celle de Pompée. Il a abordé le sujet de ces deux figures romaines dans le même chapitre où il était question de parler de Sylla, à savoir le chapitre XI, intitulé : 1. De Sylla. 2. De Pompée et César. En outre, si Sylla a attiré l'attention de l'écrivain au point de rédiger le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, ce n'était jamais le cas avec Pompée et César. Selon Montesquieu, ces deux personnalités romaines étaient des simples citoyens qui ont pu profiter du grand intérêt que leur accorde le peuple ou le Sénat, selon les circonstances, pour se faire distinguer au point de nuire à la République et de priver les Romains de leur liberté.

Dans son ouvrage, *César. Une carrière exceptionnelle*, Annabelle Marin décrit César à travers ces mots : « César fut un vainqueur, un homme ambitieux, habile et brillant, qui savait conduire ses hommes en se montrant juste avec eux, un fin lettré et un travailleur infatigable.<sup>4</sup> » Annabelle Marin ne cache pas sa fascination à l'égard de César : « Caius Julius Caesar est un personnage complexe et fascinant.<sup>5</sup> » Un peu avant cela, et afin de mettre l'accent sur la grandeur de César, ce même critique a signalé le point de vue de Montesquieu au sujet de cette personnalité romaine : « Montesquieu évoque au XVIII<sup>e</sup> siècle un homme

---

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/5/5d/Tiberius\\_17-02-2009\\_11-30-35.JPG/200px-Tiberius\\_17-02-2009\\_11-30-35.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/5/5d/Tiberius_17-02-2009_11-30-35.JPG/200px-Tiberius_17-02-2009_11-30-35.JPG)

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. I, p. 64.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, "Auguste", pp. 152-161.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, "Tibère", pp. 161-167.

<sup>4</sup> Annabelle MARIN, *César. Une carrière exceptionnelle*, Hatier, Paris, 2013, (Collection Récit d'historien), p. 67.

<sup>5</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 11.

extraordinaire qui sut faire de sa vie un destin.<sup>1</sup> » Elle a formulé ce point de vue en se basant sur les *Considérations* de Montesquieu quand elle a rédigé les lignes suivantes :

« On parle beaucoup de la fortune de César : mais cet homme extraordinaire avait tant de grande qualités, sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur ; et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.<sup>2</sup> »

Toutefois, nous pensons que lorsque Montesquieu a utilisé le terme « extraordinaire », ce n'était pas pour exprimer son propre point de vue mais celui des historiens antiques qui ont fait de César un mythe national. Il a commencé sa phrase par l'expression « on parle beaucoup », ce qui prouve que l'écrivain est en train de rapporter les dires des anciens, pour les réfuter par la suite. Montesquieu conteste cette image donnée à César et là où il est question d'aborder le sujet de cette personnalité romaine, Montesquieu ne fait que dénoncer l'idée qui fait de lui un héros romain.

En effet, issu d'une famille patricienne, Jules César naît le 13 juillet 101 av. J. -C. En 84 av. J. -C. à une époque où Rome est en proie à la guerre civile, César choisit de quitter la Ville, « saisissant l'opportunité de mener sa carrière ailleurs.<sup>3</sup> » De cette manière, César échappe à la proscription de Sylla. Pendant plusieurs années César fonde sa carrière politique tout en restant au second plan et cela par rapport à son rival Pompée. César, rusé, se donne le visage d'un patricien populaire. En peu de temps, il devient « un des premiers personnage de la République. Il appartient à tous les partis. Populaire auprès de la masse et ami des membres de la noblesse. Il avance dans l'ombre de Pompée. [...], César parvient donc peu à peu à se rendre indispensable.<sup>4</sup> » En 62 av. J. -C. et au lendemain de la conjuration de Catilina, César a pu se donner le trait de la clémence à travers son célèbre discours au Sénat. César, préteur à l'époque, s'oppose à l'exécution des conjurés. Sa demande a été refusée. Toutefois, elle a fait grande impression chez les Romains et les historiens antiques qui n'ont pas encore oublié la proscription de Sylla. Cependant, Cicéron soupçonne César d'être le complice de Catilina. Comme le dit Annabelle Marin : « Un "combat de chef" s'engage alors entre Cicéron et César.<sup>5</sup> » Néanmoins, avec le retour de Pompée à Rome, le célèbre avocat ne fait plus le poids. La lutte se limitera entre les deux généraux ambitieux, César et Pompée. Victorieux de la guerre des Gaules, César devient de plus en plus populaire. Toutefois, Pompée appuyé par

---

<sup>1</sup> Annabelle Marin, *op.cit*, p. 10.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XI, p. 140.

<sup>3</sup> Annabelle MARIN, *César. Une carrière exceptionnelle*, Hatier, Paris, 2013, (Collection Récit d'historien), p. 16.

<sup>4</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 23.

<sup>5</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 24.

le Sénat reste un adversaire sérieux. L'affrontement entre les deux se solde par la défaite de Pompée à la bataille de Pharsale en 48 av. J. -C. César continue à pourchasser les partisans de Pompée jusqu'à l'an 45. A partir de cette date, César devient le seul maître de Rome. Avec César, appuyé par les tribuns, on assiste à «une remise en question des institutions qui semble peu à peu vidées de leur sens.<sup>1</sup> » Avec le génie d'un politicien très rusé, César a tout fait pour effacer jusqu'au nom de la République et installer un régime monarchique. Avec César, les magistratures romaines, « entrèrent par degrés sous sa tutelle, et celle-ci se resserra d'année en année.<sup>2</sup> » En outre, César ne cache pas son hostilité face au Sénat : « Ennemi irréconciliable du Sénat, et le tenant à sa merci, César en effet, le garda, mais en le transformant de fond en comble.<sup>3</sup> » Même les ennemis de César reconnaissent en lui ces qualités. A la veille de son assassinat par des nobles qui ont cru que l'élimination de ce tyran entraînerait la restauration de la République<sup>4</sup>, Cicéron présente César à travers tout un portrait qui résume sa personnalité en quelques mots :

« Il avait l'intelligence, le jugement, la mémoire, la culture, l'application, la prévoyance, la diligence : il avait une capacité guerrière, néfaste, certes à l'État, mais glorieuse cependant ; après de longues années de préparation, il avait, à grand peine et au prix de maints périls, réaliser son dessein d'exercer un pouvoir royal ; les jeux, les monuments, les distributions, les repas publics lui avaient gagné la multitude ignorante ; par des présents ils s'était attachés ses amis, ses adversaires par un semblant de clémence : bref, pour l'État républicain, il avait dès lors établi tant par la crainte que grâce à la résignation, l'accoutumance à la servitude.<sup>5</sup> »

Selon Suétone : « La tolérance et la générosité dont il fit preuve pendant la guerre civile comme après la victoire forcent l'admiration. Alors que Pompée annonçait que les traîtres seraient traités en ennemis, il ouvrit les bras à ceux qui étaient restés neutres et n'avaient pas pris de parti.<sup>6</sup> » Montesquieu récuse cette tolérance : « César pardonna à tout le monde ; mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé ne mérite pas de grande louange.<sup>7</sup> » Dans le même chapitre des *Considérations*, Montesquieu remet en cause pour la deuxième fois la clémence de César : « César, de tout temps ennemi du sénat, ne

<sup>1</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 58.

<sup>2</sup> Jérôme CARCOPINO, *Jules César*, Presses universitaires de France, Paris, 1990, p. 481.

<sup>3</sup> Jérôme CARCOPINO, *Jules César*, *op.cit*, p. 486.

<sup>4</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 63.

<sup>5</sup> Cicéron, *Discours*, « Les Philippiques », tome XIX, traduit par A. Boulanger et P. Wuilleumier, les Belles Lettres, Paris, 1972.

<sup>6</sup> Suétone, *Vie des douze Césars*, in *Rome sous le regard des historiens latins*, présentation et traduction par Annette Flobert, Flammarion, Paris, 2008, p. 365.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XI, p. 143.

put cacher le mépris qu'il conçut pour ce corps qui était devenu presque ridicule depuis qu'il n'avait plus de puissance ; par là sa clémence même fut insultante ; on regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir. <sup>1</sup>» Montesquieu pousse sa critique au point de mettre en cause les récits des historiens antiques, choses qui est plutôt nouvelle aux écrivains de XVIII<sup>e</sup> siècle : « [...], et cela se voit bien mieux dans ces lettres (les lettres de Cicéron) que dans les discours des historiens ; elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avait pas mis le mensonge partout. <sup>2</sup> »

Selon Montesquieu, ce sont surtout les termes « mensonge » ; « fausse politesse » et « douleur » qui peuvent décrire l'époque de César. Il n'est plus question de parler de ses gloires et de son génie mais plutôt d'évoquer un tableau sombre d'une Rome qui cède de la place à un régime monarchique. Au surplus, malgré cette idée de clémence qui distingue César de Sylla, Montesquieu considère le premier comme un criminel : « En effet le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas de s'être mis hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat <sup>3</sup> ? » En outre, Montesquieu reproche à César d'avoir corrompu les soldats <sup>4</sup>, de n'avoir aucun respect pour les traditions et les coutumes romaines et d'avoir humilié le sénat au point de pousser les aristocrates à commettre un assassinat : « On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages ; cherchez à les opprimer, c'est quelque fois une preuve de l'estime que vous en faites ; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris. <sup>5</sup> »

Toutefois, même si Montesquieu n'hésite pas à critiquer César et l'accable de mille maux, il refuse l'idée qui fait de César et de Pompée ceux qui ont changé le destin de Rome : « Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée, et la république destinée à périr aurait été entraînée au précipice par une autre main. <sup>6</sup> » De ce fait, et comme l'a bien signalé Catherine VOLPILHAC-AUGER, avec Montesquieu, ce n'est plus « par accident que Rome a perdu sa liberté, ni en raison du caractère exceptionnel de quelques personnes : la tyrannie est une menace constante. <sup>7</sup> » Dès lors, et comme l'explique Montesquieu : « Enfin, la république fut opprimée ; et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers, il en faut accuser l'homme toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne désire tout que parce qu'il possède

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 144.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 145.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 146.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 140.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 144.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 142.

<sup>7</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, dans son édition des *Considérations*, note 2 de la page 142, p. 374.

beaucoup.<sup>1</sup> » Ici, c'est surtout Montesquieu le philosophe qui parle. Il se distingue des historiens de Rome pour donner son propre point de vue non seulement sur Rome mais sur l'esprit humain en général. César, la grande figure historique de Rome fait partie donc de ces « quelques particuliers ». Il n'y a rien d'extraordinaire chez lui. Il n'est pas le seul à vouloir s'imposer et la preuve qu'il a longtemps travaillé sous l'ombre de Pompée : « Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savait pas aller à son but si directement que l'autre, effacèrent par leur crédit, par leur exploits, par leurs vertus, tous les autres citoyens ; Pompée parut le premier, et César le suivit de près.<sup>2</sup> » Nous remarquons que les qualités de ces deux généraux feront par la suite le malheur de Rome. Ce sont de fausses qualités puisque ces hommes de guerre ont donné un peu trop de liberté au peuple pour l'asservir par la suite : « Pompée pour s'attirer la faveur fit casser les lois de Sylla qui bornaient le pouvoir du peuple ; et quand il eut fait à son ambition un sacrifice des lois les plus salutaires de sa patrie, il obtint tout ce qu'il voulut, et la témérité du peuple fut sans bornes à son égard.<sup>3</sup> » En effet, selon Montesquieu, c'est surtout le peuple romain qui a fait de César et de Pompée des hommes extraordinaires, sans qu'ils le soient vraiment : « Fallut-il faire la guerre à Sertorius ? On en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate ? Tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome ? Le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates ? Il n'y a que Pompée. Et lorsque César menace d'envahir, le sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.<sup>4</sup> » Si Montesquieu considère que c'étaient plutôt les historiens antiques qui ont fait de Sylla le symbole de la tyrannie, il pense également que c'était le peuple romain lui-même et le sénat avec, qui ont fait de Pompée une force hors commun qui peut lutter contre César. Par la suite, le manque d'intérêt que le peuple commence à accorder à Pompée pousse ce dernier à devenir une vraie menace pour Rome :

« Cela lui fit faire trois choses également funestes ; il corrompt le peuple à force d'argent, et mis dans les élections un prix aux suffrages de chaque citoyen.

De plus il se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeraient dictateur par désespoir.<sup>5</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 142.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, pp. 135-136.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 136.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 136.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 138.

D'après cette description, nous voyons que selon Montesquieu, le grand intérêt que donne le peuple à un seul citoyen pour se désintéresser de lui par la suite et faire de quelqu'un d'autre le centre des affaires politiques peut nuire sérieusement au régime républicain. Les magistratures perdent petit à petit leur rôle pour donner plus d'espace aux individus. La constitution romaine n'a plus son pouvoir habituel qui est d'unir tous les Romains autour d'une même cause. Les gens commencent à considérer les hommes politiques comme des êtres divins exceptionnels, ce qui donne à ces derniers le droit d'asservir le peuple sans même utiliser la force des armes. En revanche, pour ce qui concerne César, Montesquieu lui fait un parallèle avec Pompée pour distinguer l'un de l'autre : « Pompée avait une ambition plus lente et plus douce que celle de César ; celui-ci voulait aller à la souveraine puissance les armes à la main, comme Sylla. » Dès lors, la clémence de César devient une fausse légende qui ne peut pas tromper Montesquieu. Sylla n'est plus le modèle unique de la tyrannie romaine. Montesquieu ne croit pas donc à cette tradition qui veut distinguer entre un Sylla tyran et un César connu par sa clémence.

En effet, « d'un point de vue institutionnel, César n'a pas aboli la République, il a su habilement détourner les charges en maintenant les organes et les noms, mais en même temps, il a confisqué la République à son profit.<sup>1</sup> » Montesquieu a bien compris ce jeu. Peut-être, c'est pour cette raison qu'il a consacré tout un chapitre pour étudier Rome après la mort de César<sup>2</sup>. Pour saisir l'influence de César sur Rome et l'ampleur des dommages qu'il a infligés au régime républicain, il faut surtout analyser l'état de Rome après son assassinat.

Au total, qu'il s'agisse de Pompée ou de César, le point de vue de Montesquieu est toujours le même. Il reste fidèle à sa conception de l'histoire : ce ne sont pas les hommes qui font l'histoire. Pompée tel qu'il est présenté par Montesquieu est loin de la description suivante : « Sa vie constitue une geste suffisamment épique pour que ses contemporains lui attribuent le titre de Pompée le Grand alors qu'il n'a pas vingt cinq ans. Général à vingt-trois ans, trois fois consul, bâtisseur à Rome, faiseur de rois et fondateur de villes, séducteur et diplomate, le parcours de Pompée est digne de son modèle Alexandre.<sup>3</sup> » Avec Montesquieu nous sommes confrontés à une « histoire romaine sans héros. Certes les noms propres ne manquent pas dans les *Considérations*, mais ils y apparaissent presque toujours de la façon la plus sèche, sans anecdotes, sans commentaires moraux, selon les seules nécessités de

---

<sup>1</sup> Annabelle MARIN, *op.cit*, p. 70.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XII.

<sup>3</sup> Eric TEYSSIER, *Pompée. L'anti César*, Perrin, Normandie, 2013, p. 9.

l'exposé.<sup>1</sup> » Dans les *Considérations* nous rencontrons souvent « la tendance constante de Montesquieu de minimiser ou ignorer le rôle des individus.<sup>2</sup> » César, entre autre, est l'une de ces gloires romaines dont Montesquieu cherche à ignorer ou à nier l'éclat. Ce n'est plus un mythe ou un mystère qui interpelle l'historien. Sur ce point, Montesquieu se distingue de ses contemporains. D'ailleurs, « les historiens cherchent aujourd'hui à déconstruire les mythes historiographiques forgés autour de la figure de César.<sup>3</sup> » De ce côté nous pouvons considérer Montesquieu comme un prédécesseur de ce courant des historiens modernes. De plus, par rapport aux autres écrivains de XVIII<sup>ème</sup> siècle, « Montesquieu n'a rien d'un révolutionnaire, mais rien non plus d'un conservateur : c'est un homme pressé de voir la cité obéir à la raison.<sup>4</sup> » Si au XIX<sup>ème</sup> siècle, Flaubert se distingue avec ses romans fondés sur rien, Montesquieu bien avant lui se singularise par une approche historique sans héros.

## **b/ Auguste et Tibère**

### **b-1/ Auguste**

Dans ses *Considérations*, la première fois où Montesquieu utilise le nom d'Auguste pour désigner Octave, il le fait d'une manière un peu étonnante : « Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable.<sup>5</sup> » Auparavant, Montesquieu n'a pas fait un tel sort au surnom *Felix* (Bienheureux) de Sylla. De même, dans ses *Considérations*, Montesquieu n'a évoqué nulle part que Pompée a été appelé par ses contemporains, Pompée le Grand, ce qui l'assimilait à Alexandre le Grand. A cela, nous pouvons trouver plusieurs explications. D'une part, nous pensons que Montesquieu n'était pas tout à fait opposé à l'attribution du surnom de *Felix* à Sylla, puisque selon lui, ce haut magistrat a usé de la force surtout pour sauver la République et pour couper le chemin aux ambitions de Marius. Son abdication a quand même sauvé pour un certain temps le sénat. D'une autre part, l'image de Pompée a été souvent présentée par les historiens comme le contrepoint de celle de César. Il est probable que Montesquieu méconnaisse l'existence du qualificatif "le Grand" donné à Pompée. En outre, Pompée n'a pas pu profiter longtemps de ses gloires. Contrairement à César, sa popularité ne cesse de diminuer auprès de la plèbe. A un certain moment, il n'est plus soutenu que par quelques aristocrates et par un sénat très affaibli. En revanche, le nom d'Auguste a eu un grand succès auprès de tous les Romains au

---

<sup>1</sup> Jean EHRARD, *L'esprit des mots. Montesquieu en lui-même et parmi les siens*, Droz, Genève, 1998, p. 62.

<sup>2</sup> Jean EHRARD, *L'esprit des mots. Montesquieu en lui-même et parmi les siens*, op.cit, p. 143.

<sup>3</sup> Annabelle MARIN, op.cit, p. 74.

<sup>4</sup> Laurent VERSINI, *Baroque Montesquieu*, Librairie Droz S. A., Genève, 2004, p. 170.

<sup>5</sup> *Considérations*, op.cit, ch. XIII, p. 155.

point de faire oublier celui d'Octave. Il a vécu longtemps pour marquer tout un "siècle" et pour faire évoluer la mentalité romaine. A la différence de Sylla et de César, il a pu couper tous les liens qui relient les Romains à l'époque républicaine. Il a pu faire alliance avec Cicéron, grand défenseur de la République, chose qui irrite Montesquieu et le pousse à critiquer ouvertement Cicéron tout en signalant la différence entre lui et Caton<sup>1</sup> : « Cicéron, pour perdre Antoine son ennemi particulier, avait pris le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octave ; et au lieu de chercher à faire oublier au peuple César, il le lui avait remis devant les yeux.<sup>2</sup> »

En effet, Montesquieu raconte les débuts d'Auguste dès le chapitre XII des *Considérations* intitulé : "Rome après la mort de César". La première phrase de ce chapitre est la suivante : « Il était tellement impossible que la république pût se rétablir qu'il arriva ce qu'on n'avait jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran, et qu'il n'y eut pas de liberté ; car les causes qui l'avaient détruite subsistaient encore.<sup>3</sup> » De ce fait, selon Montesquieu, indépendamment des noms qui vont peupler par la suite la scène politique romaine, l'histoire romaine et le destin des Romains sont déjà dessinés. L'écrivain prévoit l'installation d'un régime politique despotique, la servitude des Romains et leur décadence subséquente. Toutefois, Montesquieu n'hésite pas à s'attarder sur le portrait d'Auguste. Ce n'est pas pour le valoriser et pour signaler sa grandeur, mais plutôt pour le dénigrer d'une part et pour le citer en tant qu'un exemple de la déchéance de la morale romaine à la fin de la République. Montesquieu dénonce l'alliance indigne entre Octave et Cicéron : « Octave se conduisit avec Cicéron en homme habile, il le flatta, le loua, le consulta, et employa tous ses artifices dont la vanité ne se défie jamais.<sup>4</sup> » Avec de tels traits, les vertus républicaines n'auront plus de place au sein de la société romaine. Même un fervent défenseur de la République comme Cicéron s'incline devant de tels vices. L'écho de la morale romaine républicaine n'arrive plus aux oreilles des Romains. Le peuple de même que ses dirigeants et les hommes de lettres n'ont plus la même mentalité et le même esprit romain. Le mensonge et l'hypocrisie deviennent des qualités. Même Cicéron change de visage : « Voilà comment Cicéron qui se vantait que sa robe avait détruit les armées d'Antoine, donna à la république un ennemi plus dangereux parce que son nom était plus cher, et ses droits en apparence plus légitimes.<sup>5</sup> » Dorénavant, la société romaine n'aura plus aucun Caton pour arrêter le fléau de ses vices et pour faire face à

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 150.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 149.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 146.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 149.

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p.150.

tout homme politique travaillant à faire oublier aux Romains les principes de leurs ancêtres. Face à ce paysage dégradé, Montesquieu ne peut qu'exprimer sa compassion à l'égard de Rome : « Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable, et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la république qui fut ainsi abandonnée ; Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie, ceux-ci la commencèrent en quelque façon par leur mort.<sup>1</sup> » A la fin du chapitre XII, Montesquieu arrive à la constatation suivante : « Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient, lorsque par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance.<sup>2</sup> » Désormais, le terrain romain est préparé pour accueillir à bras ouverts la tyrannie que ce soit avec Auguste ou tout autre homme politique.

« Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines romains qui ait gagné l'affection de ses soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle.<sup>3</sup> » Nous voyons bien que Montesquieu ne met le doigt sur Auguste que pour le rabaisser. Il refuse en lui l'image d'un héros qui a sauvé Rome de désordre auquel les historiens font référence. Il n'hésite pas de le présenter de la sorte : « Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable : car dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujet<sup>4</sup>. » Dès lors, les mots n'ont plus le même sens. La liberté devient un désordre que tout Romain doit éviter. Le règne d'un seul devient un droit acquis. Aux yeux de Montesquieu, Auguste n'est qu'un usurpateur qui a pu flatter tout le monde. C'est un tyran qui a commis des atrocités à l'égard des citoyens et qui a corrompu les soldats : « Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens ; c'est pour cela qu'il ménagea les premiers et fut si cruel aux autres. » Montesquieu, et contrairement à tous les historiens établit un parallèle entre Sylla et Auguste en favorisant le premier, lui qui est considéré pour si longtemps comme le symbole de la tyrannie : « Toutes les actions d'Auguste, tous ces règlements tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie : Sylla se défait de la dictature ; mais dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences on voit un esprit républicain ; tous ses règlements quoique

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit.*, ch. XII, p. 151.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit.*, ch. XII, p. 152.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit.*, ch. XIII, p. 153.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit.*, ch. XIII, p. 155.

tyranniquement exécutés tendent toujours à une certaine forme de république.<sup>1</sup>» Montesquieu détruit l'idée de supposées bonnes dispositions d'esprit chez Auguste. Tout au long de son règne il n'a fait que consolider le pouvoir absolu à Rome et effacer définitivement ce qui reste de la République. Pour Montesquieu, la lâcheté d'Auguste relève de l'évidence. Selon lui, le gouvernement d'Auguste est « ambigu<sup>2</sup> » et il est « entièrement monarchique par conséquent.<sup>3</sup> » L'ambiguïté fait d'Auguste un « rusé tyran<sup>4</sup> » qui pousse les Romains « doucement à la servitude<sup>5</sup> ». D'ailleurs, Montesquieu rappelle à ses lecteurs comment Auguste a fait des lois « pour empêcher qu'on affranchît trop d'esclaves.<sup>6</sup> » La politique de ce dirigeant romain est de d'ancrer dans l'esprit romain le principe même de l'esclavage et de la servitude. Etre dominé devient une valeur romaine et se rebeller un vice et un crime. De ce fait, Montesquieu contredit « tous les historiens, qui voient en Auguste le restaurateur de l'ordre et le fondateur d'un empire centralisé remarquablement organisé.<sup>7</sup>»

Après tout ce portrait peu flatteur d'Auguste, Montesquieu lui reconnaît quelques bonnes décisions, telles que le fait de récompenser les soldats par l'argent et non plus par les terres confisquées aux citoyens et l'installation des « établissements fixes pour la marine.<sup>8</sup> » Parmi toutes les réalisations architecturales d'Auguste, Montesquieu n'a retenu que ce détail alors que la tradition nous informe que juste avant sa mort, Auguste « se vanta d'avoir trouvé une ville de Rome faite de briques et de l'avoir laissé en marbre.<sup>9</sup> » En outre, Montesquieu ne mentionne nulle part qu'Auguste a essayé de lutter contre le luxe, l'adultère et la prostitution<sup>10</sup>. Suétone affirme que ce prince a fait de nouvelles lois sur la corruption<sup>11</sup> alors que Montesquieu maintient l'idée qu'il a plutôt corrompu les soldats surtout dans sa guerre contre Antoine<sup>12</sup>. Après avoir mentionné incidemment les réalisations architecturales d'Auguste, Montesquieu décide de clore son récit propre à ce personnage de la manière suivante : « Dion remarque très bien que depuis les empereurs il fut plus difficile d'écrire l'histoire.<sup>13</sup> » De fait, non seulement Montesquieu met en doute le portrait élogieux d'Auguste

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 157.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 157.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 157.

<sup>4</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 157.

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 157.

<sup>6</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 159.

<sup>7</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER dans son édition des *Considérations, op.cit*, p. 377, note 2 de la page 155.

<sup>8</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 161.

<sup>9</sup> Frédéric HURLET, Auguste. *Les Ambiguïté du pouvoir*, Armand Colin, Paris, 2015, p. 8.

<sup>10</sup> Suétone, *Vies des douze Césars*, II, 34, in *Rome sous le regard des historiens romains, op.cit*, p. 370.

<sup>11</sup> Suétone, *Vies des douze Césars*, II, 34, in *Rome sous le regard des historiens romains, op.cit*, p. 370.

<sup>12</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 153.

<sup>13</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 161.

fait par les Anciens, mais encore il condamne les empereurs qui, par la censure, ont privé les écrivains de la liberté de raconter les faits historiques sans les déformer. Avec Auguste, l'honnêteté historique n'a plus cours. D'ailleurs, dans ses *Pensées*, en parlant des anciens, Montesquieu note : « Les chercher dans leurs historiens, c'est comme si nous voulions trouver les nôtres en lisant les guerres de Louis XIV.<sup>1</sup> » Nous voyons donc que le point de vue de l'écrivain des *Considérations* au sujet d'Auguste a beaucoup évolué par rapport à son *Discours sur la cause de l'écho* prononcé le premier mai 1718. A cette occasion, Montesquieu commence son discours par les mots suivants :

« Le jour de la naissance d'Auguste il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnait ceux qui avaient mérité l'honneur de triomphe.

Il est né, messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en sert pour faire des couronnes aux savants.<sup>2</sup> »

De fait, si l'écho de la gloire d'Auguste arrive jusqu'aux oreilles de Montesquieu en 1718 au point de proposer un parallèle entre le prince et l'Académie française, lors de la rédaction de ses *Considérations* publiées en 1734, c'est plutôt l'écho de la tyrannie et de la servitude que dénonce Montesquieu à travers le nom d'Auguste. Il est clair qu'au début de sa carrière, Montesquieu est fasciné, comme tous ses contemporains, par l'histoire romaine et ses héros. Avec l'âge, Montesquieu se distancie de l'ensemble des écrivains de XVIII<sup>ème</sup> siècle pour se forger sa propre vision des choses. S'il admire toujours les institutions romaines et leur morale républicaine, il conteste le régime impérial. En dénonçant Auguste, Montesquieu cherche à prouver « que la liberté fait vivre les peuples et que le despotisme les tue.<sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Pensées diverses*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, édition d'Edouard LABOULAY, Tome septième, Garnier Frères, Paris, 1879, p. 161.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Discours sur la cause de l'écho*, in *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, Paris, Gallimard, 1949, p. 10.

<sup>3</sup>Edouard LABOULAY dans son édition *Œuvres complètes de Montesquieu*, Tome Deuxième, Paris, Garnier Frères, 1876, préface de l'éditeur, p. 109.

## **b-2/ Tibère**

Dans les *Considérations*, Montesquieu nous décrit la transition entre Auguste et Tibère de la manière suivante : « Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renverser dans un moment et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement, et renversa sous Tibère avec violence.<sup>1</sup> » Auguste et Tibère conduisent tous les deux une politique négative à ses yeux. Toutefois, et contrairement à Montesquieu, les historiens anciens ainsi que modernes opposent systématiquement la figure de Tibère à celle d'Auguste. Cette distinction de la part de Montesquieu est bien mentionnée par Catherine VOLPILHAC-AUGER : « Analyse originale, qui consiste à ne pas opposer Tibère et Auguste ; c'est la loi de lèse-majesté qui constitue le véritable objet de ce chapitre, comme un révélateur de l'activité souterraine et liberticide d'Auguste.<sup>2</sup> » Tibère et avant lui Auguste, ont tous les deux commis des atrocités au nom de la loi. Montesquieu s'attarde sur cette loi de lèse-majesté qui prive les citoyens de toute forme de liberté d'expression. Tibère ne fait que renforcer le pouvoir arbitraire déjà établi par Auguste. Montesquieu affirme : « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois, et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés.<sup>3</sup> » Montesquieu fait une assimilation entre Auguste et Tibère non seulement dans ses *Considérations*, mais aussi dans l'*Esprit des lois* : « Auguste et Tibère songèrent principalement à punir les débauches de leurs parentes. Ils ne punissaient point le dérèglement des mœurs, mais un certain crime d'impiété ou de lèse-majesté qu'ils avaient inventé, utile pour le respect, utile pour leur vengeance. De là vient que les auteurs romains s'élèvent si fort contre cette tyrannie.<sup>4</sup> » En effet, si le crime de Sylla est d'avoir proscrit un grand nombre de citoyens, celui de Tibère est d'avoir étouffé tout le peuple romain avec la loi de lèse-majesté faite par Auguste et appliquée arbitrairement par lui : « Tibère se saisit de cette loi et l'appliqua non pas aux cas pour lesquels elle avait été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses défiances ; ce n'était pas seulement les actions qui tombaient dans le cas de cette loi ; mais des paroles, des signes, et des pensées mêmes.<sup>5</sup> » Sous Tibère, le sénat « tomba dans

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, p. 161.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, p. 377, note 1 de la page 161.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, p. 162.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, I, livre VII, ch. XIII. Edition établie par Laurent VERSINI, Gallimard, 1995, (Collection Folio/ Essais), p. 251.

<sup>5</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, p. 162.

un état de bassesse qui ne peut s'exprimer.<sup>1</sup>» Le successeur d'Auguste ne fait donc qu'affaiblir de plus en plus ce qui reste du régime républicain pour favoriser un pouvoir monarchique sans borne. Chaque nouvel empereur entraîne de plus en plus les Romains vers la décadence. Cette idée est largement étudiée dans le chapitre XV des *Considérations* intitulé : "Des empereurs depuis Caius Caligula jusqu'à Antonin." Toutefois, Montesquieu pense que la décadence des Romains n'est pas le fruit de la tyrannie des empereurs, de quelques individus, mais celui d'une mentalité propre à tous les Romains qui ont accepté d'être dominés : « Cette épouvantable tyrannie des empereurs venait de l'esprit général des Romains.<sup>2</sup> » ; « Je ne puis rien passer qui serve à faire connaître le génie du peuple romain ; il s'était si fort accoutumé à obéir.<sup>3</sup>» Ainsi, à travers, les grandes figures romaines, Montesquieu critique surtout le régime monarchique et toute forme de puissance arbitraire : « Quand on veut gouverner les hommes, il ne faut pas les chasser devant soi, il faut les faire suivre.<sup>4</sup> » D'ailleurs, Montesquieu dénonce toutes les monarchies mêmes celles qui paraissent bonnes pour les historiens et pour les citoyens : « Dans une monarchie bien réglée, les sujets sont comme des poissons dans un grand filet : ils se croient libres, et pourtant ils sont pris.<sup>5</sup> » De ce fait, Montesquieu dans ses *Considérations* n'est pas en train de juger les hommes d'État romains Auguste, Tibère ou tout autre, mais plutôt la situation de l'esprit romain à la fin de la République qui est devenu un régime proprement despotique. D'ailleurs, dans ses *Pensées* Montesquieu nous livre l'idée suivante : « La plupart des princes, à tout prendre, sont plus honnêtes gens que nous. Peut-être que, dans la partie qui nous est confiée, nous abusons du pouvoir plus qu'eux. Il n'y en a guère qui se veulent être aimés ; mais ils ne peuvent pas aisément y réussir.<sup>6</sup>» Ainsi donc, c'est avant tout la nature du pouvoir monarchique qui rend tel ou tel peuple malheureux et non pas la personnalité du prince ni ses actes à l'égard des citoyens. Ce n'est pas dans les hautes personnalités romaines que Montesquieu cherche les modèles et les contre modèles. Ce n'est pas Tibère en personne qui a asservi le peuple romain, mais la nature du pouvoir qu'il détient. Selon Montesquieu, les grands noms romains sont tous de simples figures qui ont vécu à une époque donnée, au sein d'une société dont la morale favorise la liberté des gens ou plutôt qu'elle ne les accoutume à être dominés. A la différence de plusieurs historiens de Rome, Montesquieu cherche chez les

---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, p. 162.

<sup>2</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XV, p. 168.

<sup>3</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XIV, p. 166.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Mes pensées, op.cit*, p. 1431.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Mes pensées, op.cit*, p. 1431.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Mes pensées, op.cit*, p. 1437.

anciens les institutions politiques qui peuvent rendre les gens heureux. Il cherche des modèles de régime politique à suivre et des contre modèles à éviter. Selon lui, les grands hommes politiques romains ne forment ni un exemple d'héroïsme et de bonté à imiter, ni un symbole de tyrannie à dénoncer.

Même si Montesquieu dans ses *Considérations*, porte un réel intérêt aux institutions de Rome plutôt qu'à ceux qui les incarnent, cela ne l'empêche pas d'étudier certaines personnalités politiques d'une manière plus approfondie, non pas afin de les juger mais pour étudier l'esprit humain et la nature des hommes de tous les temps. C'est le cas de Sylla avec le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. Tibère forme un autre exemple. En effet, outre les *Considérations*, Montesquieu a rédigé *Tibère et Louis XI*<sup>1</sup>. Il s'agit d'un texte très court qui nous fournit une analogie entre ces deux hommes d'État jugés par lui très négativement. Au début de son texte, Montesquieu énumère les points communs entre Tibère et Louis XI : «Tibère et Louis XI s'exilèrent de leur pays avant de parvenir à la suprême puissance. Ils furent tous deux braves dans les combats et timides dans la vie privée. Ils mirent leur gloire dans l'art de dissimuler. Ils établirent une puissance arbitraire. Ils passèrent leur vie dans le trouble et dans les remords, et la finirent dans le secret, le silence et la haine publique.<sup>2</sup> » A travers ces deux chefs d'État, Montesquieu pointe les travers du régime absolu et le danger qu'il y a à donner la puissance suprême à des gens qui ne sont pas dignes de diriger un peuple. Dans *Tibère et Louis XI*, Montesquieu constate que « si l'on examine bien ces deux princes, on sentira d'abord combien l'un était supérieur à l'autre.<sup>3</sup> » Ce n'est qu'une fausse supériorité. Tout le reste du texte ne fait que signaler la grande menace d'être dominé par un esprit si flatteur que celui de Tibère :

« Enfin, Louis avait de la finesse, Tibère de la profondeur ; on pouvait, avec peu d'esprit, se défendre de Louis ; le Romain mettait des ombres devant tous les esprits, et se déroba à mesure que l'on commençait à le voir.

Louis, n'avait pour eux que des caresses fausses et de petites flatteries, gagnait les hommes par leurs propres faiblesses ; le Romain par la supériorité de son génie est une force invincible qui les entraînait. <sup>4</sup>»

Nous remarquons ainsi, qu'à la différence de Sylla auquel Montesquieu attribue de bonnes intentions dans sa tyrannie même, Tibère quant à lui, est présenté à travers un portrait

---

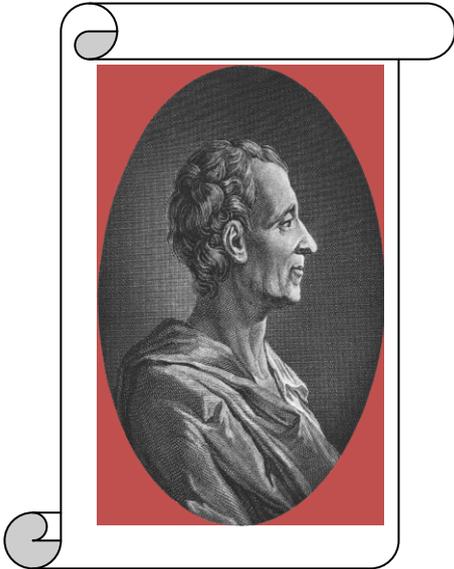
<sup>1</sup> Montesquieu, *Tibère et Louis XI*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi par Édouard LABOULAYE, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième, pp. 377-378.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Tibère et Louis XI*, *op.cit*, 377.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Tibère et Louis XI*, *op.cit*, p. 377.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Tibère et Louis XI*, *op.cit*, pp. 377-378.

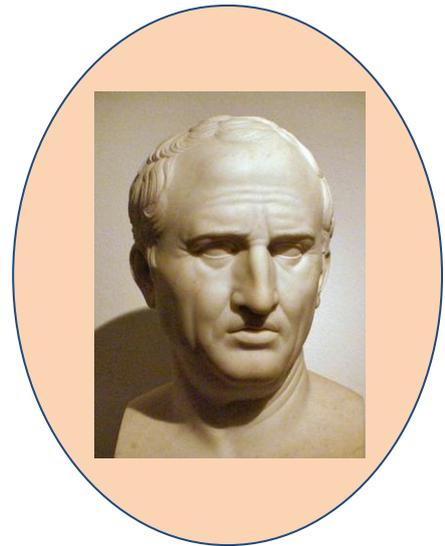
particulièrement sombre. Ce tableau est dressé par l'écrivain non pas pour juger Tibère, mais pour condamner le pouvoir qu'il détient, à savoir, le régime impérial.



**Montesquieu<sup>2</sup>**

**« Je crois que, si Caton s'était réservé pour la République,  
il aurait donné aux choses tout un autre tour. »**

**(*Considérations*, ch. VII)**



**Cicéron<sup>1</sup>**

**« Cicéron, selon moi, est un des  
Plus grands esprits qui aient  
Jamais été. » (*Mes Pensées*)**



**Caton<sup>3</sup>**

---

<sup>1</sup> Cicéron :

<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/9a/M-T-Cicero.jpg/200px-M-T-Cicero.jpg>

<sup>2</sup> Montesquieu (portrait) :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7b/Charles\\_de\\_Secondat%2C\\_Baron\\_de\\_Montesquieu.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7b/Charles_de_Secondat%2C_Baron_de_Montesquieu.jpg)

<sup>3</sup> Caton d'Utique lisant le *Phédon* avant de se suicider de Jean-Baptiste Roman et François Roman, musée du Louvre :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/69/Marcus\\_Porcius\\_Cato.jpg/260px-Marcus\\_Porcius\\_Cato.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/69/Marcus_Porcius_Cato.jpg/260px-Marcus_Porcius_Cato.jpg)

### 3) Cicéron et Caton

Comme tout écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle, Montesquieu est un grand admirateur de Cicéron. Son nom est mentionné dans la plupart de ses écrits. En voulant étudier la *Politique des Romains dans la religion*, Montesquieu cite souvent le témoignage de Cicéron<sup>1</sup>. En tant que grand défenseur de la République, contemporain de Sylla, de César et de la guerre entre Antoine et Octave, le nom de cet avocat est omniprésent dans les chapitres X, XI, et XII des *Considérations*. Il arrive également à Montesquieu de mentionner les ouvrages et la vie de Cicéron dans son *Esprit des lois*<sup>2</sup>. De même, Montesquieu rédige dans *ses Pensées* quelques réflexions sur cette célébrité romaine. D'ailleurs, il y affirme : « Cicéron, selon moi, est un des plus grands esprits qui aient jamais été : l'âme toujours belle, lorsqu'elle n'était pas faible.<sup>3</sup> » D'après cette citation, nous remarquons que Montesquieu estime les talents de Cicéron et le favorise non seulement par rapport aux anciens mais aussi en le comparant à tous les écrivains qu'il a pu connaître, depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Selon lui, Cicéron est le meilleur. Il dépasse les écrivains romains aussi bien que grecs. Sa célébrité et le succès de ses ouvrages gardent toujours leur éclat.

Toutefois, si nous voulons faire une comparaison entre les écrits de jeunesse de Montesquieu et ses chefs d'œuvre, à savoir les *Considérations* et l'*Esprit des lois*, nous pouvons commencer par une étude des portraits de Cicéron et de Caton dressés par l'auteur tout d'abord dans son *Discours sur Cicéron*, puis dans ses *Considérations*.

Comme l'affirme Montesquieu lui-même, le *Discours sur Cicéron* est rédigé au début de sa carrière d'écrivain : « J'ai fait ce discours dans ma jeunesse. Il pourra devenir bon, si je lui ôte l'air de panégyrique.<sup>4</sup> » D'après cette remarque, nous constatons que Montesquieu émet quelques réserves à l'égard de Cicéron. Son enthousiasme, nettement plus atténué, ne va toutefois pas nier son admiration pour ce philosophe romain. Avec l'âge, Montesquieu acquiert une attitude différente à l'égard des anciens et de leur histoire. D'ailleurs n'a-t-il pas écrit dans ses *Pensées* : « J'ai eu toute ma vie un goût décidé pour les ouvrages des anciens : j'ai admiré plusieurs critiques faites contre eux, mais j'ai toujours admiré les anciens.<sup>5</sup> » En effet, pour évaluer le changement d'attitude de Montesquieu à l'égard de Cicéron et de Caton,

<sup>1</sup> Montesquieu, *Politique des Romains dans la religion*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger Caillois, *op.cit*, pp. 82-83.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, Tome I, *op.cit*, livre VIII, ch. XIV, note b, p. 275 ; livre XI, ch. II, p. 324, note a.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger Caillois, *op.cit*, p. 1238.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit*, p. 93, note de bas de page.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Pensées diverses*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, tome septième. Edition d'Edouard LABOULAYE, *op.cit*, pp. 158-159.

nous allons tout d'abord étudier son *Discours sur Cicéron* pour revenir par la suite à ses *Considérations*.

Le *Discours sur Cicéron* est l'une des œuvres académiques de Montesquieu. Il est rédigé à une époque où Montesquieu cherche encore à se faire connaître dans le milieu littéraire de XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas du tout le produit d'une célébrité qui vise à critiquer ses contemporains, à corriger leurs défauts et à se distinguer. A ses débuts, Montesquieu ne fait que suivre les règles tracées par les grands auteurs de son temps. Face aux anciens, il exprime le même sentiment qu'eux. Il est fasciné par leur grandeur sans pousser l'analyser au point de les critiquer ou de formuler un point de vue originaire. A ce stade, la plume de Montesquieu n'est pas encore bien exercée. C'est tout à fait le cas quand il s'agit de parler de Cicéron ou de Caton dans son *Discours*.

En effet, dans son *Discours sur Cicéron*, Montesquieu affirme dès qu'on lui donne la parole que « Cicéron est, de tous les anciens, celui qui a eu le plus de mérite personnel. <sup>1</sup> » Montesquieu a tout à fait raison de penser de la sorte. Il ne faut pas oublier que Cicéron est le premier des auteurs romains qui ait rédigé en latin des ouvrages philosophiques : « Il est le premier chez les Romains, qui ait tiré la philosophie des mains des savants, et l'ait dégagée des embarras d'une langue étrangère. <sup>2</sup> » Le succès de cette célébrité romaine et sa gloire sont dus à ses talents d'écrivain et de grand penseur romain. Cicéron ne doit sa réputation ni à sa fortune ou à son rang social, ni à aucun homme politique romain. D'ailleurs il lui arrive de s'opposer ouvertement aux tyrans de son époque et cela au péril de sa vie : « N'est-il pas vrai que déclamer la *Seconde Philippique* devant Antoine, c'était courir à une mort certaine <sup>3</sup>? » Cependant, dans ses écrits, Cicéron cherche souvent à concilier la morale des Romains avec les exigences de la vie politique. Son don oratoire a fait de lui un redoutable homme politique. Ses ouvrages sont d'une grande diversité qu'ils deviennent une source fondamentale pour les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de Rome. Toutes ses qualités poussent Montesquieu à faire de Cicéron un modèle : « à qui j'aimerais mieux ressembler. <sup>4</sup> » Nous distinguons ici la voix du jeune écrivain qui cherche encore son chemin au sein du monde littéraire. Comme tout écrivain, il ne peut qu'admirer le don oratoire de Cicéron : « La lecture de ses ouvrages n'élève pas moins le cœur que l'esprit : son éloquence et toute grande, toute majestueuse,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit*, p. 93.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, *op.cit*, p. 94.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, *op.cit*, p. 95.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, *op.cit*, p. 93.

toute héroïque.<sup>1</sup> » Son succès est immense et la force de ses écrits est encore vivante au point qu'il devient facile à Montesquieu d'imaginer Cicéron en train de débattre ses ennemis l'un après l'autre : « Il faut le voir triompher de Catilina ; il faut le voir s'élever contre Antoine.<sup>2</sup> » En outre, nous savons bien que Montesquieu dénonce dans la majorité des ses écrits la servitude. Seule la liberté peut garantir le bonheur des hommes : « Montesquieu divise l'humanité en deux groupes : d'un côté, les hommes libres, de l'autre, les serfs. Les premiers seuls peuvent être heureux.<sup>3</sup> » Dès lors, et face à Cicéron qui cherche en vain à défendre le régime républicain et à mettre des barrières devant ceux qui veulent faire de Rome le théâtre du despotisme, Montesquieu ne peut pas s'empêcher de plaindre Cicéron dans sa défaite contre Octave Auguste : « [...] il faut le voir enfin pleurer les déplorables restes d'une liberté mourante.<sup>4</sup> » Même vaincu et mis hors du jeu politique, Cicéron reste grand aux yeux de Montesquieu. Sa personnalité et l'effet de son style sont si puissant sur le jeune écrivain de XVIII<sup>ème</sup> siècle : « Quels portraits que ceux qu'il fait des Brutus, des Cassius, des Catons ! Quel feu ! Quel vivacité, quelle rapidité, quel torrent d'éloquence ! Pour moi, je ne sais à qui j'aimerais mieux ressembler, ou aux héros, ou au panégyriste.<sup>5</sup> » Dans la même page de son *Discours*, Montesquieu souhaitait à deux reprises d'être semblable à Cicéron. Ainsi, dans tous les écrits de Montesquieu, seul Cicéron a eu droit à un tel tableau panégyrique. Toutefois, par la suite, nous trouvons le philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle en train de critiquer le ton apologétique de son *Discours* : « J'ai fait ce discours dans ma jeunesse. Il pourra devenir bon, si je lui ôte l'air de panégyrique.<sup>6</sup> »

Dans son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et comme nous l'avons déjà vu, Montesquieu nous transporte à l'époque syllanienne pour entrer dans l'esprit de Sylla et saisir le sens de sa position à l'égard des Romains à la fin de la République. Pour ce qui concerne Cicéron, c'est tout à fait l'inverse. Montesquieu souhaite plutôt que Cicéron soit son contemporain et l'un des orateurs et des philosophes de son temps : « Je voudrais seulement qu'il fût venu dans un siècle plus éclairé, et qu'il eût pu employer à découvrir ces heureux talents, qui ne lui ont servi qu'à détruire des erreurs.<sup>7</sup> » De fait, Cicéron est plus grand que toute l'histoire de Rome. Son esprit dépasse celui de tous les savants de l'Antiquité. En outre,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 93.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 93.

<sup>33</sup> Michel WILLEM ROMBOUT, *La conception stoïcienne du bonheur chez Montesquieu et chez quelques-uns de ses contemporains*, Universitaire Pers Leiden, 1958, p. 116.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 93.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 93.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, op.cit, p. 93, note de bas de page.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 94.

aucun philosophe postérieur à Cicéron n'a pu l'égaliser : « il faut avouer qu'il laissa un vide affreux dans la philosophie.<sup>1</sup> » Pour renforcer son éloge, Montesquieu mentionne certains ouvrages rédigés par Cicéron : « Quel plaisir de le voir, dans son livre *De la Nature des Dieux...*<sup>2</sup> » ; « Avec quelle satisfaction ne le voit-on pas, dans son livre *De la Divination*.<sup>3</sup> » Le champ visuel est récurrent dans le *Discours* de Montesquieu. A travers le verbe « voir », utilisé plusieurs fois, Montesquieu nous montre d'une part le grand succès des œuvres de Cicéron, d'une autre part, il essaye de se rapprocher davantage de ce philosophe auquel il souhaite tant ressembler. Dès lors, Cicéron devient une sorte d'idole vénérée et louée par Montesquieu. Selon notre auteur, Cicéron est un objet d'admiration aussi bien dans ses actes qu'à travers son don oratoire : « Admirons donc le courage et la hardiesse de l'orateur encore plus que son éloquence.<sup>4</sup> » Montesquieu cherche à communiquer sa fascination et son estime pour Cicéron à tous les auditeurs de son *Discours sur Cicéron*. Il les invite tous à reconnaître les qualités de cette grande figure de l'histoire et de la pensée romaines. A la fin de son *Discours*, Montesquieu s'indigne de la fin qu'Antoine et Octave ont réservée à Cicéron : « Bientôt après, Octave fit cet infâme traité dans lequel Antoine, pour prix de son amitié, exigea la tête de Cicéron. Jamais guerre ne fut plus funeste à la République que cette indigne réconciliation, où l'on n'immola pour victimes que ceux qui l'avaient si glorieusement défendue.<sup>5</sup> »

Dans tout son récit de la vie tumultueuse de Cicéron et de sa position à l'égard de César, de Pompée, d'Antoine et de tant d'autres ennemis de la République, Montesquieu n'a mentionné nulle part dans son *Discours* la fâcheuse alliance de Cicéron avec Octave et comment il a aidé ce dernier à faire face à Antoine pour installer par la suite un régime monarchique. Ce détail sera critiqué plus tard dans les *Considérations* : « Cicéron, pour perdre Antoine son ennemi particulier, avait pris le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octave ; et au lieu de chercher à faire oublier au peuple César, il le lui avait remis devant les yeux.<sup>6</sup> » De ce fait, avec les années d'étude, Montesquieu commence à regarder Cicéron d'un œil différent. Désormais, même ce grand philosophe ne sera pas épargné par son regard critique. Montesquieu se sent assez fort pour dénoncer tel ou tel aspect de la vie ou de l'œuvre de Cicéron. Le philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est plus ce simple élève qui cherche dans

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 94.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 94.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 94.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 95.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron*, op.cit, p. 98.

<sup>6</sup> *Considérations*, op.cit, ch. XII, p. 149.

l'Antiquité romaine un modèle à suivre. Dès lors, dans ses *Considérations*, Montesquieu n'hésite pas à nous montrer un nouveau visage de Cicéron. Selon lui, Cicéron, le grand esprit, finit par se tromper et s'attacher à de vils objets : « il avait un beau génie, mais une âme souvent commune.<sup>1</sup> » Il y a un grand contraste entre cette déclaration et celle du *Discours* : « Ses mœurs étaient plus austères que son esprit.<sup>2</sup> » Avec les *Considérations*, Cicéron devient un simple être humain. Il n'y a rien de divin en lui et cela contrairement à celui du *Discours* : « [...], et ce soleil, que l'astre de Jules avait éclipsé, reprit une nouvelle lumière.<sup>3</sup> » En outre, dans sa jeunesse, Montesquieu est peu attiré par les idées stoïciennes. Il préfère les idées de Cicéron à toute autre philosophie : « Qu'on lise ses ouvrages, et on sera dégoûté pour toujours de Sénèque et de ses semblables, gens plus malades que ceux qu'ils veulent guérir, plus désespérés que ceux qu'ils consolent, plus tyrannisés des passions que ceux qu'ils en veulent affranchir.<sup>4</sup> » Au surplus, dans le *Discours sur Cicéron*, l'écrivain accuse Caton de lâcheté : « il (Cicéron) ne fit point comme Caton, qui abandonna lâchement la République avec la vie.<sup>5</sup> » Ici Montesquieu s'oppose à l'acte de suicide et le considère comme le résultat du désespoir et du manque du courage. Ce point de vue est totalement révisé dans les *Considérations*. Avec son suicide, Caton devient supérieur à Cicéron qui a choisi de s'allier avec ses ennemis. Le suicide de Caton devient un acte de bravoure et de sincérité à l'égard de la République. Il dépasse Cicéron par son amour propre pour la République qu'il a défendue sans aucun détour : « [...] l'accessoire chez Cicéron c'était la vertu, chez Caton c'était la gloire ; Cicéron se voyait toujours le premier, Caton s'oubliait toujours ; celui-ci voulait sauver la République pour elle-même, celui-là pour s'en vanter.<sup>6</sup> » Au surplus, dans les *Considérations*, Montesquieu nous dévoile une grande admiration à l'égard de stoïcisme : « [...] cette secte admirable, qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus.<sup>7</sup> » De fait, la philosophie de Cicéron n'éclipse plus celle des autres philosophes surtout celle des stoïciens. En outre, Montesquieu met en cause non seulement les décisions politiques de Cicéron, mais aussi certaines de ses idées : « Il croit qu'un bon citoyen doit plutôt s'employer pour sa patrie, que de s'attacher à acquérir des connaissances. Mais il ne fait pas attention que les savants sont très utiles à leur patrie, et

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 150.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron, op.cit*, p. 95.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron, op.cit*, p. 97.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron, op.cit*, p. 95.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Discours sur Cicéron, op.cit*, p. 97.

<sup>6</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 150.

<sup>7</sup> *Considérations, op.cit*, ch. XVI, p. 177.

d'autant plus estimables qu'ils le servent presque toujours sans intérêt, n'étant dédommagés de leurs peines, ni par les récompenses pécuniaires, ni par les dignités.<sup>1</sup> »

Nous voyons donc que, selon Montesquieu, la vie et la production littéraire de Cicéron ne sont plus un exemple et un modèle que nous pouvons tirer de l'histoire romaine. Si nous comparons la position de Montesquieu à l'égard de l'histoire romaine et de ses acteurs dans son *Discours* et dans les *Considérations* nous remarquons que la différence est considérable. Nous sommes confrontés à deux Montesquieu très étrangers l'un de l'autre. Le premier, est celui qu'il a admiré dans sa jeunesse et qui ressemble beaucoup à ses contemporains - littéralement fascinés par les Anciens. L'autre, est celui du bel esprit qui a décidé de forger sa carrière en analysant les choses sans tenir compte des préjugés de l'histoire et des idées pré-acquises de ses contemporains.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*. Texte établi et annoté par Roger Caillois, *op.cit*, p. 1134.

## **Chapitre II : L'impérialisme romain et ses leçons**

Aux fins d'approfondir la problématique de l'histoire pédagogique, didactique de Rome dans l'œuvre de Montesquieu en général et surtout dans ses *Considérations*, nous nous permettons de citer partiellement l'introduction de l'étude de Vanessa de SENARCLENS sur Montesquieu:

« Montesquieu n'éprouva aucun regret pour l'époque romaine. La "Cité éternelle", qui fascine l'âge classique, n'est point le prétexte à un discours nostalgique sur les gloires des civilisations passées, ni un recueil de vertus patriotiques à imiter et, moins encore, l'occasion d'un discours ironique sur les erreurs du passé. Les ruines romaines, qui enchantent un Edward Gibbon, un Hubert Robert ou un Ernest Renan, n'évoquent rien de poétique dans son œuvre. Ce sont des restes informes et disparates ne suscitant aucune émotion particulière, aucun épanchement romantique. Rome n'est pas non plus l'objet d'une satire sur la condition humaine, qui souligne le caractère dérisoire de toute aspiration à la grandeur. Rome n'est donc ni la référence d'un discours moral ou politique, ni le thème d'une esthétique, mais revêt, sous la plume de Montesquieu, les contours d'un objet d'étude historique à part entière. Ainsi, "le tournant" évoqué dans le titre de cet ouvrage est celui de l'histoire. Montesquieu appréhende Rome dans une perspective historique.<sup>1</sup> »

Cette analyse renferme une très grande part de vérité et nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette critique. Cependant, nous pensons que certains points sont à discuter surtout cette idée qui récuse toute portée politique et morale dans les *Considérations* de Montesquieu. En effet, « "le tournant" évoqué dans le titre », n'est autre que le titre de l'ouvrage en question : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Nous pensons que, chercher les causes de la grandeur des Romains et de leur déclin c'est une chose et faire des "considérations" sur ces mêmes causes c'est une toute autre affaire. Si la première démarche fait de l'écrivain forcément un historien de Rome, nous admettons que la deuxième nécessite un double effort de la part de l'écrivain : un effort traditionnel propre à tout historien et un effort particulier propre à l'écrivain et à son esprit analytique, voir même philosophique. Dès lors, il est difficile de qualifier les *Considérations* de Montesquieu d'un écrit purement historique. D'ailleurs, en parlant des *Considérations*, Louis DESGRAVES s'est vu dans l'obligation de poser la question suivante : « Mais Montesquieu a-t-il voulu écrire une histoire de Rome <sup>2</sup>? » Tout de suite ce même auteur nous rappelle que : « Le mot histoire ne figure pas dans le titre de l'ouvrage ; dans les notes réunies dans les *Pensées*, Montesquieu ne l'utilise jamais, mais se sert de termes variés : "mon

---

<sup>1</sup> Vanessa de SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome, op.cit*, p. 11.

<sup>2</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu*, Paris, Mazarine, 1986, p. 305.

ouvrage sur les *Romains*", "Les *Romains*", le "*Traité des Romains*", "les *Considérations sur la République romaine*", ou encore, "*La République romaine*".<sup>1</sup> » Cette réalité pousse l'écrivain à conclure en ces termes : « Force est donc de s'en tenir au programme défini par l'auteur lui-même et de ne pas lui opposer un dessein qui n'était pas le sien.<sup>2</sup> » DESGRAVES hausse même le ton et suggère que : « Pour éviter malentendus, contresens, interprétations erronées ou malveillantes, pourquoi ne pas se rendre à l'évidence si clairement exprimée par le titre même de l'ouvrage ; sa lecture correcte aurait évité à bien des critiques, à commencer par Voltaire, de s'engager sur une voie sans issue, puisqu'ils reprochent à Montesquieu de n'avoir pas traité ou d'avoir incomplètement traité un sujet qui n'était pas le sien.<sup>3</sup> » Selon ce point de vue, il est évident donc que chez Montesquieu, le but initial de la rédaction des *Considérations* n'était pas d'écrire un ouvrage historique. Dès lors, même si son livre contient des traits propres à tout ouvrage historique, nous ne pouvons pas le considérer comme un écrit historique à part entière. D'ailleurs, DESGRAVES affirme que Montesquieu « écrit plus en sociologue qu'en historien.<sup>4</sup> » D'après cette constatation, nous remarquons que DESGRAVES ne nie pas l'aspect historique des *Considérations*, mais refuse de classer Montesquieu parmi les historiens de Rome ou de le considérer comme un historien. En outre, son idée contredit celle de Mme De SENARCLENS qui ne voit à travers les *Considérations* que la plume d'un historien et qui ne laisse aucune place pour toute étude morale ou politique : « Rome n'est donc ni la référence d'un discours moral ou politique, ni le thème d'une esthétique, mais revêt, sous la plume de Montesquieu, les contours d'un objet d'étude historique à part entière.<sup>5</sup> » Au surplus, De SENARCLENS affirme que pour Montesquieu, « Rome n'est pas un paradigme moral et politique, Rome n'est pas le terme d'une comparaison toujours valable dans le présent, Rome n'est pas un répertoire de leçons à imiter ou à éviter.<sup>6</sup> » Si cela est vrai, alors, que pouvons-nous dire à l'égard de cette déclaration faite de la part de Montesquieu dans ses *Considérations* : « Ce qui fait que les États libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent leur font presque toujours perdre la liberté, au lieu que les succès et les malheurs d'un État où le peuple est soumis confirment également sa servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise

<sup>1</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu, op.cit*, pp. 305-306.

<sup>2</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu, op.cit*, p. 306.

<sup>3</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu, op.cit*, p. 306.

<sup>4</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu, op.cit*, p. 306.

<sup>5</sup> Vanessa de SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome, op.cit*, p. 11.

<sup>6</sup> Vanessa de SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome, op.cit*, p. 98.

fortune ; le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son État.<sup>1</sup> » Cette conclusion est élaborée par Montesquieu quand il a voulu comprendre les causes du déclin de Rome. Une telle phrase n'est pas du tout celle d'un historien. Encore dans ce même chapitre des *Considérations* Montesquieu avance l'idée suivante: « Ce qu'on appelle union dans un corps politique est une chose très équivoque ; la vraie est une union de harmonie qui fait que toutes les parties, quelques opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société, comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total.<sup>2</sup> » Un peu plus loin il affirme : « Il y a bien de la différence entre les lois bonnes et les lois convenables, celles qui font qu'un peuple se rend maître des autres, et celles qui maintiennent sa puissance lorsqu'il l'a acquises.<sup>3</sup> » Toutes ces déclarations sont formulées par Montesquieu dans le chapitre IX intitulé : « Deux causes de la perte de Rome. » Cette opposition entre lois bonnes et lois convenables présage la rédaction d'un chef d'œuvre : l'*Esprit des Lois*. Cette distinction entre les lois pour qualifier les unes comme bonnes, les autres plutôt comme convenables est le travail d'un législateur, d'un politicien, d'un philosophe, mais pas du tout celui d'un historien. Nous remarquons donc, que tout en cherchant d'une part les causes de la grandeur de Romains et d'autre part les raisons de leur chute, Montesquieu n'hésite pas à tirer des conclusions générales qui dépassent l'histoire romaine pour s'appliquer à une histoire plus globale, voire même universelle. Dès lors, et contrairement au point de vue de Mme De SENARCLENS, nous ne pouvons pas fermer l'œil sur l'idée qui nous montre Montesquieu comme un écrivain qui n'hésite pas à tirer des leçons de l'histoire de Rome et de ses régimes politiques. De ce fait, nous ne pouvons pas considérer Montesquieu comme un écrivain qui s'intéresse à Rome pour des raisons purement historiques et loin de tout objectif moral, politique ou tout autre raison d'étude. D'ailleurs, comme le résume bien Jean EHRARD, « Dans sa vue globale, et déjà planétaire, du devenir des sociétés, Montesquieu n'a proposé aucune solution prophétique, mais il a analysé ou aperçu plus d'un problème parmi les plus aigus de ceux que nous vivons aujourd'hui.<sup>4</sup> » En outre, « il est [Montesquieu] des nôtres par sa hantise de l'abus de pouvoir, et par sa méditation sur les conditions concrètes de la liberté : le morcellement et l'équilibre des pouvoirs, le droit collectif à la différence, l'unité du corps

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, op.cit, ch. IX, pp. 126-127.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. IX, p. 130.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. IX, p. 130.

<sup>4</sup> Jean EHRARD, *Lire Montesquieu*, in *Europe. Montesquieu*, revue littéraire mensuelle, février 1977, 55<sup>e</sup> année, N° 574, p. 4.

social dans la diversité de ses composantes, l'uniformité comme signe du "despotisme".<sup>1</sup> » Ce portrait de Montesquieu correspond aussi bien à l'auteur de *l'Esprit des lois* qu'à celui des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. En effet, comme le précise DESGRAVES, à travers les *Considérations*, Montesquieu ne cherche pas à fournir au lecteur une histoire romaine, mais plutôt « il lui livre des réflexions, des "considérations".<sup>2</sup> » Il est temps maintenant de réfléchir sur ces « réflexions » et sur ces « considérations » que Montesquieu présente à ses lecteurs tout en étudiant le rapport qu'a établi l'écrivain avec la notion de l'histoire.

## 1) Montesquieu et le genre historique

### a/ L'histoire : une source d'apprentissage ?

Dans une démarche historique qui a pour but d'inciter le lecteur à réfléchir sur certains aspects de l'histoire ou à tirer des leçons du passé, l'écrivain peut procéder de deux manières différentes<sup>3</sup> :

✓ Laisser parler les faits historiques sans aucune intervention de la part de l'écrivain. Cette démarche a l'avantage d'éviter la lourdeur de style et la longueur des phrases. Cependant, cette méthode rend la déduction des leçons de l'histoire plus difficiles et demande plus d'effort de la part du lecteur. Avec cette démarche, l'apprentissage n'est pas garanti. En outre, cela présente le risque de tirer de fausses conclusions, ce qui contredit le but initial que vise l'écrivain.

✓ La deuxième méthode consiste à ce que l'auteur tire lui-même les leçons et les étale devant les yeux de ces lecteurs. Cela permet d'éviter toute erreur de la part de ces derniers. La présence de l'écrivain et de son esprit critique devient plus forte. Cela facilite la compréhension de l'opinion de l'auteur et nous épargne les problèmes que présentent les propos ambigus ou les idées peu claires ou mal formulées. Toutefois, cette démarche risque de pousser l'écrivain à rédiger un long ouvrage, à se répéter et à redire les mêmes remarques. Cela risque également d'éloigner l'écrivain de son sujet d'étude.

Les deux méthodes historiques présentées ci-dessus sont connues depuis l'Antiquité chez les écrivains grecs aussi bien que romains. Il arrive qu'un écrivain use à la fois de ces deux méthodes ce qui complique un peu les choses surtout pour ceux qui veulent faire une

---

<sup>1</sup> Jean EHRARD, *Lire Montesquieu*, in *Europe. Montesquieu*, revue littéraire mensuelle, février 1977, 55<sup>e</sup> année, N° 574, p. 5.

<sup>2</sup> Louis DESGRAVES, *Montesquieu*, Mazarine, Paris, 1986, p. 307.

<sup>3</sup> Robert HERCORD, *La conception de l'histoire dans Polybe*. Dissertation de doctorat, Lausanne, Imprimerie Adrien Borgeaud, 1902.

étude sur l'écrivain lui-même plutôt que sur l'histoire racontée. Il faut signaler que pour rédiger ses *Considérations*, Montesquieu a lu des ouvrages historiques grecs, romains ainsi que modernes. Tout en prenant en considération ses sources historiques, nous allons essayer de dégager la présence de toute éventuelle leçon que l'écrivain tire de l'histoire romaine. Pour réaliser ce but, nous allons chercher les propos de Montesquieu au sein des faits historiques qu'il relate. En d'autres termes, nous relisons ses *Considérations* avec attention soutenue pour faire la distinction entre les faits historiques et les opinions personnelles de l'écrivain. De ce fait, nous tenterons de dégager au sein de la narration historique proprement dite, la présence de l'esprit critique de Montesquieu.

En effet, au chapitre XVIII des *Considérations*, Montesquieu écrit : « Voici en un mot l'histoire des Romains.<sup>1</sup> » Le terme « histoire », n'est évoqué par l'écrivain qu'au chapitre XVIII de son ouvrage qui contient au total 23 chapitres. Et de fait, c'est seulement à la fin de son ouvrage que Montesquieu constate qu'il est entrain d'écrire une histoire sur les Romains. Cela explique l'hésitation de l'écrivain à qualifier son ouvrage d'écrit historique. En outre cela nous donne une image d'un écrivain qui ne se qualifie guère comme un historien sans se priver pour autant d'écrire une histoire sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. De ce fait, Montesquieu délimite son champ d'étude pour ne se préoccuper que de certains détails de l'histoire romaine. Le choix de ces détails est très significatif. En choisissant les raisons de la gloire romaine et de la chute de Rome, Montesquieu cerne son sujet tout en se conservant le droit d'élargir son étude à tout moment de son analyse. Dès lors, son sujet devient à la fois vaste et précis. C'est un choix très intelligent de la part d'un écrivain qui veut prouver qu'il est capable de rédiger un ouvrage sérieux, surtout après ses *Lettres persanes*. Toutefois, cela montre bien que l'écrivain est conscient qu'il est en train de marcher sur un terrain miné. Dès lors, une fois que son ouvrage fut rédigé, il décide de le publier sous l'anonymat. Peine perdue. Tout le monde est au courant du véritable auteur des *Considérations*. En effet, dans notre analyse et face à un tel ouvrage, il n'est nulle part question de nier l'aspect historique des *Considérations* de Montesquieu. Toutefois, nous aimerions bien savoir si l'écrivain a rédigé son livre dans le seul but de fournir à ses lecteurs un ouvrage historique.

Dans son étude *Deux manières d'écrire l'histoire*, H. D'Arbois de JUBAINVILLE énonce l'idée suivante : « Pour approcher de la vérité [...] l'historien à deux procédés à sa disposition : l'un plus littéraire et plus séduisant, la méthode a priori ; l'autre moins littéraire,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XVIII, p. 199.

moins attrayant, exigeant plus de travail chez l'auteur, plus d'efforts chez le lecteur, repoussant par conséquent ce grand public qui, dans les livres historiques, cherche l'amusant et non l'instruction : c'est la méthode expérimentale ou a posteriori.<sup>1</sup> » Ce qui conduit l'auteur à affirmer : « Presque tous les historiens emploient les deux procédés. Seulement les uns donnent la préférence au premier c'est-à-dire à la méthode a priori et n'emploient le second, méthode expérimentale, qu'à titre accessoire ; chez les autres, l'usage de la méthode expérimentale est la règle, la méthode a priori n'intervient que par exception.<sup>2</sup> » Pour mieux expliquer ce point de vue, ce même auteur déclare : « On peut citer comme un modèle excellent du premier système Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*.<sup>3</sup> » De ce fait, « le *Discours sur l'histoire universelle* n'est plus considéré que comme une œuvre littéraire.<sup>4</sup> » Il faut savoir que DE JUBAINVILLE donne un autre synonyme à l'expression « histoire a priori » à savoir la notion de « philosophie de l'histoire ». Il définit cette appellation de la manière suivante : « La philosophie de l'histoire consiste à prendre parmi les doctrines contemporaines une idée saillante quelconque, politique, religieuse ou autre, et à faire de cette idée, ou de sa négation, le pivot d'un récit historique.<sup>5</sup> » De ce fait, l'étude historique aura une autre dimension doctrinale. Le sujet historique devient un simple prétexte qui permet à l'auteur de présenter une nouvelle vision des choses. L'histoire sera un terrain qui permet de construire tout une idée qui est à la base étrangère à l'histoire elle-même. La question qui se présente maintenant est de savoir comment qualifier l'histoire de Montesquieu ? Autrement dit, Montesquieu écrit-il l'histoire pour le sujet historique lui-même ou plutôt pour des intentions "philosophiques" ? Nous pouvons poser cette question autrement : Pourquoi lisons-nous les *Considérations* ? Que cherche le lecteur dans ce petit livre de 23 chapitres aussi courts l'un que l'autre ? Pourquoi lisons-nous cette histoire sur les Romains écrite en "un mot" ? Que cherchons-nous dans ce mot ?

Dans son article « *Lire Montesquieu* », Jean EHRARD nous a devancé de plusieurs années en se posant presque la même problématique. Tout en parlant de Montesquieu en général et sans donner une importance particulière aux *Considérations*, EHRARD se demande : « Pourquoi lisons-nous Montesquieu<sup>6</sup> ? » Dans le paragraphe suivant il s'interroge : « Pourquoi lire Montesquieu ?<sup>7</sup> » Pour répondre à ses questions, EHRARD,

---

<sup>1</sup> H. D'Arbois de JUBAINVILLE, *Deux manières d'écrire l'histoire*, Paris, Librairie Emile Bouillon, 1896, p. 2.

<sup>2</sup> H. D'Arbois de JUBAINVILLE, *op.cit*, p. 2.

<sup>3</sup> H. D'Arbois de JUBAINVILLE, *op.cit*, p. 2.

<sup>4</sup> H. D'Arbois de JUBAINVILLE, *op.cit*, p. 2.

<sup>5</sup> H. D'Arbois de JUBAINVILLE, *op.cit*, p. 5.

<sup>6</sup> Jean EHRARD, *op.cit*, p. 3.

<sup>7</sup> Jean EHRARD, *op.cit*, p. 3.

affirme : « Nous ne lui demanderons pas des leçons d'histoire : nos connaissances historiques sont tellement plus sûres que les siennes ! Encore moins des recettes politiques, alors que sa caution à tant servi, depuis plus de deux siècles, à ceux qui – à son exemple – s'ingéniaient, et s'ingénient encore, à maintenir le peuple en tutelle.<sup>1</sup> » Ce point de vue prouve deux choses : d'une part, Montesquieu est à certains égards un historien. Cependant, son écriture historique a des limites. D'autre part, la politique tient grande place dans les écrits de Montesquieu y compris les *Considérations*. D'ailleurs, dans le chapitre XVIII de ce livre, Montesquieu écrit : « Ce n'est pas la fortune qui domine le monde, on peut le demander aux Romains qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, [...] Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à ces causes.<sup>2</sup> » Dans cette déclaration, le ton de Montesquieu est plutôt celui d'un historien qui rédige de l'histoire universelle. Ce qui nous renvoie forcément à l'idée de faire de l'histoire une école dispensant des leçons valables et utiles indépendamment de l'époque où nous nous trouvons. Cette citation prouve deux choses. Premièrement, Montesquieu cherche dans l'histoire de Rome des exemples et des arguments qui peuvent prouver et confirmer telle ou telle idée déjà formulée à l'avance, ce qui donne à son récit un but doctrinale. Deuxièmement, on soulignera la ressemblance frappante entre cette citation et celle de Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle* : « Ne parlons plus de hasard, ni de fortune ! [...] Le long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence.<sup>3</sup> » L'expression « on peut le demander aux Romains<sup>4</sup> » trouvée chez Montesquieu renforce l'idée qui fait de Montesquieu un écrivain qui cherche à tirer des leçons de l'Antiquité et cela à l'image de Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*.

Dans le ch. III des *Considérations*, intitulé "Comment les Romains purent s'agrandir" Montesquieu fait la remarque suivante : « Ceci demande qu'on y réfléchisse, sans quoi nous verrions des événements sans les comprendre et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions en lisant l'histoire ancienne voir d'autres hommes que nous.<sup>5</sup> » Cela prouve que Montesquieu n'étudie pas les faits de l'histoire romaine sans prendre en compte les événements de son époque. Les uns rappellent les autres. Le passé peut expliquer le présent et nous aide à avoir une idée sur l'avenir des États. L'histoire devient un lieu de

<sup>1</sup> Jean EHRARD, *op.cit*, p. 3.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XVIII, p. 199.

<sup>3</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, partie 3<sup>ème</sup>, ch. VIII, Paris, chez L. Hachette, 1841, p. 512.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XVIII, p. 199.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. III, p. 77.

réflexion, de contemplation, un cadre qui permet à l'auteur de tirer des maximes générales : « Les puissances établies par le commerce peuvent subsister longtemps dans leur médiocrité ; mais leur grandeur est de peu de durée. <sup>1</sup> » Cette réflexion est élaborée par Montesquieu à travers le sort qu'a connu Carthage. L'histoire devient donc aux yeux de Montesquieu une sorte de laboratoire, un champ d'expériences qui permettent de tirer des conclusions, voire de formuler des règles valables pour plusieurs générations. Dès lors, l'étude historique devient pour Montesquieu une sorte d'exercice philosophique. Nous pouvons mentionner un autre exemple qui met en évidence le travail philosophique qu'exerce l'écrivain sur l'histoire ancienne : en établissant un parallèle entre Rome et Carthage, Montesquieu arrive à cette conclusion : « Lorsqu'on voit deux grands peuples se faire une guerre longue et opiniâtre, c'est souvent une mauvaise politique de penser qu'on peut demeurer spectateur tranquille. <sup>2</sup> » Un historien ou un politicien de nos jours peut-il dire mieux ou contredire ce qui est avancé par ce grand esprit du XVIII<sup>ème</sup> siècle ? Les propos de Montesquieu ne deviennent-ils pas des règles générales et des leçons fondées sur des bases historiques ? En étudiant l'histoire romaine, Montesquieu met en œuvre un esprit déductif qui étudie les faits historiques pour finir par déduire des vérités générales qui concernent non seulement le passé des anciens mais aussi le présent de l'écrivain et l'avenir de l'homme. Nous pouvons prouver ce point de vue en citant la dernière phrase que Montesquieu a rédigée à la fin du ch. VIII de ses *Considérations* : « En un mot un gouvernement libre, c'est-à-dire, toujours agité, ne saurait se maintenir s'il n'est par ses propres lois capable de correction. <sup>3</sup> » Dans le ch. XI de ses *Considérations*, Montesquieu rapporte comment César méprise le Sénat : « Un jour que le sénat lui déférait de certains honneurs, il négligea de se lever, et pour lors les plus graves de ce corps achevèrent de perdre patience. <sup>4</sup> » Après avoir raconté cette anecdote, l'écrivain déduit son récit de la façon suivante : « On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages ; cherchez à les opprimer, c'est quelque fois une preuve de l'estime que vous en faites ; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris. <sup>5</sup> » Nous remarquons ici, qu'à partir d'un fait historique réel appartenant à une époque lointaine, l'écrivain du XVIII<sup>ème</sup> siècle déduit une idée qu'il considère comme valable pour tous les hommes de tous les temps. Son étude devient psychologique plutôt qu'historique et son histoire devient universelle plutôt que particulière.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 85.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. V, pp. 92-93.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VIII, p. 125.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, pp. 143-144.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 144.

Parfois, il arrive à Montesquieu de faire tout à fait l'inverse de ce que nous avons déjà montré, c'est-à-dire commencer son discours par une idée générale pour chercher par la suite un exemple dans l'histoire romaine qui consolide son point de vue. Par exemple, Montesquieu affirme que : « Quand on accorde des honneurs, on sait précisément ce que l'on donne ; mais quand on y joint le pouvoir, on ne peut dire à quel point il pourra être porté.<sup>1</sup> » Après cette déclaration, l'écrivain cite l'exemple de Pompée et de César pour mettre en évidence le danger de remettre le pouvoir aux mains d'une seule personne. De ce fait, l'histoire aide l'écrivain à élaborer un discours argumentatif dont les exemples sont tirés de la vie des anciens.

Ce qui prouve l'implication de Montesquieu dans ses *Considérations* en tant que penseur plutôt qu'historien de Rome, c'est la présence récurrente du pronom personnel : « je ». Il est vrai que son histoire est racontée généralement à travers le pronom personnel indéfini : « on ». Toutefois, à maintes reprises la personnalité de Montesquieu cachée entre les lignes de sa narration surgit aux yeux du lecteur à travers des expressions du genre : « Remarquez, je vous prie<sup>2</sup> », « Je crois<sup>3</sup> » (Cette expression est utilisée plusieurs fois.), « Je supplie<sup>4</sup> » ; « Je pourrais continuer...<sup>5</sup> » ; « Il me semble que je vois...<sup>6</sup> » Quelques fois, l'écrivain interpelle directement le lecteur en l'impliquant dans son histoire à travers les pronoms personnels « nous » et « vous ». A titre d'exemples nous citons le passage suivant : « Ceci demande qu'on y réfléchisse, sans quoi nous verrions des événements sans les comprendre et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions en lisant l'histoire ancienne voir d'autres hommes que nous.<sup>7</sup> » Il est logique ici de s'interroger sur l'identité de ce « nous » ? C'est l'homme d'aujourd'hui et de demain. Ce sont ceux qui veulent comprendre la vie humaine de tous les jours et de tous les temps. A travers le pronom « nous », le lecteur devient à la fois un personnage et un témoin de l'analyse faite par Montesquieu au sujet des Romains. En outre, le déictique « ceci » permet à l'auteur d'effacer la distance entre le passé et le présent. Nous citons également la tournure suivante : « Vous remarquez que...<sup>8</sup> », « Nous avons dit que...<sup>9</sup> » ; « Nous voyons que...<sup>1</sup> » L'emploi des

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 139.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. VI, p. 113.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. X, p. 131 ; ch. XI, p. 139 ; ch. XII, p. 150 ; ch. XIII, p. 153, ch. XIV, p. 165.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 134.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XII, p. 150.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIV, p. 163.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. III, p. 77.

<sup>8</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XI, p. 141.

<sup>9</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIV, p. 165.

prépositions « voici » et « voilà » ont l'effet de rendre, dans l'esprit du lecteur, les événements historiques lointains plus vivants et plus proches dans le laps de temps : « Voici un autre accident...<sup>2</sup> » ; « Voilà comment Cicéron...<sup>3</sup> » Par surcroît, il arrive à Montesquieu de faire passer un point de vue personnel en rédigeant toute une phrase entre deux parenthèses : « Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre.<sup>4</sup> » Ce n'est pas la plume d'un historien qui a rédigé cette phrase mais plutôt celle d'un moraliste. En outre, dans le récit qui concerne les Romains des termes tels que « Europe », « France<sup>5</sup> » ne manquent pas. Davantage, cela infirme l'idée qui veut faire des *Considérations* de Montesquieu un livre purement historique et sans aucun but politique ou moral. Par ailleurs, en étudiant la décadence romaine Montesquieu n'hésite pas à conclure : « Ceci servira à expliquer dans notre histoire française cette patience avec laquelle les Gaulois souffrirent la révolution qui devait établir cette différence accablante entre une nation noble et une nation roturière.<sup>6</sup> » Avec cette citation, nous ne pouvons plus hésiter à affirmer que Montesquieu considère l'histoire des anciens comme une source d'enseignement. Le verbe « servira » confirme bel et bien cette idée. Dès lors, nous ne pouvons que réfuter l'opinion de Mme De SENARCLENS qui déclare que pour Montesquieu « Rome n'est pas un paradigme moral et politique, Rome n'est pas le terme d'une comparaison toujours valable dans le présent, Rome n'est pas un répertoire de leçons à imiter ou à éviter.<sup>7</sup> » Malgré la grande importance de son livre *Montesquieu. Historien de Rome* et la richesse des idées qu'y développe Vanessa De SENARCLENS, nous pensons que dans ses *Considérations* Montesquieu a rédigé une histoire romaine avec des objectifs à la fois historiques, politiques et moraux. De ce fait, l'histoire chez Montesquieu est étudiée et rédigée pour comprendre l'Antiquité, pour comprendre les temps modernes tout en étudiant l'une à l'image de l'autre. Le passé peut nous aider à comprendre le présent ainsi que le présent peut contribuer à jeter de la lumière sur les coins sombres de l'histoire lointaine. Cela se voit clairement à travers la première phrase qu'a rédigée Montesquieu dans ses *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe* : « C'est une question qu'on peut faire si, dans l'état où est actuellement l'Europe, il peut arriver qu'un

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XVIII, p. 199.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 148.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XII, p. 150.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 155.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 155 : « Nous avons eu en France deux sortes de guerres civiles. » ; ch. XVIII, p. 202 :

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XVIII, p. 202.

<sup>7</sup> Vanessa de SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome, op.cit*, p. 98.

peuple y ait, comme les Romains, une supériorité constante sur les autres.<sup>1</sup> » C'est un début très significatif pour un historien qui rédige une fois des "considérations" sur les Romains et une autre fois des "réflexions sur l'Europe". Que ce soit pour l'un ou pour l'autre, le terme "histoire" ne figure nulle part dans les titres de différents ouvrages composés par Montesquieu. Cela nous incite à penser que cet écrivain se considère avant tout comme philosophe, comme politologue et sociologue plutôt que comme historien.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Réflexions sur la monarchie universelle*, Gallimard, Voltaire Foundation Ltd, 2008, I, p. 255.



**Polybe<sup>1</sup>**



**Tite-Live<sup>2</sup>**

« J'avoue mon goût  
pour les anciens ; cette  
antiquité m'enchanté. »  
(*Mes Pensées*, "Des  
Anciens")



**Montesquieu<sup>3</sup>**

« J'ai eu toute ma vie un  
goût décidé pour les  
ouvrages anciens : j'ai  
admiré plusieurs critiques  
faites contre eux, mais j'ai  
toujours admiré les  
anciens. » (*Mes Pensées*,  
"Des Anciens")

<sup>1</sup> Polybe, [http://boowiki.info/images/b540\\_18/220px-Stele\\_des\\_Polybios.jpg](http://boowiki.info/images/b540_18/220px-Stele_des_Polybios.jpg)

<sup>2</sup> Tite-Live, (portrait fictif) :  
[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/71/Titus\\_Livius.png/220px-Titus\\_Livius.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/71/Titus_Livius.png/220px-Titus_Livius.png)

<sup>3</sup> Montesquieu (portrait) : [http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu\\_1.jpg](http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu_1.jpg)

## **b/ Montesquieu et l'historiographie antique**

### **b-1/ Montesquieu et l'historiographie romaine**

Dans les *Considérations* composées de 23 chapitres, Tite-Live ainsi que plusieurs autres historiens romains sont omniprésents. Leur présence montre non seulement la diversité des sources historiques de Montesquieu, mais aussi le grand soin que l'écrivain a donné à son sujet et l'effort qu'il a fourni pour la rédaction de ses *Considérations*. Cela nous conduit à nous demander si les recherches de l'écrivain se limitent à trouver l'information exacte pour argumenter son discours, ou bien Montesquieu se laisse influencer par le style des Romains et leur façon d'écrire l'histoire surtout que les *Considérations* sont le premier ouvrage historique que Montesquieu essaie de rédiger. Pour répondre à une telle question, il faut d'abord définir l'historiographie romaine et déterminer la conception que les Romains ont de l'histoire comme genre littéraire.

« Pourquoi nous lamenter plus longtemps sur les événements du passé ? Nous ne saurions faire qu'ils ne se soient pas produits (agenêta). Occupons-nous donc de prévoir l'avenir. En effet, si j'ai rappelé ces événements, ce n'est pas pour passer en revue les malheurs publics, dont on souhaiterait qu'ils ne se soient même pas produits, mais pour vous persuader, en partant de ces faits, à tout le moins de sauver ce qui reste à sauver ; car le seul profit que l'on puisse retirer des malheurs c'est de se préserver de subir à nouveau le même sort.<sup>1</sup> »

Le "Pourquoi" de Dion Cassius montre que dans la conception de l'histoire chez les Romains, il est fondamental d'expliquer aux lecteurs les raisons de la rédaction d'une histoire. Cela laisse penser que l'esprit historique n'est pas assez développé chez les historiens romains. L'histoire pour eux n'est pas étudiée pour le simple désir de savoir ou pour une pure quête de la vérité. Ecrire l'histoire n'est pas de tout un simple exercice scientifique. Avec eux, l'histoire n'est ni scientifique ni pragmatique. D'ailleurs, on avançant une telle question, Dion Cassius ne fait que suivre la tradition romaine. Il n'y a rien d'innovant dans ses propos. Cette même question est posée par plusieurs autres écrivains romains. Elle est récurrente et chacun commence son récit historique en énumérant les raisons qui le poussent à écrire un ouvrage historique. Dès lors, le lecteur romain n'est plus libre en lisant tel ou tel écrit historique. Deux historiens peuvent raconter la même histoire sauf que pour chacune, le lecteur est guidé par l'écrivain vers un but bien précis. Dans le cas de Dion Cassius, l'histoire sert à éviter des fautes qui ont causé le malheur à des nations passées. D'ailleurs, l'écrivain pense que c'est le

---

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIV, 23, 1. (À propos de la monarchie césarienne)

seul intérêt que présente le récit des tragédies de l'histoire: « car le seul profit que l'on puisse retirer des malheurs c'est de se préserver de subir à nouveau le même sort.<sup>1</sup> » En effet, à part cette utilité didactique que peut fournir l'histoire aux lecteurs, les Romains s'accordent sur le fait que l'histoire doit être agréable. Le lecteur doit trouver du plaisir à lire les ouvrages historiques comme c'est le cas avec tout genre littéraire. L'auteur doit forcément soigner son style, faire de l'information historique un exercice oratoire. Chez les Romains, rhétorique et histoire vont de pair. D'ailleurs : « On s'accorde pour affirmer que c'est Cicéron qui, le premier, a proposé une théorie du genre littéraire historique. Selon lui, l'histoire devait répondre à un certain nombre de critères : être bien écrite et être une œuvre essentiellement oratoire ; rechercher les causes des faits ; viser à la vérité [...] ; se donner un but pratique, surtout moral, en attribuant au passé un rôle d'exemple.<sup>2</sup> » Il n'est pas du tout étonnant que ce soit Cicéron qui a fondé les caractéristiques de l'historiographie romaine. D'après cette définition nous remarquons que l'historien romain doit veiller sur l'aspect à la fois agréable et utile de son histoire. De ce fait, chez les Romains, l'histoire n'est pas vraiment un genre littéraire à part entière. Selon la tradition romaine, l'histoire sert à tirer des leçons. Elle enseigne par ses divers événements et par l'exemple. Elle présente aux lecteurs des modèles à suivre et des erreurs à éviter. C'est pour cette raison, l'historien doit veiller à l'exactitude des faits relatés et à ne rien dire de faux. La lecture de l'*Histoire romaine* de Tite-Live et le *De Oratore*<sup>3</sup> de Cicéron prouvent ce point de vue. D'ailleurs Tite-Live prend en charge d'enseigner « aux humanistes ce qu'il tenait pour le but le plus haut du travail historique.<sup>4</sup> » Cicéron, Quant à lui, « exige la précision chronologique, une description vivante des lieux ; le talent de démêler et de mettre en lumière les motifs et les raisons diverses des actions humaines, et d'exposer ces actions et leurs résultats ; la clarté de l'esprit qui juge les faits [...] Il veut encore que l'historien soit psychologue et peintre de portraits.<sup>5</sup> » Selon lui, la rhétorique est indispensable à l'historien.

Dans son *Ab Vrbe condita (Histoire romaine)*, Tite-Live commence son ouvrage historique de la sorte : « Vaut-il la peine de raconter depuis les origines de Rome l'ensemble de l'histoire romaine ? Je n'en suis pas très sûr, et si je l'étais, je n'oserais le prétendre. C'est

---

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIV, 23, 1. (À propos de la monarchie césarienne)

<sup>2</sup> Martine Chassignet, *La conception de l'histoire dans l'historiographie romaine anté-cicéronienne*, in *Greco et Romains aux prises avec l'histoire*, Volume I, p. 63.

<sup>3</sup> *De Oratore*, II, 15.

<sup>4</sup> Augustin RENAUDET, *Machiavel. Etude d'histoire des doctrines politiques*, Gallimard, 1942, Lagny-sur-Marne, p 155.

<sup>5</sup> Augustin RENAUDET, *Machiavel. Etude d'histoire des doctrines politiques*, Gallimard, 1942, Lagny-sur-Marne, p 155.

que mon sujet me semble vieux et surtout rebattu.<sup>1</sup> » Ces quelques mots qui commencent l'*Histoire romaine* de Tite-Live prouvent que chez lui le but initial de l'écriture n'est pas de rédiger un ouvrage utile mais plutôt agréable. Cette conception est fidèle à la tradition romaine et montre qu'à l'époque de cet historien « l'utilisation de la parole dans un but littéraire a une si longue existence depuis les temps anciens qu'il paraît difficile de renouveler le sujet.<sup>2</sup> » Les écrivains romains donnent une très grande importance à la rhétorique. En effet, écrire une œuvre utile ne les empêche guère d'embellir leurs discours par des belles phrases oratoires. La rhétorique est associée systématiquement aux ouvrages philosophiques, historiques, poétiques ou à tout autre genre littéraire. D'ailleurs, Cicéron et Quintilien par la suite ont fondé les règles de la persuasion. Depuis Cicéron, tout écrivain romain vise le célèbre modèle de cet orateur latin, à savoir : *docere* (prouver), *delectare* (plaire), et *movere* (émouvoir), sans oublier que selon Cicéron l'orateur idéal est un « *vir bonus dicendi peritus* » (un homme de bien qui parle bien).

En rédigeant son *Histoire Romaine*, Tite-Live essaie d'appliquer ces recommandations, car « pour les anciens, l'histoire est d'abord un genre oratoire.<sup>3</sup> » En outre, dans cet ouvrage historique, « un vif patriotisme et une armature morale solide, parfois obsédante ou indiscreète, soutiennent, de concert l'ensemble de l'œuvre. Le nationalisme et, plus encore, la « Romanité » de Tite-Live sont éclatants.<sup>4</sup> » Il invite le lecteur à tirer des leçons de l'histoire des anciens et à imiter les grandes célébrités romaines. De ce fait, de l'œuvre livienne se dégage « une vie presque continue, qui appelle le lecteur à participer à une activité où il doit trouver une satisfaction morale.<sup>5</sup> » Le lecteur romain cherche à la fois le plaisir dans les ouvrages historiques et essaye d'apprendre de ses ancêtres comment être vertueux, brave et amoureux de sa patrie. L'association de l'agréable et de l'utile devient un caractère et un trait de l'historiographie romaine. Si nous prenons l'exemple de Tite-Live cité à maintes reprises par Montesquieu dans les *Considérations*, nous pouvons remarquer que dès le début de son ouvrage, il a pris la peine de soumettre à ses lecteurs le but fondamental de son *Histoire romaine* :

<sup>1</sup> Tite-Live, *Histoire romaine* (Ab Urve condita), préface, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 2 : « *Facturusne operae pretium sim si a primordio Urbis res populi Romani prescripserim nec satis scio nec, si sciam, dicere ausim, quippe qui cum ueterem tum uolgatam esse rem uideam....* »

<sup>2</sup> Jacqueline DANGEL, *La phrase oratoire chez Tite-Live*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. 1.

<sup>3</sup> Jacques-Emmanuel BERNARD, *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Bruxelles, Latmus. Revue d'Etudes latines, 2000, p. 8.

<sup>4</sup> Jean BAYET, introduction de *Tite-Live. Histoire Romaine*, Tome I, Livre I, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. LXXII.

<sup>5</sup> Jean Bayet, introduction de *Tite-Live. Histoire Romaine*, Tome I, Livre I, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. LXXVI.

« Ce qu'il faut, selon moi, étudier avec toute l'ardeur et l'attention dont on est capable, c'est la vie et les mœurs d'autrefois, ce sont les grands hommes et la politique, intérieure et extérieure, qui ont créé et agrandi l'empire. Puis, avec le relâchement insensible de la discipline, on suivra par la pensée d'abord une sorte de fléchissement des mœurs, puis un affaïssement progressif et enfin un mouvement d'effondrement rapide, jusqu'à nos jours, où la corruption et ses remèdes nous sont également intolérables. Ce que l'histoire offre surtout de salutaire et de fécond, ce sont les exemples instructifs de toute espèce qu'on découvre à la lumière de l'ouvrage : on y trouve pour son bien et celui de son pays des modèles à suivre, on y trouve des actions honteuses tant par leurs causes que par leurs conséquences, et qu'il faut éviter.<sup>1</sup> »

Cette explication fournie par Tite-Live révèle le but de la rédaction de son ouvrage et ce que le lecteur doit dégager et retenir de son travail historique. Dès lors, Tite-Live devient un historien moraliste. Via son *Histoire romaine*, il a l'ambition « de ressusciter, dans son livre, Rome tout entière et son génie : d'évoquer pour l'éducation des modernes, pour leur réforme intellectuelle et morale, l'image d'une cité conduite par les meilleurs et les plus sages. Œuvre où la passion du moraliste anime l'enthousiasme du poète.<sup>2</sup> » La question qui se pose ici est de savoir si telle était l'ambition de Montesquieu lors de sa rédaction de ses *Considérations*, surtout à une époque qui a connu un grand débat sur l'attitude que doivent avoir les intellectuels modernes face aux ouvrages anciens et au monde antique (Rome), à savoir la querelle des anciens et des modernes. Montesquieu, qu'attend-t-il de ses lecteurs ? Veut-il nous rappeler les mêmes leçons que Tite-Live signale à ses lecteurs ? Si l'historien romain s'adresse directement dans la préface de son livre à ses lecteurs tout en les aidant à mieux comprendre son *Histoire*, avec les *Considérations* c'est plutôt aux lecteurs de dégager seuls les éventuelles leçons que Montesquieu tire de l'histoire de Rome.

« En écrivant l'histoire de Rome depuis les origines, Tite-Live était amené à évoquer des personnages légendaires, protohistoriques, aussi bien que des grands noms de la période historique ou contemporaine : le portrait relève chez lui autant de l'imaginaire que de la

---

<sup>1</sup> Tite-Live. *Histoire Romaine*, op.cit, pp. 3-4 : *ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quae uita, qui mores fuerint, per quos uiros quibusque artibus domi militiaeque et partum et auctum imperium sit ; labente deinde paulatim disciplina uelut desidentis primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire coeperint praecipites, donec ad haec tempora quibus nec uitia nostra nec remedia pati possumus peruentum est. Hoc illud est praecipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inlustri posita monumento intueri ; inde tibi tuaeque rei publicae quod imitere capias, inde foedum inceptu foedum exitu quod uites.*

<sup>2</sup> Augustin RENAUDET, *Machiavel. Etude d'histoire des doctrines politiques*, Lagny-sur-Marne, Gallimard, 1942, pp. 154-155.

connaissance.<sup>1</sup> » Cette même idée est relevée par R. Girod : « L'idée qu'on se fait communément de l'œuvre de Tite-Live est celle d'une galerie de portraits de grands hommes de l'histoire romaine.<sup>2</sup> » Il est à constater que les portraits de grandes célébrités romaines ne manquent pas dans les *Considérations* de Montesquieu. D'ailleurs, nous avons montré dans le chapitre I de ce dernier volet de notre analyse comment Montesquieu a présenté les grands hommes politiques romains : Sylla, César, Pompée, Auguste et Tibère. Toutefois, à ce stade de notre réflexion nous n'avons pas encore bien cherché à vérifier si Montesquieu vise à donner au lecteur des leçons en se basant sur l'histoire romaine. De ce fait, il est important de définir les limites de l'objectivité historique de Montesquieu.

Pour ce qui concerne la question des portraits, il faut signaler que chez Tite-Live, nous pouvons trouver trois portraits exceptionnels à savoir : Papirius Cursor, Caton et Hannibal<sup>3</sup>. Chez Montesquieu, c'est plutôt Sylla, et Attila. A travers cette divergence entre les deux écrivains, nous pouvons imaginer les limites de l'influence de Tite-Live sur l'écrivain de XVIII<sup>ème</sup> siècle. En outre, « La préface de l'*Ab Vrbe condita* vient rappeler que l'histoire, *magistra uitae*, contribue à l'édification morale du lecteur. Ce primat de la morale donne à l'œuvre une dimension pédagogique évidente qui explique en grande partie le contenu des portraits.<sup>4</sup> » Ce préambule, n'a manifestement aucun rapport avec les *Considérations* publiées sans préface et dont le premier chapitre présente Rome dans ses commencements comme une toute petite ville qui « n'avait même pas de rues.<sup>5</sup> »

Il est vrai qu'il existe un projet de préface pour les *Considérations*. Toutefois, Montesquieu a choisi de ne pas le publier. Dans cette préface non publiée, Montesquieu reconnaît la grandeur de son sujet à travers cette déclaration : « Je n'avais d'abord pensé qu'à écrire quelques pages sur l'établissement de la monarchie chez les Romains mais la grandeur du sujet m'a gagné ; j'ai remonté insensiblement aux premiers temps de la république et j'ai descendu jusqu'à la décadence de l'empire.<sup>6</sup> » Ce projet de préface peut nous révéler « la genèse proprement dite de l'ouvrage.<sup>7</sup> » Dans cette préface non publiée, Montesquieu présage la réaction du lecteur à la lecture de son ouvrage : « On aura d'abord de la répugnance à lire un ouvrage sur un sujet qui a été traité par mille auteurs mais si j'ai dit des choses nouvelles

---

<sup>1</sup> Jacques-Emmanuel BERNARD, *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Bruxelles, Latmus. Revue d'Etudes latines, 2000, p. 9.

<sup>2</sup> R. Girod, *Caton l'Ancien et Catilina dans Caesarodunum*, XVbis, 1980, p. 61.

<sup>3</sup> R. Girod, *Caton l'Ancien et Catilina dans Caesarodunum*, XVbis, 1980, pp. 44-52.

<sup>4</sup> R. Girod, *Caton l'Ancien et Catilina dans Caesarodunum*, XVbis, 1980, p. 247.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. I, p. 63.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, projet de préface, p. 341.

<sup>7</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, dans sa préface des *Considérations*, op.cit, p. 42.

l'ouvrage deviendra par cela même plus intéressant.<sup>1</sup> » Cette phrase nous rappelle le « pourquoi » de Dion Cassius ainsi que la préface de Tite-Live quand il affirme que le sujet de son ouvrage est très usé : « Vaut-il la peine de raconter depuis les origines de Rome l'ensemble de l'histoire romaine ? Je n'en suis pas très sûr, et si je l'étais, je n'oserais le prétendre. C'est que mon sujet me semble vieux et surtout rebattu.<sup>2</sup> » La ressemblance entre les deux phrases est très nette. A l'image des historiens de Rome, Montesquieu s'interroge sur l'utilité de son livre. Il se soucie de la réaction du lecteur à la réception de ses *Considérations*. Si Dion Cassius et Tite-Live invitent le lecteur à tirer des leçons du passé, Montesquieu vise plutôt à rendre son livre plus intéressant en avançant des "choses nouvelles". En cela Montesquieu se distingue des anciens. Il ne se limitera pas à relater l'histoire antique, mais il fournira aux lecteurs des idées nouvelles à la base des faits historiques. Dès lors, Montesquieu cherchera dans l'histoire la recette d'un discours innovant.

## **b-2/ L'historiographie grecque : Polybe et Montesquieu**

Nombreux sont les historiens qui ont refusé de faire de l'histoire un simple support pour la rédaction d'œuvres littéraires. Il s'agit surtout des historiens grecs, qui visent à fonder une histoire « pragmatique ». Contrairement à la conception de l'histoire en usage chez les Romains, Polybe, « voulut revenir pour sa part, à la noble tradition de l'histoire politique grecque, histoire faite pour instruire les hommes d'État et pour développer dans le public l'intelligence des choses de la cité.<sup>3</sup> » D'ailleurs, Polybe n'est pas un simple historien de cabinet qui a choisi de se retirer de la vie politique pour écrire un ouvrage historique. Au contraire, « Polybe a fait de l'histoire avant de l'écrire.<sup>4</sup> » En effet, dans son *Histoire*, Polybe « étudie de près la vie politique et sociale de Rome, ses mœurs, ses institutions, les ressorts de sa politique.<sup>5</sup> » L'histoire de Rome l'enchantait. Ce qui plaît le plus à ses yeux, c'est la notion de l'utile chez les Romains : « A Rome, on est utilitaire ; l'utile d'abord, l'agréable ensuite.<sup>6</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, projet de préface, p. 341.

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine* (Ab Urve condita), préface, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Les Belles Lettres, Paris, 1971, p. 2 : « *Facturusne operae pretium sim si a primordio Urbis res populi Romani prescripserim nec satis scio nec, si sciam, dicere ausim, quippe qui cum ueterem tum uolgatam esse rem uideam....* »

<sup>3</sup> Denis ROUSSEL dans l'introduction de son édition Polybe, *Histoire*, Gallimard, Bruges, 1970, p. XIV.

<sup>4</sup> Robert HERCOD, *La conception de l'histoire dans Polybe*, Dissertation de Doctorat, Lausanne, Imprimerie Adrien Borgeaud, 1902, p. 7.

<sup>5</sup> Robert HERCOD, *op.cit.*, pp. 10-11.

<sup>6</sup> Robert HERCOD, *op.cit.*, p. 12.

Cet amour de l'utile fait de Polybe cet historien « réfléchi et avisé du grand mouvement qui entraînait les peuples sous la domination de Rome.<sup>1</sup> »

Contrairement à la conception romaine de l'historiographie, Polybe établit une distinction très nette entre rhétorique et histoire. C'est plutôt un « Esprit positif » qui a une vision tout utilitaire de l'histoire<sup>2</sup>. Selon lui, « l'histoire est plus qu'un amusement, elle est, avant tout, profondément utile.<sup>3</sup> » Les expériences du passé que l'histoire peut dévoiler nous fournissent des leçons. De ce fait, l'histoire devient une source d'enseignement, une sorte d'école. Cette utilité morale de l'histoire est mise en valeur dès la préface de son *Histoire* : « Si les historiens qui m'ont précédé avaient omis de faire l'éloge de l'histoire, sans doute serait-il nécessaire d'exhorter un chacun à distinguer les ouvrages tels que celui-ci et à leur réserver un accueil favorable, en songeant que l'homme trouve dans la connaissance du passé la plus instructive des leçons.<sup>4</sup> » Selon ce point de vue, la conception de Polybe n'est pas totalement différente de celle des historiens romains, qui eux aussi, usent de l'histoire comme d'un moyen d'apprentissage. Toutefois, ce qui distingue Polybe, c'est qu'il ne donne de l'importance qu'à ce qui est utile. Les Romains, quant à eux, associent systématiquement l'utile et l'agréable. D'ailleurs, Polybe considère également la religion comme une institution utile qui est créée pour maintenir l'ordre dans la société<sup>5</sup>. Nous pouvons trouver ce même point de vue développé ultérieurement par Machiavel et Montesquieu. En outre, dans son *Histoire*, Polybe donne une grande importance à la recherche des causes et ce n'est pas pour des raisons scientifiques, mais tout simplement par souci de remonter à l'origine des choses. Ainsi, Polybe est différent de Thucydide qui est lui aussi pragmatique, puisque cet historien cherche la vérité dans l'histoire non pas pour son utilité mais « parce qu'elle est vraie.<sup>6</sup> » La question qui se pose ici est de connaître le rôle que donne Montesquieu à l'histoire.

En effet, à la lecture de Polybe, nous remarquons que cet historien possède un esprit critique très développé. Il n'hésite pas à jouer le rôle d'un moraliste, d'un psychologue<sup>7</sup>. Son histoire n'est pas générale. Il s'intéresse surtout à des personnalités historiques dont la biographie peut fournir au lecteur de précieuses leçons. Tel est le cas d'Hamilcar, d'Hannibal, d'Archimède et de Scipion, qui sont considérés par Polybe comme des hommes

---

<sup>1</sup> Robert HERCOD, *op.cit*, p. 13.

<sup>2</sup> Robert HERCOD, *op.cit*, p. 13.

<sup>3</sup> Robert HERCOD, *op.cit*, p. 16.

<sup>4</sup> Polybe, *Histoire*, texte traduit, présenté et annoté par Denis ROUSSEL, Bruges, Gallimard, 1970, p. 1.

<sup>5</sup> Robert HERCOD, *op.cit*, p. 15.

<sup>6</sup> Robert HERCOD, *op.cit*, p. 164.

<sup>7</sup> Paul PEDECH, « La culture de Polybe et la science de son temps », in *Polybe : neuf exposés suivis de discussions*, Fondation Hardt, Genève, 1974, p. 41.

extraordinaires. En retraçant la vie de ces personnalités historiques d'exception, Polybe se transforme en historien militaire : « As he wanted to be, Polybius is a veritable mine of information for the military man.<sup>1</sup> »

Contrairement à lui, et comme nous l'avons déjà vu, selon Montesquieu, les célébrités romaines ne sont pas des personnalités extraordinaires. Tel est le cas de Sylla, de Marius, de Pompée et de César. Ce ne sont que de simples hommes ambitieux qui se sont trouvés à un moment précis de l'histoire favorisant leur gloire. Selon lui, il n'y a aucune leçon à tirer de leurs histoires personnelles. Toutefois, nous pensons que Montesquieu étudie l'histoire romaine sans négliger le principe de l'utilité si cher aux historiens antiques. Par contre, avec lui, c'est plutôt l'histoire générale de Rome qui peut nous fournir des renseignements utiles. C'est l'histoire des sociétés qui peut nous prévenir de l'avenir de l'être humain. A la lumière du sort de Carthage, Montesquieu analyse l'histoire romaine. Nous pouvons prouver ce point de vue si nous lisons le chapitre IV des *Considérations*. La citation ci-dessous montre comment Montesquieu use de l'histoire de telle ou telle nation pour expliquer celle d'une autre (Carthage/Rome) :

« De deux factions qui régnaient à Carthage l'une voulait toujours la paix, et l'autre toujours la guerre ; de façon qu'il était impossible d'y jouir de l'une ni d'y bien faire l'autre.

Pendant qu'à Rome la guerre réunissait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage. »

De fait, avec Montesquieu, l'histoire d'un peuple donné à une époque précise peut nous aider à imaginer la vie d'un autre peuple, d'une autre civilisation. D'ailleurs, ce sont ses *Considérations* qui ont donné naissance à ses *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe* : « [...] le début des *Réflexions sur la monarchie universelle* les place bien en continuité directe avec les *Considérations*.<sup>2</sup> »

Selon Montesquieu, s'il y a quelque chose d'extraordinaire dans l'histoire de Rome c'est surtout ses institutions et non pas le courage et la bravoure de ses généraux : « Rome fut sauvée par la force de son institution ; après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes ; le sénat refusa de racheter les prisonniers, et envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense ni aucun honneur militaire, jusqu'à ce qu'Hannibal fût chassé de l'Italie.<sup>3</sup> » Dès lors, et contrairement à Polybe,

---

<sup>1</sup> Eric W. MARSDEN, « Polybius as a military historian », in in *Polybe : neuf exposés suivis de discussions*, Fondation Hardt, Genève, 1974, p. 294.

<sup>2</sup> Catherine LARRERE, présentation des *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, in *Considérations*, op. cit, p. 251.

<sup>3</sup> *Considérations*, op.cit, ch. IV, p. 89.

c'est plutôt la politique du sénat qui a pu assurer la grandeur des Romains et non pas leurs grandes célébrités : « Chez les Carthaginois les armées qui avaient été battues devenaient plus insolentes ; quelques fois elles mettaient en croix leurs généraux, et les punissaient de leur propre lâcheté. Chez les Romains le consul décimait les troupes qui avaient fui, et les ramenait contre les ennemis.<sup>1</sup> »

En effet, dans ses *Considérations*, Montesquieu cite souvent Polybe - ce qui prouve qu'il a bien lu son *Histoire* et qu'il la considère comme une source fiable permettant de connaître l'histoire des Romains. Néanmoins, ce qui distingue l'un de l'autre, c'est que l'historien grec donne une grande importance à la vie des personnages historiques, ce qui fait de lui un historien militaire. Montesquieu, quant à lui, est surtout préoccupé par les institutions et la société romaine avec tous les individus qu'elle englobe : les membres du sénat, les généraux, les soldats, les simples citoyens, les esclaves, les affranchis, et les étrangers qui résident à Rome et qui deviennent de plus en plus nombreux. Selon lui, chaque individu de la société romaine, qu'il soit célèbre ou non, a forcément contribué à la grandeur des Romains ainsi qu'à leur chute. De ce fait, Montesquieu devient un sociologue plutôt qu'un historien militaire. Pour lui, l'histoire n'est pas un moyen d'écrire une œuvre littéraire, mais plutôt un lieu qui lui permet d'étudier les mœurs et les institutions politiques d'une telle ou telle société.

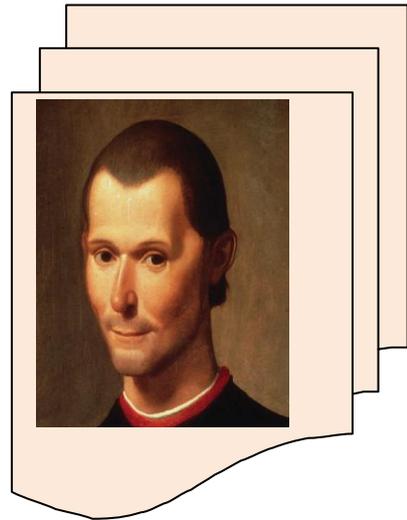
---

<sup>1</sup> *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 85.

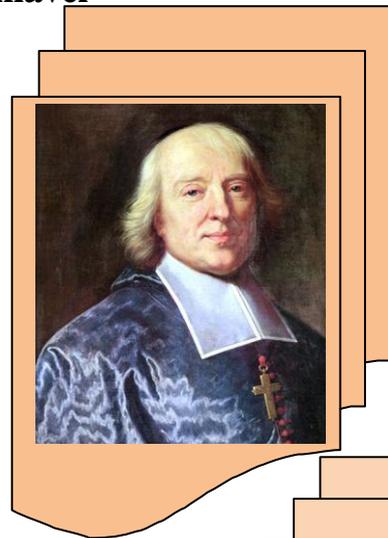
« On a souvent, à propos de Machiavel, l'occasion de citer Montesquieu ; on a jamais l'occasion de citer Bossuet. »  
(Augustin RENAUDET, *Machiavel*, Lagny-sur-Marne, Gallimard, 1942, p. 176.)

« Ne parlons plus de hasard, ni de fortune ! Le long enchainement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. » (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*)

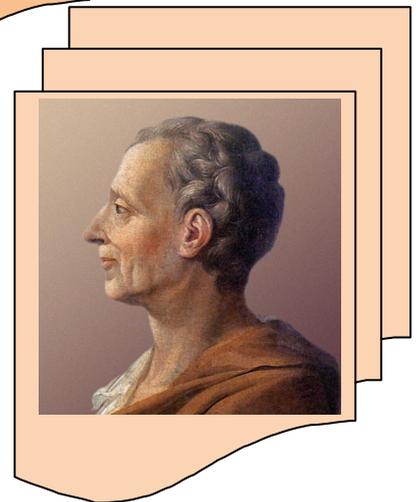
« Ce n'est pas la fortune qui domine le monde, on peut le demander aux Romains [...] il y a des causes générales, soit morales soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie... ; tous les accidents sont soumis à ces causes. » (*Considérations*)



Machiavel<sup>1</sup>



Bossuet<sup>2</sup>



Montesquieu<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Portrait posthume de Machiavel :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/27/Santi\\_di\\_Tito - Niccolo Machiavelli%27s\\_portrait\\_headcrop.jpg/260px-Santi di Tito - Niccolo Machiavelli%27s\\_portrait\\_headcrop.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/27/Santi_di_Tito_-_Niccolo_Machiavelli%27s_portrait_headcrop.jpg/260px-Santi_di_Tito_-_Niccolo_Machiavelli%27s_portrait_headcrop.jpg)

<sup>2</sup> Bossuet, portrait de Bossuet par Hyacinthe Rigaud :

[http://img.over-blog-kiwi.com/1/33/04/83/20180325/ob\\_0cdf9b\\_bossuet-par-hyacinthe-rigaud.PNG](http://img.over-blog-kiwi.com/1/33/04/83/20180325/ob_0cdf9b_bossuet-par-hyacinthe-rigaud.PNG)

## 2) Montesquieu et ses prédécesseurs modernes: Bossuet et Machiavel

### a/ Sur la décadence des Romains : Bossuet et Montesquieu.

La chute de Rome est un sujet qui a préoccupé plusieurs historiens et cela depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Rien n'est plus étonnant que la décadence des Romains après leur grandeur légendaire. Les chercheurs s'interrogent encore sur les raisons du déclin de Rome après plusieurs siècles de gloire. Face à la décadence des Romains, chacun essaie de donner une explication sur la base de données politiques, économiques, morales, voire même religieuses. Pour mieux comprendre les causes de la décadence des Romains, Bossuet et Montesquieu ont décidé d'examiner de près la société romaine depuis la royauté jusqu'à la chute de l'Empire.

En effet, Bossuet, prédicateur et écrivain français de XVII<sup>ème</sup> siècle a étudié la chute de Rome dans son *Discours sur l'Histoire universelle* (1681). Par contre, Montesquieu a abordé cette thématique dans un grand nombre de ses écrits, à savoir : l'*Esprit des lois*, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (1745), *Tibère et Louis XI* et surtout dans ses *Considérations sur la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734).

Pour ce qui concerne Bossuet, il faut savoir que c'est seulement à la troisième partie de son *Discours* qu'il commence à s'intéresser aux Romains. L'élévation de Rome et sa chute ne constitue qu'une petite partie de son histoire universelle. Il s'agit d'un récit qui raconte l'histoire humaine depuis la création jusqu'au règne de Charlemagne. D'une manière très rapide, Bossuet avance les raisons qui ont favorisé le déclin des Romains. Selon lui, la décadence des Romains est le résultat d'une causalité divine. Toutefois, il reconnaît l'existence de plusieurs causes d'ordre physique ou d'ordre moral qui ont accéléré la chute de l'empire romain. De ce fait, avec Bossuet, l'histoire devient le champ d'une réflexion théologique. Son Histoire est surtout philosophique. Les dates et les faits historiques perdent de leur valeur, puisque tout est décidé à l'avance. Les grandes figures historiques deviennent de simples pions, dont le rôle peut être joué par n'importe quel autre individu. En effet, dans son *Discours* Bossuet explique la décadence des Romains par des raisons d'ordre divin. La chute de Rome est propre à une causalité divine. Le principal point de vue historique de Bossuet est de mettre en évidence la présence d'une Providence qui décide du sort de l'univers. C'est la foi chrétienne qui guide l'écrivain et fait de lui un historien philosophique.

---

<sup>1</sup> Montesquieu (portrait), [http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu\\_1.jpg](http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu_1.jpg)

Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, Bossuet considère que la religion est « le point sur lequel roulent les choses humaines.<sup>1</sup> » Selon lui, toute chose a une explication d'ordre religieux - y compris la décadence des Romains. A travers une étude théologique, il explique l'origine et les causes de leur déclin. La citation suivante montre bien ce point de vue : « Ne parlons plus de hasard, ni de fortune ! Le long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence.<sup>2</sup> »

Avec Bossuet, le destin personnel des grandes personnalités romaines dépend systématiquement de la volonté divine. Avec lui, les faits historiques sont subordonnés au dogme religieux. De ce fait, l'analyse historique devient une étude théologique. Sa conception de l'histoire nous rappelle *la Cité de Dieu* de saint Augustin, puisque dans cet ouvrage, saint Augustin nous permet d'avoir une idée sur la culture romaine sans que cela soit le sujet principal de son ouvrage. Selon Bossuet, la première cause de n'importe quel fait historique, c'est Dieu. Dès lors, la décadence des Romains est surtout le fruit d'une volonté divine.

Toutefois, à la lecture de son *Discours*, nous remarquons que Bossuet a signalé l'existence de plusieurs causes humaines qui ont conduit Rome à sa perte. Selon lui, ces causes dépendent forcément d'une cause plus générale, à savoir la Providence. Pour ce qui concerne les causes humaines, si nous faisons un parallèle entre le *Discours* et les *Considérations*, nous remarquons la grande influence de Bossuet sur Montesquieu. Cependant, à la différence du premier, Montesquieu ne vise pas à démontrer l'existence de Dieu. De même, il ne cherche pas à condamner ou à juger quiconque. Par contre, selon lui, « on ne peut fonder une enquête scientifique sur des dogmes religieux.<sup>3</sup> » Dès lors, et « sans prendre ouvertement position contre l'Eglise<sup>4</sup> », Montesquieu décide d'examiner de près la société romaine depuis la royauté jusqu'à la chute de l'Empire et cela afin de comprendre les raisons de la décadence des Romains. D'ailleurs, dans ses *Considérations*, Montesquieu déclare : « Ce n'est pas la fortune qui domine le monde, on peut le demander aux Romains [...] il y a des causes générales, soit morales soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie... ; tous les accidents sont soumis à ces causes.<sup>5</sup> »

En effet, la décadence des Romains après leur grandeur interpelle la curiosité des chercheurs. Ces derniers ne cessent de relire les écrits historiques dans l'espoir de trouver une

---

<sup>1</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, Hachette, 1841, p. 5.

<sup>2</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, *op.cit*, partie troisième, ch. VIII, p. 512.

<sup>3</sup> Vanessa De SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome*, p. 108.

<sup>4</sup> Vanessa De SENARCLENS, *Montesquieu historien de Rome*, p. 106.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XVIII, p. 199.

explication à ce phénomène. Bossuet pense que malgré la grandeur des Romains et la sagesse de leur sénat, Rome portait en son sein les causes de sa ruine. Cette même idée est développée ensuite par Montesquieu dans ses *Considérations*. Même Bossuet, qui explique le déclin des Romains par la volonté de la Providence et par la politique des empereurs à l'égard des chrétiens, traduit la grandeur de Rome par le système des valeurs romaines caractérisé par l'amour de la patrie, la discipline militaire des Romains, la frugalité et le rejet du luxe... Selon Bossuet et Montesquieu, la décadence des Romains s'explique surtout par des causes internes qui ont favorisé la corruption des soldats et de toute la société romaine.

D'ailleurs, selon Bossuet, « la prospérité d'un État est l'œuvre d'un bon roi ; sa décadence, celle d'un monarque méchant, incapable ou négligent<sup>1</sup>. » Avec Montesquieu, nous assistons à une autre analyse qui dépasse les individus pour s'occuper des différents types de systèmes qui dirigent et gouvernent le peuple romain. Dans ses *Considérations*, Montesquieu « met l'accent sur le poids des mœurs et des traditions, ainsi que leur rôle dans le fonctionnement, puis dans le dysfonctionnement des institutions romaines<sup>2</sup>. » En effet, Montesquieu explique la décadence des Romains par l'impossibilité de l'existence d'un gouvernement éternel : tout État finira par s'anéantir même s'il s'agit de Rome. Il explique cela par le fait que la durée d'un empire peut durer certes longtemps, mais assurément, qu'il soit bon ou mauvais, il contient dans son système des valeurs les raisons de sa propre décadence<sup>3</sup>. Sur ce point, Montesquieu ressemble beaucoup à Machiavel, écrivain de la Renaissance et il ajoute l'idée que non seulement le changement des vertus et leur corruption qui causent la fin d'un gouvernement mais aussi le changement du système politique et de sa nature (monarchique, républicain, puis despotique).

Selon Montesquieu, et comme nous l'avons déjà signalé, la grandeur des Romains et leur élévation dépendent surtout de leur régime politique républicain qui permet un changement annuel et grâce aux mœurs romaines basées à la fois sur la fierté de tous les citoyens romains et sur l'esprit de l'émulation entre les consuls. Il est vrai qu'à Rome, les guerres étaient la seule solution pour maîtriser la férocité des mœurs romaines. Avec l'intelligence du sénat, le caractère belliqueux des Romains devient une arme contre leurs ennemis. De ce fait, selon Montesquieu, c'est la cruauté des Romains et leur férocité qui ont construit leur grandeur et qui entraîneront par la suite leur chute.

---

<sup>1</sup> Badreddine KASSEM, *Décadence et absolutisme dans l'œuvre de Montesquieu*, op.cit, p. 200.

<sup>2</sup> Vanessa de SENARCLENS, op.cit, p. 12.

<sup>3</sup> Badreddine KASSEM, op.cit, P. 195.

En outre, Montesquieu a constaté qu'à Rome la religion est le seul moyen avec lequel le sénat pouvait maîtriser la brutalité des Romains. Donc, selon lui, la grandeur de Rome est fort liée à la sagesse du sénat qui a eu l'idée d'orienter cette férocité vers l'extérieur de Rome avec la multiplication des guerres et il les atténuées par la création des dieux. A travers la religion, les législateurs romains cherchent à « inspirer à un peuple qui ne craignait rien, la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie<sup>1</sup>. » De ce fait, et contrairement à Bossuet, Montesquieu pense que ce qui a fait la grandeur des Romains, ce sont surtout leurs systèmes politique et éducatif qui ont pu dompter l'esprit guerrier des Romains, cultiver la tolérance entre les habitants de Rome si différents les uns des autres et établir une forte entente entre la plèbe et le patriciat. C'est pour cette raison que selon Montesquieu, la secte d'Epicure a beaucoup contribué « à gâter le cœur et l'esprit des Romains.<sup>2</sup> » puisque cette doctrine invite les gens à ne plus avoir peur des dieux. Avec de telles idées le sénat n'arrive plus à contrôler l'esprit des Romains.

De ce fait, selon Montesquieu, ce n'est ni Sylla, ni Auguste, ni César qui ont accéléré la ruine de Rome, D'ailleurs, Montesquieu affirme que la première cause de la chute de Rome est la grandeur de l'empire. Donc, selon Montesquieu, le crime majeur des tyrans romains (Sylla, Marius) ce n'est pas d'avoir semé la terreur à Rome, mais surtout d'avoir corrompu les soldats romains et d'avoir poussé les gens à favoriser telle ou telle personnalité politique ce qui les éloigne des vraies valeurs républicaines. Selon lui, c'est surtout la corruption qui a fait perdre aux Romains leur liberté. Sur ce point, Montesquieu s'accorde beaucoup avec Bossuet qui considère que la jalousie et la corruption ont favorisé le déclin des Romains et la chute de l'empire : « Malgré cette grandeur du nom romain, malgré la politique profonde et toutes les belles institutions de cette fameuse république, elle portait en son sein la cause de sa ruine, dans la jalousie perpétuelle du peuple contre le sénat, ou plutôt des plébéiens contre les patriciens.<sup>3</sup> » Montesquieu, a expliqué davantage cette idée en affirmant qu'une fois le peuple corrompu « la république [devait] nécessairement périr, [et qu'] il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue.<sup>4</sup> »

Il faut savoir que la grande différence qui distingue Montesquieu de Bossuet est le fait que tout en parlant des Romains, Montesquieu fait la distinction entre deux mentalités romaines. Dans la première partie de notre travail nous avons déjà étudié cet aspect. En effet, selon Montesquieu, avec le changement de régime politique et l'installation du système

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit*, p. 81.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations décadence*, *op.cit*, ch. X, p. 131.

<sup>3</sup> Bossuet, *op.cit*, p. 492.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. XI, p. 135.

monarchique, l'esprit romain n'est plus le même. Ce changement de mentalité a favorisé la perte des valeurs républicaines. De ce fait, le peuple accepte volontairement d'être asservi. Sa liberté ne compte plus et les empereurs ont pu facilement le manipuler à leur guise. Pour sa part, Bossuet, tout en essayant de comprendre le déclin des Romains, a fait la distinction entre deux temps : « Le caractère essentiel de chacun de ces deux temps, est que dans l'un l'amour de la patrie et des lois retenait les esprits ; et que dans l'autre tout se décidait par l'intérêt et par la force.<sup>1</sup> » L'expression " les deux temps " est mentionnée plusieurs fois dans le *Discours* de Bossuet. Elle désigne l'élévation de Rome et sa chute. En effet, même si le choix des termes n'est pas le même, l'influence de Bossuet sur Montesquieu est très claire ; l'un parle de deux temps à Rome, l'autre de deux esprits. Cette différence au niveau des termes choisis peut nous renseigner sur la conception historique de chacun des deux penseurs. Le mot "esprit" pousse Montesquieu à examiner très attentivement la société romaine et donne à son histoire plus de profondeur. En revanche, le choix du terme "temps", permet à Bossuet de ne pas trop s'attarder sur l'histoire romaine puisque cela n'est pas le sujet principal de son *Discours*.

Pour ce qui concerne la décadence des Romains, Bossuet et Montesquieu pensent que chaque nouvel empereur entraîne de plus en plus les Romains vers la décadence. Toutefois, Montesquieu pense que la décadence des Romains n'est pas le fruit de la tyrannie des empereurs, de quelques individus mais celui d'une mentalité propre à tous les Romains qui ont accepté d'être dominés. D'ailleurs, Montesquieu dénonce toutes les monarchies mêmes celles qui paraissent bonnes pour les historiens et pour les citoyens : « Dans une monarchie bien réglée, les sujets sont comme des poissons dans un grand filet : ils se croient libres, et pourtant ils sont pris.<sup>2</sup> » De ce fait, selon Montesquieu, l'esprit romain à la fin de la République devient propre à celui d'un régime despotique. Ce ne sont pas Auguste ou Tibère en personne qui ont asservi le peuple romain, mais la nature du pouvoir qu'ils détiennent.

Pour conclure, à la lecture de *l'Histoire universelle* de Bossuet et des *Considérations* de Montesquieu, généralement, on trouve chez eux les mêmes causes humaines de la décadence des Romains à savoir :

---

<sup>1</sup> Bossuet, *Discours*, op.cit, p. 505.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Montesquieu. Œuvres complètes*. Texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, Gallimard, Paris, 1949, p. 1431.

- La jalousie qui s'installe entre les hommes ambitieux romains. Ces derniers n'ont aucun scrupule et n'hésitent pas à dresser les plébéiens contre les patriciens afin d'aboutir à leurs fins. L'ambition pousse les hommes politiques à chercher plutôt leur intérêt particulier.
- En outre, les deux écrivains ont signalé comment les tribuns du peuple nourrissaient cette division.
- Le sénat cherche à trouver un remède à ce désaccord en multipliant les guerres étrangères.
- De plus, la ruine de Carthage rend les Romains seuls maîtres du monde, ce qui augmente le nombre de ses ennemis.
- A la fin de la République, l'amour de la patrie et le respect des lois s'éteignent. Les soldats commencent à s'attacher aux généraux. Tout se fait par la force. La discipline se perd. Les empereurs et les césars se multiplient. Le corps de l'empire est désuni.
- En outre, les guerres d'Asie apprennent le luxe aux Romains et augmentent l'avarice. Les dépenses deviennent excessives, le nombre des pauvres augmente et les guerres civiles ne cessent plus.
- De même, la rigueur des créanciers a été à l'origine de grandes et de fréquentes révoltes.
- La décadence des Romains réside aussi dans la prodigieuse quantité de gladiateurs et d'esclaves que connaît la société romaine.
- La grandeur de l'empire romain entraîne une énorme multitude de nouveaux citoyens. A peine Rome pouvait-elle se reconnaître parmi tant d'étrangers<sup>1</sup>.

Selon Bossuet et Montesquieu, tous ces facteurs cités ci-dessus ont favorisé la décadence des Romains et la chute de l'empire. S'agissant de l'histoire romaine, il est évident donc que Bossuet fut le prédécesseur de Montesquieu. Il est temps maintenant d'examiner l'approche historique de Machiavel au sujet de Rome et de la comparer à celle de Montesquieu.

---

<sup>1</sup> Vom GYMN OBERLEHRER, R. HAWLITSCHKA, *Le livre de Montesquieu « Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence » rapporté avec « l'Histoire universelle » de Bossuet*, Cleiwitz, 1873, p. 10.

## **b/ Montesquieu et Machiavel**

Dans notre démarche analytique qui consiste à étudier l'histoire romaine telle qu'elle est pensée et présentée par Montesquieu, nous avons signalé à maintes reprises l'influence de Machiavel sur l'auteur de *l'Esprit des lois*. Parmi les différents points sur lesquels les deux penseurs s'accordent, nous pouvons relever leurs réflexions concernant le rôle des religions au sein d'une société. Nous avons déjà vu combien Montesquieu admire chez les Romains leur capacité à soumettre la religion aux affaires politiques. Cette dernière idée est largement développée dans sa *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*. Montesquieu affirme que c'est par nécessité que les Romains ont établi la religion dans leur Ville dès sa fondation. Selon lui, la religion est un élément fondamental pour toute société. Toutefois, et contrairement à Bossuet qui considère le christianisme comme la seule vraie religion, Montesquieu pense que toute religion est valable tant qu'elle est au service de l'État et étroitement contrôlée par les institutions politiques. C'est par pure utilité que chaque peuple doit croire à l'existence des dieux. Il est nécessaire ici de remarquer que cet écrivain n'essaie pas de contredire la doctrine chrétienne en louant le paganisme des Romains. En effet, le sujet d'étude de Montesquieu consiste à expliquer la grandeur des Romains et les raisons de leur décadence. Selon lui, leur déclin n'est pas le résultat de la persécution des chrétiens par les autorités romaines. Toutefois, les progrès de Rome s'expliquent entre autres par l'union des Romains autour de la religion officielle caractérisée par le principe de tolérance. Au sujet du christianisme, et face à Montesquieu, Machiavel a une vision totalement différente : « Parmi tous les esprits de la Renaissance, Machiavel est le plus étranger à l'évangile [...] Il ne voit dans la religion qu'un instrument aux mains de l'homme d'État. Les vertus qu'exaltent les moralistes ne sont également que des moyens dont l'homme d'État peut user, comme il peut user de crime.<sup>1</sup> » Si nous lisons la *Dissertation* de Montesquieu, nous pouvons entrevoir la pensée de Machiavel qui vise à tirer profit de la religion pour consolider le pouvoir politique de l'État et mieux contrôler les opinions du peuple. En revanche, Montesquieu est plus modéré dans ses idées. Il pense que chaque société a besoin d'avoir une religion, que l'homme par nature parle toujours des croyances religieuses quelle que soit sa conviction en matière de religion. Cependant, l'auteur de la *Dissertation* explique la grandeur de Rome par l'habileté du sénat à utiliser la crainte des dieux pour apaiser la colère et la férocité des Romains et pour les pousser à mieux servir leur nation. Machiavel, quant à lui, n'hésite pas à

---

<sup>1</sup> Augustin RENAUDET, *Machiavel. Etude d'histoire des doctrines politiques*, Lagny-sur-Marne, Gallimard, 1942, pp. 14-15.

exprimer son hostilité à l'égard de la religion : « Toutes formes religieuses de pensée lui demeure indifférente et presque suspecte.<sup>1</sup> » Par surcroît, Machiavel invite tout homme politique à faire de la religion un moyen pour gouverner les peuples, à condition qu'il soit capable d'en faire bon usage : « Machiavel autorise sans hésiter l'homme de génie à tromper les peuples pour leur bien ; mais il doit tromper avec art, et l'œuvre doit justifier les moyens.<sup>2</sup> » Cette idée est soutenue par Montesquieu, lui qui admire le génie des Romains qui associent ingénieusement la religion et politique.

Outre la religion, Montesquieu insiste sur l'importance de la notion de "vertu" propre au régime républicain. Cette idée est développée surtout dans son *Esprit des lois*<sup>3</sup>. Il est évident que Montesquieu est le premier penseur de son époque qui ait étudié amplement cette notion tout en insistant à la fois sur les avantages du régime républicain et de ses vertus et sur le danger qu'il y a de vivre au sein d'une république qui n'a aucune vertu. Pour mieux expliquer ce point de vue, Montesquieu établit dans ses *Considérations* un parallèle entre Rome et Carthage<sup>4</sup>. Dans le dernier chapitre de notre travail de recherche nous allons étudier en profondeur cette analogie que l'écrivain établit entre ces deux grandes civilisations du monde antique. En revanche, le thème de la vertu est abordé par plusieurs penseurs et cela depuis l'Antiquité : « Bien avant Montesquieu, [les humanistes] avaient, élèves de Cicéron et de Tite-Live, reconnu dans la vertu le principe essentiel du gouvernement républicain, et pourtant ils ne surent pas voir la tyrannie déjà établie au cœur d'une république sans vertu.<sup>5</sup> » Pour ce qui concerne Machiavel, dans son *Prince*,<sup>6</sup> l'auteur parle plutôt des vertus du prince et non de la vertu républicaine. Même si le sujet étudié est le même, à savoir la notion de "vertu", ces deux penseurs n'ont pas la même conception politique. Il faut noter que le principe de rendre le culte des dieux politiquement utile à la nation n'est pas une nouveauté chez Machiavel, puisque bien avant lui, les Anciens ont compris les avantages de cette pratique. De même, en Italie à la Renaissance, Machiavel n'était pas le seul à penser de la sorte : « Les humanistes italiens ont suivi la leçon de Rome bien plus que de la Grèce. [...] Machiavel était nécessairement l'héritier de cette école. [...] Il était lui aussi lecteur et admirateur de Tite-Live.<sup>7</sup> »

---

<sup>1</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p 37.

<sup>2</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p 44.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, I, livre troisième, ch. V, *op.cit*, pp. 120-122.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit*, p. 81.

<sup>5</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 24.

<sup>6</sup> Nicolas Machiavel, *Le Prince*, précédé des Premiers écrits politiques, traduction de l'italien et édition critique bilingue par Christian Bec, Paris, Classiques Garnier, 2015

<sup>7</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 157.

Dans le prolongement de ce parallèle entre Machiavel et Montesquieu, force est de constater que tous les deux se sont intéressés à la personnalité de Numa qui a su tirer profit de la religion pour assurer le bien des Romains. Grâce à Numa, les institutions romaines donnent de plus en plus d'importance aux dieux et à la croyance populaire. En effet, Machiavel « souhaite que le pacte constitutionnel puisse s'appuyer sur la religion.<sup>1</sup> » Ce penseur humaniste italien « respecte et admire les hommes de génie qui ont comme Moïse ou Numa, établi des croyances, un culte, des lois religieuses.<sup>2</sup> » A la lecture de ses écrits politiques, nous constatons que Machiavel autorise le mensonge qui devient selon lui une vertu politique : « Peu importe les mensonges et les prestiges auxquels Numa recourut pour convaincre les Romains : les fondateurs de religions ont toujours abusé leurs fidèles, et il est bon que leurs fidèles se soient laissé abuser.<sup>3</sup> » Par rapport à ce dernier point de vue, nous avons déjà vu que Montesquieu n'a pas toujours la même conception à propos de Numa. Dans un premier temps, et particulièrement dans sa *Dissertation*, Montesquieu rend hommage à Numa qui a su établir un lien très étroit entre les croyances religieuses et les affaires politiques, ce qui a contribué à faire grandir considérablement Rome au sein de l'Italie. Toutefois, dans ses *Considérations*, Montesquieu pense que la politique pacifique de Numa n'était pas dans l'intérêt de l'*Vrbs*. Ainsi, au sujet de Numa, l'influence de Machiavel sur Montesquieu se voit surtout à travers les écrits de jeunesse du philosophe des Lumières.

Il existe un autre point qui nous laisse penser qu'à certains égards Montesquieu ressemble à Machiavel. Il s'agit de l'importance qu'accorde chacun d'eux à l'histoire en tant que genre littéraire. Face à ces deux écrivains, il n'est pas aisé de déterminer leurs approches respectives de l'histoire. Nous avons déjà vu qu'il est très difficile de lire les *Considérations* de Montesquieu en tant qu'un ouvrage purement historique et combien le récit historique de cet auteur est différent de celui de Polybe et de Tite-Live. Machiavel, quant à lui, n'a pas une vision très claire de l'écriture historique : « Il admettait qu'on dût écrire l'histoire comme Tite-Live plutôt que comme Thucydide et Polybe. Mais il pensait, en histoire, comme Thucydide et Polybe. Par anticipation de génie, il avait, dans la pratique, dépassé les timidités humanistes.<sup>4</sup> » En outre, et toujours au sujet de l'histoire chez Machiavel, Augustin RENAUDET nous décrit sa démarche à travers la citation suivante :

« Son histoire, comme sa politique, ne se soucie que de l'État, de la formation et de la conservation de l'État, par la force des lois et des armes. Assez peu lui importent les questions

---

<sup>1</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 179.

<sup>2</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 179.

<sup>3</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, pp. 179-180.

<sup>4</sup> Augustin RENAUDET, p. 157.

d'ordre économique ou social, la production ou l'échange, l'agriculture, l'industrie ou le commerce, les rivalités matérielles des classes. La vie religieuse et la pensée religieuse ne l'intéressent que dans la mesure où l'État peut s'en prévaloir ; pas d'avantage la vie intellectuelle, le développement des lettres et des arts.<sup>1</sup> » Selon Machiavel, ce qui fait grandir une nation et assure sa supériorité ce sont surtout les lois et la force militaire. *L'Esprit des lois* est une preuve de la grande importance que donne son écrivain à la notion de "loi" et sa nécessité pour faire progresser les sociétés et les États. En outre, ses *Considérations* nous décrivent la politique militaire des Romains. Selon lui, pendant plusieurs siècles, l'armée romaine qui était très organisée, bien équipée et très disciplinée a pu soumettre les peuples les plus féroces portant ainsi Rome au sommet de son rayonnement planétaire.

Il est évident que parmi tous les écrivains modernes, Bossuet et Machiavel sont ceux qui ont influencé les plus Montesquieu. Néanmoins et comme l'a bien mentionné Augustin RENAUDET : « On a souvent, à propos de Machiavel, l'occasion de citer Montesquieu ; on a jamais l'occasion de citer Bossuet.<sup>2</sup> » D'ailleurs, dans son étude critique sur Machiavel, ce chercheur nous avance l'idée suivante : « Machiavel hait l'Empire romain pour son despotisme, méprise le saint empire médiéval pour son impuissance créatrice de désordre, place Jules César au niveau de Catilina.<sup>3</sup> » Face à cette réalité, il est nécessaire de faire la distinction entre Machiavel et Montesquieu. En effet, ce dernier hait forcément tout pouvoir politique despotique. Toutefois, ce qu'il déteste de plus dans l'Empire romain c'est la corruption qui a touché tous les Romains y compris les soldats - premiers garants de la puissance et de la sécurité romaines.

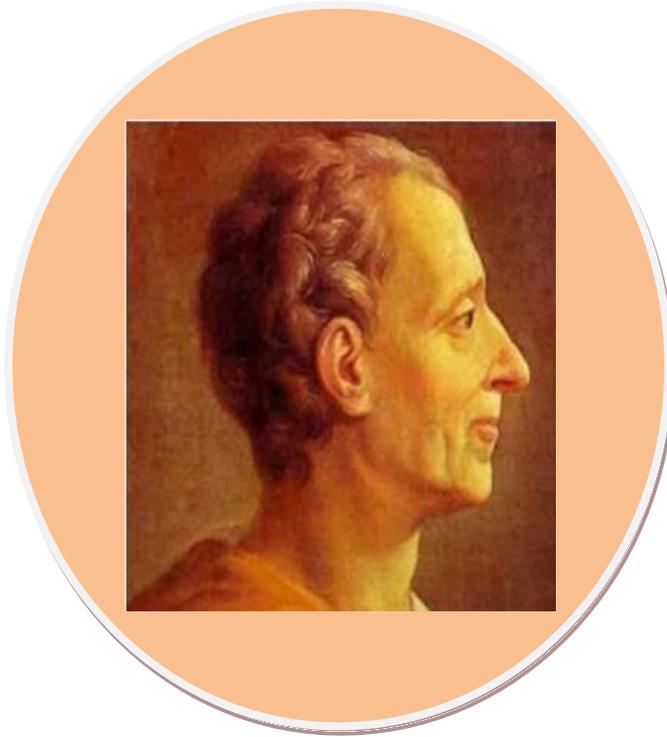
---

<sup>1</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, pp. 160-161.

<sup>2</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 176.

<sup>3</sup> Augustin RENAUDET, *op.cit*, p. 14.

### 3) Montesquieu<sup>1</sup> et ses contemporains (Voltaire)



**« Quel siècle est le nôtre, où il y a tant de critiques et de juges, et si peu de lecteurs ! »** (*Mes pensées*)

<sup>1</sup> Montesquieu (portrait), <http://www.chateaulabrede.com/wp-content/uploads/2016/02/Chateau-de-la-Brede-Montesquieu.jpg>



**Voltaire<sup>1</sup>**

« En vain l'auteur des *Causes de la chute de l'empire romain* blâme-il Justinien, d'avoir eu la même politique que Louis XIV. Il ne devait blâmer que les empereurs qui négligèrent ces places frontières et qui ouvrirent les portes de l'empire aux barbares. » (Art. « Histoire » de l'Encyclopédie, 1765.)

« Je respecte Montesquieu jusque dans ses chutes, parce qu'il se relève pour monter au ciel. » (Note de Voltaire sur l'*Esprit des lois*)

---

<sup>1</sup> Voltaire, <http://i-exc.ccm2.net/iex/1280/1660708764/739922.jpg>



**Montesquieu<sup>1</sup>**

**« Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli...<sup>1</sup> » (*Mes pensées*)**

**« Les ouvrages de Voltaire sont comme les visages mal proportionnés qui brillent de jeunesse.» (*Mes Pensées*)**

**« Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent.<sup>1</sup> » (*Mes Pensées*)**

---

<sup>1</sup> Montesquieu (portrait), <http://www.chateaulabrede.com/wp-content/uploads/2016/02/Chateau-de-la-Brede-Montesquieu.jpg>

La lecture des différentes œuvres de Montesquieu révèle l'influence de Machiavel et surtout de Bossuet notre philosophe. L'écrivain du XVIII<sup>ème</sup> siècle ne s'est pas contenté d'étudier des sujets largement abordés par ses deux prédécesseurs - en particulier la décadence des Romains et la question religieuse. Au contraire, il n'a pas hésité à partager quelques idées soutenues par Bossuet et Machiavel. Comme nous l'avons déjà signalé, dans les *Considérations*, Montesquieu explique les causes de la décadence des Romains par des réflexions que nous pouvons trouver chez Bossuet. De même, à l'instar de Machiavel, notre philosophe prône l'utilité politique de la religion. Toutefois, pour comprendre l'ampleur de l'analyse que Montesquieu consacre aux Romains, il est nécessaire de le placer au sein de son siècle et de le regarder à travers les yeux de ses contemporains. Dans cette perspective, nous avons pris le parti d'étudier l'opinion de Voltaire au sujet de Montesquieu et de ses œuvres.

De prime abord, si nous établissons un parallèle entre Voltaire et le reste des penseurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle, nous constatons que cet écrivain a dominé le cercle littéraire français et cela grâce à son œuvre riche et d'une très grande variété touchant tous les genres littéraires : des ouvrages historiques, des contes, des pièces théâtrales, des poèmes épiques, des écrits philosophiques et une correspondance très abondante. En outre, le grand engagement politique de Voltaire a contribué à faire de lui l'écrivain le plus connu du siècle des Lumières et à certains égards un précurseur idéologique de la Révolution française. Au surplus, son acharnement contre la religion a fait de lui le premier ennemi du catholicisme de son temps.

Malgré tout le succès de Voltaire, la célébrité de ce philosophe ne cache en rien celle de Montesquieu. Il ne faut pas oublier que sur le plan politique, la Constitution française de 1791 s'inspire initialement des idées de Montesquieu et de Rousseau. C'est surtout grâce à Montesquieu que jusqu'à maintenant on parle du principe de la séparation des pouvoirs. Cet écrivain est devenu une sorte de modèle et une référence politique et sociale pour les sociétés modernes. Si Voltaire a pu assurer sa renommée de son vivant, Montesquieu quant à lui, a suscité les critiques de son siècle dès la publication de ses *Lettres persanes*. De surcroît, le comportement de Voltaire et son amour pour le confort, le luxe, ont été sévèrement jugés par les critiques. A titre d'exemple, nous pouvons citer le point de vue suivant : « Je cherche en vain : de quelque côté que je regarde, je vois un homme qui tourne au vent du jour.<sup>1</sup> » Ferdinand BRUNETIERE pense que pour Voltaire « [...] le soin de sa dignité ne venait qu'après celui de sa fortune, - Comme le souci de son art ne passait qu'après celui de sa

---

<sup>1</sup> Ferdinand BRUNETIERE, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1911, pp. 200-201.

popularité.<sup>1</sup> » Si nous suivons cette analyse, nous découvrons un écrivain qui n'écrit pas par amour pour son métier ni pour le sujet traité, mais plutôt pour assurer sa gloire et pour dépasser tous ses contemporains. D'ailleurs, Ferdinand BRUNETIERE le dit clairement à travers la citation suivante : « [...] ce sont autant de déguisements qu'avec une inimitable prestesse le même acteur a revêtus tour à tour, non pas précisément par amour de son art, ni pour le plaisir du déguisement, mais pour entendre monter à son oreille le murmure caressant des approbations mondaines et le tumulte des applaudissements populaires.<sup>2</sup> » En effet, la conduite de Voltaire invite à réévaluer et à repenser son engagement politique, et à réfléchir sur le vrai but des combats politiques qu'il a livrés au cours de sa longue existence.

En réalité, l'attitude de Voltaire qui a fait de l'écriture un moyen pour s'enrichir, a poussé certains commentateurs à soupçonner le patriotisme même de ce penseur considéré comme le précurseur de la Révolution française. A ce sujet, l'image de Montesquieu s'impose comme l'antithétique de Voltaire. Par exemple, Emile FAGUET n'hésite pas à louer à maintes reprises le patriotisme de Montesquieu : « Montesquieu était très patriote. Il n'a fait aucune déclamation sur l'idée de patrie ; mais la manière dont il entend l'essence des trois gouvernements est d'un patriote ardent, analogue aux Romains de Plutarque et aux Patriotes de 1792.<sup>3</sup> » Pour ce qui concerne Voltaire, Emile FAGUET affirme le point de vue suivant : « Voltaire n'a aucun patriotisme et n'a aucunement l'idée de Patrie.<sup>4</sup> » Il pousse sa critique au point de conclure de la sorte : « En un mot Voltaire n'a jamais été français ni voulu l'être, et je ne crois pas que cela soit contesté ; mais ce qui est plus important pour l'objet qui nous occupe, c'est qu'il n'aime pas les gens qui aiment leur pays.<sup>5</sup> » Si nous prenons à la lettre cette prise de position de la part d'Emile FAGUET, l'idée qui fait de Voltaire l'ennemi de toute personne aimant son pays peut expliquer l'acharnement de Voltaire contre Montesquieu. Ainsi, c'est à travers le thème du patriotisme qu'Emile FAGUET essaie de déterminer la différence entre les trois célèbres penseurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à savoir : Montesquieu, Rousseau et Voltaire : « Montesquieu très patriote, comme ces Romains dont il raffole ; Rousseau patriote comme un Genevois ou comme un provincial ; Voltaire complètement dénué de patriotisme pour son compte et en général hostile à l'idée de Patrie et au sentiment patriotique.<sup>6</sup> » A travers cette citation, nous voyons la grande admiration que M. FAGUET a

<sup>1</sup> Ferdinand BRUNETIERE, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, op.cit, p. 194.

<sup>2</sup> Ferdinand BRUNETIERE, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, op.cit, p. 185.

<sup>3</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902, p. 1.

<sup>4</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 6.

<sup>5</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 9.

<sup>6</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 12.

pour Montesquieu. D'ailleurs, dans le titre de son étude sur les trois écrivains en question, le nom de Montesquieu précède celui de Rousseau et c'est seulement en troisième position que le nom de Voltaire est mentionné : *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*. Dans son ouvrage critique, FAGUET n'hésite pas à exalter les qualités de l'écrivain de *l'Esprit des lois* : « Montesquieu est un libéral. C'est lui qui, l'œil fixé sur l'Angleterre, a inventé les droits de l'homme. Il a défini à la fois la liberté et les droits de l'homme d'une manière très précise au ch. III du livre XI de son *Esprit des lois*.<sup>1</sup> » A côté des louanges décernées à Montesquieu, FAGUET ne manque pas de stigmatiser Voltaire. Il affirme avec force l'idée suivante : « Voltaire n'est ni égalitaire, ni républicain.<sup>2</sup> » Il a même résumé toute l'activité politique et littéraire de Voltaire à travers la déclaration suivante : « Pour ce qui est de la liberté de penser, de parler et d'écriture, Voltaire a toujours trois idées : la première qu'elle est une excellente chose ; la seconde qu'elle doit être contenue dans de très étroites limites ; la troisième qu'elle doit être absolument refusée à ceux qui ne pensent pas comme lui.<sup>3</sup> »

Après ce succinct parallèle entre Montesquieu et Voltaire établi sur la base des travaux de la critique modernes, il est temps d'examiner le jugement que Voltaire porte sur l'œuvre de Montesquieu. Au départ, il faut signaler que Voltaire a lu attentivement les différents ouvrages de Montesquieu et qu'il n'a pas hésité à donner son propre point de vue. Par ailleurs, les œuvres de ces deux écrivains prouvent que tous les deux ont traité plusieurs thèmes d'étude analogue tels que la religion, la liberté, l'esclavage, la tolérance, l'Angleterre et les Romains. Pour ce qui concerne ces derniers, Voltaire a montré son intérêt pour le monde romain par la rédaction des ouvrages suivants : *Rome sauvée* (1752) et *La mort de César* (1736) ainsi que toute une série de tragédies à sujet romain. En outre, à l'instar de différents écrivains de son époque, Voltaire argumente et renforce sa conception de la vie politique et religieuse en prenant les Romains comme des exemples à imiter. Tel est le cas dans son *Traité sur la tolérance* publié en 1763. Cette œuvre est un appel de la part de son auteur à une tolérance entre les différentes religions. Il invite ses lecteurs à prendre comme exemple les Romains qui ont toléré si longtemps la diversité des religions sur leur territoire : « Chez les anciens Romains, depuis Romulus jusqu'aux temps où les chrétiens disputèrent avec les prêtres de l'empire, vous ne voyez pas un seul homme persécuté pour ses sentiments.<sup>4</sup> » Cette citation est tirée du chapitre VIII intitulé : « Si les Romains ont été tolérants ». Le chapitre

---

<sup>1</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 14.

<sup>2</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 22.

<sup>3</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 23.

<sup>4</sup> Voltaire, *Traité sur la tolérance*, VIII, in Bibebook.com, p. 34.

XVI du *Traité* de Voltaire a pour titre : « Dialogue entre un mourant et un homme qui se porte bien ». Ce titre faisant partie d'une œuvre de Voltaire parue en 1763 nous rappelle le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* de Montesquieu présenté oralement en 1722-1725 et publié en 1745. Dans son *Dialogue* Montesquieu ressuscite Sylla et lui donne la parole afin de reconstituer son portrait considéré longtemps comme le symbole de la tyrannie à Rome. A travers un dialogue entre Sylla et un personnage purement fictif, Montesquieu défend la politique menée par Sylla et le considère comme le dernier homme politique romain qui a essayé de sauver la liberté des Romains. Voltaire, quant à lui, recourt au dialogue comme forme littéraire et donne naissance dans son *Traité sur la tolérance* à deux personnages imaginaires – un homme mourant et un "barbare" – pour dénoncer la condamnation de Jean Calas et son exécution malgré l'absence des données prouvant son implication dans la mort de son fils.

Dans *La mort de César*, qui est une tragédie de Voltaire, le célèbre Brutus est omniprésent. Il est présenté en tant que fervent défenseur de la République qui finit par assassiner César malgré le lien de parenté entre eux. Sur ce point, Voltaire est conforme à l'historiographie antique qui représente Brutus à la fois comme le garant des principes républicains et un traître impliqué dans la conjuration foncièrement contre César. De cette manière, le destin de Brutus est très tragique. Il est à la fois loué et blâmé par tous les Romains. Ce côté tragique dans l'histoire de Brutus est admirablement exploité dans la pièce théâtrale de Voltaire. Contrairement à lui, Montesquieu ne donne aucune importance à Brutus. Dans ses *Considérations*, le nom de Brutus n'est pas mentionné quand il est question de la chute des Tarquins. Toutefois, en parlant de la conjuration contre César, Montesquieu nomme Brutus à trois reprises mais sans aucune volonté de sa part de valoriser l'esprit républicain de Brutus. Il le mentionne ou bien d'une manière très rapide qui ne met pas en évidence son rôle politique à Rome ou plutôt pour le critiquer ouvertement. Par exemple, dans le chapitre XII des *Considérations*, Montesquieu affirme l'idée suivante : « Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable, et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la République, qui fut ainsi abandonnée. Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie ; ceux-ci la commencèrent, en quelque façon, par leur mort.<sup>1</sup> » Dans la même phrase, Montesquieu nomme Brutus, Cassius et Caton afin de regretter cette tradition du suicide chez les Romains qui a fait perdre à Rome ses plus grands défenseurs républicains. Selon lui, leur mort ne contribue en rien à sauver la République du péril mortel qui la menace. Au contraire,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XII, p. 151.

leur suicide ne fait qu'accentuer la défaite des républicains. A cette occasion, Montesquieu - notamment à la fin du chapitre XII - fait une réflexion sur le suicide chez les Romains :

« On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque, qui y encourageait ; l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite ; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués ; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou une parole ; enfin, une grande commodité pour l'héroïsme : chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde, à l'endroit où il voulait.<sup>1</sup> »

Il explique davantage cette volonté chez les Romains de mettre fin à leur vie en avançant l'idée suivante : « On pourrait ajouter une grande facilité dans l'exécution : l'âme, tout occupée de l'action qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort, parce que la passion fait sentir, et jamais voir.<sup>2</sup> » A la fin du chapitre XII, Montesquieu examine le suicide et sa signification à son époque. Dans un siècle dominé par l'Eglise qui interdit formellement le suicide, notre écrivain ose exprimer la pensée suivante :

« Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient, lorsque par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance.<sup>3</sup> »

A travers cette réflexion, Montesquieu fait l'éloge du suicide. Cette prise de position et son point de vue concernant cette thématique font écho aux *Lettres persanes* et plus spécialement la lettre 76 :

« Les lois sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes : on les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde fois ; ils sont traînés indignement par les rues ; on les note d'infamie ; on confisque leurs biens.

Il me paraît, Ibben, que ces lois sont bien injustes. Quand je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines, et me priver cruellement d'un remède qui est en mes mains ?<sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XII, pp. 151-152.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XII, p. 152.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XII, p. 152.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, Lettre LXXVI, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, op.cit, p. 246.

En effet, en critiquant la décision de Caton, de Cassius et de Brutus mettant fin à leurs vies respectives, Montesquieu ne condamne pas le suicide en tant que tel, mais il pense que la mort volontaire des derniers partisans de la République a contribué à mettre fin à la République tout en favorisant l'installation d'un régime despotique. Pour ce qui concerne Voltaire, lui aussi s'intéresse à la thématique du suicide. Toutefois, cet écrivain - contrairement à Montesquieu - ne fait pas une apologie de la mort volontaire. De même, il n'est pas scandalisé à l'idée que quelqu'un puisse se donner la mort. D'après Albert BAYET « Voltaire se garde bien de faire l'apologie du suicide ou d'en faire un drame. Il en parle de façon décontractée et humoristique.<sup>1</sup> » Totalemment différent de Montesquieu qui explique le suicide par l'influence du stoïcisme, par le courage et la fierté ainsi que la volonté d'échapper à un jugement désavantageux, Voltaire pense que, dans la plupart des cas, le suicide est le résultat de l'oisiveté. En effet, sans faire l'apologie du suicide, Voltaire ne condamne pas cet acte. D'ailleurs, comme la plupart de ses contemporains, il admire le suicide de Caton et voit dans ce geste une décision prouvant son héroïsme et son courage : « C'est, je crois, parce que l'âme de Caton fut toujours égale, et qu'elle conserva jusqu'au dernier moment le même amour pour les lois et pour la patrie, qu'il aima mieux périr avec elle que de ramper sous un tyran ; il finit comme il avait vécu.<sup>2</sup> » Voltaire se donne le droit de se moquer de ceux qui critiquent le suicide de Cassius, Brutus et Caton : « Il paraît qu'il y a quelque ridicule à dire que Caton se tua par faiblesse. Il faut une âme forte pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature. Cette force est quelquefois celle d'un frénétique ; mais un frénétique n'est pas faible.<sup>3</sup> » Suite à cette déclaration, Voltaire établit une analogie entre le suicide chez les Romains et celui de son époque : « Le suicide est défendu chez nous par le droit canon. Mais les décrétales, qui font la jurisprudence d'une partie de l'Europe, furent inconnues à Caton, à Brutus, à Cassius, à la sublime Arria, à l'empereur Othon, à Marc-Antoine, et à cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieuse.<sup>4</sup> » Nous savons très bien que le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est publié en 1764, c'est-à-dire, plusieurs années après la publication des *Considérations* de Montesquieu publiées en 1734. Il est fort probable donc que tout en parlant de Caton, de Brutus et de Cassius, Voltaire pense entre autres aux *Considérations* de Montesquieu.

---

<sup>1</sup> Albert BAYET, *Le suicide et la morale*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 656.

<sup>2</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, "De Caton, du suicide", Paris, Garnier, édition 1878, tome 18, livre électronique, exporté de Wikisource le 01/01/2019, p. 2.

<sup>3</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, "De Caton, du suicide", *op.cit.*, p. 3.

<sup>4</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, "De Caton, du suicide", *op.cit.*, p. 2.

Sûrement, Voltaire nous renvoie à l'idée suivante propre à Montesquieu : « Je crois que, si Caton s'était réservé pour la République, il aurait donné aux choses tout un autre tour. <sup>1</sup>»

A travers le thème de suicide, nous avons vu le cas de deux écrivains contemporains abordant le même sujet tout en adoptant deux points de vue différents. Voltaire et Montesquieu abordent avec un intérêt évident de la question du suicide. Tous les deux comparent la portée de cet acte et sa signification dans le monde romain comme dans leur époque. Toutefois, seul Montesquieu fait l'éloge de la mort volontaire de se donner la mort tout en regrettant le suicide de Caton, de Cassius et de Brutus. Il considère cette décision de leur part comme très néfaste à la République en crise. La vie de chacun aurait pu être plus utile à Rome que leur suicide héroïque. Voltaire, quant à lui, se garde d'exalter le suicide. Il ne le condamne pas non plus. Le suicide fournit à Voltaire une occasion de se moquer des gens de son siècle : « Le dégoût de son existence, l'ennui de soi-même, est encore une maladie qui cause des suicides. Le remède serait un peu d'exercice, de la musique, la chasse, la comédie, une femme aimable. Tel homme qui dans un excès de mélancolie se tue aujourd'hui aimerait à vivre s'il attendait huit jours. <sup>2</sup> » C'est avec beaucoup d'humour qu'il aborde ce sujet. Néanmoins, Voltaire - contrairement à Montesquieu - approuve le suicide de Caton, de Cassius et de Brutus. D'où l'on voit que, au sujet du suicide chez les Anciens, Voltaire ne se distingue pas de ses contemporains. En outre, ce philosophe critique ouvertement les penseurs de son temps qui jugent non nécessaire le suicide des Romains de la République.

Dans le prolongement de ce parallèle entre Voltaire et Montesquieu touchant la question du suicide, il convient à présent d'examiner le point de vue de Voltaire au sujet de quelques idées de Montesquieu sur la vie intellectuelle et morale des Romains – en particulier relativement à l'éducation.

En lisant *l'Esprit des Lois*, à maintes reprises Voltaire trouve l'occasion de critiquer les idées de Montesquieu - ce qui accentue de plus en plus les divergences entre ces deux grands penseurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle. D'ailleurs, aucun des deux n'hésite à attaquer l'autre ouvertement et sans concession au point que l'atmosphère est souvent glaciale entre Montesquieu et Voltaire. Ce jeu affreux entre eux nous donne l'impression qu'ils ne sont jamais d'accord même sur des questions défendues par Montesquieu ainsi que par Voltaire telles que la liberté et l'excellence des Anciens. Pour ce qui concerne ces derniers et notamment les Romains, nous avons déjà vu à quel point Montesquieu admire leur système

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XII, *op.cit.*, p. 150.

<sup>2</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « De Caton, du suicide », *op.cit.*, p.3.

éducatif. Il considère l'éducation des Romains comme l'un des facteurs majeurs menant Rome vers sa grandeur. Cette idée est exprimée dans les *Considérations* ainsi que dans *l'Esprit des lois*. Par exemple, dans le livre IV de *l'Esprit des lois*, Montesquieu met en valeur l'éducation des Anciens à travers le point de vue suivant : « Leur éducation avait un autre avantage sur la nôtre ; elle n'était jamais démentie.<sup>1</sup> » A la lecture de cette réflexion, Voltaire affirme l'idée suivante : « On ne leur enseignait, dès le berceau, que des fables, des allégories, des emblèmes, qui devenaient bientôt la règle et la passion de toute leur vie.<sup>2</sup> » Face à cette note de la part de Voltaire, nous tenons à préciser que Montesquieu n'admire pas ce que les Anciens enseignent à leurs enfants ni le contenu de l'éducation qu'ils leur prodiguent mais plutôt le fait que cette éducation ne soit pas contredite ou démentie - ce qui garantit un apprentissage stable et sans dépourvu de toute forme de perturbation. C'est cette continuité et cette constance du système éducatif chez les Anciens que Montesquieu apprécie tout en regrettant leur absence chez les modernes. A plusieurs endroits de *l'Esprit des lois*, Voltaire critique Montesquieu et ses connaissances du monde antique. A titre d'exemple, et toujours dans le livre IV de cet ouvrage, Montesquieu affirme de la sorte : « Polybe, le judicieux Polybe, nous dit que la musique était nécessaire pour adoucir les mœurs des Arcades.<sup>3</sup> » Voltaire répond à cette idée en soulignant l'absence de toute référence certifiant l'exactitude de ce que Montesquieu attribue à Polybe : « L'auteur se fonde sur un passage de Polybe, mais sans le citer. Il semble assez prouvé que les Grecs entendirent d'abord par ce mot *musique* tous les beaux-arts.<sup>4</sup> » Pour en savoir plus sur le rapport entre Voltaire et Montesquieu et la guerre des mots entre ces deux penseurs français nous allons citer la déclaration suivante de Voltaire : « Il ne faut point, à mon avis, prodiguer ainsi les applaudissements de l'univers. [...] Plutarque et Montesquieu ne m'en imposent point : j'admire trop Caton et Marc-Aurèle pour admirer Alcibiade.<sup>5</sup> » A travers cette citation, nous voyons que Voltaire n'hésite pas à attaquer explicitement l'auteur de *l'Esprit des lois* tout en mettant l'accent sur son admiration pour Marc-Aurèle et Caton. Montesquieu, quant à lui, a déjà clarifié son opinion sur Caton dès la rédaction de ses *Considérations* tout en regrettant son suicide inutile pour Rome et pour la République qui s'affaiblit de plus en plus.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois, op.cit*, livre IV, ch. IV, p. 136.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, ect*, Paris, Garnier Frères, 1878, note 1 de Voltaire, p. 33.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois, op.cit*, livre IV, ch. VIII, p. 146.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, ect*, Paris, Garnier Frères, 1878, note 3 de Voltaire, livre IV, ch. VIII, p. 37.

<sup>5</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, ect, op.cit*, note 1 de Voltaire, livre IV, ch. IV, p. 42.

En effet, Voltaire ne juge pas seulement et sévèrement les réflexions de Montesquieu contenues dans son *Esprit des lois*, mais il pousse sa critique en s'attardant sur l'organisation globale de l'ouvrage et les titres des différents chapitres le composant. Ainsi, à propos du chapitre XIII du livre V de l'*Esprit des lois*, Voltaire nous laisse la note suivante : « Ce chapitre est court ; c'est un ancien proverbe espagnol. – Le sage roi Alphonse VI disait : "Elaguer sans abattre." Cela est plus court encore...<sup>1</sup> » Pour mieux comprendre le point de vue de Voltaire, il est judicieux de rappeler que le chapitre en question est intitulé « Idée du despotisme ». Il se résume en deux phrases très courtes : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied, et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique.<sup>2</sup> » Il est vrai que ce chapitre est très court. Cependant, l'*Esprit des lois* est un ouvrage qui contient plusieurs autres petits chapitres très concis tels que le chapitre XI du livre III se limitant lui aussi à deux phrases. D'ailleurs, il arrive que Montesquieu rédige dans son *Esprit des lois* des chapitres qui ne contiennent qu'une seule phrase plus ou moins courte tels que le chapitre II du livre III et le premier chapitre du livre VIII. Ce dernier chapitre ne contient que la phrase suivante : « La corruption de chaque gouvernement commence presque toujours par celle des principes.<sup>3</sup> » Cette réalité donne à l'écriture de Montesquieu un style littéraire recherché et voulu par l'auteur. Avec cet écrivain, ce n'est pas un hasard s'il a rédigé des chapitres très courts. C'est un choix délibéré de sa part qui donne à son ouvrage une sorte de rythme rapide et vif à la fois. Avec un tel style d'écriture, le lecteur ne s'ennuie pas. D'un chapitre à l'autre, et malgré la diversité des thèmes étudiés, Montesquieu entre dans le vif de son sujet tout en évitant à son lecteur les longues introductions indéterminables. De cette façon, les œuvres de Montesquieu renferment plusieurs idées présentées sous forme de maximes faciles à lire, à comprendre, voire même à retenir. Malheureusement, et peut-être à cause de ce style d'écriture, Montesquieu est un écrivain plus cité que lu par les intellectuels de nos jours et plusieurs ouvrages de cet auteur restent inconnus des lecteurs. En revanche, jusqu'à présent, ses idées trouvent toujours leur écho et se propagent très aisément d'une génération à une autre.

En effet, en tant que grand admirateur du régime républicain, il est tout à fait logique que les idées de Montesquieu trouvent encore du succès auprès des sociologues et des hommes politiques de nos jours. En revanche, il ne faut pas croire que la grande polémique entre Montesquieu et Voltaire résulte d'un conflit purement personnel. Leur dispute continue

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, ect, *op.cit*, note 5 de Voltaire, livre V, ch. XIII, p. 56.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre V, ch. XIII, p. 174.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre VIII, ch. I, p. 257.

est due au fait que l'un est pour le régime républicain, trouvant en lui le premier garant de la liberté ; l'autre – Voltaire – est plutôt un fervent royaliste qui se soucie de ses propres intérêts et non de ceux du petit peuple. Suite à une comparaison entre Voltaire et Rousseau, Emile FAGUET finit par considérer tous les deux comme des partisans du despotisme : « Rousseau est pour le despotisme du peuple et Voltaire pour le despotisme du roi. <sup>1</sup> » Voltaire est donc un penseur qui use de sa plume pour plaider le maintien du régime monarchique et cela contrairement à l'auteur de *l'Esprit des lois* : « Le monarchisme absolu, c'est le fond même de Voltaire, et toutes ses opinions politiques, religieuses et sociales dérivent de là. <sup>2</sup> » Pour ce qui concerne l'hostilité entre Voltaire et Montesquieu, FAGUET affirme qu'il s'agit surtout d'une opposition et d'un désaccord sur le plan des idées politiques de chacun et non le fruit d'une rancune et d'un sentiment de haine ou de jalousie : « Il ne faut pas croire que son horreur pour Montesquieu soit de la jalousie de l'auteur ; c'est la colère, bien plus honorable, du royaliste intransigeant contre l'homme qui, au fond, est républicain et qui, tout au moins, passe sa vie à songer aux moyens de limiter l'autorité royale. <sup>3</sup> » Néanmoins, tout en étudiant Voltaire, FAGUET atteste l'idée suivante : « Montesquieu avait raison quand il disait : "Voltaire a trop d'esprit pour me comprendre. Quand il lit un livre il le refait, et puis, ce qu'il a fait, il le critique." <sup>4</sup> » Les commentaires de Voltaire au sujet de *l'Esprit des lois* sont très nombreux. La plupart du temps il s'agit des reproches destinés à l'écrivain et à son ouvrage. A propos de cette prise de position FAGUET affirme que Voltaire « s'obstine à ne pas vouloir comprendre le sens du mot "honneur" et le sens du mot "vertu" dans Montesquieu. [...] Et pourquoi ne veut-il pas comprendre ? Parce que la classification de Montesquieu met ou semble mettre les républiques au-dessus des monarchies. <sup>5</sup> » Pour conclure son étude comparative entre Rousseau, Voltaire et Montesquieu, FAGUET nous rappelle qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, ces trois penseurs représentent trois différentes doctrines : « Montesquieu représente la doctrine libérale ; Rousseau, la doctrine du despotisme démocratique ; Voltaire, la doctrine du despotisme royal. <sup>6</sup> »

En effet, si nous regardons de plus près les commentaires de Voltaire consacrés à Montesquieu et en particulier son étude qui s'intéresse au monde romain, nous remarquons que Voltaire s'acharne surtout contre les idées mettant en valeur le régime républicain. Par

<sup>1</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 75.

<sup>2</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 75.

<sup>3</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 75.

<sup>4</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 76.

<sup>5</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 76.

<sup>6</sup> Emile FAGUET, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, op.cit, p. 279.

exemple, dans le livre V de l'*Esprit des lois*, et précisément dans le chapitre XIX Montesquieu décrit la fonction des censeurs en rédigeant les lignes suivantes : « Dans quel gouvernement faut-il des censeurs ? Il en faut dans une république, où le principe du gouvernement est la vertu.<sup>1</sup> » Nous avons déjà montré combien Montesquieu admire la censure à Rome en tant qu'institution qui veille sur les mœurs des Romains. Selon notre penseur, les censeurs et leur rôle ont beaucoup contribué à faire grandir l'*Vrbs* et ont longtemps préservé les Romains de toute forme de corruption. Ces idées ne plaisent guère à Voltaire. Ingénieusement, il a trouvé un moyen pour critiquer à la fois la censure et tout le régime républicain : « La censure fut établie à Rome par le sénat pour contrebalancer le pouvoir des tribuns. Elle était un instrument de tyrannie.<sup>2</sup> » A première vue, on peut croire que Voltaire vise à dénoncer le despotisme. Toutefois, son objectif était de critiquer le régime républicain si cher à notre Montesquieu.

Malgré la dénonciation systématique des idées propres à l'écrivain de l'*Esprit des lois*, force est de constater qu'il arrive que Voltaire fasse l'éloge de Montesquieu. A ce sujet, on a un témoignage très précieux de la part de Jean-François de La Harpe qui est un écrivain et critique littéraire du XVIII<sup>ème</sup> siècle : « Je serais porté à croire que l'éloge que Montesquieu fait de la religion chrétienne est une des causes qui ont si souvent ramené Voltaire à l'attaque de l'*Esprit des lois*, et qu'il était encore plus mécontent de tout le bien que l'auteur disait du christianisme, que du mal qu'il n'avait dit de la poésie qu'en passant. Voltaire était blessé là dans ses deux grandes passions d'amour et de haine. C'est pourtant lui qui a écrit, dans ses bons moments, ces belles paroles souvent citées : "Le genre humain avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus."<sup>3</sup> » Il est vrai que Voltaire ne rate aucune occasion pour s'élever contre le christianisme et le clergé.

« Savez-vous qu'abbé signifie père ? Si vous le devenez, vous rendez service à l'État ; vous faites la meilleure œuvre sans doute que puisse faire un homme ; il naîtra de vous un être puissant. Il y a dans cette action quelque chose de divin.

Mais si vous n'êtes monsieur l'abbé que pour avoir été tonsuré, pour porter un petit colet, et un manteau court, et pour attendre un bénéfice simple, vous ne méritez pas le nom l'abbé.<sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre V, ch. XIX, p. 192.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 1 de Voltaire, livre V, ch. XIX, p. 69.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 1 de La Harpe, livre X, ch. III, pp. 127-128.

<sup>4</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, présentation, notes et annexes, Béatrice Didier, Paris, La Salamandre, 1994, p. 63.

Outre le témoignage de La Harpe que nous avons cité, il s'avère que parfois Voltaire devient très compréhensif, voire franchement admiratif de Montesquieu au point de le considérer comme un guide tout en reconnaissant ses mérites même quand il se trompe. Il s'agit bien de Voltaire qui a écrit la citation suivante :

« [...] Je suis en général si pénétré des maximes qu'il annonce plutôt qu'il ne les développe ; je suis si plein de tout ce qu'il a dit sur la liberté politique, sur les tributs, sur le despotisme, sur l'esclavage que je n'ai pas le courage de me joindre aux savants qui ont employé trois volumes à reprendre des fautes de détail. [...] Lorsqu'un aussi beau génie que Montesquieu se trompe, je m'enfonce dans d'autres erreurs en découvrant les siennes. C'est le sort de tous ceux qui courent après la vérité : ils se heurtent dans leur course et tous sont jetés par terre. Je respecte Montesquieu jusque dans ses chutes, parce qu'il se relève pour monter au ciel. Je vais continuer ce petit commentaire pour m'instruire en l'étudiant sur quelques points, non pour le critiquer, je le prends pour mon guide, non pour mon adversaire.<sup>1</sup> »

A travers la citation ci-dessus, Voltaire rend à César ce qui est à César. D'ailleurs, ce brillant philosophe est souvent acerbe, dur, sévère dans sa polémique non seulement à l'égard de Montesquieu mais de tous ceux qui ont des idées contredisant les siennes. Au surcroît, Voltaire a dit tant de bien et tant de mal sur Montesquieu. Ainsi, le commentaire qu'il nous laisse et que nous venons de citer clarifie la nature du regard voltairien sur les œuvres de Montesquieu. C'est une preuve de son estime pour ce dernier en tant qu'écrivain. Manifestement, si Voltaire multiplie ses remarques critiques concernant Montesquieu et l'ensemble de ses ouvrages, cela prouve que ce philosophe du XVIII<sup>ème</sup> siècle trouve un grand intérêt à lire ses œuvres et que chaque fois, il y rencontre des idées méritant d'être commentées. Les réflexions de Montesquieu offrent donc à Voltaire une occasion pour exprimer son avis et une source de méditation incomparable sur des grands sujets tels que le despotisme, la liberté, le suicide et la religion. Ainsi, à l'égard des croyances religieuses, Montesquieu et Voltaire, chacun à sa manière, n'hésitent pas à critiquer plus ou moins ouvertement l'Eglise catholique. De même, tous les deux se montrent curieux à l'égard des autres religions monothéistes : le judaïsme et l'Islam<sup>2</sup>. Le monde arabe les intrigue. Voltaire n'a-t-il pas rédigé *Le fanatisme ou Mahomet le Prophète*<sup>3</sup>. Pour ce qui concerne Montesquieu, il nous a légué dans ses *Pensées* quelques réflexions sur l'Islam ainsi que sur les Arabes. Nous pouvons citer à titre d'exemple les deux *pensées* ci-dessous :

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 2 de Voltaire, livre XII, ch. XIV, p. 183.

<sup>2</sup> Cf. Hedia KHADAR, *Les lumières et l'Islam. Quelle altérité pour demain ?* Paris, L'Harmattan, 2017.

<sup>3</sup> Cf. Javâd HADIDI, *Voltaire et l'Islam*, Paris, Albouraq, 2012.

« Le titre d'unitaire, que les Califes donnèrent à leurs soldats, servit beaucoup à augmenter leur zèle.<sup>1</sup> »

« Les Califes Abbassides ayant voulu rétablir le Temple avec plus de magnificence, les Docteurs répondirent (est-il dit dans la Vie de Mahomet, par Boulainvilliers) que celui qui avait établi le Temple en ce lieu l'avait laissé plusieurs siècles dans sa pauvreté naturelle ; que l'or et les pierres sont également les créatures du même souverain.

Je dis que c'est la première fois que des ecclésiastiques ont refusé de l'argent. C'est le fait le plus singulier de l'histoire.<sup>2</sup> »

Au surplus, Voltaire et Montesquieu s'appliquent à étudier le paganisme chez les Anciens, en particulier la religion des Romains. Avec ces deux écrivains, outre le christianisme, les autres croyances religieuses y compris celles des Romains sont étudiées tantôt pour lutter indirectement contre l'Eglise catholique, tantôt parce qu'ils sont attirés par la religion en question. Il est vrai que dans leur approche, Montesquieu ainsi que Voltaire rependirent les idées de leurs prédécesseurs et celles de leurs contemporains. Néanmoins, souvent, ces deux grands génies de la littérature française n'hésitent pas à contrebalancer la tradition au point de susciter la colère du clergé et de compromettre la publication de leurs ouvrages. D'après tout ce que nous avons signalé, il ressort que l'idée faisant de Montesquieu et de Voltaire deux ennemis jurés, guidés par la jalousie et totalement opposés l'un à l'autre est absolument fautive. Les critiques qu'ils s'échangent sans réserve traduisent autant de ressemblance entre les deux que des divergences : « Voltaire de son côté, n'épargnait à Montesquieu ni les réflexions malignes, ni les critiques piquantes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces deux grands hommes s'accusaient mutuellement d'avoir trop d'esprit, et d'en faire souvent abus dans leur ouvrage : et tous deux avaient raison. Mais Voltaire avait un sentiment exquis en littérature, qui triomphait en lui de ses plus fortes antipathies. Plusieurs fois dominé par sa conscience, il a rendu justice à l'auteur de *l'Esprit des lois*.<sup>3</sup> » Quoique Voltaire admette la force et la grande valeur de *l'Esprit des lois*, il lui est impossible de pardonner à Montesquieu la rédaction de la lettre CXXXVII de ses *Lettres persanes* où il moque de la poésie et des poètes. Chaque mot de cette lettre est susceptible de susciter la colère de tout poète y compris de Voltaire. En tant que poète engagé et auteur de plusieurs longs poèmes épiques tels que *La Henriade* qui est une épopée en dix chants rendant

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Montesquieu œuvres complètes*, texte présenté et annoté par Roger CAILLOIS, *op.cit*, pensée n° 2188, p. 1569.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, *op.cit*, pensée n° 2187, p. 1568.

<sup>3</sup> Charles-Athanase WALCKENAER, « *Notice sur la vie de Montesquieu* », in *Œuvres complètes de Montesquieu, avec les notes de tous les commentateurs*, Paris, L. Parelle, 1839, P. 20.

hommage au roi de France Henri IV et faisant l'éloge du principe de la tolérance, Voltaire ne peut qu'être profondément vexé par la lettre de Rica au sujet de la poésie. Rien ne peut lui plaire dans cette lettre. Le commencement de la lettre en question, son développement central ainsi que sa fin ne forment qu'une mordante satire de ce genre littéraire. Ce qui peut accentuer davantage la colère de Voltaire, c'est le grand succès des *Lettres persanes* : « Les *Lettres persanes* eurent d'abord un débit si prodigieux que les librairies mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient : "Monsieur, disaient-ils, je vous prie, faites-moi des *Lettres persanes*."<sup>1</sup> » Pour mieux comprendre les raisons de l'acharnement de Voltaire contre Montesquieu, il faut absolument lire la lettre de ce dernier. Ce n'est pas la jalousie qui pousse Voltaire à critiquer Montesquieu. D'ailleurs, Voltaire est trop orgueilleux pour le considérer comme un véritable rival. Dans la majorité des idées énoncées et développées par Montesquieu dans l'*Esprit des Lois* Voltaire peut trouver une part de vérité. Ce n'est pas du tout le cas avec les *Lettres persanes*. Nous pouvons imaginer le grand choc de Voltaire en lisant la lettre 137 du roman épistolaire de Montesquieu. Dans cette lettre, ce dernier tient en piètre estime tous les poètes, ceux de l'Europe comme ceux de l'Orient. En effet, en 1768, Voltaire ne peut s'empêcher d'écrire dans une lettre à Saurin : « Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poètes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait pas s'asseoir.<sup>2</sup> » Est-il vrai que c'est par vengeance que Montesquieu condamne les poètes ? Nous savons très bien que Montesquieu n'a montré aucun goût pour ce genre littéraire. Cependant, si Montesquieu se moque des poètes dans ses *Lettres persanes*, certaines de ses *Pensées* sur les auteurs anciens rendent hommage à plusieurs poètes antiques tels qu'Homère et Virgile. A cette occasion, nous allons citer une à une les différentes *Pensées* de Montesquieu prouvant que ce dernier - à l'instar de tous ses contemporains - admire le génie et le talent des Anciens y compris leurs plus célèbres poètes. Toutefois, Montesquieu n'hésite pas à critiquer certains traits chez des poètes romains tels que Virgile et Horace :

✓ « Comme le Tasse a imité Virgile, Virgile, Homère, Homère a pu avoir imité quelque autre. Il est vrai que l'Antiquité se tait à cet égard. Quelques-uns ont pourtant dit qu'il n'avait fait que ramasser les fables de son temps.<sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> Roger CAILLOIS, in Montesquieu. *Œuvres complètes*, op.cit, pp. 129-130.

<sup>2</sup> Voltaire, *Lettre à Saurin de 1768*.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 864, p. 1235.

✓ « Les *Amadis* décrivent des combats comme Homère ; mais ils les décrivent avec une uniformité qui fait de la peine et donne du goût. Homère est si varié que rien ne se ressemble. [...] Ses comparaisons sont riantes et admirables. Tout est froid dans les dans les *Amadis* ; tout est chaud dans Homère. [...] C'est que, dans Homère, le merveilleux est dans le tout ensemble ; dans les *Amadis*, il n'est que dans les détails. L'*Illiade* et l'*Odyssée* : dans l'une, la variété des mouvements ; dans l'autre, la variété des récits.<sup>1</sup> »

✓ « Virgile, plus beau lorsqu'il imite l'*Odyssée* dans ses premiers livres, que lorsque, dans les deniers, il imite l'*Illiade* : il manquait du beau feu d'Homère...<sup>2</sup> »

✓ « J'ai lu une traduction d'Homère par M. de La Valterie ; je ne l'ai point comparé à celle de Mme Dacier ; il me semble que cette traduction est faite avec plus de feu, et j'avoue qu'en la lisant j'ai senti un charme infini, et tel que je ne me souviens pas que la traduction de Mme Dacier m'ait fait sentir le même...<sup>3</sup> »

✓ « Virgile inférieure à Homère (comme on sait) par la grandeur et la variété des caractères ; par l'invention, admirable ; égal par la beauté de sa poésie...<sup>4</sup> »

✓ A propos des *Sorts virgiliens*<sup>5</sup>, Montesquieu écrit la pensée suivante : « Rien ne prouve plus le grand respect des Romains pour Virgile ! Les premiers mots qu'ils lisaient étaient regardés comme un oracle : *Sortes Virgilianae*.<sup>6</sup> »

✓ « On parlait d'un homme de lettres, et on disait qu'il était de basse naissance. Je dis : "J'ai toujours eu mauvaise opinion d'Horace, parce qu'il était fils d'un affranchi."<sup>7</sup> »

✓ « Dans l'Ode qui a été tant louée, Horace est maladroit dans le dialogue. Horace dit qu'il mourrait pour Chloé ; Chloé répond qu'elle consentirait de mourir deux fois. Cela n'est pas heureusement dit.<sup>8</sup> »

✓ « Il n'est pas probable que Maevius n'ait pas écrit contre Virgile et contre Horace. Sans cela, ces deux grands hommes n'auraient pas écrit contre lui. Mais le temps n'a pas fait passer à la postérité les écrits injurieux de ce méchant poète.<sup>9</sup> »

✓ « Ovide et Bussy, deux exilés qui n'ont su soutenir leur mauvaise fortune.<sup>10</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 865, p. 1235.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 865, p. 1235.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 866, p. 1236.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 871, p. 1238.

<sup>5</sup> Les Anciens ont l'habitude de choisir au hasard un passage d'Homère ou de Virgile et de trouver une réponse à la question posée en se basant sur l'interprétation du vers choisi. C'est ce qu'on appelle *les sorts homériques* et *les sorts virgiliens*. Cette coutume est pratiquée également au Moyen Âge.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 872, p. 1238.

<sup>7</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 873, p. 1238.

<sup>8</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 873, pp. 1238-1239.

<sup>9</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 875, p. 1239.

<sup>10</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 876, p. 1239.

✓ « Beau vers d'Ovide (*Fastes*) : *Restabant caetera ; flevit,*

*Et matronales erubuere genae.*

[...] J'ai ouï faire une bonne réflexion. Les vers hexamètres et pentamètres attirent nécessairement l'épigramme. Aussi Ovide met-il plus d'esprit dans les épîtres de ses héroïnes que dans les *Métamorphoses*.<sup>1</sup> »

Pour ce qui concerne Ovide, Montesquieu mentionne ce poète latin également dans son *Esprit des lois* et cela en le citant sous le titre même de son ouvrage : « ... *Prolem sine matre creatam*. Ovide. » Il s'agit là d'un vers tiré des *Métamorphoses*<sup>2</sup> à travers lequel le poète décrit la naissance d'Erichthonius fils du dieu Vulcain. Ce n'est pas par hasard que Montesquieu a choisi d'accompagner le titre de son ouvrage par ce vers ovidien. En effet, l'auteur de l'*Esprit des lois* est très conscient que son livre « n'a pas d'antécédent<sup>3</sup> ». Il est clair que Montesquieu est fasciné par la poésie d'Ovide. De plus, dans ses *Pensées*, notre écrivain n'hésite pas à défendre ce poète romain. Ainsi, Montesquieu ne cache pas son admiration pour deux vers dans les *Fastes* d'Ovide même si ces derniers ne plaisent guère à certaines critiques :

« Ovide dans les *Fastes*, fait raconter par Lucrèce à ses parents l'attentat de Tarquin. Lorsqu'elle vient à son crime, le poète dit :

*Caetera restabant ; voluit cum dicere, flevit,*

*Et matronales erubuere genae.*

J'ai ouï critiquer ces deux vers de deux manières : les uns veulent que ce dernier vers soit inutile et ne fasse qu'affaiblir ; les autres disent que l'ordre des choses est troublé, et qu'il fallait mettre la rougeur avant les pleurs. Et, moi, je dis que ces deux vers sont admirables et peut-être les plus beaux qu'Ovide ait faits...<sup>4</sup> »

A travers toutes les citations mentionnées ci-dessus, nous sommes amenée à constater que Montesquieu n'est pas seulement captivé par l'histoire des Anciens et en particulier celle des Romains, et par les institutions politiques de ces derniers. Il est évident que notre écrivain s'applique à étudier la poésie des Latins et il essaye de déterminer la force poétique et les limites de plusieurs poètes anciens. Il a des préférences pour certains d'entre eux, à savoir Homère et Ovide. Néanmoins, Montesquieu n'apprécie guère Horace. Par ailleurs, ce poète augustéen sera le sujet des railleries de l'auteur des *Lettres persanes* et cela dans la lettre 128.

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 877, p. 1239.

<sup>2</sup> Ovide, *Métamorphose*, II, v. 553 : « *Enfant né sans mère.* »

<sup>3</sup> Laurent VERSINI, in Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, II, « *Avertissement de l'auteur* », note 1, p. 1269.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, in *Œuvres complètes*, op.cit, 878, pp. 1239- 1240.

Dans cette lettre Montesquieu établit un face à face assez comique entre un géomètre et un traducteur d'Horace et voilà le résultat de leur rencontre :

« Je passais l'autre jour sur le Pont-Neuf avec un de mes amis : il rencontra un homme de sa connaissance qu'il me dit être un géomètre, et il n'y avait rien qui n'y parût : car il était dans une rêverie profonde. Il fallut que mon ami le tirât longtemps par la manche et le secouât pour le faire descendre jusques à lui, tant il était occupé d'une courbe, qui le tourmentait peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés, et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menèrent jusque sur la porte d'un café, où j'entrai avec eux. [...]

Un moment après, il sortit, et nous le suivîmes. Comme il allait assez vite, et qu'il négligeait de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme. Ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent, chacun de leur côté, en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdissement, cet homme, portant la main sur le front, dit au géomètre : "Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre : je viens de donner mon Horace au public. – Comment ! dit le géomètre, il y a deux mille ans qu'il y est. – Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre : c'est une traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour ; il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. – Quoi ! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas ? Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous ? – Monsieur, dit le savant, croyez- vous que je n'aie pas rendu un grand service au public, de lui rendre la lecture des bons auteurs familière ? – Je ne dis pas tout à fait cela : j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez. Mais vous ne leur ressemblerez point : car, si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais.<sup>1</sup> »

En réalité, grâce à une conversation fictive entre deux voyageurs perses, Usbek et Rhedi, Montesquieu critique la société de son époque et cela à travers les yeux des étrangers qui s'étonnent naïvement des mœurs, des coutumes et du mode de vie des Français du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La lettre 128 qu'Usbek écrit pour Rhedi et la conversation entre le géomètre et le traducteur annonce la lettre 137 où il est question de se moquer des poètes. Dans cette dernière lettre, Montesquieu élabore toute une satire mordante des poètes de son temps et de toute la poésie en général. Ainsi, si nous lisons la lettre 137, on ne s'étonne pas que Voltaire se mette en colère et condamne sévèrement les *Lettres persanes* de Montesquieu. Pour saisir

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, op.cit, CXXVIII, pp. 320-322.

l'ampleur de la réaction de Voltaire blessé en tant que poète, nous avons décidé de citer intégralement la lettre de Montesquieu sur la poésie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, in *Œuvres complètes de Montesquieu*, *op.cit*, CXXXVII, pp. 337-338.

## Lettre CXXXVII des *Lettre persanes*

### Rica au Même

Le lendemain, il me mena dans un autre cabinet. Ce sont ici les poètes, me dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments, comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures. Vous les connaissez ; ils ne sont pas rares chez les Orientaux, où le soleil plus ardent semble échauffer les imaginations mêmes. "Voilà les poèmes épiques. – Eh ! Qu'est-ce que les poèmes épiques ? – En vérité, me dit-il, je n'en sais rien ; les connaisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point ; c'est aussi ce que je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux, et cela est encore plus surprenant. "Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes : les comiques, qui nous remuent si doucement, et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence. "Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance. "On voit ensuite les auteurs des idylles et des églogues, qui plaisent même aux gens de cour par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers. "De tous les auteurs que nous avons vus, voici les plus dangereux : ce sont ceux qui aiguissent les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remèdes. "Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des espèces de poètes et qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur : ils passent leur vie à chercher la nature et la manquent toujours, et leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures. "– J'ai vu, lui dis-je, quelques-uns de vos romans, et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué. Ils sont aussi peu naturels et, d'ailleurs, extrêmement gênés par nos mœurs : il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pu voir seulement le visage de sa maîtresse. Cependant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or il est impossible que les incidents soient variés. On a recours à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir : c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre, qu'un héros, lui seul, en détruise une de cent mille hommes. Cependant voilà nos romans. Ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagants nous révoltent."

De Paris, le 6 de la lune de Chalval 1719.

Outre la polémique qu'a suscité la lettre 137 des *Lettres persanes* et l'indignation de Voltaire de voir traiter de la sorte les poètes, à plusieurs reprises, ce grand génie du XVIII<sup>ème</sup> siècle s'attarde sur une idée de Montesquieu non pas pour la réfuter en bloc mais pour la rectifier ou pour l'expliquer davantage. Nous avons l'exemple de la théorie des climats largement élaborée dans l'*Esprit des Lois*. En effet, le livre XV de cet ouvrage a pour titre : « Comment les lois de l'esclavage civil ont du rapport avec la nature du climat. » En traitant de l'esclavage, Montesquieu cherche à définir les origines du droit de cette coutume. Etrangement, et contrairement à tous ceux qui s'intéressent à cette thématique, Montesquieu pense que certains climats favorisent l'asservissement des êtres humains : « Il y a des pays où la chaleur énerve le corps, et affaiblit si fort le courage, que les hommes ne sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtement : l'esclavage y choque donc moins la raison ; et le maître y étant aussi lâche à l'égard de son prince, que son esclave l'est à son égard, l'esclave civil y est encore accompagné de l'esclavage politique.<sup>1</sup> » On peut s'étonner de ce point de vue de la part de Montesquieu, mais il faut savoir que la théorie des climats peut être considérée comme l'une de ses idées les plus célèbres. En effet, le fait d'expliquer l'esclavage par des données purement scientifiques est totalement inconnu aux penseurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle même si Montesquieu a fondé ses idées à partir de celles d'Aristote : « Aristote veut prouver qu'il y a des esclaves par nature, et ce qu'il dit ne le prouve guère. Je crois que, s'il y en a de tels, ce sont ceux dont je viens de parler.<sup>2</sup> »

Dès la publication de l'*Esprit des lois*, la théorie des climats a suscité les critiques et fut considérée comme une divagation et une extravagance de la part de notre philosophe. Voltaire quant à lui a commenté la thèse du climat à travers la citation suivante : « Le climat étend son pouvoir, sans doute, sur la force et la beauté du corps, sur le génie, sur les inclinations. [...], mais je ne crois pas que l'illustre auteur ait eu raison d'affirmer que les peuples du Nord ont toujours vaincu ceux du Midi : car les Arabes acquièrent par les armes, en très peu de temps, au nom de leur patrie, un empire aussi entendu que celui des Romains.<sup>3</sup> » Ainsi tout en refusant de croire qu'il existe un lien entre le climat et la pratique de l'esclavage, Voltaire ne nie pas la supériorité d'un climat sur un autre pour la formation du corps humain et de son esprit.

Outre les idées de Montesquieu et ses différentes théories qui nous donnent l'image d'un philosophe ayant un esprit très engagé dans les affaires de son siècle, certaines critiques

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre XV, ch. VII, pp. 474-475.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre XV, ch. VII, p. 475.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 5 de Voltaire, livre XV, ch. I, p. 219.

déplorent l'existence dans ses écrits d'un certain nombre d'erreurs d'ordre historique et géographique. Face à ces erreurs, Voltaire n'hésite pas à les mentionner : « Il est faux qu'à Constantinople un bacha se mêle de rendre la justice.<sup>1</sup> » En effet, Montesquieu affirme dans son *Esprit des lois* qu'en Turquie le bacha essaye de mettre fin aux divergences entre les citoyens sans vraiment se soucier de leur rendre la justice : « En Turquie, où l'on fait très peu d'attention à la fortune, à la vie, à l'honneur des sujets, on termine promptement, d'une façon ou d'une autre, toutes les disputes. La manière de les finir est indifférente, pourvu qu'on finisse. Le bacha, d'abord éclairci, fait distribuer, à sa fantaisie, des coups de bâton sur la plante des pieds des plaideurs, et les renvoie chez eux.<sup>2</sup> »

Dans l'*Esprit des lois*, l'existence de quelques erreurs est évidente. Cependant, parmi les contemporains de Montesquieu, La Harpe - tout en étudiant l'*Esprit des lois* - pense que ce défaut ne touche en rien au fond de l'œuvre et n'a aucune conséquence sur le but initial de sa rédaction et sur sa bonne réception : « Quelques erreurs de chronologie et de géographie peuvent avoir échappé sans conséquence à travers tant de recherches et d'observations.<sup>3</sup> » En revanche, La Harpe, trouve que Montesquieu a l'habitude de trop accentuer son étude en citant l'exemple des peuples peu connus ou non civilisés ce qui affaiblit l'importance de son discours : « Un défaut plus important, ce serait de s'appuyer trop souvent sur des coutumes de certaines nations, ou trop peu civilisées, ou trop peu connues ; mais comme il ne s'agit guère alors que d'observations particulières et locales l'inconvénient s'il y en a, est assez léger.<sup>4</sup> » Suite à ces deux commentaires que La Harpe propose de l'*Esprit des lois*, nous ne pouvons que constater que ce livre a été reconnu comme un ouvrage d'une grande valeur et cela dès sa publication et malgré les plusieurs failles qu'il comporte.

En guise de conclusion, Montesquieu en tant représentant éminent des lettres françaises, a pu captiver l'attention des critiques de son vivant. Dès la publication de ses *Lettres persanes*, les idées de cet écrivain ainsi que son style d'écriture forment de grands sujets de discussion. Ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* et par la suite son *Esprit des lois* ne font que multiplier et raviver ces débats. La diversité des thèmes que Montesquieu traite prouve son engagement dans les affaires qui tourmentent son siècle et met en évidence sa grande maîtrise des notions et des concepts

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 1 de Voltaire, livre VI, ch. II, p. 72.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, *op.cit*, livre VI, ch. II, p. 198.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 3 de La Harpe, livre XXI, ch. XXII, p. 348.

<sup>4</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, *op.cit*, note 3 de La Harpe, livre XXI, ch. XXII, pp. 348-349.

antiques aussi bien que modernes. En outre, ce penseur n'hésite pas à aborder des sujets tabous susceptibles de dresser contre lui non seulement l'Eglise catholique mais aussi ses contemporains tels que Voltaire qui n'apprécie pas les idées républicaines de Montesquieu et refuse d'accorder à l'auteur des *Lettres persanes* le droit d'exprimer librement son opinion sur la poésie. Avec audace et sans retenue, Montesquieu bouscule les codes de son époque et fait de la théorie des climats le centre des conversations. Face au grand succès de ses œuvres et à l'ampleur des critiques de ses contemporains, Montesquieu note l'idée suivante : « Il y a un dégoût régnant pour les ouvrages nouveaux ; ce qui vient de ce que, pour la plupart des gens, il n'y a déjà que trop de bons ouvrages : leur provision est faite. On lit si peu qu'à cet égard la recette est bien au-dessus de la dépense<sup>1</sup>. » Fort heureusement, dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, la classe intellectuelle française a reconnu les mérites de Montesquieu. Même Voltaire, n'hésite pas à lire avec intérêt les œuvres de Montesquieu. La Harpe, quant à lui, considère entre autres, les *Considérations* de Montesquieu comme un vrai chef d'œuvre : « [...] C'est un chef d'œuvre de raison et de style et qui laisse bien loin Machiavel, Gordon, Saint-Réal, Amelot de la Houssaie, et tous les autres écrivains politiques qui avaient traité les mêmes objets.<sup>2</sup> »

Néanmoins, il faut bien convenir qu'en dépit du point de vue de ses contemporains, c'est avec une grande assurance que Montesquieu rédige ses ouvrages. N'a-t-il pas écrit à fin de la préface de son *Esprit des lois* : « Et moi aussi, je suis peintre, ai-je dit avec le Corrège.<sup>3</sup> » De même, dans l'introduction de ses *Lettres persanes*, l'auteur rédige la déclaration suivante : « Je ne fais point ici d'épître dédicatoire, et je ne demande point de protection pour ce livre ; on le lira, s'il est bon ; et, s'il est mauvais, je ne me soucie pas qu'on le lise.<sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Mes pensées*, op.cit, n° 548, p. 1058.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, Paris, Garnier Frères, 1878, note 1 de La Harpe, p. 187.

<sup>3</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, « préface », op.cit, p. 84.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, introduction, op.cit, p. 131.

## Montesquieu et ses *Considérations*

« La grandeur du sujet m'a gagné » (Projet de Préface des *Considérations*.)

« Voici en un mot l'histoire des Romains... » (Projet de Préface des *Considérations*.)

« On aura d'abord de la répugnance à lire un ouvrage sur un sujet qui a été traité par mille auteurs mais si j'ai dit des choses nouvelles l'ouvrage deviendra par cela même plus intéressant. » (Projet de Préface des *Considérations*.)



Montesquieu<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Montesquieu (portrait) :

[http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu\\_1.jpg](http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu_1.jpg)

## Montesquieu et son *Esprit des lois*



Montesquieu<sup>1</sup>

« Muses  
charmantes, si  
vous jetez sur moi  
un seul de vos  
regards, tout le  
monde lira mes  
ouvrages, et ce qui  
ne devait être un  
amusement sera  
un plaisir. »  
(*Esprit des lois*, II,  
Invocation aux  
Muses)

« Et moi aussi je suis  
peintre, ai-je dit avec le  
Corrège. »  
(*Esprit des lois*, préface)

---

<sup>1</sup> Montesquieu, [https://www.babelio.com/users/AVT\\_Montesquieu\\_1322.jpg](https://www.babelio.com/users/AVT_Montesquieu_1322.jpg)

## **Chapitre III**

### **Montesquieu et l'art militaire des Romains : de la grandeur à la décadence**

La lecture des auteurs grecs et latins nous donne d'amples informations sur l'armée romaine. Souvent leurs ouvrages sont imprégnés de récits de bataille. Tel est le cas chez Polybe et Tite-Live. Ainsi, dans son *Histoire romaine*, Tite-Live nous raconte chaque fois les exploits des grands hommes romains. Par exemple, dès le premier livre de son ouvrage historique, Tite-Live commence son récit en rappelant aux lecteurs le long parcours d'Enée et la construction de la ville de Lavinium<sup>1</sup>. Par la suite, il nous raconte les origines de Rémus et de Romulus ; leur enfance ainsi que leurs premiers exploits<sup>2</sup>. Ensuite, et toujours dans le premier livre de son *Histoire Romaine*, Tite-Live nous explique comment Romulus est devenu le maître absolu de Rome et analyse la politique de ses successeurs fondée surtout sur les exploits militaires et la soumission des différents peuples du Latium par Rome.

En réalité, outre les historiens, il arrive qu'un grand général romain écrive des ouvrages relatant ses propres faits d'armes. Par exemple César use de son art oratoire et de l'écriture pour développer sa propagande et pour mieux assurer son ascension au pouvoir. Parmi ses écrits, subsistent surtout ses *Commentaires sur la guerre des Gaules* où il entreprend de nous relater en sept livres ses victoires en Gaule lors d'une guerre qui a duré de 58 à 52 avant J. -C. Dans un autre ouvrage, à savoir *La guerre civile*, Jules César nous raconte son conflit armé avec Pompée entre 49 et 48 av. J.-C et l'ensemble des événements qui ont aboutit à une guerre civile entre ces deux grands généraux romains. De même, plusieurs poètes tels qu'Horace ont fait de leur poésie un moyen pour chanter la gloire du prince régnant. Ainsi, la création littéraire antique donne une grande place aux victoires militaires. Elle nous décrit le destin exceptionnel des Romains dès le commencement de leur histoire. De ce fait, et comme l'a bien signalé Pierre COSME : « L'armée romaine est familière au grand public. Amateurs de péplums, lecteurs de bandes dessinées, visiteurs du Colisée à Rome, ils sont nombreux ceux dont le regard a croisé des figures de soldats romains. [...] Ce sentiment de familiarité est confronté par la lecture des auteurs latins et grecs qui ont privilégié dans leurs œuvres les récits de bataille. <sup>3</sup> » Ainsi, selon Pierre COSME, et face à une documentation très riche : « Toute la difficulté pour l'historien moderne consiste à relier les unes aux autres ces descriptions de l'armée romaine faites à des époques différentes, mais aussi à essayer d'appréhender le vécu du soldat derrière les clichés véhiculés par la littérature antique. <sup>4</sup> »

Néanmoins, dans ses *Considérations* Montesquieu s'intéresse à l'armée romaine sans se soucier de cette difficulté. En effet, le sujet principal de son ouvrage, ce n'est pas l'armée

---

<sup>1</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, livre premier, *op.cit*, pp. 5-7.

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, livre premier, *op.cit*, pp. 9-15.

<sup>3</sup> Pierre COSME, *L'armée romaine. VIII<sup>e</sup> s. av. J. -C. – V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Armand Colin, Paris, 2012, (2<sup>e</sup> édition), p. 3.

<sup>4</sup> Pierre COSME, *L'armée romaine*, *op.cit*, p. 3.

romaine en tant que telle. Il ne cherche pas à nous décrire cette armée depuis la fondation de la Ville jusqu'à l'Empire. Cependant, Montesquieu est préoccupé par les mœurs des soldats sans trop s'attarder sur leur quotidien. En outre, l'auteur des *Considérations* nous signale le génie des Romains qui s'adaptent habilement aux techniques militaires de leurs ennemis. Selon Montesquieu, ces deux traits, à savoir le perfectionnement technique continu de l'armée et les mœurs des soldats romains ainsi que leur évolution au cours des siècles ont beaucoup contribué - dans un premier temps - à faire grandir Rome et par la suite à causer la chute de la Ville. Dès lors, Montesquieu n'étudie pas l'armée romaine pour des raisons historiques. Il ne cherche pas à mettre l'accent sur la supériorité des Romains par rapport aux autres peuples. Par contre, notre philosophe considère la politique militaire des Romains comme l'une des causes principales de la grandeur de Rome et paradoxalement de son déclin. Au surplus, selon lui, la ténacité des ennemis de l'*Vrbs* et leur courage ont poussé les Romains à améliorer en permanence leurs techniques militaires ce qui les a rendus de plus en plus puissants. De ce fait, selon Montesquieu, la présence du danger qui guette en permanence les Romains et leurs frontières était l'une des causes de la grandeur de l'*Vrbs* et de la montée en puissance des Romains : « Les peuples d'Italie n'avaient aucun usage des machines propres à faire les sièges ; et de plus les soldats n'ayant point de paie, on ne pouvait pas les retenir longtemps devant une place : ainsi peu de leurs guerres étaient décisives. On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi, ou de ses terres ; après quoi le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville ; c'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie et, en même temps l'opiniâtreté des Romains à les subjuguier ; c'est ce qui donna à ceux-ci des victoires qui ne les corrompirent point et qui leur laissèrent toute leur pauvreté. <sup>1</sup> » Ce sont initialement ces micro-guerres qui avaient pour but le pillage et non la soumission des peuples voisins qui ont appris aux plus anciens Romains l'art de la guerre. Cette étape d'apprentissage est très utile aux Romains, puisque le contact constant entre les Romains et leurs voisins à travers plusieurs attaques militaires rend les soldats romains de plus en plus tenaces, ce qui leur permettra par la suite de tenir tête aux ennemis les plus redoutables. D'ailleurs, selon Montesquieu, si les Romains « avaient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seraient trouvés dans la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois et d'Hannibal, et, par la destinée de presque tous les États du monde, ils auraient passé trop vite de la pauvreté aux richesses, et des richesses à la corruption. <sup>2</sup> » Il est évident donc, que le développement long et progressif de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. I, *op.cit.*, p. 69.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. I, p. 69.

l'art militaire chez les Romains a consolidé l'armée romaine pour la rendre quasi invincible et capable de conquérir les peuples les plus durs et les plus éloignés de la Ville.

### 1) Les ennemis de Rome les plus redoutables

Ce qui explique la montée en puissance des Romains à travers les siècles et leur désir de devenir de plus en plus forts ce n'est pas seulement le courage du soldat romain et l'ambition des différents généraux de l'armée romaine. Il existe de même un sentiment de menace qui ne quitte pas l'esprit des Romains. Ces derniers sont souvent confrontés à des guerriers, voire à des peuples entiers qui n'hésitent pas à les attaquer. Les *Considérations* de Montesquieu nous donnent une idée sur les ennemis les plus farouches de Rome depuis la fondation de l'*Vrbs* jusqu'à sa chute. Selon Montesquieu, ce n'est pas toujours par choix délibéré que les Romains font la guerre aux peuples voisins. Il est vrai que les plus anciens Romains ont décidé de faire de la guerre un moyen pour avoir « des citoyens, des femmes, ou des terres. <sup>1</sup>» Toutefois, ils n'étaient pas les seuls à penser de la sorte. A part les Romains, le Latium renferme plusieurs autres peuples belliqueux. Romulus et ses compagnons ont eu la sagesse de s'unir avec certains peuples guerriers pour accroître leur propre force et parer ainsi à leur éventuelle menace. Par exemple, Montesquieu nous rappelle combien l'union des Romains avec les Sabins était bénéfique pour Rome : « Les forces de Rome s'accrurent beaucoup par son union avec les Sabins, peuple dur et belliqueux comme les Lacédémoniens dont il était descendu. <sup>2</sup> » Cependant, au commencement de l'histoire romaine, plusieurs peuples refusent l'idée de s'allier à cette toute nouvelle ville. Certains hommes belliqueux visent à se mesurer à eux et n'hésitent pas à semer la terreur parmi les Romains. L'histoire nationale a connu plusieurs peuples qui ont causé aux Romains beaucoup de soucis tels que les Gaulois et les Huns.

Dans ses *Considérations*, Montesquieu explique la grandeur des Romains par l'opiniâtreté d'un certain nombre de leurs ennemis. Cette méthode est très connue chez les Anciens qui s'attardent sur le courage des ennemis de Rome et leur bravoure afin de mieux mettre en valeur les exploits de l'armée romaine. Néanmoins, Montesquieu ne vise pas le même objectif. Il est évident que la victoire romaine face à un grand guerrier met en évidence la supériorité des Romains sur les autres peuples. Cependant, notre écrivain essaie chaque fois

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 63.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. I, p. 64.

de trouver une explication raisonnable à la défaite des ennemis de Rome en dépit de leurs qualités indéniables et leur grande aptitude aux combats.

#### a) Les Gaulois et Pyrrhus dans leurs guerres avec les Romains

Dans ses *Considérations*, Montesquieu consacre le chapitre IV de son ouvrage à l'étude approfondie des adversaires les plus connus de Rome. Ce chapitre a pour titre : « 1. Des Gaulois. 2. De Pyrrhus. 3. Parallèle de Carthage et de Rome. 4. Guerre d'Hannibal. <sup>1</sup> » Dès le premier paragraphe de ce chapitre, Montesquieu met l'accent sur les défauts de l'art militaire chez les Gaulois - ce qui peut expliquer, selon lui, le triomphe des Romains lors de leur conflit avec ce peuple. A l'aide d'un parallèle entre les Romains et les Gaulois, Montesquieu nous informe sur les points communs entre ces deux peuples : « Les Romains eurent bien des guerres avec les Gaulois. L'amour de la gloire, le mépris de la mort, l'obstination pour vaincre, étaient les mêmes dans les deux peuples. <sup>2</sup> » Si tous les deux ont ces qualités de guerre, l'auteur des *Considérations* constate plusieurs différences entre eux favorisant la victoire des Romains sur les Gaulois : « [...] mais les armes étaient différentes ; le bouclier des Gaulois était petit, et leur épée mauvaise ; aussi furent-ils traités à peu près comme dans les derniers siècles les Mexicains l'ont été par les Espagnols ; et ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces peuples, que les Romains rencontrèrent dans presque tous les lieux et dans presque tous les temps, se laissèrent détruire les uns après les autres sans jamais connaître, chercher, ni prévenir la cause de leurs malheurs. <sup>3</sup> » A travers ce tableau, il est évident que Montesquieu ne cherche pas à expliquer le succès des Romains à travers des données merveilleuses et irrationnelles. S'ils ont pu faire face aux Gaulois c'est grâce à leurs équipements militaires supérieurs à ceux de leurs ennemis qui n'ont pas eu l'idée de s'unir contre les Romains et d'améliorer la qualité de leurs armes. De cette façon, selon Montesquieu, il n'y a rien d'extraordinaire dans ces guerres entre les Romains et les Gaulois. La défaite de ces derniers est bien logique vu leur manque de discernement et l'absence de "tout sentiment national" au sein de leurs troupes<sup>4</sup>.

Outre les Gaulois, Montesquieu mentionne dans le chapitre IV de ses *Considérations* le nom de Pyrrhus. Il s'agit du roi Pyrrhus I<sup>er</sup> d'Épire qui a défié les Romains pendant plusieurs années dans une guerre qui a duré de 280 jusqu'à 275 av. J. -C. Pendant cette guerre se déroulant entre l'Italie et la Sicile, Pyrrhus a pu freiner pendant plusieurs années la

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, pp. 80-91.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 80.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 80.

<sup>4</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, in Montesquieu, *Considérations, op.cit*, note 1 du ch. IV, p. 367.

suprématie des Romains et limiter leur domination au sein de l'Italie. Cependant, malgré plusieurs victoires sur les Romains, Pyrrhus a épuisé énormément son armée. Les Romains quant à eux, en dépit de leur défaite, avaient l'avantage de pouvoir recruter facilement de nouveaux soldats. De cette façon, la guerre de Pyrrhus était ruineuse surtout pour les vainqueurs. Cette réalité a donné la célèbre expression "victoire à la Pyrrhus" qui désigne toute victoire nécessitant beaucoup de sacrifices et de pertes de la part des vainqueurs.

Pour ce qui concerne Montesquieu, cet écrivain a bien décrit la guerre de Pyrrhus contre les Romains à travers la déclaration suivante : « La grandeur de Pyrrhus ne consistait que dans ses qualités personnelles.<sup>1</sup> » A travers une phrase très courte, l'auteur résume habilement une guerre qui a duré plusieurs années a causé beaucoup de souffrances aux Romains. Même si ces derniers gardaient la capacité de recruter de nouveaux soldats, la fermeté de Pyrrhus et son obstination donnaient de l'espoir à plusieurs peuples refusant la domination des Romains. Ces derniers se sont trouvés dans l'obligation de mettre fin aux agissements de ce guerrier pour pouvoir conquérir toute l'Italie. Finalement et à cause de l'épuisement de son armée, Pyrrhus a choisi de quitter l'Italie et de se retirer en Épire. Si les Romains ont pu vaincre Pyrrhus c'est qu'il s'agit avant tout d'une guerre inégale entre la coalition des Romains et de leurs alliés contre un "aventurier" venant de loin pour soutenir les habitants de Tarente craignant la politique d'extension des Romains dans le sud de l'Italie. A travers le terme "aventurier", Montesquieu pense qu'il n'y a rien d'étonnant ni d'admirable dans la victoire des Romains sur Pyrrhus :

« Plutarque nous dit qu'il fut obligé de faire la guerre de Macédoine parce qu'il ne pouvait entretenir six mille hommes de pied et cinq cents chevaux qu'il avait. Ce prince, maître d'un petit État dont on n'a plus entendu parler après lui, était un aventurier qui faisait des entreprises continuelles, parce qu'il ne pouvait subsister qu'en entreprenant.<sup>2</sup> »

Selon Montesquieu, si Pyrrhus a décidé de défier les Romains ce n'est pas pour les dominer et pour mettre fin à leur politique expansionniste, mais pour subvenir aux besoins de ses compagnons. Force est de constater que Montesquieu reprend ce que Plutarque a raconté sur Pyrrhus sans chercher à comprendre les vrais motifs qui ont poussé ce guerrier à entraîner son armée dans une guerre désastreuse. Néanmoins, ce qui compte pour Montesquieu ce ne sont pas les véritables causes qui ont incité Pyrrhus à s'engager dans une guerre contre les Romains. Notre écrivain cherche avant tout à comprendre les raisons de la grandeur des Romains. Selon lui, la force et l'endurance des adversaires de Rome quelles que soient les

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 80.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 80.

raisons qui les poussent à s'opposer aux Romains sont des caractères bénéfiques pour l'*Vrbs*. Chaque nouvel ennemi peut donner aux Romains des idées inédites qui sont en mesure d'améliorer l'armée romaine et de développer ses techniques militaires. Pour ce qui concerne Pyrrhus, Montesquieu pense que cet homme de guerre a beaucoup appris aux Romains : « Pyrrhus vint faire la guerre aux Romains dans le temps qu'ils étaient en état de lui résister et de s'instruire par ses victoires ; il leur apprit à se retrancher, à choisir et à disposer un camp ; il les accoutuma aux éléphants et les prépara pour de plus grandes guerres. <sup>1</sup> » Dès lors, selon Montesquieu, chaque nouvelle bataille militaire est une leçon pour les Romains quelle que soit l'issue de la guerre. Chaque nouvel adversaire prépare les Romains à faire face à des ennemis plus redoutables. Le génie des Romains réside dans leur grande capacité d'apprentissage et d'assimilation. Ils ne négligent aucun détail. Ils apprennent de nouvelles méthodes de guerre de leurs ennemis comme de leurs alliés. Ils adoptent tout ce qui peut servir leur Ville. De même, Rome accueille toute personne apte à combattre dans ses rangs. De cette façon, même s'il arrive que l'armée romaine soit vaincue, la défaite annihile à peine la capacité des Romains à continuer la guerre et à infliger aux ennemis des pertes considérables. Ainsi, les Romains vainqueurs ou vaincus exercent toujours une forme de pression sur leurs adversaires. En effet, tout en parlant de Pyrrhus, Montesquieu admire chez les Romains leur politique qui consiste à détruire non seulement leurs ennemis mais en même temps les alliés de ces derniers : « Tarente, son alliée, avait bien dégénéré de l'institution des Lacédémoniens ses ancêtres. Il aurait pu faire de grandes choses avec les Samnites ; mais les Romains les avaient presque détruits. <sup>2</sup> » Cet énoncé fait référence à la ville de Tarente qui a demandé l'aide de Pyrrhus pour mettre fin à l'extension des Romains au sud de l'Italie. Une fois que la menace de Pyrrhus a cessé, les Romains ont pris la décision de soumettre cette ville qui a pris l'initiative de s'opposer à Rome. De cette façon, ce qui rend les Romains de plus en plus forts c'est leur démarche qui consiste à mettre fin à toute sorte d'alliance entre les peuples de l'Italie. Ainsi, petit à petit, ces peuples finissent par s'allier tous à Rome qui devient le centre de gravité de toute l'Italie.

Toujours, dans le chapitre IV des *Considérations*, Montesquieu continue son analyse visant à comprendre le succès continu des Romains sur leurs ennemis les plus menaçants. Après avoir expliqué les raisons de la défaite des Gaulois et de Pyrrhus, Montesquieu se préoccupe de la guerre entre Rome et Carthage.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 80.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, variante 2, p. 345.

## b) Rome et Carthage

En réalité, à la lecture des *Considérations*, il s'avère que Carthage est omniprésente dans cet ouvrage. A deux reprises Montesquieu fait référence à Carthage dans les titres mêmes des différents chapitres de ce livre, à savoir le chapitre IV et le chapitre V. Néanmoins, dans l'ensemble des *Considérations* y compris les notes de Montesquieu, les termes "Carthage" et "Carthaginois" sont mentionnés 44 fois. En outre, le nom d'Hannibal est évoqué 28 fois par notre écrivain. L'expression "guerre punique" est utilisée par l'auteur des *Considérations* 11 fois. Cet usage fréquent n'est pas seulement dû aux longues guerres entre les Romains et les Carthaginois. Il est vrai que Carthage était l'une des cités ennemies les plus redoutables de Rome. En dépit de leurs victoires au cours de la première et la deuxième guerre punique, les Romains ne pouvaient pas oublier l'humiliation qu'ils avaient subie lors de leurs guerres contre les Carthaginois. La menace de ces derniers est toujours considérable. La célèbre expression attribuée à Caton l'Ancien témoigne de la volonté des Romains de remporter une victoire totale et définitive contre la ville de Carthage : "*Carthago delenda est*" ("Il faut détruire Carthage !") On raconte que chaque fois Caton l'Ancien commençait et terminait son discours devant le sénat par cette formule quels que fussent le contenu et les raisons de son discours. Cette formule prononcée à maintes reprises rappelle aux responsables politiques de Rome le danger de Carthage même après ses deux défaites consécutives. Cela ne traduit pas seulement les grands torts causés par cette ville aux Romains mais également la ténacité de ces derniers et leur caractère entier qui n'accepte pas les victoires partielles. Tout ennemi de Rome doit finir par s'allier à cette ville au risque d'être anéanti à l'instar de Carthage. .

Toutefois, dans les *Considérations*, la présence de Carthage dans la plupart des chapitres de cet ouvrage s'explique par la méthode analytique de Montesquieu qui établit systématiquement des parallèles entre Rome et Carthage pour comprendre les raisons de la grandeur des Romains et de leur déclin à la lumière de l'histoire carthaginoise. Dès lors, la présence de Carthage dans les *Considérations* ne vise pas à insister sur le grand danger que représente cette ville pour le monde romain. Par contre, nous pouvons remarquer que les Carthaginois furent des adversaires totalement différents de ceux que Rome avait connus. Par exemple, tous les ennemis de Rome ont appris beaucoup de choses aux Romains. Ces derniers étaient très doués pour tirer des leçons de leurs ennemis. Cependant, face aux Carthaginois, les Romains ont appris de nouvelles techniques de guerre sans toutefois comprendre les vraies causes de la défaite de cette grande civilisation. Ils n'ont pas vraiment saisi qu'ils ont vaincu

Carthage non seulement à cause de leur force militaire supérieure mais surtout à cause de la corruption des Carthaginois. Si nous examinons de près cette comparaison que Montesquieu établit souvent entre Carthage et Rome dans ses *Considérations*, nous pouvons nous fonder sur l'exemple suivant :

« Carthage, devenue riche plus tôt que Rome, avait aussi été plus tôt corrompue : ainsi pendant qu'à Rome les emplois publics ne s'obtenaient que par la vertu, et ne donnaient d'utilité que l'honneur et une préférence aux fatigues, tout ce que le public peut donner aux particuliers se vendait à Carthage, et tout service rendu par les particuliers y était payé par le public. <sup>1</sup>»

La citation ci-dessus renferme plusieurs idées. A travers cette déclaration Montesquieu pense que les richesses accélèrent la corruption des citoyens et des hommes politiques ce qui favorise le déclin et la décadence des plus grands peuples du monde. En outre, selon notre écrivain, la frugalité des Romains et leur rejet de luxe sont parmi les causes menant Rome à sa gloire et faisant des Romains les maîtres de l'univers. De plus, à travers cet énoncé, Montesquieu pense qu'à l'image des Carthaginois, les Romains finiront par oublier les principes de leurs ancêtres pour chercher à s'enrichir de plus en plus. La richesse des Romains sera le premier pas qui les conduira vers la décadence et qui causera la chute de leur ville. Par surcroît, à travers la citation ci-dessus, nous pouvons constater que Montesquieu pense que la défaite des Carthaginois face aux Romains est le résultat logique de la succession de plusieurs faits historiques rendant Carthage de plus en plus corrompue et de plus en plus faible.

Tout en parlant de Carthage, Montesquieu trouve une nouvelle occasion pour privilégier le régime républicain par rapport à toutes les autres formes de gouvernement. Cependant, selon lui la pire chose qui puisse arriver à un peuple, c'est de vivre au sein d'une république corrompue. Pour mieux clarifier ce point de vue, Montesquieu prend l'exemple de Carthage : « La tyrannie d'un prince ne met pas un État plus près de sa ruine que l'indifférence pour le bien commun n'y met une république. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés ; mais lorsqu'ils le sont plus mal ? L'avantage d'un État libre est qu'il n'y a point de favoris ; mais quand cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et des parents du prince il faut faire la fortune des amis et des parents de tous ceux qui ont part au gouvernement, tout est perdu ; les lois y sont éludées plus dangereusement qu'elles ne sont violées par un prince qui, étant toujours le plus grand citoyen de l'État, a le plus d'intérêt à sa conservation. <sup>2</sup>»

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 81.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. IV, p. 81.

Il faut noter que, dans le chapitre IV, Montesquieu a consacré seulement trois petits paragraphes aux Gaulois et à Pyrrhus. Le reste du chapitre s'intéresse à Carthage et à son conflit avec les Romains. Pour ne citer que quelques réflexions au sujet de Rome et de Carthage, nous allons évoquer certains parallèles réalisés par Montesquieu afin d'expliquer les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. En effet, à chaque fois, Montesquieu s'intéresse à une thématique bien précise et essaie de vérifier la présence et la valeur que donnent les Romains et les Carthaginois au sujet étudié. Par exemple, l'auteur des *Considérations* cherche à définir la richesse et la pauvreté et leur importance dans ces deux civilisations. Il finit par la conclusion suivante :

« Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales ; mais à Carthage, des particuliers avaient les richesses des rois.<sup>1</sup> »

Nous voyons bien que les principes et les valeurs dans ces deux républiques ne sont pas du tout les mêmes. Ils sont totalement opposés, puisque à l'époque où les Carthaginois aspirent à accroître leur fortune, les Romains quant à eux ont fait de la pauvreté une valeur et une vertu nationales. A Carthage, les particuliers consacrent leur vie à s'enrichir de plus en plus. C'est l'argent qui définit la supériorité d'un citoyen carthaginois sur un autre. Cet esprit chez les Carthaginois est non seulement le résultat de la corruption de tout le peuple mais le fruit de la pratique du commerce très répandue dans cette ville maritime. Par contre, les Romains formaient initialement un peuple dont la valeur travail résidait exclusivement dans la guerre et la rapine. Le quotidien des plus anciens Romains se résumait ainsi à attaquer leurs voisins. C'est avec les armes que les Romains parvenaient à subvenir à leurs besoins. De cette manière, les Romains étaient toujours en guerre. Ils étaient constamment prêts à attaquer ou à défendre leurs frontières. Au cours des siècles, ce peuple a fait de la guerre un art auquel il s'appliquait avec passion. C'est le premier moyen qui permet à un citoyen romain de se distinguer par rapport aux autres et de s'assurer une remarquable ascension sociale. C'est l'honneur guerrier qui valorise au plus haut point un Romain par rapport à un autre et non pas la fortune.

Pour comprendre la différence entre les Romains et les Carthaginois, Montesquieu examine l'esprit de chaque peuple aux moments les plus difficiles de leurs histoires : « De deux factions qui régnaient à Carthage, l'une voulait toujours la paix, et l'autre toujours la guerre ; de façon qu'il était impossible d'y jouir de l'une ni d'y bien faire l'autre.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. IV, p. 81.

Pendant qu'à Rome la guerre réunissait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage. <sup>1</sup>»

Dès lors, selon Montesquieu, c'est par la nature même de leur esprit que les Romains sont unis les uns aux autres. Leur union donne de la force à leur Ville qui ne trouve aucune difficulté à s'imposer au sein du Latium et qui arrive même à se mesurer à Carthage pour finir par l'écraser définitivement. Les Carthaginois, quant à eux, sont divisés entre ceux qui veulent défendre leur patrie et ceux qui ne cherchent qu'à défendre leurs propres intérêts. Parmi cette dernière catégorie, certains n'hésitent pas à trahir Hannibal et à s'unir avec les Romains pour sauver leurs richesses. Les Romains ont su habilement profiter de ces divisions pour affaiblir de plus en plus Hannibal qui est considéré comme un très grand stratège et l'ennemi le plus redoutable de Rome. Les Romains sont très ingénieux au point de pouvoir contrecarrer leurs ennemis par leurs propres faiblesses.

Dans le cadre de son étude comparatiste et critique entre les Romains et les Carthaginois, Montesquieu multiplie les parallèles entre deux grandes civilisations dont l'une a fini par détruire l'autre au moyen de la ruse et par la force de ses institutions politiques garantes de l'union des Romains contre un ennemi divisé par ses conflits internes et en proie à la corruption. Nous allons maintenant citer plusieurs réflexions propres à Montesquieu prouvant que, selon cet écrivain, Rome et Carthage sont deux mondes foncièrement différents. A la fin de son histoire, Carthage se caractérise par une dégradation de son système politico-social en face d'une Rome en plein essor.

✓ « À Rome, gouvernée par les lois, le peuple souffrait que le sénat eût la direction des affaires. À Carthage, gouvernée par des abus, le peuple voulait tout faire par lui-même. <sup>2</sup>»

✓ « Carthage, qui faisait la guerre avec son opulence contre la pauvreté romaine, avait par cela même du désavantage ; l'or et l'argent s'épuisent, mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais. <sup>3</sup>»

✓ « Les Romains étaient ambitieux par orgueil et les Carthaginois par avarice ; les uns voulaient commander, les autres voulaient acquérir, et ces derniers avec un esprit mercantile, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer. <sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, pp. 81-82.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 82.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 82.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 82.

✓ « Des batailles perdues, la diminution du peuple, l'affaiblissement du commerce, l'épuisement du trésor public, le soulèvement des nations voisines pouvaient faire accepter à Carthage les conditions de paix les plus dures ; mais Rome ne se conduisait point par le sentiment des biens et des maux, elle ne se déterminait que par sa gloire ; et comme elle n'imaginait point qu'elle pût être si elle ne commandait pas, il n'y avait point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à faire une paix qu'elle n'aurait point imposée <sup>1</sup>».

✓ « Les Carthaginois se servaient de troupes étrangères, et les Romains employaient les leurs. <sup>2</sup> »

✓ « La présence d'Hannibal fit cesser parmi les Romains toutes les divisions ; mais la présence de Scipion aigrit celles qui étaient déjà parmi les Carthaginois, elle lia les forces de la ville ; les généraux, le sénat, les grands devinrent plus suspects au peuple, et le peuple devint plus furieux. Voyez dans Appien toute cette guerre du premier Scipion <sup>3</sup>»

✓ « Carthage employait plus de forces pour attaquer, Rome pour se défendre. <sup>4</sup>»

✓ « L'établissement de Carthage dans son pays était moins solide que celui de Rome dans le sien : cette dernière avait trente colonies autour d'elle qui en étaient comme les remparts. <sup>5</sup>»

A la lumière des textes cités, nous constatons que, selon Montesquieu, lors de la guerre entre Rome et Carthage, les Romains étaient supérieurs aux Carthaginois par la force et le respect des lois, par leur union pendant les guerres, par leur fierté et leur orgueil ainsi que par leur pauvreté et leur rejet de luxe. De même, le soldat romain était avant tout un citoyen qui défend avec beaucoup de courage sa propre nation - à l'inverse de Carthage qui se sert de mercenaires en l'occurrence d'étrangers pour attaquer Rome. En dépit des qualités suréminentes ainsi reconnues aux Romains, Montesquieu note que les Carthaginois surpassaient les Romains en matière de technique militaire: « La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine par deux raisons ; l'une que les chevaux numides et espagnols étaient meilleurs que ceux d'Italie, et l'autre que la cavalerie romaine était mal armée ; car ce ne fut que dans les guerres que les Romains firent en Grèce qu'ils changèrent de manière, comme nous l'apprenons de Polybe. <sup>6</sup>» Toutefois, l'auteur des *Considérations* nous montre que les Romains étaient – par leur génie propre – capables d'apprendre de leurs ennemis de nouvelles

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, pp. 82-83.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 83.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, note b de Montesquieu, p. 82.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 84.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 84.

<sup>6</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IV, p. 86.

méthodes de guerre et de changer continuellement leur équipement militaire : « Scipion, ayant conquis l'Espagne et fait alliance avec Massinisse, ôta aux Carthaginois cette supériorité ; ce fut la cavalerie numide qui gagna la bataille de Zama et finit la guerre.<sup>1</sup> »

Outre la cavalerie, les Carthaginois étaient des grands connaisseurs de la navigation maritime : « Les Carthaginois avaient plus d'expérience sur la mer et connaissaient mieux la manœuvre que les Romains.<sup>2</sup> » A cette occasion, Montesquieu nous donne un autre exemple du génie romain et de leur grande capacité d'assimilation des leçons d'autrui qui étonne toujours ceux qui s'intéressent à l'histoire romaine : « Une grande preuve de la différence, c'est la victoire du consul Duilius : les Romains n'avaient aucune connaissance de la navigation : une galère carthaginoise échoua sur leurs côtes, ils se servirent de ce modèle pour en bâtir ; en trois mois de temps leurs matelots furent dressés, leur flotte fut construite, équipée, elle mit à la mer, elle trouva l'armée navale des Carthaginois et la battit.<sup>3</sup> »

Afin de mieux souligner l'ingéniosité des Romains, Montesquieu établit une analogie entre le monde antique et celui de son époque à travers la réflexion suivante : « À peine à présent toute une vie suffit-elle à un prince pour former une flotte capable de paraître devant une puissance qui a déjà l'empire de la mer.<sup>4</sup> »

Tout en étudiant le monde carthaginois par rapport à celui des Romains, Montesquieu ne peut s'empêcher d'exprimer son admiration pour Hannibal. D'ailleurs, nous avons déjà souligné combien il est très rare que ce penseur du XVIII<sup>ème</sup> siècle se laisse fasciner par une grande personnalité historique. Ce que Montesquieu admire dans l'histoire antique, c'est plutôt les institutions politiques et le régime républicain avec l'ensemble de ses valeurs. Selon lui, c'est la constitution politique et la morale publique qui ont fait grandir Rome. La grandeur des Romains n'est pas le fruit d'un effort individuel. Selon lui, les grands hommes de l'histoire romaine ne sont pas des héros hors norme. Cependant, Montesquieu avoue clairement les mérites et la supériorité d'Hannibal en tant que grand homme de guerre. Il lui accorde même le qualificatif d'"extraordinaire" : « La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait : quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Hannibal et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'Antiquité.<sup>5</sup> » Aucune personnalité romaine n'a eu droit à un tel éloge. Toutefois, à travers le portrait d'Hannibal, Montesquieu pense que les qualités d'un seul

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 86.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 86.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 88.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 88.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 88.

individu ne peuvent jamais sauver une nation corrompue comme l'était Carthage. Corrélativement, il était impensable qu'un individu aussi brillant qu'Hannibal pût abattre un État fortement uni. C'est pour cette raison qu'Hannibal fut vaincu dans ses guerres contre les Romains. Ces derniers sont non seulement bien préparés pour faire la guerre mais aussi sont très unis et encouragés par une politique militaire qui valorise à la fois le simple soldat romain et les grands capitaines de l'armée.

### c) Mithridate

Dans les *Considérations* de Montesquieu, le nom de Mithridate est mentionné 16 fois. Il est d'abord évoqué dans le chapitre II lorsqu'il est question d'étudier l'art militaire chez les Romains et leur aptitude à remporter des victoires quelle que soit la force véritable de leurs adversaires. Ensuite, il figure dans le chapitre VI des *Considérations*, où Montesquieu essaie de nous expliquer la politique des Romains visant à dominer tout l'univers face à des peuples particulièrement belliqueux. Globalement, le chapitre VI nous donne une idée de la politique militaire du sénat. Il est très clair que Montesquieu considère que ce sont la sagesse du sénat et sa perspicacité en matière de guerre qui ont contribué à faire grandir Rome. Afin de souligner la clairvoyance du sénat, l'auteur nous fournit plusieurs exemples et des faits historiques auxquels le sénat a dû faire face. L'écrivain nous raconte entre autres les raisons de la guerre contre Mithridate : « Sachant combien les peuples d'Europe étaient propres à la guerre, ils établirent comme une loi qu'il ne serait permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe et d'y attaquer quelque peuple que ce fût. Le principal motif de la guerre qu'ils firent à Mithridate fut que contre cette défense il avait soumis quelques Barbares. <sup>1</sup>»

Mais il y a plus : Montesquieu consacre à Mithridate un chapitre entier. Il s'agit du chapitre VII des *Considérations* intitulé : "Comment Mithridate put leur résister." Il est vrai que Mithridate VI, a causé beaucoup de soucis aux Romains. C'est un roi guerrier qui avait le désir de conquérir un très vaste territoire. Cette volonté contredit la politique des Romains voulant être les seuls maîtres du monde. Ils engagèrent contre cet homme ambitieux de multiples guerres qui ont duré quelque 25 ans prouvant la ténacité de ce roi et sa grande haine pour les Romains. D'ailleurs, c'est pour cette raison que Mithridate est souvent comparé à Hannibal. En effet, plusieurs généraux romains se succèdent pour mettre un terme à sa politique d'extension en Asie et en Grèce tels que Sylla, Lucullus et Pompée. Ses qualités de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. VI, p. 107.

guerre et sa longue résistance face aux Romains sont évoquées par divers historiens antiques tels que l'historien grec Appien dans son *Histoire romaine*<sup>1</sup>. Pour ce qui concerne les modernes, l'histoire de Mithridate et sa personnalité ont inspiré à Jean Racine la rédaction d'une tragédie en cinq actes intitulée *Mithridate* (publié en 1673).

Au sujet de Mithridate, Montesquieu ne se préoccupe pas dans ses *Considérations* de l'enfance de ce roi, de ses conflits avec sa mère et de son ascension au pouvoir. Néanmoins, notre écrivain nous donne une idée des exploits guerriers de ce roi et de ses qualités personnelles. D'ailleurs, Montesquieu commence le chapitre VII de ses *Considérations* par la phrase suivante: « De tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage et les mit en péril. <sup>2</sup>» Cette description reconnaît à la fois les mérites de Mithridate en tant que guerrier et explique les raisons de sa longue résistance à l'oppression des Romains. Cependant, ces qualités ne constituent pas les seules causes de son opiniâtreté dans ses guerres contre les différents généraux romains. En effet, par la rédaction du chapitre VII, Montesquieu essaie de déterminer l'ensemble des éléments qui ont aidé Mithridate à tenir tête à l'armée romaine en faisant de lui un ennemi redoutable et une vraie menace pour Rome. Le deuxième paragraphe du chapitre VII énumère plusieurs facteurs susceptibles d'aider Mithridate dans sa politique de conquête :

« La situation de ses États était admirable pour leur faire la guerre ; ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir. De là, ils s'étendaient sur la mer du Pont ; Mithridate la couvrait de ses vaisseaux et allait continuellement acheter de nouvelles armées de Scythes ; l'Asie était ouverte à ses invasions ; Il était riche, parce que ses villes sur le Pont-Euxin faisaient un commerce avantageux avec des nations moins industrieuses qu'elles. <sup>3</sup>»

D'après ce tableau, nous constatons qu'au moment de ses guerres contre Rome, Mithridate était le roi d'un État très prospère. Il lui était aisé de s'engager dans une lutte durant près d'un quart de siècle et nécessitant un important financement. En outre, au moment du conflit entre ce roi et la république romaine, le monde romain souffrait de l'hostilité entre Sylla et Marius. Cette réalité a poussé les Romains à remettre leur riposte aux attaques de Mithridate jusqu'à la résolution de leur conflit interne. De plus, suite à cette rivalité entre Sylla et Marius, plusieurs Romains ont été proscrits et contraints, partant, à se réfugier chez les ennemis même de Rome : « Les proscriptions, dont la coutume commença dans ces temps-

---

<sup>1</sup> Cf, Appien, *Histoire romaine*, Tome VII, Livre XII : "La guerre de Mithridate", texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, Paris, Les belles lettres, 2001.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. VII, p. 115.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch. VII, p. 115.

là, obligèrent plusieurs Romains de quitter leur patrie. Mithridate les reçut à bras ouverts, il forma des légions où il les fit entrer qui furent ses meilleures troupes.<sup>1</sup> » Ainsi, c'est l'insécurité à Rome et la rivalité entre les hauts responsables politiques qui ont affaibli de plus en plus les Romains - donnant ainsi l'occasion à Mithridate de se réaffirmer militairement et de recruter des soldats très expérimentés qui étaient initialement formés pour servir Rome. Paradoxalement, selon Montesquieu, l'éclatement de l'union politique de Rome conduit nécessairement les adversaires de la Ville à s'unir contre la domination romaine. Les guerres mithridatiques (88-65 av. J. -C), sont le résultat logique de l'existence simultanée d'un roi riche et ambitieux (Mithridate) et d'un État en crise (Rome) : « D'un autre côté Rome travaillée par ses dissensions civiles, occupée de maux plus pressants, négligea les affaires d'Asie et laissa Mithridate suivre ses victoires, ou respirer après ses défaites.<sup>2</sup> » Lorsque Mithridate s'adonne entièrement à conquérir l'Asie, Rome était dans l'impossibilité de mettre un terme à la politique expansionniste de ce roi conquérant eu égard à la situation désastreuse de l'*Vrbs* mettant le sénat dans l'obligation de se focaliser sur les affaires internes de l'État.

A propos de Mithridate, Montesquieu rappelle que contrairement aux autres rois menant une politique pacifique afin de ne pas susciter la colère des Romains, ce roi a choisi délibérément de montrer son hostilité à l'égard de Rome. Il a fait de sa personne un ennemi résolu de cette ville : « Rien n'avait plus perdu la plupart des rois que le désir manifeste qu'ils témoignaient de la paix, ils avaient détourné par là tous les autres peuples de partager avec eux un péril dont ils voulaient tant sortir eux-mêmes ; mais Mithridate fit d'abord sentir à toute la terre qu'il était ennemi des Romains, et qu'il le serait toujours.<sup>3</sup> » Ainsi, c'est Mithridate qui a choisi de s'opposer clairement aux Romains. C'est lui qui a instauré l'état de guerre entre son royaume et le monde romain, ce qui lui donne plus de confiance et pousse les Romains à le craindre et à redouter ses attaques. De même, le courage de ce roi et son audace attirent autour de lui les peuples aspirant à se libérer de la domination romaine, ce qui le rend de plus en plus fort : « Enfin, les villes de Grèce et d'Asie, voyant que le joug des Romains s'appesantissait tous les jours sur elles, mirent leur confiance dans ce roi barbare qui les appelait à la liberté.<sup>4</sup> » Force est de constater qu'au moment où les Romains se déchirèrent entre eux, plusieurs peuples se coalisèrent autour de la personnalité de Mithridate. Il est évident donc que les Romains éprouvèrent la plus grande difficulté à mettre fin aux menaces de ce roi.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 115.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 116.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 116.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 116.

Toujours dans cette thématique du conflit entre Mithridate et Rome, Montesquieu n'hésite pas à exprimer son admiration face aux guerres mithridatiques : « Cette disposition des choses produit trois grandes guerres, qui forment un des beaux morceaux de l'histoire romaine, parce qu'on n'y voit pas des princes déjà vaincus par les délices et l'orgueil, comme Antiochus et Tigrane, ou par la crainte, comme Philippe, Persée et Jugurtha, mais un roi magnanime qui dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné. <sup>1</sup> » En réalité, chaque fois que notre écrivain admire un fait historique antique, c'est plutôt l'ennemi de Rome qui suscite ce sentiment. Nous avons déjà vu combien Montesquieu admire le courage et l'habileté d'Hannibal lors de ses guerres contre les Romains. Dans le chapitre VII des *Considérations*, c'est plutôt la personnalité de Mithridate qui est louée par l'auteur à travers plusieurs termes honorifiques : "un roi magnanime" ; "un lion". Ainsi, dans les *Considérations* à maintes reprises c'est plutôt l'ennemi de Rome qui est loué et admiré par notre écrivain. Par contre, pour ce qui concerne les Romains, ce sont leurs institutions politiques et civiles qui fascinent notre philosophe. Ce qui est singulier chez Montesquieu c'est qu'il ne trouve dans l'histoire romaine aucun guerrier qui mérite d'être loué ouvertement. En revanche, certains ennemis de Rome sont dignes de son admiration même dans leurs défaites tels que Mithridate et Hannibal.

En effet, dans ses *Considérations*, Montesquieu décrit à la fois les qualités de Mithridate ainsi que ses points faibles. Ces derniers sont évoqués lors de sa description des trois guerres successives opposant Mithridate aux Romains : « Elles sont singulières parce que les révolutions y sont continuelles et toujours inopinées : car si Mithridate pouvait aisément réparer ses armées, il arrivait aussi que dans les revers où l'on a plus besoin d'obéissance et de discipline, ses troupes barbares l'abandonnaient ; s'il avait l'art de solliciter les peuples et de faire révolter les villes, il éprouvait à son tour des perfidies de la part de ses capitaines, de ses enfants et de ses femmes ; enfin, s'il eut affaire à des généraux romains malhabiles, on envoya contre lui en divers temps, Sylla, Lucullus et Pompée. <sup>2</sup> » Selon Montesquieu, si Mithridate a pu causer des pertes significatives aux Romains, ce n'est pas seulement grâce à sa bravoure et à son art militaire consommé, mais également en raison du choix initial par Rome de généraux peu expérimentés. Par la suite, face à Sylla, Lucullus et Pompée, Mithridate a fini par être vaincu : « Ce prince, après avoir battu les généraux romains et fait la conquête de l'Asie, de la Macédoine et de la Grèce, ayant été vaincu à son tour par Sylla, réduit par un traité à ses anciennes limites, fatigué par les généraux romains, devenu encore

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, p. 116.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. VII, pp. 116-117.

une fois leur vainqueur et le conquérant de l'Asie, chassé par Lucullus, suivi dans son propre pays, obligé de se retirer chez Tigrane, vaincu avec lui ; voyant ce roi perdu sans ressource, ne comptant plus que sur lui-même, il se réfugia dans ses propres États, et s'y rétablit. <sup>1</sup>»

Le dernier paragraphe du chapitre VII nous décrit la défaite définitive de Mithridate face à l'armée romaine commandée par Pompée : « Ce fut alors que Pompée dans la rapidité de ses victoires acheva le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome. <sup>2</sup>» A la lecture de cette citation, nous constatons que les termes "pompeux" et "grandeur" sont utilisés pour décrire la victoire de Rome et non celle de Pompée. Selon Montesquieu, ce dernier n'a fait que continuer et parachever une tâche entreprise antérieurement par plusieurs généraux romains. Il n'y a rien d'extraordinaire dans les succès militaires de ce général romain connu sous le nom de Pompée le Grand. D'ailleurs ce qualificatif propre à Pompée n'est mentionné nulle part dans les *Considérations*. En effet, Montesquieu est toujours fidèle à cette démarche consistant à exalter le génie des Romains ainsi que la force de leurs institutions, et non celui de quelques individus d'exception même si ces derniers ont obtenu plusieurs victoires face aux ennemis de l'*Vrbs*. D'ailleurs, selon Montesquieu ce qui renforce de plus en plus la décadence des Romains, c'est qu'ils commencent à trop valoriser certains hauts responsables romains au point de ne plus avoir confiance dans la force de leurs lois et de leurs institutions politiques - ce qui conduira Rome vers un régime politique absolutiste. En effet, notre écrivain pense que Pompée était l'un de ces hommes ambitieux auxquels le peuple accorde à tort beaucoup d'importance : « Fallut-il faire la guerre à Sertorius ? On en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate ? Tout le monde cria : "Pompée". Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome ? Le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates ? Il n'y a que Pompée. Et, lorsque César menace d'envahir, le Sénat crie à son tour et n'espère plus qu'en Pompée. <sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, p. 117.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. VII, pp. 117-118.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XI, p. 136.

#### **d) Attila**

Dans les *Considérations*, Montesquieu n'a mentionné le nom d'Attila qu'à 9 reprises. Il est vrai que ce nombre est très significatif venant d'un écrivain qui s'intéresse initialement au monde romain. Cependant parmi les ennemis de Rome les plus féroces, à savoir Pyrrhus, Hannibal, Mithridate et Attila, le roi des Huns et le moins cité. Néanmoins, son nom est évoqué dans le titre même du chapitre XIX intitulé : " 1. Grandeur d'Attila. 2. Cause de l'établissement des barbares. 3. Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu. " Ce qui d'emblée attire notre attention, c'est le substantif "Grandeur" associé au nom d'Attila. Ce choix de la part de l'auteur des *Considérations* nous rappelle le terme "extraordinaire" employé pour décrire Hannibal<sup>1</sup>. A l'occasion des invasions barbares qui ont menacé Rome jusqu'à son existence même et qui ont infligé d'innombrables malheurs à l'Empire romain, Montesquieu n'hésite pas – dans son portrait de l'ennemi de Rome – à reconnaître son excellence et ses qualités guerrières.

En effet, pendant le règne de ce roi, l'Empire romain est déjà divisé depuis plus de deux siècles en deux empires : l'Empire romain d'Occident et l'Empire d'Orient. Cette division date précisément de 285 suite à une décision de la part de Dioclétien. Dans ses *Considérations*, Montesquieu fait référence à ce partage de l'Empire dans le chapitre XVII intitulé "Changement dans l'État". Ce chapitre débute par la phrase suivante :

« Pour prévenir les trahisons continuelles des soldats, les empereurs s'associèrent des personnes en qui ils avaient confiance, et Dioclétien, sous prétexte de la grandeur des affaires, régla qu'il y aurait toujours deux empereurs et deux césars.<sup>2</sup> »

D'où nous voyons que Montesquieu refuse de croire que c'est l'immensité du territoire romain qui a poussé Dioclétien à diviser l'Empire romain en deux parties : l'une occidentale et l'autre orientale. Selon lui, la première cause de cette décision était la corruption des soldats romains. Cette idée propre à ce penseur des Lumières sera étudiée dans au terme de notre enquête sur Montesquieu et son regard sur le monde romain. Il est pourtant primordial de noter que, selon cet écrivain, la division de l'Empire était le coup fatal porté à Rome - affaiblie par la décadence de ses élites politiques, l'indiscipline de ses soldats et accablée par un sentiment de crainte qui ne quitte plus l'esprit de ses habitants. Sous l'Empire, le territoire romain abrite un peuple qui n'aspire plus à la liberté et qui n'ose pas lever la tête et se rebeller contre le régime politique en place depuis des siècles et qui se dégrade de plus en plus. La fierté des Romains qui a fait la grandeur de Rome n'est plus qu'un souvenir très lointain.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. IV, *op.cit.*, p. 88.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XVII, *op.cit.*, p. 187.

Dans ce contexte, il est quasi inconcevable que les Romains puissent opposer de la résistance à un ennemi tenace et déterminé comme l'était Attila.

En effet, Attila, roi des Huns de 434 à 453, est un chef guerrier qui a livré plusieurs batailles contre les Romains - pillant sur son passage villes et villages et menaçant en permanence Constantinople, capitale de l'Empire romain d'Orient. Au sujet de cette dernière ville, à maintes reprises Montesquieu désapprouve la décision qui a privé Rome de sa position politique centrale au profit de Constantinople. A la lecture du chapitre XIX des *Considérations*, nous ne pouvons que constater la singularité de certaines idées décrivant la ville de Constantinople. A titre d'exemple nous allons citer la réflexion suivante :

« En Orient, on a de tout temps multiplié l'usage des femmes pour leur ôter l'ascendant prodigieux qu'elles ont sur nous dans ces climats ; mais, à Constantinople, la loi d'une seule femme donna à ce sexe l'empire, c'est-à-dire mit dans le gouvernement de la faiblesse naturelle. <sup>1</sup> » Cette citation annonce entre autres la conception de Montesquieu sur la théorie du "climat" qui sera exposée dans son *Esprit des lois* <sup>2</sup> et qui suscitera les critiques de ses contemporains.

Pour ce qui concerne Attila, dans son expédition, ce roi fait la guerre à une Rome qui a perdu son âme. Même s'il arrive que les Romains remportent des victoires face à ce roi, leurs exploits ne suscitent plus l'admiration de tout l'univers. Ce ne sont que des victoires éphémères, et ponctuelles, qui seront très vite oubliées par les Romains eux-mêmes et qui ne découragent en rien les barbares attirés par les richesses d'un peuple qui autrefois a fait de la pauvreté une valeur nationale. Dans son ouvrage sur Attila, Marcel BRION nous donne une description très suggestive des Huns, de leur imprévisibilité et de leur mode de vie atypique :

« Les Huns étaient les plus proches voisins du sable. Ils avaient appris à connaître les ruses de cet ennemi, les frémissements imperceptibles de la surface qui annoncent les tempêtes. [...] »

Devenus nomades, ils s'étaient adaptés aux dangers de ce voisinage. Leur vie était instable comme les dunes sans cesse emportées, sans cesse reformées. Ils n'avaient pas de villes, pas de maisons, pas de tentes. Les femmes et les enfants vivaient dans les chariots, les hommes à cheval. En quelques minutes, toute la nation était prête à se mettre en marche. Selon la direction du vent et les mouvements du sable, ils se dirigeaient tantôt vers l'Asie,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XX, *op.cit*, p. 215.

<sup>2</sup> Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, livre XIV, *op.cit*, ch. XIV, pp. 462-464.

tantôt vers l'Europe. [...] Ils étaient devenus, eux-mêmes, rapides, violents, invincibles, comme les vagues de sables.<sup>1</sup> »

Ainsi, c'est le mode de vie des Huns et le climat où ils vivaient qui font d'eux des guerriers redoutables. Du reste, leur force guerrière réside dans la mobilisation de tout leur peuple, alors que les Romains ont privilégié les armées de métier. Ils attaquèrent toujours en masse causant des dégâts irréparables. Ils sont imprévisibles, profitant chaque fois de l'effet de surprise pour infliger à leurs ennemis des pertes humaines et des défaites humiliantes. Leur seul nom terrorisait les peuples qu'ils avaient eu le malheur de rencontrer. Ainsi, Marcel BRION nous explique que les invasions barbares engendrent forcément toute une série de guerres qui ne font que tourmenter le monde romain de plus en plus :

« Parfois, le peuple qu'ils menaçaient, pris de panique, fuyait et envahissait une autre nation qui se jetait à son tour sur un voisin plus faible. D'onde en onde, le choc donné par la vague de sable dans le désert se répercutait jusqu'aux frontières les plus lointaines, et frappait les murs de Rome, les tours de Constantinople, les palais chinois.<sup>2</sup> »

En effet, dans le chapitre XIX où il décrit par le menu les invasions barbares et leurs effets sur l'Empire romain, Montesquieu a décidé de commencer son exposé par la l'énoncé suivant :

« Comme dans le temps que l'Empire s'affaiblissait, la religion chrétienne s'établissait, les chrétiens reprochaient aux païens cette décadence, et ceux-ci en demandaient compte à la Religion chrétienne ; les chrétiens disaient que Dioclétien avait perdu l'Empire en s'associant trois collègues, parce que chaque empereur voulait faire d'aussi grandes dépenses et entretenir d'aussi fortes armées que s'il avait été seul ; que par là, le nombre de ceux qui recevaient n'étant pas proportionné au nombre de ceux qui donnaient, les charges devinrent si grandes que les terres furent abandonnées par les laboureurs et se changèrent en forêts ; les païens au contraire, ne cessaient de crier contre un culte nouveau, inouï jusqu'alors ; et comme autrefois dans Rome florissante on attribuait les débordements du Tibre et les autres effets de la nature à la colère des dieux, de même dans Rome mourante, on imputait les malheurs à un nouveau culte et au renversement des anciens autels.<sup>3</sup> »

Ce long tableau nous rappelle le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet qui pense que la décadence des Romains est due entre autres à leur hostilité à l'égard du

---

<sup>1</sup> Marcel BRION, *Attila : Roi des Huns, 434-453*, Paris, Éditions Tallandier, 2016 (Collection Textes), pp. 13-14.

<sup>2</sup> Marcel BRION, *Attila : Roi des Huns, 434-453*, op.cit, p. 14.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, op.cit, p. 203.

christianisme et leur persécution des chrétiens. Montesquieu quant à lui, à l'aide de cette opposition entre païens et chrétiens, note qu'à la fin de son histoire Rome est affaiblie non seulement par la division de l'Empire, mais également par cette lutte interne entre les Romains eux-mêmes qui se rejettent la responsabilité de la décadence de l'Empire sans comprendre que tous ont contribué à affaiblir l'État par leur corruption et par leur soumission à des empereurs vivant dans l'oisiveté et cherchant à s'enrichir par tous les moyens. En outre, les Romains de l'Empire s'impliquent dans les débats entre chrétiens et païens au point que les empereurs participent eux-mêmes à ces disputes en soutenant la cause de certains pour réfuter la doctrine des autres. Ainsi, le principe de la tolérance n'est plus de rigueur dans le monde romain et la religion devient un sujet principal de discussion. Dans la Rome archaïque et classique, la religion n'était qu'un moyen pour renforcer l'union entre les Romains et les inciter à s'engager dans les batailles avec courage tout en ayant la conviction d'avoir l'accord des dieux. Sous le Bas-Empire, la religion n'est qu'un élément de plus qui fait oublier aux Romains leur impératif catégorique de défense de leur État. La littérature latine chrétienne – ondoyante et diverse - nous donne une idée assez précise des préoccupations du Romain à la fin de l'Empire et de la zizanie créée par les débats théologiques contemporains.

Après son évocation des controverses doctrinales entre païens et chrétiens caractérisant le monde romain, Montesquieu mentionne le nom d'Attila à travers la description suivante :

« Nous avons dit que dans les premiers temps la politique des Romains fut de diviser toutes les puissances qui leur faisaient ombrage ; dans la suite ils n'y purent réussir. Il fallut souffrir qu'Attila soumit toutes les nations du Nord, il s'étendit depuis le Danube jusqu'au Rhin, détruisit tous les forts et tous les ouvrages qu'on avait faits sur ces fleuves et rendit les deux empires tributaires. <sup>1</sup> »

Montesquieu cherche toujours à opposer les Romains des temps glorieux et ceux de l'Empire divisé et déchiré. Selon lui, il ne s'agit pas des mêmes Romains fiers et libres qui ont réussi à dominer tout l'univers. C'est pour cette raison que l'auteur des *Considérations* ne peut s'empêcher d'exprimer le point de vue suivant : « Il ne faut pas croire que ce fût par modération qu'Attila laissa subsister les Romains : il suivait les mœurs de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir. <sup>2</sup> » Cette idée fait référence au mode de vie des Huns qui sont initialement des peuples nomades ne restant jamais dans un même endroit. Leur objectif principal est de piller les villes, et de les affaiblir, et non de les

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit*, p. 205.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit*, p. 205.

dominer pour changer leurs coutumes et leurs usages. Cette politique peut expliquer la survie de l'Empire romain aux invasions des barbares puisque après chaque bataille les Romains trouvent le temps de panser leurs plaies et de refaire leurs forces jusqu'à ce qu'ils soient attaqués une nouvelle fois par les troupes d'Attila. Cette réalité laisse l'Empire romain dans un grand désordre et place la fin de son histoire sous le signe de l'amertume et du désespoir. D'ailleurs, Montesquieu consacre le chapitre XXI de ses *Considérations* à décrire ce désordre qui devient un trait caractéristique de l'empire d'Orient<sup>1</sup>.

Dans le prolongement de son étude sur Attila, l'auteur avance la réflexion suivante : « Ce prince, dans sa maison de bois, où nous le représente Priscus, maître de toutes les nations barbares et, en quelque façon de presque toutes celles qui étaient policées, était un des grands monarques dont l'histoire ait jamais parlé.<sup>2</sup> » C'est par les termes de "maître" et de "grand monarque" que Montesquieu a pris le parti de qualifier Attila. En outre l'expression "dont l'histoire ait jamais parlé" nous rappelle la citation suivante qui décrit Hannibal, autre ennemi redoutable qu'a connu Rome : « La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait [...], on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'Antiquité.<sup>3</sup> » Ainsi, dans l'ensemble de ses *Considérations*, Montesquieu nous fait savoir que parmi toutes les guerres auxquelles les Romains ont été confrontés, c'est la deuxième guerre punique et les invasions barbares menées par Attila le Hun qui le fascinent. Ce sont les qualités militaires d'Hannibal et d'Attila qui suscitent son admiration et non celles des généraux romains. D'ailleurs, nous avons signalé que dans les *Considérations* Montesquieu n'a jamais loué les grands capitaines romains. De plus, Montesquieu déplore la situation des Romains sous l'Empire qui s'abaissent de plus en plus au point de supplier leur ennemi alors qu'ils étaient les maîtres de l'univers. De même, il reconnaît les mérites d'Attila qui, par la force de sa personnalité et ses qualités guerrières s'est imposé comme le nouveau maître du monde :

« On voyait à sa cour les ambassadeurs des Romains d'Orient et de ceux d'Occident, qui venaient recevoir ses lois ou implorer sa clémence ; tantôt il demandait qu'on lui rendît les Huns transfuges ou les esclaves romains qui s'étaient évadés ; tantôt il voulait qu'on lui livrât quelque ministre de l'Empereur ; il avait mis sur l'empire d'Orient un tribut de deux mille cent livres d'or, il recevait les appointements de général des armées romaines, il envoyait à

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XXI, *op.cit.*, pp. 220-225.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit.*, pp. 205-206.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 88.

Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayer des Romains. <sup>1</sup>»

Ainsi, Attila n'est pas un simple chef d'armée ni un conquérant. C'est un vrai diplomate qui sait imposer ses lois aux peuples vaincus. Il a les qualités d'un grand roi qui sait maintenir ses ennemis dans un état de soumission perpétuelle. Sa victoire sur les Romains englobe l'Empire d'Occident aussi bien que celui d'Orient. D'une manière générale, Attila a su se faire respecter par son peuple:

« Il était craint de ses sujets, et il ne paraît pas qu'il en fût haï. Prodigieusement fier et cependant rusé, ardent dans sa colère, mais sachant pardonner ou différer la punition suivant qu'il convenait à ses intérêts, ne faisant jamais la guerre quand la paix pouvait lui donner assez d'avantages, fidèlement servi des rois mêmes qui étaient sous sa dépendance, il avait gardé pour lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des Huns ; du reste on ne peut guère louer sur la bravoure le chef d'une nation où les enfants entraînent en fureur au récit des beaux faits d'armes de leurs pères, et où les pères versaient des larmes parce qu'ils ne pouvaient pas imiter leurs enfants. <sup>2</sup>»

Force est donc de souligner la dimension admirative et laudative du portrait d'Attila par un Montesquieu dont le propos créateur consiste à déterminer les raisons de la décadence des Romains après plusieurs siècles de succès et de gloire. C'est pour cette raison que Montesquieu clôture son discours sur Attila par la déclaration suivante : « Après sa mort, toutes les nations barbares se redivisèrent, mais les Romains étaient si faibles qu'il n'y avait pas de si petit peuple qui ne pût leur nuire. <sup>3</sup>» Avec la division de l'Empire romain, les Romains sont arrivés à un niveau de décadence irréparable. Il leur était impossible de faire revivre leur passé glorieux étant donné que la corruption et la faiblesse deviennent les deux caractéristiques fondamentales du monde romain. Il s'agit d'une corruption alimentée et renforcée aux cours des siècles par le comportement du soldat romain qui s'éloigne peu à peu des principes et des valeurs de la République.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit*, p. 206.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit*, p. 206.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, ch. XIX, *op.cit*, p. 207.

## 2) Le soldat romain

### a) Le soldat romain vecteur de la grandeur romaine

Dans ses *Considérations*, Montesquieu essaie de nous expliquer le progrès des Romains ainsi que leur déclin à travers le rôle joué par l'armée romaine au cours des siècles de sa très riche histoire. Or, l'élément fondamental et fondateur d'une armée est le soldat. C'est pour cette raison que notre écrivain examine de près le comportement du soldat romain afin de déterminer sa fonction réelle et sa contribution à l'évolution de Rome depuis ses humbles origines jusqu'à l'avènement d'un empire universel déchiré par la corruption et la décadence.

En effet, généralement, quand il est question d'étudier les institutions militaires de Rome, on propose une analyse détaillant la hiérarchie au sein de l'armée et le rôle spécifique tenu par chaque soldat romain. De même on fournit au lecteur une description du mode de recrutement des soldats et du montant de leur solde. On nous informe des avantages inhérents à la condition militaire et au mode de vie d'hommes qui ont consacré toute leur carrière au métier des armes. Certains historiens de Rome attirent notre attention sur la genèse de l'armée romaine et plus particulièrement sur l'impact de Servius Tullius dans ce domaine. Néanmoins, avec Montesquieu ces détails sont mentionnés très succinctement ou carrément absents de son exposé. En réalité, Montesquieu n'est préoccupé que par l'entraînement des soldats romains, leur discipline et leurs valeurs morales. C'est surtout l'évolution de ces trois éléments chez les soldats romains qui ont fait grandir Rome pour la conduire ultérieurement vers sa chute. Il faut savoir que notre écrivain mentionne l'armée romaine avec ses soldats dans la plupart des chapitres qui constituent ses *Considérations*. En revanche, c'est plutôt dans le chapitre II que l'auteur nous décrit les raisons de la supériorité de l'armée romaine sur celles des autres peuples guerriers.

D'ailleurs, le deuxième chapitre des *Considérations* est intitulé "De l'art de la guerre chez les Romains". Il débute par la phrase suivante : « Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. <sup>1</sup> » On sait que le terme "esprit" est très cher à notre écrivain. Selon lui, à travers cette notion, il est possible de comprendre les dispositions mentales d'un individu ou d'un peuple, les ressorts de son action. Ce n'est pas le hasard qui a fait des Romains les maîtres du monde antique. Ce n'est pas par magie qu'ils ont pu assurer leur suprématie. C'est la nature même de leur "esprit" qui les a destinés à la domination de l'univers. Le fait de considérer la

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. II, p. 72.

guerre comme l'unique art qui mérite d'être pratiqué et perfectionné les pousse à se focaliser sur ce domaine et à négliger tout ce qui est susceptible de les détourner de leur objectif. Cette réalité leur confère un avantage certain par rapport aux autres peuples de l'Italie. Ainsi, à Rome, l'art de la guerre est érigé au rang d'impératif catégorique d'ordre intellectuel et moral.

Dans le chapitre II des *Considérations*, et avant de s'intéresser à Mithridate et à son conflit avec les Romains, Montesquieu s'attarde à évoquer l'armement militaire de ces derniers, tant il est vrai qu'il s'agit pour eux de l'adapter au matériel de guerre des ennemis. Par ailleurs, il convient de mettre l'intelligence stratégique et tactique au service de la victoire. L'expérience a poussé les Romains à bien équiper les soldats concomitamment par des armes d'attaque et des armes de défense : « Ils jugèrent qu'il fallait donner aux soldats de la légion des armes offensives et défensives plus fortes et plus pesantes que celles de quelque autre peuple que ce fût.<sup>1</sup> » A cette occasion l'auteur nous invite à lire le témoignage des historiens antiques sur les armes des Romains : « Voyez dans Polybe, et dans Josèphe, *de Bello judaico*, lib. III, quelles étaient les armes du soldat romain. Il y a peu de différences, dit ce dernier, entre un soldat romain, et un cheval chargés.<sup>2</sup> » La force physique du soldat et sa capacité à se déplacer avec tout un arsenal de guerre est une nécessité fondamentale dans l'armée romaine. Toutefois, les Romains ont compris que cette méthode de guerre entrave considérablement la rapidité de leurs soldats. C'est pour cette raison qu'ils ont été amenés à créer la légion et à renforcer l'armée romaine par un corps de cavalerie et d'infanterie assurant les tâches qui demandent beaucoup de souplesse et de rapidité. De ce fait, l'armée romaine était à la fois forte et agile ce qui n'était pas toujours le cas chez l'adversaire : « Mais, comme il y a des choses à faire dans la guerre dont un corps pesant n'est pas capable, ils voulurent que la légion contînt dans son sein une troupe légère , elle se retranchât et fût, comme dit Végèce, une espèce de place de guerre.<sup>3</sup> » Tout en décrivant l'armement des Romains, Montesquieu reconnaît chez les soldats romains une endurance hors norme : « Pour qu'ils pussent avoir des armes plus pesantes que celles des autres hommes, il fallait qu'ils se rendissent plus qu'hommes ; c'est ce qu'ils firent par un travail continu qui augmentait leur force, et par des exercices qui leur donnaient de l'adresse, laquelle n'est autre chose qu'une juste dispensation des forces que l'on a.<sup>4</sup> » Nous voyons bien que Montesquieu refuse l'idée selon laquelle les Romains seraient des être surhumains. A ses yeux en effet, leur puissance extraordinaire s'explique par les exercices continus auxquels les soldats romains se livrent. Le

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, p. 72.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, note b, p. 72.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, p. 72.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, pp. 72-73.

travail acharné et la persévérance assuraient leur supériorité sur les guerriers des autres peuples. A cette occasion, Montesquieu se permet de critiquer son époque sachant qu'à son siècle « la légion romaine est toujours un modèle et un sujet de réflexion pour les stratèges. <sup>1</sup> » Ainsi, cet écrivain nous avance le point de vue suivant : « Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup par le travail immodéré des soldats ; et cependant c'était par un travail immense que les Romains se conservaient. La raison en est, je crois, que leurs fatigues étaient continuelles, au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr. <sup>2</sup> » Si les Romains sont militairement plus puissants que toute autre nation, c'est que ce peuple a élaboré toute une éducation militaire capable de créer des soldats en état de combattre à tout moment et dans n'importe quelle condition : « Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs nous disent de l'éducation des soldats romains. On les accoutumait à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, et quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de soixante livres. On les entretenait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés ; ils prenaient, dans leurs exercices, des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires, et ces exercices étaient continuels. <sup>3</sup> » De ce fait, c'est sans relâche que le soldat romain s'applique à faire de lui-même une véritable arme de guerre devant laquelle les ennemis s'inclinent les uns après les autres.

En outre, ce qui rend le soldat romain de plus en plus fort, c'est qu'il a pris le parti de ne compter sur personne d'autre que lui. Il n'a de foi qu'en lui-même. Il a l'ultime conviction qu'à lui tout seul il pouvait infliger au camp de l'ennemi des pertes considérables voire irréparables. Il n'attend jamais l'aide de ses frères d'armes. De cette manière, chaque soldat assume à lui seul le rôle de toute une armée, ce qui fait des Romains des guerriers hors de pair : « Dans nos combats d'aujourd'hui, un particulier n'a guère de confiance qu'en la multitude ; mais chaque Romain, plus robuste et plus aguerri que son ennemi, comptait toujours sur lui-même ; il avait naturellement du courage, c'est-à-dire de cette vertu qui est le sentiment de ses propres forces. <sup>4</sup> » Par surcroît, le soldat romain ne se contente pas de se former sur les champs de bataille. De fait, même pendant les périodes de paix, il ne s'adonne pas à l'oisiveté et tient à maintenir son corps en forme et à améliorer ses capacités de combat : « Ce n'était pas seulement dans le camp qu'était l'école militaire : il y avait dans la ville un lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le Champ de Mars). Après le travail, ils se

---

<sup>1</sup> Catherine VOLPILHAC-AUGER, note 1 de la page 72, ch. II des *Considérations*, *op.cit.*, p. 366

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, p. 73.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, p. 73.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. II, pp. 74-75.

jetaient dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude de nager et nettoyer la poussière et la sueur.<sup>1</sup>» Dans ce portrait du soldat romain, on ne saurait donc s'étonner de l'insistance de Montesquieu sur l'apprentissage de la violence guerrière par les Romains. Leurs multiples exploits sont le résultat logique d'une politique militaire fondée à la fois sur le principe de l'endurcissement des soldats et le bon choix de leurs armes de guerre. A ce sujet, Montesquieu établit encore une fois une analogie entre les soldats romains et ceux de son époque : « Ces hommes si endurcis étaient ordinairement sains : on ne remarque pas dans les auteurs que les armées romaines, qui faisaient la guerre en tant de climats, périssent beaucoup par les maladies ; au lieu qu'il arrive presque continuellement aujourd'hui que des armées, sans avoir combattu, se fondent, pour ainsi dire, dans une campagne.<sup>2</sup> »

En effet, à travers les divers parallèles que l'écrivain dresse entre les soldats romains et ceux de son temps, l'auteur des *Considérations* conduit à la fois des réflexions sur le succès militaire des Romains et la relative faiblesse des armées modernes. Selon lui, si les Romains ont pu écrire une histoire riche de victoires militaires c'est qu'ils avaient une éducation et une discipline fondées sur les principes de résistance à l'oppression et d'effort continu : « Leurs troupes étant toujours les mieux disciplinées, il était difficile que, dans le combat le plus malheureux, ils ne se ralliassent quelque part, ou que le désordre ne se mît quelque part chez les ennemis. Aussi les voit-on continuellement, dans les histoires, quoique surmontés dans le commencement par le nombre ou par l'ardeur des ennemis, arracher enfin la victoire de leurs mains.<sup>3</sup> » D'après cette citation, Montesquieu attire notre attention sur la nécessité d'avoir une armée formant un corps organisé et discipliné - qualités susceptibles de transformer une défaite en une victoire pour le plus grand étonnement des ennemis de Rome.

A propos de la notion de discipline militaire, Montesquieu évoque ce terme plusieurs fois dans ses *Considérations*, surtout dans le chapitre II de cet ouvrage. Ainsi, chez les Romains, Montesquieu constate la pratique suivante : « Toutes les fois que les Romains se crurent en danger, ou qu'ils voulurent réparer quelque perte, ce fut une pratique constante chez eux d'affermir la discipline militaire.<sup>4</sup> » Après cette observation, l'auteur nous énumère six exemples de l'histoire romaine qui prouvent que la discipline militaire est un moyen très efficace pour renforcer la cohésion et l'efficacité de l'armée. C'est ainsi que nous allons citer deux exemples qui mettent en relief l'intérêt d'avoir une armée très disciplinée. Il s'agit de deux faits datant de deux périodes différentes de l'histoire romaine :

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, pp. 73-74.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 75.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 75.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 74.

✓ Lors de la guerre des Romains contre les Latins : « Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples aussi aguerris qu'eux-mêmes ? Manlius songe à augmenter la force du commandement et fait mourir son fils, qui avait vaincu sans son ordre. <sup>1</sup> »

✓ Lors de la dictature de Sylla et de sa guerre contre Mithridate : « Sylla fait si bien travailler les soldats de son armée, effrayée de la guerre contre Mithridate, qu'ils lui demandent le combat comme la fin de leurs peines. <sup>2</sup> »

En réalité, même si l'ensemble des exemples historiques soulignant l'importance de la discipline militaire chez les Romains remontent tous à plusieurs moments distincts de l'histoire romaine, il faut noter que chaque fois il s'agit d'un récit datant de l'époque républicaine. D'ailleurs, selon Montesquieu, c'est surtout sous le régime républicain que l'armée romaine s'est imprégnée de plusieurs valeurs réglant à merveille les affaires militaires de Rome. C'est le soldat républicain qui applique à la lettre la doctrine guerrière de sa patrie. En effet, dans un cadre régi par un certain nombre de règles militaires respectées par tous les soldats, les Romains s'appliquent à observer attentivement leur ennemi afin de mieux comprendre en quoi il les dépasse. De cette façon, il est quasi impossible que les Romains soient vaincus deux fois par le même adversaire : « Leur principale attention était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, et d'abord ils y mettaient ordre. Les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois. Ils suppléèrent à la faiblesse de leur cavalerie d'abord, en ôtant les brides des chevaux, pour que l'impétuosité n'en pût être arrêtée ; ensuite, en y mêlant des vélites. <sup>3</sup> »

Ainsi, le chapitre II des *Considérations* est surtout consacré à étudier en profondeur le soldat romain avec l'ensemble des règles qui déterminent le bon agissement des différents guerriers romains. Il s'agit d'un soldat tirant sa véritable force de la discipline militaire à laquelle il est soumis et à son équipement de guerre le mettant en position de force offensive et défensive. En outre, l'intelligence prospective très développée chez les Romains leur donne une grande facilité d'apprentissage leur permettant de se mettre au niveau de leurs ennemis les plus féroces et les plus menaçants et de les terrasser finalement. Tous ces critères ont poussé Montesquieu à conclure le chapitre II des *Considérations* par la réflexion suivante : « Enfin, jamais nation ne prépara la guerre avec tant de prudence et ne la fit avec tant d'audace. <sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 74.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 74.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 76.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. II, p. 76.

Si nous lisons le chapitre III des *Considérations* qui a pour titre "Comment les Romains purent s'agrandir", nous pouvons découvrir chez Montesquieu des idées confirmant que la discipline militaire à elle seule ne pouvait pas assurer la grandeur des États. Pour expliquer ce dernier point de vue, l'auteur nous invite à examiner les forces armées modernes qui reconnaissent elles aussi l'importance de la discipline en matière de guerre sans toutefois pouvoir réaliser des exploits à l'instar des Romains : « Comme les peuples de notre Europe ont à peu près les mêmes arts, les mêmes armes, la même discipline et la même manière de faire la guerre, la prodigieuse fortune des Romains nous paraît inconcevable. D'ailleurs, il y a aujourd'hui une telle disproportion dans la puissance qu'il n'est pas possible qu'un petit État sorte, par ses propres forces de l'abaissement où la providence l'a mis.<sup>1</sup> » Dans le prolongement de cette déclaration, Montesquieu nous laisse le commentaire suivant : « Ceci demande qu'on y réfléchisse, sans quoi nous verrions des événements sans les comprendre et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions en lisant l'histoire ancienne voir d'autres hommes que nous.<sup>2</sup> » Sur la base de cette citation, nous pouvons confirmer encore une fois la volonté de Montesquieu d'étudier et d'expliquer l'histoire romaine par le seul moyen de la raison. L'auteur cherche à faire de ses *Considérations* une étude purement rationnelle d'un passé lointain souvent raconté à travers des récits donnant une grande place aux mythes et aux légendes.

En effet, pour expliquer l'échec militaire de son siècle, Montesquieu nous rappelle que contrairement à son époque, les Romains entretenaient des troupes dont le nombre de soldats était limité. D'ailleurs dès le chapitre II, Montesquieu signale ce détail : « Comme leurs armées n'étaient pas nombreuses, il était aisé de pourvoir à leur subsistance ; le chef pouvait mieux les connaître, et voyait plus aisément les fautes et les violations de la discipline.<sup>3</sup> » Il est évident que l'auteur des *Considérations* pense que chaque fois que le nombre des soldats est limité, il est plus facile de maintenir la discipline au sein d'une armée. Selon lui, ce n'est pas le nombre des guerriers qui détermine la victoire, mais plutôt le contrôle exercé sur une armée dont le nombre des soldats est restreint. Pour mieux expliquer son point de vue, Montesquieu n'hésite pas à critiquer indirectement la politique militaire de Louis XIV à travers le commentaire suivant : « Une expérience continuelle a pu faire connaître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. III, p. 77.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. III, p. 77.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. II, p. 75.

dix mille hommes de troupe ; il n’y a donc que les grandes nations qui aient des armées. <sup>1</sup>» En outre, la politique de Louis XIV est critiquée non seulement dans les *Considérations*, mais encore dans les *Lettres persanes* (Lettre 37). Dans cette lettre, et par l’intermédiaire d’Usbek, Montesquieu décrit Louis XIV de la sorte : « Le roi de France est vieux. Nous n’avons point d’exemples dans nos histoires d’un monarque qui ait si longtemps régné. <sup>2</sup>» Si nous lisons attentivement cette lettre, nous constatons le regard à la fois moqueur et sévère que Montesquieu porte sur le roi de la France. Néanmoins, quand il s’agit des Romains et précisément de la Rome républicaine, l’auteur ne cache pas son admiration à l’égard d’un peuple qui a pu lever une armée capable de donner force et cohésion à sa nation. Le décalage entre l’armée romaine et celle de Louis XIV est immense. Afin de mieux saisir la nature du regard de notre écrivain à l’égard de son époque, nous allons citer la lettre 37 dans son intégralité. Chaque phrase rédigée par Montesquieu contribue à ridiculiser le règne de Louis XIV, en particulier sa politique militaire.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit*, ch.III, p. 77.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Lettres Persanes*, 37, *op.cit*, p. 184.

## LETTRE XXXVII.

USBEK À IBBEN.

À Smyrne.

LE roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemple dans nos histoires d'un monarque qui ait si longtemps régné. On dit qu'il possède à un très haut degré le talent de se faire obéir : il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son État. On lui a souvent entendu dire que, de tous les gouvernements du monde, celui des Turcs, ou celui de notre auguste sultan, lui plairait le mieux, tant il fait cas de la politique orientale.

J'ai étudié son caractère, et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre : par exemple, il a un ministre qui n'a que dix-huit ans, et une maîtresse qui en a quatre-vingts ; il aime sa religion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur ; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé, depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui ; il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes, qu'il aurait sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être en même temps, comblé de plus de richesses qu'un prince n'en saurait espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourrait soutenir.

Il aime à gratifier ceux qui le servent ; mais il paye aussi libéralement les assiduités, ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines ; souvent il préfère un homme qui le déshabille, ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou lui gagne des batailles. Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être gênée dans la distribution des grâces, et, sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel : aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avait fui deux lieues, et un beau gouvernement à un autre qui en avait fui quatre.

Il est magnifique, surtout dans ses bâtiments : il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville. Sa garde est aussi forte que celle du prince devant qui les trônes se renversent ; ses armées sont aussi nombreuses, ses ressources aussi grandes, et ses finances aussi inépuisables.

À Paris, le 7 de la lune de Maharram, 1713.

Si nous établissons un parallèle entre la lettre citée ci-dessus et les *Considérations* de Montesquieu nous constatons une grande différence entre les réflexions subséquentes à propos de l'emploi du mot "génie" :

✓ A propos de Louis XIV : « il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son État. »

✓ A propos des Romains :

➤ « Je ne puis rien passer qui serve à faire connaître le génie du peuple romain.<sup>1</sup> »

➤ « Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier ; il avait un beau génie, mais une âme souvent commune.<sup>2</sup> »

➤ « Les Romains, qui n'avaient proprement d'autre divinité que le génie de la république, ne faisaient point d'attention au désordre et à la confusion qu'ils jetaient dans la mythologie.<sup>3</sup> »

➤ « Il faut connaître le génie du peuple Romain...<sup>4</sup> »

Chaque fois qu'il est question du génie romain, Montesquieu emploie un ton sérieux pour louer les Romains, pour souligner les avantages du régime républicain ou pour regretter la décadence d'un grand peuple après plusieurs siècles de succès. Dans tous les exemples qui concernent les Romains, le terme "génie" est utilisé dans un sens laudatif. Qu'il s'agisse de ses *Considérations*, de sa *Dissertation* ou de son *Esprit des lois*, ce mot est souvent évoqué pour mettre en relief le passé glorieux des Romains et la sagesse de leur système politico-religieux. Si nous comparons l'emploi du terme "génie" dans les citations ci-dessus, nous remarquons que celui accordé au roi de la France ne constitue qu'une sorte d'éloge ironique propre à un roi "magnifiquement" entouré par des statues : « Il est magnifique, surtout dans ses bâtiments : il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville.<sup>5</sup> » Il faut reconnaître que la lettre en question et tout le roman épistolaire de Montesquieu ne sont publiés qu'après la mort de Louis XIV. Cependant, Montesquieu use de l'histoire de la Rome antiquité comme de celle de son époque afin de construire une pensée politique applicable à toutes les sociétés du monde ancien aussi bien qu'au monde moderne et contemporain. C'est en cela que réside la grande valeur et le grand intérêt de l'œuvre de Montesquieu.

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XIV, p. 166.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. XII, p. 150.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, *op.cit.*, p. 92.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Esprit des lois*, t I, *op.cit.*, livre XVI, ch. XVI, p. 514.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Lettres Persanes*, 37, *op.cit.*, p. 185.

En effet, les *Considérations* de Montesquieu ne forment pas un simple écrit sur le monde romain antique. Il s'agit également d'une invitation faite par l'auteur à son lecteur de regarder autrement le mode de vie de son époque et la politique des différents gouvernants qui dirigent son pays. A travers un roman épistolaire et à l'aide d'une correspondance fictive, Montesquieu se moque de Louis XIV et signale son incohérence qui touche tous les domaines ainsi que l'état lamentable de sa politique militaire. A l'aide de cette lettre, l'écrivain met en relief le danger qu'il y a à donner tant de pouvoir à une seule personne - qui plus est très âgée - ce qui explique l'étrangeté de son comportement.

Selon Montesquieu, le soldat romain surpasse celui des peuples ennemis par ses capacités guerrières ainsi que par ses armes. Cette idée est confirmée encore une fois dans le chapitre IV des *Considérations* à l'aide d'un parallèle que Montesquieu établit entre les Romains et les Gaulois. Dans ce chapitre, l'auteur nous rappelle certaines qualités propres au soldat romain, à savoir : "l'amour de la gloire", "le mépris de la mort" et "l'obstination pour vaincre"<sup>1</sup>. Cependant, il note que les soldats gaulois possèdent eux aussi ces qualités de guerre. Néanmoins, les soldats romains sont mieux équipés que les Gaulois ce qui explique la défaite de ses derniers devant l'armée romaine.

#### **b) Le soldat romain responsable de la chute de Rome**

A Rome, la discipline militaire, les bonnes stratégies de guerre et la qualité des armes ont toutes contribué à faire de l'armée romaine un corps invincible pendant plusieurs siècles. En revanche, et comme l'a judicieusement signalé l'auteur des *Considérations* : « Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée ; c'étaient des feux comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation.<sup>2</sup> » Il s'agit de plusieurs fractures au sein de la classe politique romaine qui vont considérablement influencer la conduite du soldat romain le détournant peu à peu de son objectif initial. Les divergences idéologiques et politiques entre les patriciens et les plébéiens ont forgé de nouvelles catégories des soldats : ceux qui épousent la cause patricienne et ceux qui soutiennent les plébéiens par la force des armes sans se soucier de faire de Rome un champ de bataille.

Outre ce conflit entre les grands chefs de guerre, la première cause de la corruption des soldats fut l'immensité du territoire conquis par les Romains. Désireuse de soumettre tout l'univers, Rome était obligée d'envoyer ses troupes dans des endroits très éloignés. Dès lors,

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IV, p. 80.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. VIII, p. 118.

le soldat romain passe plus de temps avec son général et reste longtemps dans des camps militaires en dehors de la Ville. Cette réalité lui fait oublier progressivement les valeurs romaines. Son patriotisme s'affaiblit avec le temps au point qu'il entend ne plus obéir qu'à son général sans se soucier de l'intérêt bien compris de Rome. Ainsi, il n'est plus le soldat de l'*Vrbs* mais celui de tel ou tel capitaine de guerre. Ce dernier point de vue est largement étudié dans le chapitre IX des *Considérations* intitulé "Deux causes de la perte de Rome". En effet, dans ce chapitre, Montesquieu pense que la mentalité du soldat progresse simultanément avec l'évolution et l'agrandissement continu du territoire romain : « Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait facilement subsister. [...] Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettait, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens, et les généraux qui disposèrent des armées et des royaumes sentirent leur force et ne purent plus obéir. <sup>1</sup> » De cette façon, selon Montesquieu, la première cause de la décadence romaine est la grandeur de leur territoire puisque tout en restant longtemps loin de la Ville l'attachement du soldat romain aux principes républicains s'affaiblit progressivement. Les hommes ambitieux n'hésitent pas à tirer profit de cet état et à se servir de l'armée pour accéder au pouvoir : « Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à regarder de loin la ville. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne put plus savoir si celui qui était à la tête d'une armée dans une province était son général ou son ennemi. <sup>2</sup> » Désormais le soldat romain qui est très expérimenté et bien armé représente la première menace sérieuse pour les Romains à l'intérieur même de la Ville. La politique militaire romaine a fini par former des soldats qui vont mener Rome vers sa chute.

Au surplus, outre la grandeur du territoire romain le statut des alliés de Rome a une grande influence sur les progrès de la Ville. Au début de l'histoire de Rome, l'armée romaine était secondée par des guerriers venant de plusieurs peuples de l'Italie. Ils ont pris la décision de s'allier à Rome et de combattre côte à côte avec l'armée romaine sans chercher à obtenir la citoyenneté romaine. Toutefois, ces combattants ont fini par comprendre le grand avantage qu'il y avait à être citoyens romains. En dépit des droits dont ils jouissent, ces alliés de Rome si précieux ont constaté que le statut de soldat citoyen était très enviable. La politique romaine est à vrai dire "sélective" qui donne plusieurs privilèges au citoyen romain au détriment des

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IX, pp. 125-126.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, *op.cit.*, ch. IX, p. 126.

étrangers habitants le territoire romain. Ainsi, les alliés de Rome ont pris la résolution d'obtenir la citoyenneté même s'il fallait se révolter contre le pouvoir central pour atteindre ce but : « Rome avait soumis tout l'univers avec le secours des peuples d'Italie, auxquels elle avait donné en différents temps divers privilèges : la plupart de ces peuples ne s'étaient pas d'abord fort soucieux du droit de bourgeoisie chez les Romains, et quelques-uns aimèrent mieux garder leurs usages : mais, lorsque ce droit fut celui de la souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'était citoyen romain, et qu'avec ce titre on était tout, les peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être romains ; ne pouvant en venir à bout par leurs brigues et par leurs prières, ils prirent la voie des armes, ils se révoltèrent dans tout ce côté qui regarde la mer Ionienne ; les autres alliés allaient les suivre.<sup>1</sup> »

Arrivant à ce niveau de conflit, Rome risque de combattre contre des peuples qui connaissent très bien ses techniques militaires. De plus, ce n'est pas du tout dans son intérêt de perdre des alliés qui l'ont beaucoup aidée à soumettre l'univers. Elle finit par leur accorder la citoyenneté : « Rome, obligée de combattre contre ceux qui étaient, pour ainsi dire, les mains avec lesquelles elle enchaînait l'univers, était perdue ; elle allait être réduite à ses murailles, elle accorda ce droit tant désiré aux alliés qui n'avaient pas encore cessé d'être fidèles, et peu à peu elle l'accorda à tous.<sup>2</sup> » Suite à ces événements, l'accès à la citoyenneté romaine devient de plus en plus facile. Selon Montesquieu, ce phénomène politico-social contribue à affaiblir de plus en plus l'*Vrbs* : « Pour lors, Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du sénat et des prérogatives des grands toujours mêlée de respect n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers et sa dépendance de quelque grand protecteur. La Ville déchirée ne forma plus un tout ensemble ; et comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus.<sup>3</sup> »

Si nous suivons pas à pas le raisonnement de Montesquieu, nous constatons que selon cet écrivain, la politique militaire des Romains a conféré plusieurs privilèges au soldat romain, ce qui renforce de plus en plus l'importance d'être citoyen. Avec la grandeur du territoire, les alliés de Rome et toute personne vivant à l'intérieur des frontières romaines

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IX, p. 127.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IX, pp. 127-128.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. IX, p. 128.

aspirent à la citoyenneté. Ce souhait est le résultat logique d'une politique qui ne valorise à juste titre que les citoyens : « [...], on ne fut rien dans le monde si l'on n'était citoyen romain, et qu'avec ce titre on était tout. <sup>1</sup>» Cette réalité suscite la jalousie des étrangers surtout les alliés de Rome. Désormais, les citoyens romains d'origine étrangère sont de plus en plus nombreux. C'est pour cette raison que les valeurs romaines perdent de leur importance et que la mentalité des Romains change radicalement : « Pour lors, Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie. <sup>2</sup>» En effet, comme nous l'avons déjà signalé dans la première partie de notre travail, selon Montesquieu ce changement constitue une cause principale conduisant Rome vers son déclin inéluctable. De ce fait, le simple désir des alliés de Rome d'obtenir la citoyenneté romaine introduit un changement considérable dans la mentalité des Romains. Ces derniers accepteront peu à peu le principe de la corruption qui deviendra au fil du temps un trait caractéristique de la société romaine. Cette corruption concerne tous les Romains y compris les soldats. D'ailleurs, dans ses *Considérations*, Montesquieu rédige tout un chapitre étudiant en profondeur les différents aspects de la corruption chez les Romains. Il s'agit du chapitre X qui a pour titre "De la corruption des Romains".

Il est tout à fait logique que Montesquieu consacre le chapitre suivant (chapitre XI) à l'analyse des moments de crises qu'a connus Rome sous la dictature de Sylla et lors du conflit entre César et Pompée. Selon lui, les années de troubles que les Romains ont vécus au premier siècle avant notre ère sont le résultat de la corruption de tous les Romains qui remonte à un passé très lointain. En effet, dans ces guerres entre Pompée et César, ce sont des soldats romains qui s'entretuèrent. Initialement, ces soldats ne sont pas formés pour servir la cause de tel général romain en lutte contre un autre. Leur mission n'était pas de faire la guerre au sein même de la Ville. Cependant, du moment que le soldat a oublié les principes républicains et qu'il cède à la corruption on ne s'étonne pas que son recours aux armes ait fini par affaiblir une cité qui avait fait de lui un grand soldat. Pendant que la République souffrait mille maux, le premier souci des soldats était de conserver leurs biens personnels : « Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répât les dons immenses qu'ils avaient reçus, entrèrent dans Rome. Cela fit que le sénat approuva tous les actes de César, et que, conciliant les extrêmes, il accorda une amnistie aux conjurés, ce qui produisit une fausse paix. <sup>3</sup>»

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. IX, p. 127.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. IX, p. 128.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations*, op.cit, ch. XII, p. 147.

En réalité, c'est la grandeur du territoire romain qui constitue le premier facteur poussant les soldats romains à oublier la morale romaine et les valeurs républicaines. En outre, c'est depuis Sylla, César et Pompée que ces soldats défendent clairement et avec conviction leur général plutôt que leur Ville : « Les soldats romains n'avaient point proprement d'esprit de parti ; ils ne combattaient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne.<sup>1</sup> » Cependant, selon Montesquieu, c'est surtout avec Octave Auguste que la corruption du soldat romain devient un caractère flagrant et une règle générale au sein de l'armée romaine : « Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines romains qui ait gagné l'affection des soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle.<sup>2</sup> » En effet, Montesquieu considère la politique militaire d'Auguste très néfaste pour Rome. Les changements qu'il introduit au sein de l'armée romaine ne font qu'accentuer l'esprit corrompu du soldat romain : « Sous prétexte de quelques tumultes arrivés dans les élections, Auguste mit dans la Ville un gouverneur et une garnison, il rendit les corps des légions éternels, les plaça sur les frontières, et établit des fonds particuliers pour les payer ; enfin, il ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent et non pas en terres.<sup>3</sup> »

Afin de nous donner une idée plus claire de la corruption des soldats romains et de leur comportement inadéquat, Montesquieu nous raconte l'anecdote suivante : « Caligula ayant été tué, le sénat s'assembla pour établir une forme de gouvernement ; dans le temps qu'il délibérait, quelques soldats entrèrent dans le palais pour piller ; ils trouvèrent dans un lieu obscur un homme tremblant de peur ; c'était Claude : ils le saluèrent Empereur.<sup>4</sup> » Ce récit nous décrit l'état déliquescence de l'empire romain, où l'ascension au pouvoir se décide par quelques soldats qui n'hésitent pas à piller le palais impérial et qui ont jugé bon d'attribuer le pouvoir suprême à "un homme tremblant de peur" et se cachant "dans un lieu obscur". Arrivant à ce niveau de lâcheté et de faiblesse, Rome n'est plus cette Ville qui fait trembler tout l'univers. D'un empereur à l'autre, elle ne fait que se dégrader de plus en plus :

« Le peuple ne fut pas moins avili que le sénat e. [...], Dans les guerres civiles de Vitellius et de Vespasien, Rome en proie à tous les ambitieux et pleine de bourgeois timides tremblait devant la première bande de soldats qui pouvait s'en approcher.<sup>5</sup> »

Ainsi, l'évolution de l'esprit du soldat romain constitue un miroir qui reflète le développement de la ville de Rome des origines jusqu'à sa chute. La décadence de la société

---

<sup>1</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 154.

<sup>2</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 153.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XIII, p. 160.

<sup>4</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XV, p. 172.

<sup>5</sup> Montesquieu, *Considérations, op.cit*, ch. XV, p. 173.

romaine commence par la corruption du soldat romain. Elle est accentuée par la folie et la tyrannie des empereurs. Selon Montesquieu, les Romains ont connu le sommet de leur grandeur sous le régime républicain. Avec le changement de ce régime politique, la corruption des Romains devient endémique. La citation suivante nous décrit l'état de Rome à la fin de la République et l'effet néfaste de la corruption au sein d'une société qui n'a plus de respect pour ses institutions politiques garantes de la liberté des Romains : « Mais, enfin, cette démocratie (Rome) se corrompt et suivit, pour sa perte, le même chemin que prennent presque toutes les démocraties. Le peuple, qui déjà avait toute la législation, voulut avoir toute l'exécution et ôta la force à toutes les magistratures, éluda toutes les lois et, pour ôter les mœurs, énerva la censure même. Toutes les affaires furent portées devant le peuple, débattues devant lui ; rien, devant le Sénat ; et les tyrannies de la liberté devinrent si insupportables que les principaux la défendirent sans courage, et que le peuple la perdit sans regret<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Mes pensées*, n° 1527, *op.cit*, p. 1369.

## Conclusion générale

Le désir de pénétrer et de comprendre les mécanismes de l'ascension et de la décadence du monde romain a poussé Montesquieu à étudier la romanité dans un grand nombre de ses écrits. Chez ce philosophe et penseur politique du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il ne s'agit pas de relater simplement l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à sa chute. Son regard sur l'Antiquité n'est pas de nature chronologique. L'analyse historique qu'il propose se recommande par son originalité. Dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, l'auteur ne se préoccupe guère des faits historiques et des exploits militaires des différents grands hommes romains. Il est vrai que pendant plusieurs siècles Rome a dominé un immense territoire et fait face à des ennemis redoutables tels que Mithridate, Hannibal et Attila. Néanmoins, Montesquieu pense que la grandeur des Romains n'est pas le fruit d'une série d'action individuelles aussi héroïques soient-elles. De même, la décadence romaine n'est pas due à l'ambition et à la tyrannie de quelques hauts responsables romains. Ce n'est pas Sylla qui a entraîné les Romains vers leur chute. En outre, ce n'est pas lui qui a privé Rome de sa liberté au sein d'un régime républicain. D'ailleurs, contrairement à ses prédécesseurs, Montesquieu considère Sylla comme le dernier défenseur de la liberté des Romains. S'il a échoué à sauver cette liberté, c'est que la mentalité romaine a radicalement changé au point d'accepter toute forme de soumission ce qui laisse le champ libre à ceux qui veulent instaurer à Rome un pouvoir absolu. L'esprit des Romains n'est plus le même. Désormais, il s'agit d'une nouvelle société dont l'esprit général est diamétralement opposé à celui des "républicains" qui ont décidé de mettre fin au régime royal et au règne des Tarquins. Arrivant à ce stade, plus personne ne peut sauver la République, ni Sylla, ni Caton, ni Brutus, ni Cicéron ni tout autre défenseur de la liberté romaine et des principes républicains.

A travers le portrait de Sylla dressé par Montesquieu, nous remarquons que notre écrivain n'hésite pas à appliquer au monde romain une analyse historique foncièrement nouvelle. Son regard est totalement différent de celui des historiens qui considèrent que le malheur de Rome commence avec la dictature de Sylla. Cette réalité donne à l'œuvre de Montesquieu une grande valeur et un aspect très novateur. Sa démarche est si singulière qu'elle suscite en même temps les critiques de ses contemporains et ouvre la voie à de nouveaux champs d'étude. De plus, la nature même du regard de Montesquieu sur le monde romain révèle, en lui un créateur des méthodes analytiques qui sont toujours d'actualité. En effet, ce n'est pas seulement le portrait de Sylla qui peut nous étonner chez notre philosophe. De fait, les œuvres de Montesquieu nous présentent différemment plusieurs grands hommes

romains tels que Numa, Tarquin le superbe et Auguste. Les idées de l'auteur des *Considérations* constituent à cet égard de multiples réflexions qui nous invitent à étudier autrement l'histoire romaine. Il est évident que dans son approche sur le monde antique, Montesquieu reste conforme à un certain nombre de règles. Il est clair que ce philosophe admire le génie des Romains, leurs institutions politiques, leurs valeurs républicaines et leurs écrivains (Ovide, Cicéron). Par ailleurs, l'influence de plusieurs penseurs modernes ou contemporains sur lui est considérable notamment celle de Bossuet et de Machiavel. Toutefois, nous pouvons tenir les *Considérations* de Montesquieu pour une histoire inédites sur le succès des Romains et leur chute. Face à ce nouveau récit sur les Romains, et conformément à la tradition, les contemporains de l'écrivain se partagent entre ceux qui reconnaissent les mérites intrinsèques de l'ouvrage et ceux qui se plaisent à dénigrer un livre qu'on ne saurait qualifier d'écrit historique à part entière. Par la suite, l'*Esprit des lois* sera la cible de plusieurs attaques de ses contemporains, surtout de Voltaire. Néanmoins, ce dernier a avoué clairement son grand respect pour Montesquieu au point de le considérer comme son propre guide. Il est vrai que Voltaire a dit autant de mal que de bien sur Montesquieu.

En effet, dans ses *Considérations*, Montesquieu essaie de reconstruire l'histoire de la grandeur des Romains et de leur déclin à la lumière d'une étude politique et morale qui évolue au cours des siècles. Pour atteindre cet objectif, l'auteur était obligé d'examiner en profondeur une société romaine vivant dans une ville accueillante et très ouverte sur l'extérieur. De ce fait, l'influence des étrangers sur le mode de vie des Romains et sur leur mentalité est considérable au point de leur faire oublier le vrai sens des valeurs et des principes romains tels que le rejet de luxe et leur grand amour pour la liberté. Il s'agit également d'une société en proie à de multiples attaques des peuples voisins et victime de plusieurs conflits internes. A la fin de la République, le statut du soldat romain et son rôle en tant que défenseur de la Ville change. Les soldats de cette époque sont complètement différents des Romains les plus anciens et des compagnons de Romulus qui ont fait de la guerre le premier moyen pour protéger leur nouvelle ville et pour la rendre de plus en plus forte. La corruption s'installe au sein de l'armée romaine et le soldat ne reconnaît plus que son général. Ainsi, l'armée de Rome se divise en plusieurs armées plus ou moins importantes dont chacune est au service exclusif de tel ou tel grand capitaine voulant réaliser ses ambitions politiques au détriment de l'intérêt général des Romains. De cette manière, la chute de Rome n'est plus qu'une question de temps. Cependant, les causes de la décadence des Romains sont plus profondes que ce simple conflit entre plusieurs personnalités romaines telles que César et Pompée. En effet, selon Montesquieu la première cause de la grandeur et de la décadence des Romains c'est la

politique militaire du sénat qui cherche à maîtriser les conflits internes de la Ville par la multiplication des guerres et de l'extension du territoire romain. Notre écrivain a mis l'accent sur le génie des Romains qui n'hésitent pas à apprendre l'art militaire de leurs ennemis, à s'approprier les armes de ces derniers et à se servir habilement des faiblesses de leurs adversaires pour s'assurer une victoire certaine. D'ailleurs, l'étude de Montesquieu consiste à nous rappeler que les guerres que les Romains ont connues étaient au début de simples affrontements avec leurs voisins pour se développer par la suite en parallèle avec l'évolution de l'*Vrbs*. Ainsi, selon Montesquieu, la guerre était un élément capital non seulement dans la construction de la Ville mais également dans son parcours de légitimation au sein de l'Italie. Force est de constater que cette réalité concerne la plupart des sociétés antiques ainsi que modernes. La guerre était toujours un moyen efficace pour contribuer au développement des États. Montesquieu nous fournit une explication rationnelle des succès de Rome là où les autres ont échoué. Selon lui, il n'y rien de mythique ni de légendaire dans l'histoire romaine. Il existe des données logiques capables de nous livrer le secret de la réussite romaine. C'est par le seul moyen de la raison que l'auteur des *Considérations* essaie de clarifier les énigmes de l'histoire romaine. D'après l'analyse de Montesquieu, la grandeur romaine ne ressortit pas aux grands hommes romains considérés longtemps comme des héros légendaires réalisant des exploits extraordinaires. Selon lui, ces personnalités romaines sont des simples êtres humains qui ont vécu au sein d'une société dont l'esprit général invite ses membres à chercher l'intérêt général de la patrie et cela loin de toute sorte d'égoïsme et d'individualisme forcené. L'attachement indéfectible à leur Ville a uni tous les Romains contre leurs adversaires faisant de Rome une puissance sans égale. C'est tout à fait le contraire des Carthaginois qui n'arrivaient pas à se décider s'il fallait aider Hannibal dans sa guerre contre les Romains ou s'unir avec les Romains pour préserver leurs richesses personnelles.

A la lecture des *Considérations*, force est de souligner la récurrence de plusieurs parallèles entre Rome et les autres peuples de l'Antiquité (les Gaulois, les Carthaginois...) A travers ces parallèles Montesquieu nous donne d'une manière générale son propre point de vue sur le thème de la grandeur et de la décadence. Selon lui, tout État entreprenant une politique d'expansion et dominant un immense territoire finira par se corrompre. Cette corruption constitue le premier pas qui mènera cet État à la décadence. En outre, dans la plupart de ses œuvres, cet écrivain étudie le monde antique à la lumière du présent. Ainsi, les histoires de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France peuvent donner une explication au déclin des Romains après plusieurs siècles de gloire. Au surplus, le thème de la religion et de son rapport avec le pouvoir politique dans le monde romain permettent à Montesquieu de

comprendre davantage les raisons de la grandeur des Romains. C'est le principe de l'utilité sociale de la religion dans un cadre général de tolérance qui a permis aux habitants de Rome de vivre collectivement en harmonie en dépit de leurs différences ethniques. De même, selon Montesquieu, le système éducatif à Rome a longtemps favorisé le développement des Romains et leur suprématie sur les peuples voisins.

En effet, la diversité des thèmes étudiés dans les *Considérations* et la singularité de la démarche analytique de Montesquieu ainsi que le titre même de cet ouvrage posent un vrai problème pour ceux qui veulent attribuer un genre littéraire bien précis à cette œuvre. Il est très difficile de qualifier ses *Considérations* comme un simple écrit historique. En effet, il s'agit surtout d'une étude socio-politique portant sur la société romaine depuis la construction de l'*Vrbs* jusqu'à la fin de l'Empire. De même, il s'agit d'un regard attentif sur la politique romaine et sur l'ensemble des institutions civiles et militaires qui ont encadré la vie des Romains au sein d'un territoire devenant de plus en plus grand. Cette double étude qui est à la fois d'ordre morale et politique vise un seul objectif établi par l'auteur, à savoir la détermination de l'ensemble des facteurs et des raisons qui ont aidé les Romains à s'agrandir de plus en plus, et les véritables causes de leur décadence mettant fin à une civilisation qui a duré près de douze siècles. Ainsi, à la lecture des *Considérations*, nous sommes à l'égard d'un écrivain littéraire qui prend soin de son style d'écriture afin de mieux clarifier pour ses lecteurs des idées toutes nouvelles, dont l'auteur sait d'avance l'originalité. En outre, son exposé sur les Romains fait de lui un sociologue, un penseur politique et un philosophe faisant de l'histoire romaine un terrain d'étude pour élaborer des réflexions qui concernent aussi bien le monde antique que le monde moderne. La lecture des différents ouvrages de Montesquieu où il est question du monde romain confirme et renforce de plus en plus ce dernier point de vue. Cette réalité fait de notre philosophe un écrivain dont les idées sont toujours d'actualité.

Pour ce qui concerne le monde romain proprement dit, ses moments de gloire et de crise il s'agit d'un sujet intellectuellement stimulant qui intéresse jusqu'à nos jours les chercheurs de différents domaines. D'ailleurs, Montesquieu n'est pas le seul penseur de son siècle à s'être préoccupé du monde romain. Néanmoins, ses œuvres ont donné naissance à des démarches analytiques foncièrement nouvelles invitant le lecteur à imaginer autrement la Rome antique. Par surcroît, outre les ouvrages écrits, Rome est toujours présente dans différents domaines artistiques tels que la sculpture et la peinture. Par exemple, au XIX<sup>ème</sup> siècle, le peintre français Thomas Couture a fait de l'histoire la source de sa création artistique. La décadence de Rome a inspiré ce peintre qui a essayé d'expliquer l'état décadent des Romains à travers une toile qui a eu un grand succès. Il s'agit de son tableau le plus connu

et le plus célèbre intitulé *Les Romains de la décadence*. Dans cette peinture réalisée en 1847, Thomas Couture a habilement présenté la Rome corrompue où la religion même a perdu son véritable effet sur un peuple qui jadis avait un grand respect pour les dieux. A droite du tableau, nous pouvons remarquer un homme tenant une coupe à la main dans une posture provocante pour un dieu. C'est un vrai chef d'œuvre qui prouve à la fois le grand intérêt que donnent les modernes pour la thématique de la décadence romaine et qui résume avec beaucoup de réalisme l'état des Romains à la fin de leur histoire.



Thomas Couture, *Les Romains de la décadence* (1847), Paris musée d'Orsay<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Thomas Couture, *Les Romains de la décadence*, musée d'Orsay,

<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=20092567>

## Bibliographie sélective

### Œuvres de Montesquieu

- Montesquieu, *Œuvres complètes de Montesquieu, avec les notes de tous les commentateurs*, Paris, L. Parelle, 1839.
- Montesquieu, *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte établi par Édouard LABOULAY, Paris, Garnier, 1876, Tome deuxième.
- Montesquieu, *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte établi par Édouard LABOULAY, Tome septième, Paris, Garnier Frères, 1879.
- Montesquieu, *Œuvres complètes de Montesquieu*, texte établi et annoté par Roger CAILLOIS, Paris, Gallimard, 1949, (Collection Bibliothèque de la Pléiade).
- Montesquieu, *Œuvres complètes*, avec préface de Georges VEDEL et notes de Daniel OSTER, Paris, éditions du Seuil, 1964.
- Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, édition de Catherine VOLPILHAC-AUGER avec la collaboration de Catherine LARRERE, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2008, (Collection Folio Classique).
- Montesquieu, *De l'Esprit des lois, avec des notes de Voltaire, de Grevier, de Mably, de La Harpe, ect*, Paris, Garnier Frères, Libraires-Éditeurs, 1878.
- Montesquieu, *De l'Esprit des lois, I*, édition établie par Laurent Versini, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2010, (Collection Folio/ Essais).
- Montesquieu, *De l'Esprit des lois, II*, édition établie par Laurent Versini, Saint-Amand (Cher), Gallimard, 2010, (Collection Folio/ Essais).

### Textes référentiels d'auteurs anciens

- Polybe, *Histoire*, texte traduit, présenté et annoté par Denis ROUSSEL, Paris, Gallimard, 1970.
- Cicéron, *La nature des dieux*, texte traduit et commenté par Clara AUVARY-ASSAYAS, Paris, Les Belles Lettres, 2002, (Collection La roue à livres).
- Cicéron, *Discours pour P. Sylla*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- Cicéron, *Discours*, « Les Philippiques », tome XIX, traduit par A. BOULANGER et P. WUILLEUMIER, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

- Ovide, *Les Métamorphoses*, texte établi par Georges LAFAYE ; traduit par Olivier SERS, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- Tite-Live. *Histoire Romaine*, Tome I, Livre I, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1971.
- Tite-Live. *Histoire Romaine*, Tome II, Livre II, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
- Tite-Live. *Histoire Romaine*, Tome III, Livre III, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1942.
- Plutarque, *Vie de Solon suivie du parallèle de Solon et de Publicola*, texte grec, revu sur les éditions les plus récentes, avec des sommaires et des notes en français par M. DELTOUR, Paris, L. Hachette et C<sup>ie</sup>, 1839.
- Appien, *Histoire romaine*, Tome VII, Livre XII : "La guerre de Mithridate", texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, Paris, Les belles lettres, 2001.

## Textes d'auteurs modernes et contemporains cités

- Machiavel, *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, in *Œuvres*, Paris, éd. Christian Bec, 1996.
- Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, chez L. Hachette, 1841.
- Jean Racine, *Mithridate*, édition présentée, établie et annotée par Georges FORESTIER, Paris, Gallimard, 1999, (Collection Folio. Théâtre).
- Voltaire, *La mort de César*, in *Œuvres complètes*, 3, Théâtre II, Paris, Garnier Frères, 1877.
- Voltaire, *Les œuvres complètes de Voltaire, Le fanatisme, ou Mahomet le prophète. De l'Alcoran et de Mahomet*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002.
- Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, Paris, Flammarion copyright, 1989.
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, présentation, notes et annexes par Béatrice DIDIER, Paris, imprimerie nationale éditions, 1994, (La Salamandre).
- JOLY Maurice, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, Paris, Allia, 2014.

## Ouvrages généraux

### ❖ Sur Montesquieu et les écrivains du siècle des Lumières

- ABENSOUR Miguel, *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUASIA, 1985.
- ALTHUSSER Louis, *Montesquieu. La politique et l'histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.
- BARRIA-PONCET Eleonora, *L'Italie de Montesquieu. Entre lectures et voyage*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- BAYET Albert, *Le suicide et la morale*, volume I, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BAYET Albert, *Le suicide et la morale*, volume II, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BENREKASSA Georges, *Montesquieu : La liberté et l'histoire*, Paris, Librairie générale française, 1987.
- BEYER Charles, *Nature et valeurs dans la philosophie de Montesquieu*, Paris, Klincksieck, 1982.
- BRUNETIERE Ferdinand, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1911.
- DEDIEU Josèphe, *Montesquieu*, Paris, Félix Alcan, 1913.
- De JUBAINVILLE H. D'Arbois, *Deux manières d'écrire l'histoire*, Librairie Paris, Émile Bouillon, 1896.
- DE SENARCLENS Vanessa, *Montesquieu historien de Rome*, Genève, Librairie Droz S. A., 2003.
- DESGRAVES Louis, *Montesquieu*, Paris, Mazarine, 1986.
- DE TRACY A.-L.-C. Destutt, *Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- EDGAR Mass, *Lectures de Montesquieu*, Actes du colloque de Wolfenbuttel (26-28 octobre 1989), Paris, Voltaire Foundation, 1993.
- EHRARD Jean, *L'esprit des mots. Montesquieu en lui-même et parmi les siens*, Genève, Droz, 1998
- EHRARD Jean [Dir], *L'Europe de Montesquieu*, Actes du colloque de Gênes (26-29 mai 1993), Paris, Voltaire Foundation, 1995.
- EHRARD Jean et VOLPILHAC-AUGER Catherine [Dir], *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.

- FAGUET Émile, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*, Paris, société française d'imprimerie et de librairie, 1902.
- GOYARD-FABRE Simone [Dir], *La pensée politique de Montesquieu*, Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985 (Cahiers de philosophie politique et juridique, n° 7).
- GRELL Chantal, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995.
- HADIDI Javâd, *Voltaire et l'Islam*, Paris, Albouraq, 2012.
- KHADHAR Hédia, *Diderot et l'actualité politique (1746-1784)*, préface de René POMEAU, Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1992.
- KHADHAR Hédia, *Les Lumières et l'Islam. Quelle altérité pour demain ?* Paris, L'Harmattan, 2017.
- KASSEM Badreddine, *Décadence et absolutisme dans l'œuvre de Montesquieu*, (Thèse présentée à l'Université de Genève), Genève, librairie Droz, 1960.
- PORRET Michel et VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Le temps de Montesquieu*, Actes du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998), Genève, Librairie Droz, 2002.
- QUONIAM Théodore, *Introduction à une lecture de l'Esprit des lois*, Paris, Lettres Modernes, 1976.
- SHACKLETON Robert, *Montesquieu. Biographie critique*, Saint-Martin-D'hères, Presses Universitaires de Grenoble, 1977, (version française de Jean Loiseau).
- STAROBINSKI Jean, *Montesquieu*, Seuil, Bourges, 1987.
- VAN CRUGTEN-ANDRÉ Valérie, *Le traité sur la tolérance de Voltaire : un champion des lumières contre le fanatisme*, Paris, H. Champion, 1999.
- VERNIERE Paul, *Montesquieu et l'Esprit des lois ou la raison impure*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1977.
- VERSINI Laurent, *Baroque Montesquieu*, Genève, Librairie Droz S.A., 2004.
- VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Montesquieu*, Paris, Gallimard, 2017.
- VOM GYMN Oberlehrer, R. HAWLITSCHK, *Le livre de Montesquieu « Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence » rapporté avec « l'Histoire universelle » de Bossuet*, Cleiwitz, Neumann, 1873.

## ❖ Sur l'Antiquité classique

- **ASSENMAKER Pierre**, *De la victoire au pouvoir, Développement et manifestations de l'idéologie impériale à l'époque de Marius et Sylla*, Bruxelles, Académie royale de la Belgique, 2014.
- **BERNABÉ Boris** et **CAMY Olivier** [Dir.], *Les mythes de fondation et l'Europe : acte du colloque international de Dijon, 18 et 19 novembre 2010*, Dijon, éditions universitaires de Dijon, 2013.
- **BERTHELET Yann**, *Gouverner avec les dieux : autorité, auspices et pouvoir sous la République romaine et sous Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- **BRION Marcel**, *Attila : Roi des Huns, 434-453*, Paris, Éditions Tallandier, 2016 (Collection Texto).
- **CAMOUS Thierry**, *Tarquin le Superbe : roi maudit des Etrusques*, Paris, Payot & Rivages, 2014.
- **CARCOPINO Jérôme**, *Jules César*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- **CARCOPINO Jérôme**, *Sylla ou la monarchie manquée*, Paris, L'artisan du livre, 1931.
- **CIZEC Eugen**, *Mentalités et institutions politiques romaines*, Paris, Fayard, 1991.
- **COSME Pierre**, *L'armée romaine. VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2012 (2<sup>ème</sup> édition).
- **DANGEL Jacqueline**, *La phrase oratoire chez Tite-Live*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.
- **DAUDET Léon**, *Sylla et son destin*, Paris, Ernest Flammarion, 1922.
- **DELATTRE Daniel** et **PIGEAUD Jackie** [Dir.], *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, 2010.
- **FEUGERE Michel**, *Les armes des Romains, de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, Éditions Errance, 1993, (Collection des Hesperides).
- **FLOBERT Annette**, *Rome sous le regard des historiens latins*, Paris, Flammarion, 2008.
- **HEATHER Peter**, *Rome et les barbares. Histoire nouvelle de la chute d'un empire*, Paris, Alma, Éditeur, 2017, (Traduit de l'anglais par Jacques Dalarun).

- HERCOD Robert, *La conception de l'histoire dans Polybe*. Dissertation de doctorat, Lausanne, Imprimerie Adrien Borgeaud, 1902.
- HINARD François, *Sylla*, Paris, Fayard, 1985.
- HINARD François, *Syllana varia. Aux sources de la première guerre civile romaine*, Paris, De Boccard, 2008.
- HOLLARD Virginie, *Le rituel du vote : les assemblées romaines du peuple*, Paris, CNRS éditions, 2010.
- HOMO Léon, *Les institutions politiques romaines ; de la cité à l'État*, Paris, Albin Michel, 1970.
- HURLET Frédéric, *Auguste. Les Ambiguïté du pouvoir*, Paris, Armand Colin, 2015.
- LACHENAUD Guy et LONGREE Dominique, *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentation, récits et idéologie, Volume I*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- LE BOHEC Yann [Dir.], *État et société aux deux derniers siècles de la République Romaine. Hommage à François Hinard*, Paris, De Boccard, 2010.
- LE BOHEC Yann, *L'armée romaine dans la tourmente. Une nouvelle approche de « la crise du III<sup>e</sup> siècle »*, Monaco, Éditions du Rocher, 2009, (L'art de la guerre).
- LEHMANN Yves, *La religion romaine : des origines au Bas-Empire*, troisième édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 1993, (Que sais-je ?).
- LYASSE Emmanuel, *Tibère*, Paris, Tallandier, 2011.
- MARIN Annabelle, *César. Une carrière exceptionnelle*, Paris, Hatier, 2013, (Collection Récit d'historien).
- MINEO Bernard, *Tite-Live et l'histoire de Rome, Bulgarie*, Klincksieck, 2006.
- MISPOULET Jean-Baptiste, *Études d'institutions romaines*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1887.
- NERAUDAU Jean-Pierre, *Auguste. La brique et le marbre*, Paris, Les belles lettres, 1996.
- RICHARDOT Philippe, *La fin de l'armée romaine, 284-476*, Paris, Ed. Economica, 2005.
- ROBAYE RENÉ, *Le droit romain*, Louvain-la-Neuve, Academia-l'Harmattan, 2016.

- ROUGÉ Jean, *Les institutions romaines : de la Rome royale à la Rome chrétienne*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Karl SCHEFOLD, *La peinture pompéienne Essai sur l'évolution de sa signification*, Bruxelles, Latomus, 1972.
- TEYSSIER Eric, *Pompée. L'anti César*, Normandie, Perrin, 2013.

## Articles de revue, communications à des colloques

### ❖ Sur Montesquieu et ses écrits

- BELISSA Marc, « Montesquieu, l'*Esprit des lois* et le droit de gens », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 171-185.
- BENREKASSA Georges, « Kant, la question du droit et Montesquieu », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 11-23.
- BIANCHI Lorenzo, « Nécessité de la religion et de la tolérance chez Montesquieu. La *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 25-39.
- BIANCHI Lorenzo, « Histoire et nature : La religion dans l'*Esprit des lois* », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 289-304.
- CHEMINADE Christian, « Histoire et politique dans l'*Esprit des lois* : Montesquieu, Dubos et saint Rémi », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 345-361.
- CHRISTOFOLINI Paolo, « Vico et Bossuet », in *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, Actes du colloque international de Paris et Meaux pour le troisième centenaire de la mort de Bossuet, Paris, Éditions Champion, 2006, pp. 25-33.
- COURTOIS Jean-Patrice, « Temps, corruption et histoire dans l'*Esprit des lois* », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 305-317.
- DE CASABIANCA Denis, « "Ed eo anche son pittore" : Poétique du regard et politique dans l'*Esprit des lois* », in *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007, pp. 223-244.
- DESGRAVES Louis, « Aspects de la correspondance de Montesquieu en 1749. L'*Esprit des lois*, félicitations et premières critiques », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 63-69.
- EISENMANN Charles, « L'*Esprit des lois* et la séparation des pouvoirs », in *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUIASIA, 1985, pp. 3-34.

- EHRARD Jean, « Lire Montesquieu », in *Europe. Montesquieu*, revue littéraire mensuelle, février 1977, 55<sup>e</sup> année, N° 574, pp. 3-5.
- FELICE Domenico, « Vincenzo Cuoco (1770-1823) et Gian Domenico Romagnosi (1761-1835), Lecteurs de Montesquieu », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 71-91.
- FERREYROLLES Gérard, « Histoire et causalité chez Bossuet », in *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, Actes du colloque international de Paris et Meaux pour le troisième centenaire de la mort de Bossuet, Éditions Champion, Paris, 2006, pp. 185-195.
- GAROUX Alain, « Montesquieu écrivain politique », in *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUASIA, 1985, pp. 80-112.
- GEMBICKI Dieter, « Le Moyen Age de Montesquieu », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 363-376.
- GOYARD-FABRE Simone, « Le réformisme de Montesquieu : Progrès juridique et historique », in *La pensée politique de Montesquieu*, Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985, pp. 47-68.
- HERDMANN Frank, « Prolégomènes à une histoire de la réception de Montesquieu en Allemagne », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 109-115.
- IGLESIAS Maria Carmen, « L'Europe comme valeur », in *L'Europe de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1995, pp. 257-270.
- LARRERE Catherine, « Montesquieu et l'idée de fédération », in *L'Europe de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1995, pp. 137-152.
- LARRERE Catherine, « Montesquieu et l'histoire du commerce », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 319-335.
- LAURIOL Claude, « Le Pasteur Court de Gébelin lecteur de l'*Esprit des lois* », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 125-135.
- LOWENTHAL David, « Le dessein des *Considérations* de Montesquieu », in *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUASIA, 1985, pp. 113-156.
- MANIN Bernard, « Montesquieu et la politique moderne », in *Cahiers de philosophie politique*, Bruxelles, OUASIA, 1985, pp. 157-229.
- MOATTI Claudia, « Rome entre paganisme et monothéisme », in *La méditerranée entre la raison et la foi*, Le Majan, Actes Sud-Leméac, 1998, pp. 21-39.

➤ MONNIER Raymonde, « L'Histoire comme "laboratoire" du politique. Le paradigme de la démocratie et notion de représentation », in *Le temps de Montesquieu*, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. 205-221.

➤ POSTIGLIOLA Alberto, « En relisant le chapitre sur la constitution d'Angleterre », in *La pensée politique de Montesquieu*, Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985, pp. 7-28.

➤ PUJOT Stéphane, « Montesquieu et la question du dialogue », in *Du goût à l'esthétique : Montesquieu*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007, pp. 147-174.

➤ RETAT Pierre, « La représentation du monde dans l'*Esprit des lois*. La place de l'Europe », in *L'Europe de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1995, pp. 7-16.

➤ ROSSO Corrado, « Montesquieu, Voltaire, Rousseau dans la critique d'un italien à Londres (Vincenzo Martinelli) », in *La pensée politique de Montesquieu*, Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985, pp. 85-111.

➤ ROTTA Salvatore, « Montesquieu et le paganisme anciens », in *Lectures de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1993, pp. 151-175.

➤ UEHARA Yukio, « Les idées de nature et d'histoire dans la théorie juridique de Montesquieu », in *La pensée politique de Montesquieu*, Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1985, pp. 69-84.

➤ VOLPILHAC-AUGER Catherine, « La biche des Palus-Méotides ou l'invention de l'Europe dans les Romains », in *L'Europe de Montesquieu*, Paris, Voltaire Foundation, 1995, pp. 17-27.

#### ❖ Sur l'histoire ancienne

➤ BERTRAND Estelle, « Sur les couronnes de Sylla (et sur la couronne civique à la fin de la République romaine et au début du Principat) », in *État et société aux deux derniers siècles de la République Romaine. Hommage à François Hinard*, Paris, De Boccard, 2010, pp. 23-37.

➤ COUDRY Marianne, « François Hinard et la loi somptuaire de Sylla, un itinéraire exemplaire », in *État et société aux deux derniers siècles de la République Romaine. Hommage à François Hinard*, Paris, De Boccard, 2010, pp. 77-89.

➤ FOULON Eric, « Entre ἀρχή et τέλος : Les *Histoires* de Polybe », in *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentation, récits et idéologie*, Volume I, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 31-50.

## Sitographie

➤ Attila, illustration d'"Atli" (Attila), dans l'*Edda poétique* (édition de 1893),  
adresse de l'image :

[https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430\\_COM\\_4d85-4b5a3-ee059.jpg](https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430_COM_4d85-4b5a3-ee059.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Auguste, portrait d'Auguste, musée du Louvre, adresse de l'image :  
[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/eb/Augustus\\_30-20BC\\_Louvre\\_Ma1278.jpg/220px-Augustus\\_30-20BC\\_Louvre\\_Ma1278.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/eb/Augustus_30-20BC_Louvre_Ma1278.jpg/220px-Augustus_30-20BC_Louvre_Ma1278.jpg) (Consultée le 17/01/2019).

➤ Bossuet, portrait de Bossuet par Hyacinthe Rigaud, adresse de l'image :  
[http://img.over-blog-kiwi.com/1/33/04/83/20180325/ob\\_0cdf9b\\_bossuet-par-hycacinthe-rigaud.PNG](http://img.over-blog-kiwi.com/1/33/04/83/20180325/ob_0cdf9b_bossuet-par-hycacinthe-rigaud.PNG), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Caton d'Utique lisant le *Phédon* avant de se suicider de Jean-Baptiste Roman et François Roman, musée du Louvre, adresse de l'image :  
[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/69/Marcus\\_Porcius\\_Cato.jpg/260px-Marcus\\_Porcius\\_Cato.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/69/Marcus_Porcius_Cato.jpg/260px-Marcus_Porcius_Cato.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ César, Buste en marbre de Jules César, adresse de l'image :  
[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/90/T%C3%AAte\\_de\\_Jules\\_C%C3%A9sar.jpg/200px-T%C3%AAte\\_de\\_Jules\\_C%C3%A9sar.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/90/T%C3%AAte_de_Jules_C%C3%A9sar.jpg/200px-T%C3%AAte_de_Jules_C%C3%A9sar.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Cicéron, adresse de l'image :  
<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/9a/M-T-Cicero.jpg/200px-M-T-Cicero.jpg> (Consultée le 17/01/2019).

➤ Hannibal, Buste au musée archéologique de Naples, adresse de l'image :  
[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/ef/Mommsen\\_p265.jpg/280px-Mommsen\\_p265.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/ef/Mommsen_p265.jpg/280px-Mommsen_p265.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Machiavel (portrait posthume), adresse de l'image :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/27/Santi di Tito - Niccolo Machiavelli%27s portrait headcrop.jpg/260px-Santi di Tito - Niccolo Machiavelli%27s portrait headcrop.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/27/Santi_di_Tito_-_Niccolo_Machiavelli%27s_portrait_headcrop.jpg/260px-Santi_di_Tito_-_Niccolo_Machiavelli%27s_portrait_headcrop.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Mithridate, tête de Mithridate VI au musée du Louvre, adresse de l'image : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mithridates VI Louvre.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mithridates_VI_Louvre.jpg), (Consultée le 17/01/2019.)

➤ Montesquieu (portrait), adresse de l'image : <http://www.chateaulabrede.com/wp-content/uploads/2016/02/Chateau-de-la-Brede-Montesquieu.jpg>, (Consultée le 17/01/2019.)

➤ Montesquieu (portrait), adresse de l'image : [http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu\\_1.jpg](http://la-philosophie.com/wp-content/uploads/2010/10/Montesquieu_1.jpg)  
[https://www.babelio.com/users/AVT Montesquieu\\_1322.jpg](https://www.babelio.com/users/AVT_Montesquieu_1322.jpg), (Consultée le 17/01/2019.)

➤ Montesquieu (portrait), adresse de l'image : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7b/Charles de Secondat%2C Baron de Montesquieu.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7b/Charles_de_Secondat%2C_Baron_de_Montesquieu.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Polybe, adresse de l'image : [http://boowiki.info/images/b540\\_18/220px-Stele des Polybios.jpg](http://boowiki.info/images/b540_18/220px-Stele_des_Polybios.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Pompée le Grand, in *Encyclopédie de l'Agora*, adresse de l'image : [http://hv.agora.qc.ca/eagora/images/pompe\\_6bf400099087\\_persportrait\\_0\\_82.jpg](http://hv.agora.qc.ca/eagora/images/pompe_6bf400099087_persportrait_0_82.jpg), (Consultée le 17/01/2019).

➤ Pyrrhus, tête de Pyrrhus au musée de Glyptothèque de Ny Carlsberg au Danemark, adresse de l'image : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/4c/Pyrrhus - Ny Carlsberg Glyptotek%2C Copenhagen%2C Den.JPG/220px-Pyrrhus - Ny Carlsberg Glyptotek%2C Copenhagen%2C Den.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/4/4c/Pyrrhus_-_Ny_Carlsberg_Glyptotek%2C_Copenhagen%2C_Den.JPG/220px-Pyrrhus_-_Ny_Carlsberg_Glyptotek%2C_Copenhagen%2C_Den.JPG), (Consultée le 17/01/2019.)

- Sylla, tête de Sylla au musée Glyptothèque de Munich, adresse de l'image : [https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430\\_COM\\_4d85-4b5a3-ee059.jpg](https://www.agoravox.fr/local/cache-vignettes/L388xH600/2902430_COM_4d85-4b5a3-ee059.jpg), (Consultée le 17/01/2019.)
- Tibère, buste de Tibère, adresse de l'image : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/5/5d/Tiberius\\_17-02-2009\\_11-30-35.JPG/200px-Tiberius\\_17-02-2009\\_11-30-35.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/5/5d/Tiberius_17-02-2009_11-30-35.JPG/200px-Tiberius_17-02-2009_11-30-35.JPG), (Consultée le 17/01/2019).
- Tite-Live, (portrait fictif), adresse de l'image : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/71/Titus\\_Livius.png/200px-Titus\\_Livius.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/71/Titus_Livius.png/200px-Titus_Livius.png), (Consultée le 17/01/2019).
- Titien, *Tarquinius et Lucretia*, peinture, vers 1571, adresse de l'image : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tizian\\_094.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tizian_094.jpg), (Consultée le 17/01/2019).
- Thomas Couture, *Les Romains de la décadence*, toile de peinture, musée d'Orsay, 1847, adresse de l'image : <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=20092567>, (Consultée le 17/01/2019).
- Voltaire, adresse de l'image : <http://i-exc.ccm2.net/iex/1280/1660708764/739922.jpg>, (Consultée le 17/01/2019).

**Nejia JEBAHI**

## **Montesquieu et le monde romain. Étude politique et morale.**

### **Résumé :**

Au cours de sa longue histoire, Rome a soumis de nombreux peuples et augmenté singulièrement la taille de son territoire au point de devenir le centre de gravité de tout l'univers antique. L'essor extraordinaire de cette cité a toujours intrigué les penseurs. Rien d'étonnant dès lors si Montesquieu, philosophe des Lumières, a étudié à son tour le monde romain et son développement dans un grand nombre de ses ouvrages.

Afin de faire comprendre les raisons de la grandeur des Romains ainsi que de leur décadence, Montesquieu a examiné l'évolution de la politique et de la morale romaines depuis la fondation de l'*Vrbs* jusqu'à sa chute. L'auteur analyse attentivement les institutions civiles et militaires romaines afin de déterminer leur excellence - sans oublier de signaler leurs limites. Dans sa démarche sociologique et critique, cet écrivain s'appuie sur une riche documentation livresque qui révèle la grande influence de Machiavel et de Bossuet. Néanmoins, de son œuvre se dégage un point de vue novateur qui ouvre la voie à des champs d'investigations inédits.

**Mots clés :** Montesquieu, 18<sup>ème</sup> siècle, histoire romaine, sociologie, religion, politique.

### **Résumé en anglais:**

During its long history, Rome has subjugated numerous peoples. Its territory increased so much that it became the center of gravity of the whole antique world. The extraordinary expansion of that city has therefore always surprised the thinkers.

Understandably Montesquieu, a French philosopher of the Age of Enlightenment, has himself studied the Roman world and its development in a number of his works. In order to explain the reasons behind the magnificence and the decadence of the Romans, Montesquieu examined the evolution of Roman politics and ethics from the foundation of the *Vrbs* until to its decline. The author carefully analyses the Roman civil and military institutions in order to establish their excellence and even to point out their limits. In his sociological and critical approach, this writer uses a rich literature that reveals the influence of Machiavel and Bossuet. Nevertheless from his work emerges an innovative standpoint that opens up for original fields of investigation.

**Keyword:** Montesquieu, 18<sup>th</sup> century, Roman history, sociology, religion, politics.

